ms. gall. quart. 28.

Primo querite Regnum Cœlorum, et Justitiam Eius, atque omnia Insuper vobis — — — Dabuntur — — — —

Quis inuenit hunc Thesaurum, christum videlicet qui tam pretiosus est iste Lapis, quem Edificantes Reiecerunt, et contemserunt at qui Dei templi Primus factus est fundamenti totum mondum cum omnibus pompis Eius minimi facit ac Beatus ille Ditissimusque in æternum

2 Meditations chrestienne Dun Proselite
Sur Les Dogmes Les plus importens De La
Religion auec vn cacologue ou Denom:
brement De toutes Les Erreurs, Superstitions
, et Idolatries qúil a Reconnu auoir La vogue
Dans L Eglise Romaine, pour La quelle
consideration, et Seul motif il est Sorti De
Sa communion, et a fait abiuration De Ses
Erreurs Damnables en L'an trentiesme De
Son age pour Se Ranger a La communion
De L'Eglise Reformée, et purifiée Des
Sauces traditions Des hommes, qui adore
Dieu en Esprit, et en verité, et Se conforme
Selon Sa parole

Ex
Bibliotheca Regia
Berolinensi.

L an 1674 Sáy esté Receu Dans L Eglise
De charenton par Le Sauant Mr claude
Le pere L octaue De la pantecoste, vn
Iour De communion a La Saincte Cene
, et participay a la communion Du corps de
christ qui est Le chef De L'Eglise

Multi sunt apellati Pauci vero Electi

Volentis non est, nec currentis
Sed Dei qui miseretur

Aiant esté esleué Des ma naissance Dans
Le sein D'une Eglise qui authorise tellement
Le franc Arbitre De L'homme quelle Lui
Donne tel qu'il est Dans sa nature corrompuë
apres Le peché De nos premiers parens
Le pouuoir De faire Des oeuures non seullement
naturelles, et morales, mais aussi Des
oeuures De pieté, et Surnaturelles, J'ay
creu qu'il estoit De mon Deuoir De faire
ce traitté, afin De faire connoistre
Deplus en plus De ma propre main

confirmer, et Rendre plus authentique
L'abuuration que J'ay fait De ses Erreurs
Damnables, et pour Rendre a Dieu tout
L'honneur, et La gloire De ma conuersion
Je ne m'esleueray Donc point par orgueil
, et n'atriburay point a mes forces, ou a mon
franc Arbitre L'oeuure D'une si saincte
Action et ne Diray point: comme comme
font Les Romains: que c'est que Dieu a
trouué en moy quelque chose De Bon, qui
L'a Inuité a me Donner La connoissençe De
sa verité pour me Guider, et conduire
Dans la Droite voye De salut, veu qu'au contraire
J'ay tout suiect De Dire, et confesser auec
Sainct paul que graçe m'a esté faitte, et
que La ou Le peché a abondé La graçe
De Dieu a abondé par Dessus — — —

Jusqu'a maintenant Je me suis toûiours
Imaginé que nous pouuions aller a Dieu

adieu par nos forces naturelles, et par le bon
mouuement de nostre franc arbitre. Je ueux
dire que J'ay creu que De nous mesmes, com-
me de nous mesmes nous pouuions croire a
L'euangile, et faire des bonnes oeuures, et
qu'il dependoit absolument de la liberté de
nostre uolonté de croire en christ, ou de n'y
pas croire: mais dieu m'aiant fait la grace
D'illuminer mon entendement de la lumiere
de la verité
, et m'aiant fait uoir La clarté du Soleil de son
euangile a trauers Les nuages obscurs du
mansonge, J'ay aperçeu, et Reconnu que
ce n'est ni du uoulant, ni du courant, mais
de dieu qui fait misericorde a qui lui plaist:
nous ne Sçaurions preuenir dieu, c'est dieu
lui mesme, qui nous préuient en ses comp
assions, Sans aucun merite de nostre part:
La foy est une plante qui ne croist point
dans nostre Jardin, Je ueux dire que —

nous ne Lauons point par Le bon mouuement de nostre franc arbitre, La foy est un don de dieu, tous n'ont pas ce don-dieu comme Le souuerain dispensateur de ses graces fait misericorde a qui Lui plaist, et endurçit qui ueut: non qu'a proprement dit, il soit cause de L'endurçissement du coeur de L'homme, mais il est dit endurçir, en ce qu'il n'amolit pas: Je ne me mettray pas beaucoup en peine de scauoir qu'elle estoit La Liberté de La uolonté de L'homme auant qu'il fust tombé de L'estat bien heureux, ou dieu L'auoit colloqué: Je diray pourtant en passant, que c'est une tres pernicieuse erreur de croire que dieu aiant dit a L'homme si tu manges de ce fruict tu mouras, Lui ait donné une telle liberté de uolonté que Sa prescience Infinie ait ignoré L'euenement de ce qui en pouuoit arriuer, car ce seroit faire dieu ignorent

de leuenement des causes futures. dieu de
toutte eternité Scait toutes choses, tous temps
Lui sont presens: il n'ignoroit donc pas que
L'homme pecheroit, toutes fois il n'est point
auteur de son crime, La faute en doit estre
imputée a L'homme seul qui s'est laissé
seduire par Satan, Lequel Lui fit entendre
qu'en mangeant du fruict qui Lui estoit
deffendu, il ne mouroit point, mais que
S'il en mangeoit il deuiendroit semblable
a dieu connoissant Le bien et le mal. c'est
ce qui fait dire a L'apostre qu'il a esté
deceu et trompé par Le diable .....
: peut estre me dira ici quelqun Si dieu
Scauoit bien que L'homme pecheroit, com
ment: Si la peu empescher que L'homme
tombast dans un si grand malheur: a
t'il point donné ordre auant qu'il
arriuast afin de maintenir L'homme

en La Jouissance de la felicité qüil Lui
auoit communiquée. ueu principalement
qüil estoit question de la conseruation de
La Saincteté de L'homme, chose en laquelle
consiste cette excellente image du créateur
, et qüil aime par dessus touttes choses, et
s'il ne L'a peu, comment est il tout puissant
! comment ait il donné au diable, ou a L'hom
me en Leur premiere creation quelque
faculté qui non seullement peust faire
Resistance a Sa uolonté, mais qui la peust
uaincre. de dire que dieu a donné a l'homme
une telle Liberté de uolonté de laquelle
Ses actions ont tellement dependu des
le commencement que dieu ne La peu emp
escher qüen Lui faisant quelque espece
de uiolance, et ne L'en peust despoüiller
qüen Lui ostant les conditions inseparа

bles de sa nature qüil Lui a gratuitement=
communiquée en sa premiere creation, c'est
Limiter bien etroitement Le pouuoir de
dieu, et au contraire estendre bien loin
Les puissances humaines. comment dieu
qui par sa prouidence infinie gouuerne
touttes Les autres choses que par sa bonté
et puissance il a crées, se Serait il telleme
nt borné Soy mesme, qüil ait Soustrait a
sa conduite La plus excellente de ses
creatures, de sorte qüelle Soit entierement
et absolument La maistresse de ses actio
ns, et qüelle ne depende en aucune façon
des arrets de son conseil. ou sa Sapience
Lui aura elle manqué tellement en la
creation qüen formant touttes autres
choses, il ait Sceu trouuer des facultes
qüil peust Regir, et gouuerner pour
executer au monde tout ce qüil Lui plaist

Sans leur faire aucune contrainte, et sans
Les despoüiller des conditions, et des inclin
ations qu'il Leur a données, et qu'il n'en ait
peu donner a L'homme sur quoy il se
Reseruast un tel empire. Dieu ne pouuoit
il pas faire sans uiolenter L'entendement
de L'homme qu'il connust La uerité, et La
fausseté des Raisons que Satan Lui allé
goit, pour Se tenir plutost au lieu de uerité
que Se Laisser aller aux persuasions de ce
pere de mãsonge. certainement cela
Se pouuoit aisement faire, en illuminant
L'entendement en la connoissance de la
uerité, et Lui faisant apercevoir La
fraude pernicieuse, et Le poison que
Le diable cachoit Sous ces apparences
, et tant s'en faut qu'une telle illumination
eust destruit La nature de l'entendement
qu'au contraire, c'est en cette Sorte de

connoissance que consiste son excellence
mais posé qu'il y eust en L'homme une
telle Liberté de uolonté; encore lui eust
il esté ce me semble plus expedient que
dieu L'a lui eust ostée, que de lui en Laisser
L'usage au peril ineuitable d'une si
épouuantable Ruine. car soit par L'er
reur de L'entendement, soit par La perue
rsité de la uolonté qu'un homme se iette
du haut en bas d'un precipice pour se
froisser entre Les Rochers, si nous lui
mettons La main sur Le colet, et L'arrestons
malgré qu'il en ait, tant s'en faut que cette
uiolence Lui face tort, qu'au contraire il
Lui est obligé de sa uie; et partant s'il
n'i auoit autre chose nous aurions plutost
a nous plaindre en quelque façon, ou de
ce que dieu nous auroit donné cette liber
té de uolonté, ou de ce qu'au besoin il

ne la nous auroit pas ostée ; ainsi la difficulté
demeure touiours : or comme nous nous trouu
ons presque tous egalement empeschez tant
les Romains que nous, a Resoudre pourquoy
ou comment dieu a permis que L'homme
pechast, et que La disquisition dune chose
Si profonde Servit Si peu a la décision de nos
controuerses, cest prudence, et modestie
de passer Sous Silence touttes ces difficultes
, et il Importe tant aux uns quaux autres
, ou a les Soudre, ou a Les Supprimer - - - -
: Je ne m'informeray donc pas dauantage
Sur cette matiere, car Il me Semble que
cest estre un peu par trop temeraire que
de vouloir penetrer, et approfondir trop
auant dans les Secrets adorables de La
prouidence de dieu, cest un abisme Si
profond quil est impossible de Sonder
Les choses cachées Sont pour dieu, et

et Les choses Reuelées sont pour Les hommes
: Jem'aresteray seullement a prouuer par la
parole de dieu qu'adam apres sa desobeissance
estant tombé de Lestat bien heureux, ou dieu
Lauoit colloqué n'a peu de soy mesme se
Releuer de sa cheute, et qüil a fallu que dieu
ce grand ouurier de La nature y mist la
main Luimesme. Secondement que par sa
chute, et par son peché il a enuelopé toutte
sa Race en mesme condamnation que lui
ainsi qun Lépreux engendre des enfans
Lepreux, de mesme adam a communiqué
cette malheureuse Lepre de peché a tous
ses descendans, de sorte que tous meritent
la damnation eternelle. en troisiesme lieu
qüestant du tout corrompu en sa nature
aueuglé en son esprit, et depraué en son
coeur il a perdu toutte Integrité sans auoir
Rien de Reste, et combien qüil ait encore

quelque discretion du bien, et du mal, neant
moins que tout ce qu'il a de clarté se convertit
en tenebres, quand Il est question de chercher
dieu, tellement qu'il n'en peut nullement
approcher par son intelligence et Raison
et combien qu'il ait uolonté par laquelle
il est incité a faire ceci ou cela toutefois
elle est du tout captiue sous peché: en sorte
qu'il n'a nulle Liberté a bien, que celle que
dieu Lui donne par sa grace. - - - - - -
: L'escriture Saincte nous enseigne que dieu
uoiant L'homme en ce malheureux estat
et que sa posterité estoit du tout adonnée
a mal faire il se deplut d'auoir crée l'homme, mais que pourtant il ne le uoulut
entierement destruire. c'est pourquoy
aiant eu compassion de sa misere, il Lui a
premierement donné sa loy par le ministere de moise, afin de Relever les Ruin

Ruines de sa corruption, et Le Rendre une
nouuelle creature adonnée a L'adorer, et le
seruir comme son createur, et son dieu, et
Lui faire Recouurer La saincteté qu'il auoit
perdu par son crime. mais quoique La loy
de dieu soit saincte, et ses commandemens
tres Justes, et equitables, neantmoins La
peruersité de L'homme est si grande que
bien souuent ce peuple Juif que ce grand
dieu auoit elen, et choisi d'entre Les autres
nations, et auec qui Il auoit traitté aliance
s'est detourné du culte du uray dieu, et
a paillardé apres Les idoles faittes de
main, dont ce grand dieu a esté prouoqué
aire plusieurs fois, Les sacrificateurs
Lui offroient des holocaustes, et oblations
pour Le peché, mais il n'a point pris
plaisir a Leurs sacrifices; aussi le sangs
des boucs, et des taureaux n'estoit il point

capable d'apaiser son courroux, car l'homme
par son orgueil, et sa Rebellion aiant
offencé son createur, qui est un estre
Infini, et tout puissant, il falloit une
victime qui fust d'un pris Infini pour
faire l'expiation de son crime. parquoy
donc dieu aiant dessein de sauver son eglise
eleüe, et choisie, il a enuoié son fils au
monde dans le temps qu'il auoit Resolu
dans son conseil eternel, pour faire
l'expiation de nos peches, et satisfaire
a sa Justice, afin que par sa mort il
destruisist celui qui auoit l'empire de la
mort c'est a sauoir le diable. Dieu
a tant aimé le monde dit sainct Jean
qu'il a enuoié son fils au monde afin
que quiconque croit en lui ne perisse
point, mais qu'il ait la vie eternelle
qui croit en Lui ne sera point confus

ces paroles dieu a tant aimé Le monde
, quila enuoié Son fils au monde, afin que
quiconque croit en Lui ne periſſe point, mais
quil ait La vie eternelle Semblent denoter
que Les arrets de dieu Soient purement
conditionnels, et non eternels ni arrestez, et
quil Soit en La puiſſance de tous Les hommes
et depende abSolument de leur uolonté de
croire en Jesus christ, et dauoir La foy, et
que ce nest que Le bon usage que font les
uns de Leur franc arbitre qui fait quils
croient a leuangile. mais il est constant
que cest dieu Lui mesme qui donne cette
condition delaquelle Le Salut depend, a
Scauoir La foy a ceux La tant Seullement
quil a predestiné des Les temps eternels
pour estres Ses eleus, et fidelles. car il
est dit que ceux la croyent qui estoient
ordonnez a la vie eternelle. Jesus christ

mesme nous enseigne que nul ne peut ve-
nir a lui, si son pere qui est es cieux ne le
tire, apres cela qui doutera de nostre
naturelle Impuissance .....
: L'election de dieu estant eternelle ainsi
que La parole de dieu nous L'enseigne, Les
docteurs Romains disent la dessus que si
dieu a éleu ceux ci plutost que ceux la c'est
par ce qu'il a preveu qu'ils seront meilleurs
que Les autres, ou pour ce qu'il a consideré
qu'ils croiront a l'euangile, et feront des
bonnes œuures, mais L'apostre Sainct paul
vient au devant de cette fausse, et orgueil
leuse Imagination disant que dieu nous
a sauué, et apellé d'une Saincte vocation
, non point selon nos œuures, mais selon
son propos arresté, et sa grace, et que
ceux qu'il a predestiné a salut, il les a aussi
apellé Justifié, et glorifié : tout ainsi

que celui seroit insensé qui diroit, que dieu a ordonné en son conseil, que philippe ait des enfans legitimes, par ce qu'il a preveu qu'il se marieroit; veu qu'au contraire il faut dire que dieu a ordonné que philippe se marie, afin qu'il ait des enfans legitimes, et tout ainsi que celui la seroit tout a fait brutal qui diroit, que dieu a choisi le soleil afin d'éclairer le monde, par ce qu'il a preveu qu'il auroit plus de clarté que les autres astres: veu qu'au contraire il faut dire que dieu a donné au soleil plus de clarté qu'aux autres astres, par ce qu'il s'en peut servir pour éclairer le monde, ainsi celui renverse la nature des choses qui dit que dieu a éleu ceux ci plutost que ceux la, par ce qu'il a preveu qu'ils seront meilleurs que les autres: veu qu'au contraire ils sont, ou seront meilleurs que

Les autres parçequil plaist a dieu Les. Rendre tels en Les elisant, car ceux que dieu a éleu a Salut, il Les a aussi eleu aux moyens pour y parvenir en Leur donnant Les moyens pour cet effect en mesme façon que ceux que dieu a destiné a viure, illes a aussi ordonné a Respirer, a manger, et a boire. Sainct paul nous enseigne que dieu nous a eleu afin que nous Soyons Saincts, non pas donc a cause qüil a preveu que nous Serions Saincts. il dit en un autre Lieu qüil a Reçeu miséricorde pour estre fidelle, mais non pour ce que dieu auoit preveu qüil Seroit fidelle. et afin de nous faire voir la liberté de la volonté de dieu en la dispensation de ses graces il nous propose L'exemple de Jacob, et d'esau tous deux enfans d'un mesme pere, et d'une mesme mere, tous deux

conçus dune mesme uantrée, et uenus au
monde tout a la fois, pour monstrer quen
cette œconomie de la grace dieu nauoit
eu nullement égard a leurs œuures, il
dit que des auparauant quils eussent
fait ni bien, ni mal, il fut dit par loracle
diuin Le plus grand Seruira au moindre
, car Jay aimé Jacob, et ay hay esau
, afin, dit il, que Le propos arresté
selon Lélection de dieu demeurast ferme
. que si les hommes estoient eleus pour ce
que dieu a preueu quils sadonneroient
a bonnes œuures, faudroit dire que
Les hommes elisent dieu, et choisissent
son seruice deuant que dieu les elise a
salut. que si lélection de dieu estoit fondée
Sur La preuision de la foy, et des bonnes
œuures Les hommes auroient suiect
de se glorifier, et dire dieu ma eleu

plutost que celui la pource que Ie Lay mer
ité, il a preueu que Ie serois plus Sainct, et
plus homme de bien que Les autres, mais
Lapostre dit quest ce que tu as que tu ne
Laye Reçeu et Situ Las Reçeu pourquoy
ten glorifie tu comme Si tu ne Lauois
point Reçeu dela aussi il Ensuiuroit que
Lelection de dieu Seroit muable, flotant
et Incertain, car il dependroit de la uolo-
nté de Lhomme qui est muable . . . .
: Il est euident que ceux qui disent que
dieu a éleu ceux cy plutost que ceux la
pource quil a preueu quils auroient la
foy, et Les autres uertus, diseut par-
consequent que dieu ne donne point la
foy ni Les autres uertus, car dieu ne
preuoit pas ce quil ueut faire il ne
preuoit pas Sa propre uolonté. il na
pas preueu quil uouloit creer le monde

il ne preuoit pas quil veut enuoier son-
fils pour Juger le monde. il ne preuoit
pas que Sainct paul auroit La foy, mais
il faut dire que dieu en Son conseil auoit
Resolu de donner La foy a Sainct paul
afin quil Soit Sauué, car cet apostre
nous aprend que nous Sommes Sauuez
de grace par La foy, et cela non point
de nous cest Le don de dieu. Les enfans
qui meurent dans Leur enfance ne
peuuent auoir esté eleus, ou Sauuez
par La preuision de leurs bonnes oeuu
res, car ils n'en ont point fait. il y
auroit du discord par ce moyen entre
Les Saincts qui Sont en paradis, les uns
disans Je Suis Sauué par la pure
grace de dieu, et Les autres disans
Je Suis Sauué par mes merites, et
par Le bon usage de mon franc

arbitre. Lescriture dit voirement que
ceux qui croient, et font des bonnes
oeuures sont dignes du salut, mais
aussi elle dit que cest dieu qui les a
Rendu dignes. Lauie eternelle est
apellée un salaire mais cest un sal
aire gratuit, et non merité. cest une
marque qui discerne Lauraie eglise
dauec La fausse, Lauraie Religion
donne a dieu toutte La gloire de nostre
salut, mais la fausse estale ses merites
et partage auec dieu La louange. . .
Les protestans instruis par la parole
de dieu disent auec Raison que La foy
est un don de dieu quil nous a donné de sa
pure Liberalité, bonté, et miseri corde
non par aucune preuision de nos
oeuures, ni de nos merites. mais par

par ce que tel a esté son bon plaisir 24
Les Romains au contraire veulent que
dieu nous ait donné La foy, par ce qu'il a
preveu que nous en userions mieux
que Les autres, et qu'il a trouvé en nous
quelque chose de meilleur qu'aux
autres qui L'ait inuité a ce faire. Si
dieu disent ils a Reprouué les mes chans
par la preuision de leurs mes chantes
oeuures, il s'ensuit par la Raison du
contraire que dieu a eleu les hommes
par la preuision de leurs bonnes oeu-
ures, et de leurs merites caches, mais
en parlant ainsi ils trompent, ou
sont trompez, ils opposent les oeu
ures que font Les mes chans aux
oeuures que dieu fait en ses eleus
lesquelles dieu ne preuoit pas, puis
que c'est dieu qui les fait, il ne pre-

preuoit pas sa propre uolonté, dieu pre-
uoit la mes chansetés des mes chans
, et Les Reprouue par ce quils lont mer
ité, mais il nen est pas dudon comme
de loffence, dieu ne preuoit en ses eleus
aucunes bonnes oeuures, que celles
quil produit luimesme par sa pure
grace sans aucun merite de nostre
part, ils opposent donc loeuure de
Lhomme a Loeuure de dieu. Joint
que les mauuaises œuures que dieu
uoit es mes chans sont parfaitement
mauuaises, et meritent punition
. mais les bonnes oeuures des fidelles
sont Jmparfaitement bonnes, a
cause de la corruption qui est en nous
, et par consequent ne peuuent meriter
laue eternelle, dieu est bien auteur
de nostre élection a salut, mais il

n'est point auteur de la Reprobation non plus
que Le Soleil est cause des tenebres. Icelui se-
roit Insensé qui diroit, que puis que Le Soleil
est cause de la clarté du Jour, il s'ensuit de
mesme qu'il est cause des tenebres de la nuict
et qu'estant cause qui produit la chaleur
de l'esté Il est aussi cause qui produit le froit
et La gelée en Iuer. mais quoy y ait il imp
uissance, ou Iniustice en dieu, Ja n'adviene
comme dit L'apostre: mais qui es tu toy qui
contestes contre dieu La chose formée dira
elle a celui qui la formée pourquoy m'as
tu ainsi fait, Le potier de terre ne peut il
pas faire d'une mesme masse de terre
un vaisseau a honneur et L'autre a des-
honneur, et qu'est ce Si dieu en voulant
monstrer son ire, et donner a connoistre
sa puissance a tollere en grande patience
Les vaisseaux d'ire appareillez a perdition

, et pour donner a connoistre les Richesses
de sa gloire es uaisseaux de misericorde les
quels il a preparez a la gloire. Si dieu com
me Juste Juge punit les pecheurs qui
est ce qui peut le Reprendre d'auoir failli
, et si en la foule des criminels il en a
elen quelques uns, auxquels il ueille faire
misericorde, s'ensuit il de la qu'il soit
Iniuste s'il punit les autres . - - - -
: Les Romains disputans auec nous de
la predestination, et élection eternelle
disent que nous faisons dieu auteur de
peché, mais ce qui est dit cy dessus fait
assez uoir le contraire: entre les choses
pour les quelles les docteurs de Rome
diffament le nom de calui en la doctrine
de la predestination semble estre la
principale. ils lui Imputent faussem
ent de dire que dieu a creé la plus grande

partie des hommes expressement pour les damner mesme sans consideration de Leurs offençes. que pour L'execution de cette sienne uolonté il a ordonné que Le premier homme pecheroit, et enue lopperoit en mesme condannation que Lui toutte sa Raçe, desorte qu'il lui a Imposé pareille néçessité que si de sa main a laquelle on ne peut Resister il L'auoit préçipité en une Ruine Ineuitable. dauantage que pour aggrauer La condamnation des hommes il leur a donné une Loy qu'il est impossible d'acomplir, et que puis apres il Les a condamné pour L'auoir transgressée, ce que ne font pas les plus cruels d'entre Les tirans. et que dieu uoiant Les hommes en cette miserable condition a enuoié son fils au monde, mais non

pour faire propiciation de leurs peches
son sacrifice n'estant destiné qu'a la Red
emption de son peu d'entre Les hommes
, et que quand il Suffirvit pour tout le
genre humain, c'est Inutilement pour
La plus grande partie d'autant qu'il
ne Leur donne aucune connoissance
pour La fin que ceux a qui la mort de
Jesus christ est anonçée calvin la Rend
Inutile de tout point, en ostant aux
hommes toutte puissance de croire par ce
qu'il esteind Le franc arbitre, et Si nea
nt moins il veut que pour ne croire
pas ils appesantissent leur condam
nation, et amassent peine Sur peine
. touttes les quelles choses ne Sont que
pure fausseté, car qui Se domera la
peine de Lire les escris de cet excellent

Docteur Recomoistra facilement que 31
cést une calomnie tres manifestes, et
que Lon Lui Impose d'auoir dit des choses
Sur cette matiere fort eloignées de son
Sentiment, et que tout cequ'il a escrit
Sur Le Suiect de Lélection, et de La-
Reprobation est tres conforme, et tres
consonnant a ceque La parole de dieu
nous en enseigne . . . . . .
Les Romains fidelles apuis du franc
arbitre de L'homme disent que La-
grace est commune a tous, et quélle
ne fait que mettre L'homme en équilib
re de croire, ou de ne croire pas. que
dans les uns elle Surmonte la malice
parce quélle n'est pas Si uicieuse que
dans les autres, mais que dans les-
autres elle est Surmontée par La-
malice parce quélle est plus grande.

et plus Inueterée mais il me semble
que cest faire La grace de dieu peu effica
cieuse de dire quelle ne puisse Surmonter
La malice de Lhomme, mais quau contr-
raire elle soit Surmontée par icelle
· de plus cest faire Les hommes meilleurs
naturellement Les uns que Les autres
, il napartient quaux disciples de pelage
de dire ou croire telles choses, car tous
ceux qui sont bien Instruis de la parole
de dieu Scauent quelle nous enseigne:
que nous Sommes tous morts dans nos
fautes, et peches, et en fans dire —
comme Les autres, et que ce qui nous
discerne cest la grace - - - - - - -
· or pour donner a entendre quelle est
nostre doctrine touchant Laperation de
La grace Jediray en peu de mots que
nous la conceuons en deux manieres

33

Scauoir La grace obiective, et la grace
Subiective. La grace obiective est celle
qui nous Represente L'obiect a Scauoir
christ Leuray Soleil de nos ames capa
ble d'illuminer tout Le monde n'estoit
Son aueuglement naturel. la grace
Subiective est celle qui dispose Le Sub
iect, et qui ouure Les ieux de son enten
dement qui naturellement est aueugle
, afin de Lui faire voir, et comprendre
que christ est le Sauueur, le messie
promis pour La Redemption d'isra
el. La premiere est generale, dieu
promet a tous La Salut Sous La con
dition de la foy. mais la seconde est
plus Reserrée, et est Singulier aux
Seuls eleus, et fidelles, et il est impos
Sible que ceux ne croient ou deuiem
ent apostas, lors que une fois ils l'ont

Reçeue, c'est ce qui nous fait dire que
Jesus christ est mort suffisamment
pour tous, mais efficacieusement pour
ses seuls eleus - - - - - - - - -
. mais Les Romains au contraire veul
lent que Jesus christ soit mort pour
tous les hommes Indiferemment
, et que La grace qui produit la foy soit
commune a tous generalement. mais
s'il est ainsi Je demande d'ouuient donc
que tous ne croient pas en christ, est ce
que Les uns ont mieux usé de leur
franc arbitre que Les autres qui fait
qu'ils croient a l'euangile pour estre
sauuez? si cela est ce n'est point a
proprement dit la grace qui nous
sauue. car si la grace Suffisante
, et efficacieuse pour produire la foy
est commune Indiferemment a

tous Les hommes, et quielle ne face que 35
mettre la uolonté en equilibre de croire
ou de ne croire pas, il s'ensuiura que
ce qui mettra de la diference entre les
hommes, ce sera Le franc arbitre, et
non la grace, ainsi L'homme aura de
quoy se uanter, et dire. Si J'ay La foy
ouurante par charité. Si J'accomplis
les commandemens de dieu, et uis Sain
ctement, bref Si Je Suis Sauué cest que
J'ay bien usé de mon franc arbitre,
mais cette doctrine est Si peu conforme
a la parole de dieu, que Je ne pense
pas quelle puisse estre Soutenue
d'aucun qui ait la moindre teinture
du christianisme. car il n'est pas
moins absurd de dire que Les hommes
puissent d'eux mesme croire a l'eua
ngile Sans estre preuenus de la grace

efficacieuse qui ouure les ieux de nostre
entendement qui naturellement est aue
ugle, que dedire que les aueugles qui
n'ont en eux aucune aparence de clarté
nisçiue puissent uoir le soleil sans e-
estre gueri de leur aueuglement e-
encore y ait une grande difference e-
entre les aueugles corporels, et les
Spirituels, car ces premiers s'ils sont
aueugles c'est malgré eux, et il n'i en a
pas un qui ne uoulust auoir la ueue e-
au prix de tout ce qu'il a de plus precieux
au monde, mais les derniers se plais
ent dans leur aueuglement, et aiment
mieux les tenebres que la lumiere et
se cachent en icelles de peur que le Soleil
de Iustice a scauoir christ ne les eclaire
, et ne les gueriss e, de sorte que comme
le soleil qui éclaire tout le monde e-

37

nest point cause que Les aueuglesne le-
uoient pas, ainsi aussi Jesus christ ce
uray Soleil de nos ames qui porte Santé
en Ses ailes nest point cause de Lincr
edulité des Reprouuez, cela uient de
Leur peruersité a eux mesmes . . . .
: Les Romains nous ueullent faire acroire
que dieu epend Ses graces Sur tous les
hommes atout hasard comme en -
disant en fasse Son profit qui uoudra
Sans Sçauoir mesme ceux qui endoiuent
faire un bon usage. et lors qu'ils par-
lent de la prouidence de dieu il semble
qu'ils ueillent dire que dieu aiant crée
le monde Laisse aller les causes Secon
des a laauanture, et que dieu a laissé a
la liberté de la uolonté de L'homme
de faire ce qu'il lui plaira, ou du bien
, ou du mal, en lui laissant aller la bride

sur Le col. que dieu agist en L'homme, et
Lui donne ses graçes, selon qu'il le uoit
disposé a Les Reçeuoir, et que cette bonne
disposition uienne du bon usage de son
franc arbitre comme de la cause qui l'a
produit. par ce moyen ils sont moitié
epicuriens, qui font dieu ignorent de
L'euenement des causes futures, et qui
croient que Le gouuernement du monde
Interomperoit le Repos de dieu, et apo
rteroit du trouble a sa beatitude s'il
faloit qu'il eust soin, et se mist en peine
de tout ce qui se passe sous le soleil
c'est une folie: disent ils: de se persuader
que dieu ait preueu de toutte eternité
touttes les choses qui se passent dans
ce monde, et de croire qu'il n'ariue
Rien sous le ciel que dieu n'ait preueu
de toutte eternité deuoir estre fait

39

ils veullent enfin qun homme fust il
Juif, ou turc, ou Infidelle se puisse dis
poser de soy mesme a croire en christ
sans estre preuenu de la grace eficace
mais Ie dis qúil est constant que si ce nest
pas dieu qui dispose le subiect, mais que
se soit Le subiect qui se dispose de soy-
mesme L'election de dieu est douteuse
, et muable, et ce qui mettra de la differ
ance entre Les hommes ce sera Le
franc arbitre, et non La grace, mais
il en est tout autrement, car si nous
croions en dieu, ou que nous L'aimions
c'est parce qu'il nous a aimé au para
uant, nous ne scaurions preuenir
dieu c'est dieu qui nous preuient en ses
compassions, et qui nous donne ses
graces sans aucune preuision de nos
oeuures, et de nos merites cachez

or comme il est Impossible d'aimer dieu auant que de le connoistre, ainsi aussi est il Impossible, que celui qui n'a Jamais oui parler de christ, ni de sa grace puisse Le Recognoistre pour son sauueur, car La foy est de louie de La parole de dieu. mais combien que L'escriture Saincte, et Les heraux de la grace soient des moiens néces saires pour paruenir a la comoiss ance du sauueur, il ne faut pas croire pourtant quils soient La propre cause de nostre foy. celui qui plante n'est Rien, ni celui qui arouse car, c'est dieu qui donne l'accrois sement. Si donc nous auons la foy, et croions a L'euangile, c'est non seullement parce qu'elle nous a esté preschée par les euangelistes, ou

pour ce que nous sommes Instruis de
L'ancien et nouueau testament, mais
par ce que dieu nous a adopté en son christ
des les temps eternels pour Lui estre
un peuple peculier adomé a bonnes
oeuures que dieu nous a preparées afin
que nous cheminions en icelles, et non
par ce qu'il a preueu que nous y chemin
erions comme le veullent Les Romains
Le predicateur est un organe dont dieu
se sert pour nous anonçer sa grace, et
La Remission de nos peches par Le
sang de Jesus christ, mais la parole
de dieu qu'il nous anonce est une Sem-
ence qui ne croist que dans la bonne
terre, qui a esté bien preparée par la
main toutte puissante de la grace,
et elle ne germe, ni ne prend Racine
qu'aux coeurs des veritables fidelles.

, et celeus qui la conseruent, et qui la gar-
dent, en qui elle produit auec abondonçe
des fruicts de Iustiçe, et Saincteté
. cette Saincte semençe ne profite de
Rien tombant dans un coeur de Rocher
, nine fructifie point dans celui qui
est preocupé de suains plaisirs de çe-
monde qui sont (comme) autant d'espines qui
etouffent cette Saincte semençe .....
: La Saincte escriture dont Le Sainct
esprit est L'auteur, et qui a esté escrite
, afin que nous croions que Iesus est
le christ, le messies promis pour la
Redemption d'israel, ne nous confere
point la gracçe par sa propre vertu
, cette Saincte Lettre ne profite de Rien
pendue au col, mais bien a celui a
qui dieu La gravée dans son coeur
par Le doit de son esprit, ainsi

aussi Les Sacremens qui sont Les nerfs
dela Religion Les Seaux confirmatifs de
Laliance degrace, Les herres, et gages de
Lamour dedieu enuers nous, ne nous con
ferent point Lagrace par Leur propre
dignité, ou uertu: comme se Limaginent
Les Romains: Les Sacremens sont apelles
signes, et Seaux dela grace, mais il ne fut
Jamais dit quils Soient des uaisseaux
contenans Lagrace, dieu natache point
Lagrace a des elemens corruptibles
, ce nest point La priuation, mais le mes
pris qui nous Rend coulpables. plusieurs
ont esté Sauuez Sans auoir participé
aux Sacremens. les Sacremens ne nous
peuuent Sauuer Sans La foy. mais
La foy nous Sauue Sans les Sacremens
cest pourquoy Je diray constemment que
ni Lescriture Saincte, ni ceux qui nous

preschent La parole de dieu, ni Les Sacremens, ni Les bonnes oeuures mesme, et Le martire ne nous conferent point La grace par Leur propre dignité ouuertu, ni ne profitent en Rien aux Incredules, et Reprouuez, ains seullement aux seuls vrais fidelles, et pecheurs Repentans . . . . .

: Les Romains font tout Leur possible pour Rendre L'election de dieu douteuse et muable en La faisant dependre de la uolonté de L'homme qui est muable, en suite ils s'efforçent tant qu'ils peuuent pour oster au ueritable fidelle La certitude qu'il doit auoir de son salut en Jesus christ, et estiment que c'est une temerité de s'apuier sur Les promesses de dieu, Ils uont Jusqu'a la, de dire que La uraie foy Justifiante n'est point celle qui embrasse La misericorde speciale de dieu

45.

,et que Lauraie foy peut estre sans charité
,et sans bonnes oeuures. ils enseignent
aussi qu'un vray fidelle Régénéré, et enf
ans de dieu peut deschoir totalement de la
grace de
dieu, et estre damné eternellement, et pour
preuue de cela Ils nous proposent L'exemple
de dauid, de Lot, et de sainct pierre qui sont
tombez dans de grans crimes. ils disent
que dauid, et sainct pierre L'un estant
tombé dans L'adultère, et dans l'homicide
,et L'autre dans Le Reniement de Jesus
christ ils ont perdu totalement Lauie de
La grace, et ont cessé d'estre vrais fidelles
,et enfans de dieu, et que de vrais iustes
,et enfans de dieu qu'ils estoient auant
Leur crime ils sont deuenus les enfans
du diable et Les ennemis de dieu, car
selon Leurs principes il y a un nombre
de peches qui sont mortels qui Ruinent

de fond en comble La Justice, et La foy, et qui tuent L'ame d'un seul coup, et comme ils conçoivent L'election eternelle d'une maniere si confuse, ils veullent que Les temporels pendant le temps qu'ils perseverent aient une vraie foy, et saincteté, et soient vrais fidelles, et enfans de dieu, parquoy ils enseignent que plusieurs vrais fidelles Regenerez, et enfans de dieu peuvent devenir, et deviennent en effect apostats, et enfans du diable, et sont damnez eternellement: mais nous au contraire affirmons constemment que Les temporels, et ceux qui tombent pour ne se Relever Jamais, n'ont point eu une vraie foy, et vraie saincteté, ni ne furent onques vrais fidelles Regenerez, et enfans de dieu par L'election eternelle, et disons aussi qu'il est impo

47

Impossible que ceux que dieu a eleu de
toutte eternité, et adopté pour ses enfans
en son christ bien aimé puissent deuenir
apostas, et perir finalement - - - - -
: or parceque nous disons quil Reste touio
urs quelque estincelle de la uraie foy
dans Le fidelle tombé dans quelque
grand crime tel qua esté dauid, ou
sainct pierre, et que ceux que dieu a une
fois adopté pour ses enfans, quils peu
uent bien a la uerité deuenir enfans
Rebelles, et encourir L'indignation de
Leur pere celeste, et se Rendre dignes
d'estre priué de L'heritage du salut
eternel, mais quils ne peuuent peu
uent nullement deuenir les enfans
du diable, et Les ennemis de dieu
. mr. arnauld grand athelete de la
Religion Romaine s'esmeut la dessus

et croit auoir conuaincu tout le monde
que nous auons corrompu, et Renuersé
La morale de Jesus christ par des
dogmes impies, et auons fait une
aliançe monstreuse des plus grands
crimes auec La qualité de Juste, et
enfant de dieu mais Lui, et ceux de sa
communion sont bien pis en ce qu'ils
enseignent que plusieurs impies
et profanes mangent Reellement
et substançiellement le corps de
Jesus christ, et boiuent son precieux
sang. Silon en croit Mr. arnaud nous
auons corrompu La morale de Jesus
christ par des dogmes impies, et auons
fait une aliançe monstreuse des plus
grands crimes auec La qualité d'enf
ans de dieu par ce que nous disons
qu'il Reste touiours quelque estincelle

de la vraie foy, et quelque habitude sans 79
acte de la amour et de la crainte de dieu
dans L'ame du fidelle souille de crime
enorme. mais quant a lui, et ceux de son
parti ils n'ont point corrompu la mo
rale de Jesus christ, et n'ont point fait
une alliance monstreuse, et n'ont Rien
dit qui ne soit tres conforme a la parole
de dieu en seignans que Judas, et plus
ieurs Reprouvez, et ames damnées
ont mangé et mangent encore au
Jourd'hui Reellement, et de fait le
corps substanciel de Jesus christ
et boivent son sang, et que Jesus-
christ, et Le diable sont entrez en
judas en mesme temps qu'il eut par
ticipé a la cene du seigneur - - - -
. mais encore est ce une calomnie que
nous impute Mr. arnaud de dire

que nous disons que La foy d'un fidelle
tombé dans quelque grand crime
soit une foy iustifiante actuellement
nous soutenons au contraire que la
foy n'est actuellement Justifiante
que Lors qu'elle embrasse Le coeur
du fidelle d'une ardente charité, et
qu'elle fructifie Les bonnes œuures
Il est bien vray que nous disons que
La vraie foy d'un vray Juste, et fidelle
Régénéré ne se pert pas entierement
lors qu'il est tombé malheureusement
dans quelque crime enorme, et qu'il
Lui Reste toujours quelque habitude
sans acte de la vraie foy, et vraie Sain
cteté ainsi qu'une estincelle de feu
cachée sous un grand amas de cendre
un charbon nif, ou estincelle de feu
cachée sous un amas de cendre est un

feu bruslant a la verité, non actuellem^t
ent, mais en puissançe, parçeque si l'on
oste les çendres qui l'enuironnent, que
que l'on aproche de la matiere combus
tible qu'on souffle, et qu'on nourisse ce
feu, il brus lera, et fera un grand em
brasement. mais si l'on laisse ce charbon
uif, ou estinçelle de feu touiours couuerte
de çendre, elle s'esteindra asseurement
. nous disons de mesme que la foy d'un
fidelle, et Juste tombé en quelque gra
nd crime ne se pert pas entierement
, et ne laisse d'estre Justifiante, non
actuellement, mais en puissançe
, parçeque si l'on arrache du coeur
le peché dont il est enuelopé, que
l'homme se Repente, et que le pecheur
se Releue, et la foy le iustifiera
, mais çependant que cette foy demeu

vera accablée de lenormité de son crime elle laissera lhomme exposé a la colere de dieu, et a sa iuste vangence, et sil estoit possible quil mourust dans son peché, il seroit damné indubitablement, car Rien dimpur ni desoüillé nentrera au Roiaume des cieux: cest pourquoy nous disons quil estoit Impossible dune part que Sainct paul perisse estant eleu, mais de lautre il estoit Impossible quil ne perist pas estant blasphemateur il en est de mesme de dauid, dune part il estoit impossible quil perist estant eleu, mais de lautre il nestoit pas moins impossible quil ne perist, sil fust mort Impenitent. mais cela ne conclud pas pour dire quun vray fidelle Regeneré, et enfant de dieu

qui selon nous ne peut estre sinon un 43
vray eleu, puisse tomber totalement
de la grace de dieu, et estre damné etern
ellement: mais acordons pour un peu
de temps a Mr. arnaud ce quil deman
de, scauoir que dauid, et sainct pierre
l'un soüillé du crime d'adultere, et
d'homicide, et l'autre du Reniement
de Jesus christ aient cessé d'estre Jus
tes, et enfans de dieu, et que de enfans
de dieu qu'ils estoient auant leur crime
ils soient deuenus les ennemis de dieu
et les enfans du diable. or que Mr.
arnaud nous dise donc Lui qui sout
ient que le peché de l'un, et de l'autre
leur a fait perdre totalement la vie
de la grace, comment est ce que n'aiant
plus en eux aucun Reste de vie sont
ils venus a Reuiure de Rechef, Sentens

que d'enfans du demon qu'ils sont deuenu
par leur crime Ils sont Retourné a
leur premier estat, scauoir d'estre les
enfans bien aimes de dieu, il dira sans
doute que c'est par leur Repentençe
laquelle est une medeçine a L'ame
pecheresse, mais ou ail apris q'une
medeçine fasse Reuiure Les mors, et
Les fasse sortir du tombeau: sans doute
il n'a pas bien consulté L'escole de
medeçine, car Je ne pense pas que
ce docteur tant Illuminé puisse
Jamais persuader a personne q'une
medeçine fasse Reuiure Les mors
qui n'on plus en eux aucun Reste de
uie, et Je m'estonne fort comment
Mr. L'euesque de condon qui a apr
ouué Le liure de Mr. arnaud qui a
pour tiltre Le Renuersement de la

morale de Jesus christ par les caluin
istes: a authorisé de son aprobation
une chose si peu aparente, et si hors
de Raison. or donc que Lui et ses cole
gues qui au lieu de prescher la parole
de dieu se sont ingerez dans le maistier
de droguiste, et d'apotiquaire auec
Leurs cresme leur bausme, et huile
charmée, et empunaisie a laquelle
ils attachent une uertu magique
Scauoir de conferer grace Justifiante
par la nue, et simple action, Se
m'asseure qu'ils ne me persuaderont
Jamais q'une medecine Redonne la
uie aun homme qui est mort, et qui
n'a plus en lui aucun Reste de uie
: nous disons donc qu'il n'i a q'une
Seulle, et unique naissance Spirit
uelle comme il n'i a q'une Seulle

et unique naissance corporelle, et
que c'est une chose absurde que la
premiere Regeneration estant
esteinte l'homme Renaisse de nou
veau, et meme plusieurs fois. mais
nous nenions pas que lame Spiritu
elle n'ait besoin destre Renouuellée
plusieurs fois, mais les semences
sont pourtant dans le coeur, et se
Reueillent sans quil soit besoin
dune nouuelle Renaissance. nous
detestons donc ces termes odieux
de lapostasie des saincts. nous
croions que les enfans de dieu ne
sauroient deuenir enfans du
diable a tous egards, comme on croit
dans Leglise Romaine. nous disons
que quand la foy est veritable

et La charité enracinée elle ne Sçauroit plus
estre eteinte, ni etouffée comme L'enseignent
Les Romains, nous croions que Les vrais Just
ifies, et Les vrais Saincts ne Sçauroient
deschoir de leur Justification Jus qúa perir
entierement. que dieu ne Sçauroit hair ceux
qúila eleu, et ceux qúila aimé d'un amour
eternel, contre ce que dit Rome que dieu peut
changer Jus qúa Laisser precipiter dans
Les enfers ceux que Sa grace auoit tiré du
monde pour Les amener Jus qúaux portes
de paradis. nous disons enfin que Les temp
orels, et ceux qui tombent pour ne Se Rele
uer Jamais, ne furent onques vrais fid
elles, ni n'urent Jamais une vraie foy ni
vraie Saincteté qui donne droit a l'heritage
du ciel, et que Les Reprouuez ne sont point
membres du corps de christ qui est Son
eglise eleue, et choisie, au lieu que Les Rom

Romains enseignent que dieu peut aimer
d'un ueritable amour, et faire ses delices
de ceux qu'il a Reietté de toutte eternité et
qu'il scait deuoir estre damnez a cause de
Leur meschanseté Laquelle Il la preconnue
, et que Les temporels, et plusieurs Reprouuez
Sont aussi membres du corps de christ qui
est son eglise sa bien aimée pour Laquelle
Il a uersé son precieux sang. - - - - - - - -
: Mr. arnaud nous fait une grande quer
elle touchant La Justice Inamissible
du ueritable fidelle, il nous acuse faussement
de dire que La foy souillée de crime
enorme est une uraie foy iustifiante -
mais nous en sommes bienes loignes car
au contraire nous disons auec sainct Jas-
ques que La foy sans les oeuures est morte
, et que ce n'est point une ueritable foy -
, et que La foy d'un Juste, et fidelle tombé

n'est point actuellement Justifiant tandi
qu'il demeure dans son peché, non plus qu'une
estincelle de feu cachée sous un grand tas
de cendres, car cette estincelle de feu cachée
sous un amas de cendre n'est point un
feu bruslant actuellement, mais bien en
puissance et capable de faire un grand em
brasement. nous disons a la verité que la
vraie foy ne peut estre morte, ni esteinte
entierement, et que quand le fidelle vient
a tomber malheureusement dans quelque
grand crime Il ne pert pas entierement
la vie de la grace d'adoption, mais cette
vie du fidelle a scavoir sa foy est infir
me, et languissante cependant qu'il
croupit dans son peché, et perd son
aptitude presente d'entrer au ciel, cont
riste le Saint esprit, et se Rend coulpa
ble de la damnation eternelle, et doit

craindre L'enfer comme une chose qui
lui arriveroit sans doute, et infailliblement
s'il ne se Relevoit par La Repentence, qui
est un contre poison contre son peché, et
une medecine qui lui Redonne la parfaite
santé qu'il avoit perdue par son crime
mais si son peché Lui avoit donné La
mort, et Lui avoit fait perdre totalement
La vie de la grace: comme le pretend Mr
arnaud et ceux de son parti: sandoute
La Repentence ne lui serviroit de Rien
, car une medecine n'a point la vertu
de Ressusciter Les morts - - - - - -
: Mais Je trouve encore un grand incon
venient dans cette medecine de la Repen
tence, ou penitence, a laquelle les Romains
attachent la vertu de faire Revivre
Les morts, et Les faire sortir du tombeau
de leur corruption, c'est qu'ils veullent

qu'elle procede des bons mouuemens de 61
nostre franc arbitre, et qu'elle soit la propre
cause de la Remission de nos offences —
. mais il en est tout au contraire, car elle
est l'ouurage du sainct esprit, et ne pro
cede d'aucune uertu, puissance, ou faculté
qui soit en nous. nous ne pouuons de nous
mesmes comme de nous mesmes faire
dire ou penser aucune chose bonne; c'est
dieu qui met en nous auec efficace le
uouloir, et le parfaire selon son bon
plaisir, et qui nous donne son sainct esp
rit qui forme en nous un ardent desir
de nous amander, et de mieux uiure a
l'aduenir, auec une componction de —
coeur, et un grand Regret d'auoir offe
nsé dieu par ce qu'il est souuerainement
bon. La contrition, et Repentence n'est
point ce qui precede nostre election —

ni n'est point La propre cause efficiente de la Remission, et absolution de nos peches mais c'est L'effect qui L'a suit indubitablement. la foy, et La Repentançe sont inseparables. La foy preçede, et est comme La Raçine, et La Repentence en est Le fruict. La foy est la uie de l'ame fidelle la charité et L'esperançe en sont est Laliment, et L'entretien, et la repentançe est une medeçine qui lui Redonne La parfaite santé qu'il auoit perdue par son crime - - - - - - - - - - - -

Mr arnaud ne pouuant gouster ce dogme de L'inamissibilité de la Justiçe ne peut s'empescher de nous calomnier, et dire que nous auons corrompu la morale de Jesus christ par des dogmes Impies, et auons fait une aliançe monstreuse des plus grands crimes auec la qualité de Justes

et turais enfans de dieu, il nous acuse faus-
sement de dire qun fidelle tombé dans
quelque grand crime est en possession de
la Justice qui donne droit au Royaume des
cieux, et qúil doit croire qúil sera sauué
non obstant son crime, et qúil doit Repou
sser tous les doutes de son salut comme
des tentations de lésprit malin. Il dit
que nos theologiens nous enseignent de
pecher fortement, et de croire plus fort
ement, et qúil ne nous nuira point de com
mettre cent homicides, et mille fornica.
tions. ce sont la: dit il: Les fruicts dece-
dogme de la Justice Inamissible, que
chasque caluiniste doit croire que Jesus
christ est mort nommement pour soy.
que La Justice de christ nous est impu
tée comme si cestoit nous mesmes qui
Leussions accomplie. que nous perseuer

erons certainement · que les peches des fidelles quelques grands, et enormes qúils soient ne leurs sont point Imputez a cause de leur foy en Jesus christ qúils peuuent tomber dans la Rebellion contre leurs Legitimes Superieurs, dans lho micide, dans ladultere, dans lidolatrie, et generalement dans tous les autres crimes de cette nature pour lesquels leglise se croit obligée souuentes fois de les excommunier par lordre, et puissance que Jesus christ lui en á don né, et que neantmoins ils doiuent croire qúils sont les temples du sainct esprit auxquels il habite, et qúils sont les enfans bien aimez de dieu en qui il prend son bon plaisir, et que tous les peches des fidelles fust ce idolatrie, periure, hom icide, sortilage, et autres semblables

ne sont pour eux que des peches ueniels 64
qui sont compatibles auec La Justifica-
tion qui donne droit au Royaume des-
cieux, et sont aussi Justes dans le temps
meme qu'ils perseuerent dans ces crimes
comme L'estoit La tres saincte uierge
mere de nostre Redempteur. car dit il:-
selon Les caluinistes La Justice n'est-
point partiale, il dit aussi que nostre-
theologie nous enseigne que touttes les-
bonnes oeuures des saincts sont des peches
mortels, et que L'on peche en aimant-
dieu, et que selon nos principes la tres
saincte, et bien heureuse uierge a peché
mortellement en donnant le consentement
que dieu Lui demanda pour operer en
elle Lechef d'oeuure de ses merueilles-
Ie ne pense pas que tous les diables-
d'enfer bandez en semble puissent-
Ietter plus de uenin contre la doctrine

de la grace, et puissent dire plus de fausſetes
, et vomir plus de blasphemes que fait
Mr arnaud contre nous, afin de nous
Rendre odieux a tout le monde. apres quoy
Il tasche pour assouvir sa Raye d'emouvoir
contre nous. Les puissances superieures
comme Rois, et princes, Il les excorte a se
bander contre nous, et dit que nos eccles-
doivent estre punis par des magistras -
plutost que d'estre Refutes par des theo
logiens, il traitte nos ministres d'impies
, d'abominables, de profanes de blasphem
ateurs, de monstres, de predicateurs -
du serpens, de ministres du demon, et
de simagogues de satan. Mais Je me'sto
me grandement de ce que Mr arnaud
ce grand Reformateur de la morale de
ceux qu'il nomme caluinistes fait si peu
d'estat de la modestie chrestienne, et de la

67

charité, Il me semble que celui qui se-
meut Ingerer de Reformer tout le monde
deuroit bien estre plus docile, et moins
emporté. Ie ne scay si c'est un effect de
la morale de Iesus christ que de pousser
des calomnies empoisonnées contre des
personnes qui sont innocens de ce dont il
Leur Impose: c'est peut estre que Mr
arnaud a creu que La calomnie n'estoit
pas un peché mortel, qui donne la mort
a l'ame par ce que son eglise a defini
qu'il n'i a que sept peches mortels au-
nombre desquels la calomnie n'i est point
. Il nous accuse faussement de dire qu'un
vray fidelle Iuste, et sainct peut sans
cesser d'estre fidelle commettre les cri-
mes les plus abominables, et que neantmoins
il doit estre asseuré que nonobstant son
crime il ne perdra point l'amour pater

paternel de dieu, mais qu'au contraire
dieu qui est son pere par son amour pater
nel, sa misericorde, et sa grace, couure
en Jesus christ tous ses peches passes
, presens, et futurs. Mais tout cela est faux
au sens que le prend Mr. arnaud, car si
nous disons que le fidelle tel qu'a esté
dauid, ou sainct pierre, puisse tomber dans
de grands crimes, nous n'entendons pas
qu'il Lui soit permis, c'est la pourtant ce
que Mr. arnaud tasche de persuader
a tout le monde que le fidelle peut
, c'est a dire qu'il lui est permis par un
priuilege Speçial de commettre, et
s'abandonner a toutte sorte de crimes
par un plain consentement de la uolonté
Sachant bien qu'il fait mal, Sans
encourir aucun Risque, car Il nous
obiecte que nos theologiens nous
enseignent de pecher fortement

69

et de croire plus fortement, et qu'il ne nous nuira point de commettre cent homicides, et mille fornications, et que ce sont la les fruicts de ce dogme de la Justice Inamissible. c'est pourquoy il est bon de considerer la Ruse de Mr. arnaud qui abusant de ce mot de peut: qui est embigu, et equiuoque: le veut faire passer dans l'esprit des gens pour un pouuoir de permission. Ie pense que cela est assez capable, et suffisant pour faire voir la mauuaise foy, et la calomnie empoisonnée de nostre accusateur. pour donc Repondre a cet obiection Ie Lui diray qu'un vray fidelle n'aura Jamais de tels Sentimens, et qu'il ne permettra point que Le peché Reigne en lui, mais que au contraire il abborrera le vice, et

pourchassera La vertu. celui qui est
anté en christ se purifit comme Jesus
christ est pur. cest aussi une calomnie
de nous Imputer de dire que dieu cou
vre en Jesus christ tous nos peches
passez, presens, et futurs, car dieu
ne couvre que les peches dont on s'est
Repenti; autre calomnie de dire que
nous disons, ou enseignons qun fidelle
tombé dans quelque grand crime
doive croire comme un article de foy
quil sera sauvé, et que Jesus christ
est mort nommement pour soy
et que son crime ne lui sera point
Imputé a cause de sa foy en Jesus
christ, et quil doit Repousser tous
les doutes de son salut comme des
tentations de lesprit malin. Il
est faux aussi que nous disions que

tous les peches des fidelles soient des-
peches ueniels, n'ique touttes les oeuures
des saincts soient des peches mortels
encore faux que nous disions q'un
fidelle tombé dans quelque grand
crime soit aussi Juste de la Justice
qui donne droit au Royaume des cieux
que L'estoit la tres saincte, et bien
heureuse uierge. faux extremement
faux que nous disions q'un fidelle
soüillé de crime enorme ne perd pas
l'estat de la Justification, ou que nous
ne croions point la Justice Inherante
necessaire a salut. l'on n'auroit Jamais
fait qui uoudroit Raporter ici touttes
les fausses accusations de Mr. arnaud
ce que J'ay dit cy dessus est plus que
suffisant pour faire uoir qu'il est
un Insigne calomniateur, qui en

ueut plus a nos personnes qu'a nostre
morale puis qu'il nous Impute
des choses si fort opposées a nos sen
timens. il nous fait une grande querelle
sur ce mot de Juste tombé, il demande
comment cela se peut acorder
qu'un homme soit Juste, et pecheur
en mesme temps! il est bien vray
que si l'on prend ce mot de Juste a la
Romaine qui fait consister la Justi
fication par les oeuures, Il est fort
difficile de se persuader comment un
pecheur peut estre apellé Juste, et
fidelle quand il est soüillé de peché
mais a prendre la Justification comme
font Les protestans qui la font cons
ister en la Remission et absolution
de nos offences par le sang de Jesus
christ, il est constant qu'un pecheur

est dit a bon droit estre Justifié lorsque
dieu Luy pardonne ses pechés, mais
nous scauons bien que dieu ne Justifie
point de telle Sorte le pecheur qu'apres
la Repentance; quand a ce que dit Mr.
arnaud que selon nous cette Justice
Imputée qui consiste dans le pardon
et Remission de nos fautes, et offences
nest point partiale, et qun grand
pecheur est aussi bien Justifié de
telle Sorte comme le moindre, il dit bien
vray que ce sont la nos sentimens, car
de deux hommes dont L'un doit cent
talens, et l'autre en doit que dix ils
sont tous deux egalement quite Lors
que celui a qui ils sont Redevables
leur quitte La debte, et celui a qui plus
est pardonné aime dauantage, c'est
selon nous cette Justice qui est la

Seulle capable de nous Justifier deva
nt dieu, et c'est ce qui fait dire a david
que bien heureux est celui a qui dieu
n'impute point ses peches, faisant
consister la beatitude de L'homme
dans le pardon, et Remission de ses
offences. mais la Justice qui est
inherante en nous laquelle provient
des bonnes oeuvres n'est point capable
de nous Justifier devant le throsne
Judicial de dieu, car toutes nos Justices
sont comme le drap sale souillé, et si nous
voulons contester avec dieu de cent
articles nous ne sauvrions pas Respon
dre a un seul. quant a ce qui est des
tristes chutes des saincts nous voions
par l'exemple de david, de sainct
pierre, et de lot que les fidelles
peuvent tomber dans des fautes

tres grandes, dieu permettant quelque 74
fois par un acte de sa prouidençe a nous
Incomu que Le fidelle sucombe a la
tentation, et trebuche Lourdement, afin
de lui faire sentir sa misere, et auoir son
Recours a la misericorde, mais Je soutiens.
qúil est constant que dieu ne permettra
Jamais qúil periſſe finalement, mais
qúil lui domera une serieuse Repentançe
pour se conuertir, et un sainct desir de
s'auançer de plus en plus dans le chemin
de la saincteté, et Lauoie du salut pour
paruenir a la supernelle uocation, et
a la gloire du paradis. la Repentançe
n'est point, ce qui prçede nostre election
mais c'est L'effect qui la suit, ni La
saincteté qui est en nous, n'est point la
propre cause de la foelicité, et salut
eternel, mais, c'est le chemin pour y

parvenir. dieu nous a eleu pour nous
Rendre saincts, et heureux, et non
parce quil a preveu que nous deviendre
rions saincts. la vraie foy Justifiante
est Inseparable de la charité, la foy
précede et est comme la Racine qui donne
La vie au fidelle, et la charité, et les
bonnes oeuvres en sont les fruicts
La bonne consciance ne peut estre sans
la foy, ni la vraie foy sans la bonne
consciance. nous disons que la seulle
foy nous Justifit entant quelle est
la vie de lame fidelle, tout ainsi que
Loeil nest pas sans les organes du corps
mais cest lui seul qui voit. nous disons
ensuite afin doster a lhomme tout
suiect de se glorifier, que la foy ne
vient pas de nous, mais que cest un
don de dieu quil nous a donné de sa pure

77

grace sans aucune preuision de nos
oeuures, ni de nos merites. cest la doctrine
tres constante de leuangile de grace
: par le peché de nos premiers parens
nous auons tous esté fait certs de peché
, mors dans nos fautes, et offences, et
enfans d'ire comme les autres. cest
la grace qui nous Redonne L'estre, si
nous sommes antez en christ, nous
sommes fais nouuelles creatures, et
auons en nous la séue denie eternelle
. mais nous ne disons point que la foy
destituée de charité, et des bonnes oeuures
soit une foy Justifiante comme nous
l'impute Mr. arnaud: ueu qu'au con
traire nous disons que la uraie foy n'est
actuellement Justifiante que lors
qu'elle embrase le cocur du fidelle
d'une ardente charité, et du zelle ent

enflamé de l'amour de dieu, qui nous-
porte a L'adorer, et Le servir, obeissant
a ses saincts commandemens. celui-
qui est anté en christ se purifit comme
Jesus christ est pur. La Justice de-
christ qui est la seulle capable de nous
Justifier deuant dieu n'est point pour
ceux qui se Rouslent dans la fange-
et ordure du peché, c'est un crespe-
fin et Luisant qui n'est dedié que pour
ceux qui ont blanchis leurs Robes au
sangs de l'aigneau sans tache, et sans
macule. dieu ne Justifit personne de
telle sorte qu'il ne Lui donne quant, et
quant une Justice Inherante: dieu
sanctifit ceux qu'il veut sauver; mais
cette Justice Inherante qui est en
nous combien qu'elle soit l'ouvrage-
du saincte esprit, elle n'est nullement

capable ni sufisante pour nous Justifier
deuant le throsne de dieu, car elle est-
touiours Infectée du meslange de nostre
corruption toutes nos Justices sont-
comme Le drapeau souillé, cest ce qui
fait dire a lapostre sainct paul que
nul ne sera Justifié deuant dieu par-
Les oeuures de la loy, ains par la foy-
en Jesus christ. La saincteté: comme
Jay desia dit: nest point ce qui precede
nostre election, ni la propre cause par:
laquelle ou en uertu de laquelle le-
salut nous est donné, dieu nous a-
eleu pour nous Rendre saincts, et
heureux, et non pas par ce quil a-
preueu que nous deuiendrions-
saincts; mais cen est Leffect quila suit
et la condition preallable sans laquelle
nul ne uerra dieu. quoique les bonnes

oeuures ne soient point meritoires de la vie eternelle par leur propre dignité toutes fois cest le chemin pour y parvenir, et lon ne va point en paradis par le chemin denfer : or parceque lescriture saincte parle de lelection eternelle comme dun arrest immuable, et tres certain comme dit sainct paul que lelection de dieu demeure ferme, et Jesus christ en sainct Jean chap. 10. dit que les brebis que le pere lui a donné ne periront jamais, et que nul ne les peut rauir de sa main. la dessus les Romains dis putans, non contre nous, mais contre dieu, disent que si lélection de dieu est certaine, et irrevocable les eleus ont beau pecher, ils peuuent asseurement, et sans que

51

mal Leur aduienne Se plonger en
toutes Sortes de uoluptes, et Sabandonner
a tout mal, car Ils ne peuuent perir
puis quils Sont eleus, et que Lelection
de dieu est irreuocable, Cest encore
Lobiection que nous fait aujourdhui
Mr. arnaud, nous accusant de confondre
La predestination auec Ses effects
ainsi que Les mahometans, et que
nous uoulons que dieu execute ce quil
a ordonné en Son conseil par des moiens
entierement opposez a Sa Saincteté
, et aux Regles de Sa Justice, et que
tous ceux qui Se Sont une fois asseurez
par Le Sentiment de leur foy que
Lepere Les a adopté en Jesus
christ ne doiuent plus Jamais
auoir aucun doute de leur Salut
ni aucune aprehension destre
damner

qu'ils pourroient commettre mille
pechés mesme tous les pechés de
l'univers, que leur salut ne laisse
pas pour cela d'estre en seureté
et qu'ils n'ont pas mesme a craindre
que tous ces pechés les privent pour
un moment de l'habitation du sainct
esprit, par ce qu'ils pourront bien
endurcir leur coeur, et contrister
le sainct esprit, mais qu'ils sont
certains qu'il demeurera toujours
comme dans son temple dans ce
coeur endurci, et souillé de crimes
les plus abominables: toutes les
quelles choses ne sont que calomnies
empoisonnees, car nous ne disons
point qu'un fidelle souillé de crime enorme
doive estre asseuré de son salut
veu qu'au contraire nous disons qu'il

83

doit craindre L'enfer, et Le Regarder
comme son partage, s'il ne vient a se
Repentir. tout Le Reste de son obie
ction n'est pas moins faux, Il est
faux que nous confondions La
predestination avec ses effects, ni
que nous disions, ou croions que dieu
execute ce qu'il a ordonné dans son
conseil eternel par des moiens entie
rement opposez a sa saincteté, et
aux Regles de sa Justice. ceux que
dieu a preordonné a une fin, il les a
aussi preordonné a suivre les moyens
pour parvenir a cette fin, Il sanc
tifit ceux qu'il veut sauver. dieu
ne nous a pas seullement elleu a estre
heureux, mais aussi a estre saincts
ceux que dieu a eleu a salut, il leur
donne son esprit qui forme en eux

un sainct desir de s'auancer de plus
en plus dans le chemin du salut, et
la persuasion que le fidelle a
en son coeur qu'il est des eleus de
dieu l'incite a aimer dieu, et tascher
par bonnes oeuures a paruenir au
salut auquel dieu l'a destiné e
ce langage donc si Ie suis predes
tiné a estre sauué Ie le seray, quoy
que de quelque peine Ie me precipite dans
les enfers, est le langage d'un Repro
uué; c'est comme qui diroit dieu a
conté nos Iours, et Il est necessaire
que Ie uiue Iusqu'au Iour que dieu
a destiné dans son conseil. Si donc dieu
a destiné que Ie uiue Iusqu'a quatre
uint ans, qu'ay Ie a faire de manger
et boire, et de prendre les alimens
necessaires pour l'entretien de la

uie presente car quoyque Jetasse
il est Impossible que Jemeure dans
Le temps que dieu a determiné dans
son conseil. d'un tel homme nous e-
diriez sans doute, cet homme moura
bientost, car si dieu vouloit qu'il viue
il lui donneroit La prudence de se
seruir des moyens que dieu a ordonné
pour conseruer cette uie qui ne peut
subsister sans alimens. Le Roy e-
sechias apres sa guerison auoit promesse
de dieu de viure encore quinze ans, croies
vous qu'il ne mangeast, et qu'il ne bust
point, et qu'en ses maladies il n'vsast
point de Remede pour alleger son
mal. celui qui neglige Les moyens
ne parviendra Jamais au lieu, ou il
aspire, et a la fin qu'il espere, en
seruant au monde, et au diable, on

ne parviendra jamais au Royaume
des cieux. Il ne sensuit pas de la
que la saincteté, et les bonnes oeu
vres soient la propre cause pour-
laquelle, ou en vertu de laquelle
le salut nous est donné, car si, cest
par oeuvres que nous sommes sauuez
, ce nest point par grace, autrement
grace nest point grace, mais cest
Le chemin pour y parvenir, comme
dit Sainct Bernard: non est causa
Regnandi, sed via Regni
dans cette vie presente Lhomme
ne peut subsister sans prendre
les alimens qui lui sont necessaire
pour Lentretien de cette vie, mais
de la il ne sensuit pas que les viandes
, et alimens nous donnent le princips
de lestre, et de la vie, cest dieu qui

nous donne le principe de lestre
et de la vie par lentremise de la
nature, et qui mesme des pierres
en peut faire naistre des enfans a
abraham. Les alimens ne sont point
mesme capables de nous nourrir, et
sustenter si dieu ne leur en donne la
vertu, et dieu peut aussi nous faire
viure sans alimens. il en est a peu
pres de mesme de la vie spirituelle
ce ne sont point nos oeuures qui nos
merites qui soient la propre cause
efficiente de nostre election, et salut
eternel cest la seulle bonté, et mis
ericorde de dieu, et le seul sacrifice
de la mort, et passion de nostre Sau
ueur Jesus christ qui nous la merité
et qui nous a este fait de par dieu Sap
ience, Justice, Sanctification, et Rede

Redemption, si nous sommes antez
en christ nous sommes fais nouu
elles creatures, et auons en nous la
séue deuie eternelle - - - - - - -
:or pour ce que L'escriture saincte
nous enseigne, que dieu de toutte eter
nité scait touttes choses, et que son
election est eternelle, nous disons
que dieu a Reprouué les meschans
a cause de leur meschanseté laquelle
il a precannue. mais les Romains
disent la dessus que c'est faire dieu
auteur de peché, car disent ils si
dieu de toutte eternité a preueu les
meschantes oeuures des meschans
, et les a Reprouué a cause de leur
meschanseté, pourquoy donc leur
ail donné sa loy, et a dit luimesme

fais ces choses, et tu uiueras puis ~~qu'il~~ 89
qu'il leur est Impossible de l'acomplir
, et pourquoy a il enuoié son fils au
monde, afinque qui conque croit en
lui ne perisse point mais qu'il ait
la uie eternelle, puisqu'il n'a pas
Resolu de leur donner La grace sufis
ante, et efficacieuse pour produire la
foy en eux, et que d'eux mesmes comme
d'eux mesmes Ils ne peuuent croire
en christ. n'est ce pas manifestement
se moquer deux, n'est ce pas dresser
un banquet deuant des gens a qui
il est Impossible d'en manger, et puis
les punir Rigoureusement pour n'en
auoir point mangé. pour Respondre
a cela Je diray constemment que
dieu n'est point un dieu d'illusion, et
qu'il ueut que tous hommes soient

Sauuez, et qúen Inuitant les hommes
a la Repentance Il Les Inuite de bonne
foy, et non en se moquant, car ce seroit
poser en dieu deux volontes toutes cont
raires, que de dire autrement, en lui
faisant dire dune part Jeueux que
tous les hommes soient sauuez, et
lui faisant dire de lautre Jeneueux
pas que tous soient sauuez. la parabole
des noces que Jesus christ nous prop
ose dans son euangile fait bien
voir que ceux qui furent conuiez aux
noces de Les poux estoient veritab
lement conuiez, mais que ce sont
eux qui sen sont Rendus Indignes
, et qui sexcuserent sur leurs affaires
domestiques, Jusqúa la mesme quils
maltraitterent, et mirent a mort

ceux qui iinrent a eux de la part du Roy
pour Les conuier au festin . . . . . .
: peut estre me dira ici quelque Romain -
nous tombes bien d'acord que dieu a dit Je
ne veux point La mort du pecheur, mais
qu'il viue, et se conuertisse: mais d'un autre
coste nous Lui ostes toutte faculte de croire
, et de se Repentir, en destruisant son franc
arbitre, car vous dites que La foy, et La
Repentance ne sont pas de nous, mais -
que c'est un don de dieu, et que de nous mesmes
comme de nous mesmes, nous ne pouuons -
dire, penser ou faire aucune chose bonne
partant croire, et se Repentir. puis donc
qu'il est Impossible que ceux que dieu a -
Reprouué aient cette condition qui donne
droit a la uie eternelle. ne uaudroit il pas
mieux pour eux qu'ils ne fussent Jamais
uenus au monde. ceux donc qui se seruent

fouette, et porté La here, et auront uescu
craignant dieu, et se seront efforcé de
gaigner Le ciel par bonnes oeuures, par
Jeusnes prieres, et mortifications aur
ont trauaillé en uain si dieu Les a Rep
rouué, un tel homme pour a dire a dieu
seigneur pourquoy mas tu mis au monde
pour me damner, qu'est ce que Jay fait
plus que tant d'autres qui se sont ueautré
dans la fange et ordure du peché moy
qui ay Jeusné, et porté La here Jour
et nuict. miserable que Je suis pourquoy
suis Jené, que maudit soit le Jour au
quel Je suis uenu au monde. voila les
esclamations que font Les Romains
contre nous, ou pour mieux dire contre
dieu; mais L'apostre sainct paul dans
sone pistre aux Romains nous fournit
assez emplement dequoy Respondre
a cette obiection apres auoir dit que

dieu fait misericorde a qui Lui plaist
et endurcit qui ueut, et apres auoir fait
voir Lexemple de Jacob, et de sa pour
demonstrer La Souueraine Liberté de
la uolonté de dieu en la dispensation de
ses graces, aiant encore produit Lexe
mple de pharao qui nobeit point au
commandement de dieu pource quil en
durcit son coeur, et ueut demonstrer
en lui sa puissance, il fait cette obiection
or tu me diras pourquoy se plaind il
encore, car qui peut Resister a sa
uolonté. aquoy il Respond par ces
mots capable de Rabaisser toutte
Laudace de La chair; mais plutost
o homme qui es tu toy qui conteste con
tre dieu La chose formée dira elle
a celui qui La formée pourquoy
mas tu ainsi faite. Le pottier de

terre n'a il pas la puissançe de faire
d'une mesme masse de terre un vais
seau a honneur, et l'autre a des hon
neur. comme s'il disoit que si les ouvr
iers ont la puissançe de disposer de
leur matiere comme bon leur semble
pour ce qu'elle est a eux encore que
la matiere qu'ils emploient, et desti
nent a usage honorable ne l'ait pas
plus merité que celle qu'ils emploie
nt a un usage vil, contemtible, et
mesprisable, beaucoups plutost
aura il esté en la liberté du Souverain
auteur de toutes choses la masse du
genre humain estant universellement
corrompue d'en prendre une partie
pour les sanctifier, et laisser les
autres en cette naturelle pourriture
qui empesche que les hommes qui-

24

en sont formez puissent estre autre
chose que vaisseaux puans et Infa
mes: ce seroit donc une chose mer
veilleusement deraisonable de Lui
Imputer nostre corruption, sous-
ombre qu'il ne la guerit pas, nostre
chute sous ombre qu'il ne Releue pas
nos Ruines / Si dieu a Legard de quel
ques uns est cause de la foy, et du Sa
lut Il n'est pas cause de L'incredulité
des autres. Si son election est efficacie
use dans Les uns pour y produire
et accomplir Reellement, et de fait
la condition de laquelle le Salut depend
; L'incredulité des autres ne vient
pas de leur Reprobation comme
de la cause qui L'opere par son efficace
, mais de leur propre aueuglement, et
peruersité a eux mesmes. dieu donc

n'est point cause de la Reprobation
des meschans, non plus que le soleil
est cause des tenebres de la nuict —
dieu est dit endurcir, en ce qui n'am
olist pas, mais il n'est point cause
de L'endurcissement du coeur de —
L'homme, Il n'en peut estre dit tout
au plus que cause négatiue en ce
qu'il laisse les meschans cheminer
dans leurs voies. c'est donc une extra
vagance tout a fait extraordinaire
que de lui imputer nostre corruption
et L'en estimer estre la cause parce
qu'il ne la guerit pas, un medecin —
qui ne guerit pas un malade n'est —
point cause pour cela de sa maladie —
, ni un Juge qui n'est pas Indulgent
enuers des criminels, qui ont merité
la mort n'est point cause de leurs cri-

crimes, et de leurs meschanceté. --
: I'aime donc mieux m'attacher a ce
que dit la parole de dieu sur le subiect
de l'élection eternelle, et de la Repro
bation que de dire: comme font les
Romains: que dieu a eleu ceux, ci plutost
que ceux la pour ce qu'il a preueu
leurs bonnes oeuures, et leurs mer
ites cachez, et de dire que les bonnes
oeuures sont la propre cause de nos
tre élection, et salut, et que par
icelles nous auons la vie eternelle.
S'il est ainsi que disent les Romains
Sainct paul nous aura trompé, et
se sera trompé aussi luy mesme
en disant que nous sommes sauuez
par grace, et que nul ne sera Justifié
deuant dieu par les oeuures de la loy, et
si sainct paul s'est trompé, pourquoy

les Romains approuuent ils les epitres
et les tiennent ils pour canoniques -
mais si non seullement sainct paul
mais aussi tous les apostres, les euang
elistes, et Jesus christ mesme nous
lenseignent, pourquoy Rome ne se
declare elle disciple de christ, ou
son ennemie comme sont les Juifs -
quelle Retire dans son sein, car a
Rome auignon, et autres lieux de la
papaute Jlia des milions de Juifs
Je parle pour y auoir este, et lauoir
veu, mais si dans Rome il y auoit un
seul protestant qui y eust sa demeure
lon le mettroit a linquisition, et sile
feroit on supplicier soit par feu, ou aut
rement comme un heretique abomi-
nable ainsi quon a fait a Jean hus
et hieosme de prague. cest une preu

preuue manifeste que Les Romains
sont plus Iuifs, et barbares que chres
tiens, puis quils crucifient encore au
Iourdhui Iesus christ en ses membres
. cela fait bien voir que dieu a frapé
ces gens dun etrange aueuglement
par ce quils ont mieux aimé les tenebres
que la lumiere de leuangile, laquelle
comme une chandelle ardente ils ont
mis sous le boisseau dune langue
non entendue du peuple . . . . . .
: Voici vne autre obiection que nous
font les Romains de dire que les bonnes
oeuures que nous faisons par la grace
de dieu ne sont point meritoires de
la vie eternelle, et quelles ne sont point
cause de nostre Iustification, et salut
, cest, disent ils, ouurir la porte a La
licence et au libertinage, et oster-

tout desir de les faire, et de s'auancer a
l'estude de la saincteté pour paruenir
au salut. un fidelle a la caluiniste
(dis entils) qui se sera persuadé que
les bonnes oeuures ne sont point me
ritoires de la uie eternelle, et ne sont
la propre cause en uertu de laquelle
le salut nous est donné, pourra dire
Ie ne me soucie pas de me donner tant
de peine de faire des bonnes oeuures
, et d'entasser oeuure sur oeuure pour
monter au ciel, car que i'en aie fait
peu, ou point du tout Ie ne laisseray
pas d'estre sauué aussi bien que si
toutte ma uie auoit esté un continuel
progrez en la saincteté. Ie ne me
mes pas beaucoup en peine quelle
place, ni quel degré I'auray dans le
ciel, parmes bonnes oeuures, car

tous les saincts qui sont dans le ciel
sont egalement bien heureux, et
possedent une beatitude eternelle
Je nay mesme qua faire les actes
opposes aux bonnes œuures, et me
donner du bon temps, en m'adonnant
a toutte sorte de crimes, car quel peché
que Je puisse commettre fust ce pail
lardise, adultere, jurongnerie, meurtre
periure, Idolatrie, et autres de telle
nature Je suis asseuré que Je ne
perdray point pour cela la qualité
d'enfant de dieu, ni laurai foy qui
donne droit au Royaume des cieux
J'ay desia fait voir ci deuant que c'est
la le langage d'un Reprouué, et qun
ueritable fidelle n'aura Jamais de
tels sentimens, ains se purifira
comme Jesus christ est pur

cette obiection est plus uieille que
nous, elle estoit desia en Reigne
du temps de sainct paul, ce grand
heraux de la graçe, c'est ce qui Lui
fait dire pour Repousser cette calom
nie, L'on dit que nous disons pech
ons, afin que graçe abonde, a quoy
il Respond, ia n'aduienne, car nous
qui sommes mors a peches, comment
pecherions nous - - - - - - - - - -
Dieu nous a fait sans nous, mais il ne
nous sauue pas sans nous. combien
que L'escriture dit, que dieu nous a tire
a soy, et que nous ne pouuons aller a
christ si le pere ne nous y conduit -
Il ne faut pas s'imaginer que dieu
nous a tire a soy par forçe, ou mal
gré nous, ou qu'il nous mouue par
un esprit d'entousiasme, ni comme

des souches, qui d'elles mesmes ne se peuuent mouuoir. dieu nous meut comme creatures Raisonnables, desquelles il meut les uolontes par une necessité uolontaire, et sans contrainte. la grace de dieu fait que nos uolontes se portent librement aux choses auxquelles nous n'auons naturellement aucune inclination. dieu en nous attirant fait que nous courons auec alegresse en le suiuant, et tandons uers le but de la uocation celeste. celui qui en l'oeuure de nostre salut demeureroit les bras croises sans trauailler a bonnes oeuures. Sous cette persuasion qu'il est des eleus de dieu, donneroit assez a connoistre qu'il n'est pas des eleus de dieu, car sainct paul

nous dit que dieu nous a eleus a estre
saincts, et afin que cheminions en
bonnes oeuures. Ie sçay bien que nous
ne pouuons de nous mesmes comme
de nous mesmes faire, dire, ou penser
aucune chose bonne, et que c'est dieu
qui met en nous le vouloir, et le par
faire selon son bon plaisir, et que
la foy ne vient pas de nous, mais
que c'est un don de dieu. et que ce n'est
ni du voulant ni du courant, mais
que c'est dieu qui fait misericorde
a qui lui plaist. Ie ne doute nulle
ment que tout cela ne soit veritable
. mais Ie dis aussi qu'il est constant
que celui qui n'a point l'inclination
ni la volonté tendante a bien
faire, ne paruiendra Jamais

a la possession, et Jouissance du Sou-
uerain bien, qui est la felicité -
eternelle, car le Royaume des cieux
n'est que pour les Rauisseurs, et les
violens, qui courent auec uitesse en
la carriere du salut. c'est donc pour-
quoy il nous faut user de toutes -
nos forces, et employer tous nos -
soins pour trauailler a nostre
salut auec crainte, et tremblem
ent, et nous faut courir auec uitesse
en la carriere du salut si nous uoul
ons Remporter le prix, et couronne
de uie eternelle dieu nous en -
ueille faire la grace. Amen. -
: Vne chose Jay aperceue sous le
Soleil, c'est qu'entre plusieurs -
disputans ensemble de la cause
, et du suiect de la Justification

Les uns se sont rangez du costé des oeuures, et disent que ce sont elles qui nous Iustifient deuant dieu, et qu'elles sont meritoires de la vie eternelle, non seullement eu egard a la promesse, et misericorde de dieu, mais aussi par leur propre dignité. mais en disant ainsi ils aneantissent la grace. car si ce sont les bonnes oeuures qui sont la propre cause de nostre Iustification et salut, christ sera mort en vain. que si c'est par oeuure: comme dit sainct paul: ce n'est point par grace autrement dit il, grace n'est point grace. ceux cy batissent a la verité mais c'est sur le sable mouuant, et les eaux estant uenuées feront tomber la maison, mais celui qui

a basti sa maison sur le Rocher des 109
cieccles ne doit point apprehander, car
le fondement de sa maison est ine b
ranslable. ceux la donc qui esperent
gaimer le ciel par leurs oeuures, et
leurs merites sont Refus du uerita
ble moien par lequel nous deuons
estre sauuez, a scauoir christ qui est
la porte, le chemin, la uerité, et la
uie, car Il n'i a point de salut en aucun
autre, et en lui, et par lui nous sommes
trouuez saincts, et irreprehensibles
deuant dieu, et dignes de la foelicité, et
beatitude eternelle . . . . . .
. Mais parmi ceux qui se Rangent du
parti de la grace, et qui confessent que
nous sommes sauuez par icelle
il y a plusieurs profanes qui disent
en leur coeur pechons afin que grace

abonde, et parmi israel il y en a plusieurs
qui dorment, et qui bien loin d'emploier
toutes leurs forçes, et user de tous leurs
soins pour s'enrichir des vertus chres
tiennes en quoy consiste L'image de
dieu ne font aucun effort sur eux
pour Resister aux tentations violentes
que Satan leur liure, et ne font auc
une dificulté de se laisser entraisner
au torrant impetueux de leurs pass
ions dereglées auec un plain consent
ement de la volonté. ceux ci se pers.
uadent que pourueu qu'ils croient
que Jesus est le christ Ils seront
sauuez, mais ils se trompent
lourdement, car les diables croient
cela, et ils en tremblent, ils se tro
mpent aussi s'ils croient que la Justice

de christ Les mette a couuert de Liure III
de dieu car La Justice de christ n'est point
Imputée aux profanes, et aux Impeni
tens. La foy historique, ni la foy des
temporels n'est point une uraie foy
Justifiante la foy Justifiante est celle
qui fructifit les bonnes oeuures. Ie diray
donc gardons nous bien de tellement nous
apuier sur le merite de nos oeuures que
nous n'abolissons la grace, car nous sommes sauuez par grace, et ce non point de
nous, c'est le don de dieu. mais ie diray
aussi gardons nous bien de tellement
nous apuier sur le merite de la mort
et passion de nostre sauueur, et nous
confier en la misericorde de dieu que
nous n'en abusions, et n'abolissions les
oeuures. Reictons donc les merites
mais faisons les oeuures; car comme

il est impossible de plaire a dieu sans la foy. aussi est il impossible d'auoir la foy sans la bonne consciance. a fin donc de connoistre si nous auons la vie en nous mesmes Ie veux dire la vraie foy, et pour scauoir si nous sommes veritablement antez en christ, tastons pour ainsi dire le pous de nostre ame, et voions si nous fructifions en bonnes oeuvres. il ne suffit pas de s'exempter de mal faire, il faut aussi faire le bien, car le bon arbre fait bon fruict, et comme il n'est pas necessaire de foüir en terre pour voir si un arbre a de la Racine, et ame vegetante, et qu'il ne faut que a Regarder son fruict, sa verdeur, et son feuillage, nous aussi n'auons que faire de monter au cieux pour scauoir si nous sommes escris au-

Lettre deuie, nous n'auons seullement 113
qu'a bien nous examiner nous mesmes
pour sçauoir si nous auons la uraie
foy ouurante en charité, et en bonnes
oeuures, enrichissons nous donc de uertus
chrestiennes, et nous lirons en nous mesmes
nostre election, et Reconnoistrons que
nous sommes les temples du sainct
esprit auxquels il habite, et les enfans
bien aimez de dieu sçauoir si nous
gardons sa parole, et mettons en effect
ses saincts commandemens. la uraie
science ne gist pas dans le sçauoir, ains
dans le parfaire, et il uaut mieux n'au
oir pas tant de theorie, mais plus de
pratique, un simple artisan est
bien souuent meilleur chrestien que
le plus grand theologien. soions donc
misericordieux, comme nostre pere qui est escieux

est misericordieux faisons laumosne
si dieu nous en a donné la comodité
, visitons les malades, uetissons les nuds
, enseignons les ignorens, Reprenons
ceux qui pechent auec charité, et
douceur, pardonnons a ceux qui nous
ont offensé, aimons ceux qui nous hais
sent, et nous maudissent, Rendons bien
pour mal. Soions doux chastes, heum
bles, patiens, et debonnaires. ce sont la
les oeuures que dieu nous a preparées
, afin que cheminions en icelles pour
parvenir au Roiaume des cieux, et
si nous sommes tels, et sentons en nos
coeurs ces tesmoignages de lamour
de dieu, soions asseurez que dieu nous
aime, et quil nous veult sauuer. que
la crainte de lenfer ne soit plus le
principal motif qui nous porte

a aimer dieu L'adorer, et le seruir. 115 car
celui qui n'aime dieu que pour ce qu'il
le craint, ne L'aime point d'un uerit
able amour. la charité chasse la peur
, et par consequent la peur chasse
la charité, alons donc hardiment
au throsne de la grace pour y Receuoir
misericorde, et pardon, mais n'alons
point au throne de la Justice pour
plaider contre dieu, et y estaler
nos merites: comme font les Romains:
qui esperent que dieu leur donne le
ciel comme une chose qu'ils ont mer
itée, et qui croient mesme que dieu
leur en doit de Reste, a cause de leurs
oeuures de supererogations. la uraie
Justice qui est la seulle capable de
nous Justifier deuant dieu est

celle qui est en christ en vertu de laquelle
dieu ne nous Impute point nos fautes
et peches, apuions nous donc fermem
ent sur la croix du sauueur, car c'est
un apui tres seur, sur lequel quiconque
s'apuiera ne sera point confus. mais
cette Justice inherante, et saincteté
qui est en nous, est un Roseau pointu
qui percera la main a celui qui s'y
apuiera, car nul viuant ne sera
Justifié deuant dieu par les oeu
vres de la Loy .....
. mais a quoy bon tant de questions
pour faire voir que la Justice qui
est la seulle capable de nous Justifier
deuant dieu est celle qui consiste
dans le pardon, et Remission de nos
offences par le sang de Jesus christ

Ie produiray deux grands deffenseurs
de la Iustice Inherante Sauoir le
cardinal hosius, et le cardinal bellar
min qui apres auoir bien disputé en
faueur du merite de soeuures sont cont
rains d'auouer qu'a cause de l'incertitude
de nostre Iustice le plus seur estoit de
nous apuier sur la Iustice de christ
, et sur le merite de sa mort, et passion
. la uerité est si forte qu'elle tire mesme
des tesmoignages de la bouche de ses
aduersaires. Il y a parmi les docteurs
de Rome plusieurs qui ont eu honte de
leur egarement. mais l'on uoit encore
au Iourd'hui des docteurs populaires
qui enseignent ouuertement que les
bonnes soeuures sont meritoires de la uie
eternelle par leur propre dignité
. qu'elles sont cooperantes auec la foy en

L'oeuure de nostre Iustification, et que
la foy nous Iustifit comme une bonne
oeuure de nous enuers dieu; bref que les
oeuures sont la propre cause enuers de
laquelle le salut nous est donné. mais
c'est saper les fondemens du merite
de la mort, et passion du Sauueur qui
par L'effusion de son sang nous a mis
en possession de la vie eternelle. ils enseig
nent aussi qu'un vray fidelle Régénéré
, et enfant de dieu peut deschoir totale
ment de la grace de dieu, et estre damné
. que la perseuerance en la saincteté est
deüe en partie a nos forces naturelles
, et non entierement a la grace: que la
grace est commune a tous, et qu'elle
ne fait que mettre L'homme en équili
bre de croire, ou de ne croire pas. que
L'homme en sa nature corrompue a

des preparations a la grace. qui peut
satisfaire a dieu par ses souffrances
et mortifications. que lon peut faire
des oeuures plus parfaites que celles
que dieu nous commande dans sa parole
par le merite desquelles ils esperent
non seulement la vie eternelle, mais
aussi des augmentations de gloire, et des
degres au Royaume des cieux, par dessus
le commun des saincts, qui n'en auront
pas tant fait que eux. que la Justice de
christ n'est point necessaire pour nous
Justifier deuant dieu. que christ n'a
point satisfait pour toutte la peine
deue a nos peches, et que nos souffran
ces, et mortifications sont autant de
satisfactions que dieu exige de nous
pour satisfaire a sa Justice, et
choses semblables. mais qu'est ce que

tout cela si non un autre euangile
:or donc que tous les moines se debatent
entreux a qui aura les premieres pla
ces au Roiaume des cieux de ceux qui
uont nuds pieds, et qui se disciplinent
, ou de ceux qui ne mangent que de
L'huile, et du poisson, qu'ils cherchent
leurs aduocats pour bien plaider
leur cause, scauoir qui des chartreux
, des capucins, ou des carmes auront
les premieres places, et les plus hauts
degres de gloire au Royaume des cieux
par leurs oeuures de supererogations
·quant a moy qui n'ay aucun merite
, mais qui ay bonne esperance en celui
qui Justifit ceux qui croient, et esperent
en lui, et qui ont attaché tout leur espoir
sur le merite de sa mort, et passion
Je scay qu'il est puissant pour me

bien placer, et il est alé deuant nous
au ciel pour nous y preparer place
a lui soit gloire, et honneur auec le
pere, et le sainct esprit es ciecles des
ciecles amen: il est bien vray que Je suis
uide de tout bien, et que Je me suis
endormi auec les foles uierges, et qu'il
n'ia point d'huile en ma lampe, mais
neantmoins Je ne perdray point cou
rage, et n'en Jray point chercher
chez ceux qui en uendent Je n'auray
point Recours aux merites suraffluans
des saincts, et des martirs, J'atendray
pied ferme ce diuin espoux qui m'en
donnera de sa pure grace J'alumeray
ma lampe aux Rayons de ce diuin
soleil de Justice, et uestiray la Robe de
senteurs de mon freire esné, afin
de Receuoir la benediction de mon pere

celeste. cest la voix de Jacob, mais ce
sont les mains desau, cest un pecheur
qui se presente deuant toy Seigneur
pour Implorer ta clemence, mais
cest la Justice de christ ton fils bien
aimé a labri de laquelle Ie me viens
mettre pour me couurir de lardeur
de ton ire. o dieu pere des misericordes
sois apaisé enuers moy par le merite
de la mort, et passion de ton fils Jesus
christ, car cest a ce seul merite que
Iay attaché toutte mon esperance
, cest mon Refuge, mon atente, mon Salut
, ma force, ma vie, et ma victoire. amen
: ceux qui disent que la Justice de christ
nest point necessaire pour nous Jus
tifier deuant dieu, et que cest seuoloir
faire Justes dune Justice empreuntee
, mais que nous sommes Justifiez deuant

dieu par Le merite de nas œuures. Sont plus ins
anses que s'ils disoient que L'on se pouroit bien
passer du soleil Sous ombre qu'ils ont de la chan
delle, et c'est aussi vouloir augmenter de la cla
rté au soleil de dire que L'on peut faire des
œuures plus parfaites que celles que dieu
nous commande en sa parole, par le merite
desquelles Ils esperent auoir non seullement
La vie eternelle, mais aussi des degres, et
augmentation de gloire au Royaume des
cieux par dessus Le commun des saincts
qui n'en auront pas tant. fait qu'eux. pour
moy Je ne s'ay pas comment cela se peut
accorder auec La profession qu'ils font de
douter de leur salut, vouloir par des œuures
de supererogations parvenir au degré
de gloire au Royaume des cieux par des
sus le commun des saincts, et cependant
ne s'auoir point s'ils seront sauuez, ou-

damnez · ces docteurs qui font profession de douter de leur salut, et qui croient que c'est orgueil de se fier sur les promesses de dieu tremblent voiant les enfers ouvers, pendant que leur embition s'estend par dela le Royaume des cieux comme celui qui ne suffiroit pas un empire et ce pendant auroit peur d'estre pendu le Landemain ne vaudroit il pas mieux se tenir aux promesses de dieu que d'estre touiours suspendus entre la crainte de l'enfer, et l'esperance d'une gloire extra ordinaire, offensant dieu également par orgueil et par Incredulité · quel doit estre donc l'effroy de ceux qui se contentent de garder les commandemens de dieu et qui viennent a ces gens pour empreunter des satisfactions, et achepter des merites et Indulgences de cent mille ans . . . . .

·que s'il y a de L'erreur a donner toutte La gloire
de nostre salut a dieu qui en est L'auteur, si nous
errons dis Je en ce point c'est que nous donnons
trop a dieu, c'est que nous Lui donons un
honneur qui ne Lui a partient pas: o sainte
erreur dont Je ne me Repentiray Jamais-
·La grace de dieu est semblable a cette —
femme qui plaidant deuant Le Roy Salom
on pour auoir son enfant Le vouloit auoir
tout entier, et ne pouuoit souffrir qu'il
fust diuisé, mais nostre chair est cette
marastre qui veut auoir La moitié de —
cet enfant nouueau ne de la Regeneration
et qui a mesme L'audace de dire qu'il lui
a partient tout entier: donons donc cet
enfant nouueau né de la Regeneration a
sa propre mere comme fist le Roy Sa
lomon a Legard de ces deux femmes, car
c'est La grace qui est sa mere qui Lui a —
donne L'estre, et La vie. ne partageons

point auec dieu L'œuure de nostre salut-
car c'est Lui seul qui en est L'auteur. non
nobis domine non nobis, sed nomini tuo
da gloriam. faisons comme Le paon
qui estant a la clarté du soleil s'admire
en ses plumes, mais quand il uient a
Regarder ses pieds il se plaind, et se la
mente. nous aussi glorifions nous en dieu
ce diuin soleil de nos ames, esgoions nous
dans sa clarté, eschauffons nos coeurs a
L'ardeur de sa charité, afin qu'il nous
embrase du feu de son amour. mais
considerant nostre Infirmité, et nostre
misere disons Lui que nous ne sommes
pas dignes des graces qu'il nous fait, et
que nous ne sommes que de miser-
bles pecheurs, et uer misseaux de
terre Inutiles a tout bien, et par-
ainsi nous glorifierons dieu . . . .

quis putat se staré caueat ne cadat, homo
qui putat traduceré vitam sanctam ~~neu~~
glorietur in eternum, gloria enim
uenenum est, quod uenenat animam
nostram, et Interficit illam. si uirtuté
preditus est cogitaré debet, uirtutem
ueniré de Spiritu sancto, et non de sé
debemus semper ageré, et pugnaré
quia finis choronat opus, omnis honor
et gloria soli deo, qui fecit nos, Redemit
nos, et sanctificauit nos . . amen . .
peut estre me dira ici quelque critique
~~Romain, ou pelagien~~, Jesus christ dit
quil est uenu apeller a Repentance
non Les Justes mais les pecheurs
cest pourquoy ceux qui sont en santé
nont point besoin de medecin, cest
adire que ceux qui sont Justes, et saincts
et qui ont acompli parfaitement les

Commandemens de dieu nont point besoin
de la Iustice qui consiste en la Remission
et absolution des peches par le sang
de Iesus christ. mais cest un blasphemé
car qui est ce qui peut dire Ie suis sans
peché Iay purgé mon forfait. nostre
seigneur nous a apris a dire tous les iours
pardonne nous nos peches, et sainct Iean
nous dit que celui qui dit Ie suis sans
peché est un menteur, et verité nest
point en lui. toutes nos Iustices sont
comme le drap ensouillé: dit david:
o seigneur si tu prens garde a nos
iniquites, ou plutost a nos merites, qui
est ce qui subsistera deuant toy, mais
il y a pardon par deuers toy, afin que
tu sois craint. sois donc apaisé enuers nous
par le merite de la mort, et passion de

ton fils Jesus christ nostre seigneur. amen
: Il ya des gens dans le monde qui simaginent
que lon peut se sauuer en toutes Religions
, et qui estiment toutes les Religions indife
rantes pourueu que lon uiue moralement
bien. mais ils setrompent lourdement.
Les uertus morales composent un corps a
la uerité mais cest un corps mort, et nest
quun fantosme sil nest animé de la foy.
tout homme qui ne croit point en christ
est desia condamné car il na point creu
au testmoignage que dieu a Rendu de son
fils lequel il a enuoié au monde afin que
qui croit en Lui ne perisse point, mais quil ait
la uie eternelle, qui donc ne croit point en
lui fait dieu menteur: car son testmoigna
ge est tel celui ci est mon fils bien aimé
auquel Jay pris mon bon plaisir esc
outes le; il mesprise le ueritable e

moien par Lequel nous deuons estre sauuez
, car il est la porte du ciel, le chemin, la
uerité, et Lauie et il ni a point de salut
en aucun autre qu'en Lui - - - -
· Les Romains donc se trompent Lourdement
enseignant que ce sont Les bonnes oeuures
qui nous sauuent, et que L'on peut faire
des oeuures plus parfaites, que celles que
dieu commande en sa parole, desquelles
oeuures de supererogations est composé
ce pretendu tresor des indulgences, qui
se dispense par le pape, ce qui est une
tradition nouuellement forgée sur
L'enclume de L'embition, et de l'auarice
· Jesus christ dit en sainct Jean soiez
parfais, comme uostre pere qui est es
cieux est parfait, y a il homme qui pui
sse estre plus parfaict que dieu. lui
mesme au. 13. chap St. Jean, Je uous

donne un nouueau commandement, que
uous uous aimiez L'un L'autre comme Je
uous ay aimé, ou est L'homme enflé de
merites qui puisse aimer son prochain
plus que Jesus christ nous a aimé lequel à
donné sauie en Rançon pour nous. La
Loy de dieu nous commande d'aimer dieu
de tout nostre coeur de toutte nostr'ame
de toutte nostre pensée, et de touttes nos
forçes, ou est celui qui peut aimer dieu
plus que touttes ses forçes: que Les Rom
ains donc Rabaissent Leur orgueil, et Recon
noissent qu'il n'ia personne dans ce monde
qui soit parfaitement Juste, et sainct, ni
encore moins qui puisse faire des oeuures
plus parfaites que celles que dieu nous
commande, car J'ose auançer comme
une chose tres constante, ~~que~~ qu'aucun
n'est uenu, ni ne uiendra qui en ce monde
excepté Jesus christ

puisse parvenir au souverain degré de
perfection de L'amour de dieu. c'est ce qui
fait dire a nos theologiens que nous pechons
en aimant dieu, parceque nous ne L'aimons
pas avec autant d'ardeur, et de zelle que
nous le devrions. Mais Mr. arnaud
qui de La moindre chose nous en veut
faire un crime cherche des chicanes la
dessus. voici ce qu'il dit Les calvinistes
enseignent, que L'on peche en aimant
dieu; or selon Leurs principes tous
peches sont mortels de leur nature, et
meritent La damnation eternelle
Il faut donc que selon eux que L'on
peche mortellement en aimant dieu
plus que toutes choses. mais il y a de
la mauvaise foy en nostre accusateur
, car si nous disons que L'on peche en

134

en aimant dieu nous n'entendons pas que
L'amour de dieu soit un peché qui Ruine
la grace, mais si nous disons que Le fidelle
peche en aimant dieu, c'est parceque dans
son amour il y a de L'imperfection -
car si nous faisons bien Refflection -
en nous mesmes pour voir si nous Som-
mes viuement touchez de cet veritable
amour de dieu nous Reconnoistrons sans
doute, et sans faintise que L'amour que
nous portons a dieu a bien de L'imperf
ection, parceque si nous aimons dieu
c'est parceque nous nous aimons nous
mesmes: nous aimons dieu parce que
nous en attendons du bien, et ainsi c'est
par interest, et si nous craignons de
L'offencer, c'est parceque nous apreh
endons qu'il ne nous prive de ses biens -
eternels, qu'il a promis a ceux qui -

laiment, et qui gardent ses commandemens, de sorte que lamour propre marche touiours le premier, cest pourquoy nous auons touiours besoin de dire auec sainct pierre seigneur tu sçais si nous t'aimons tu connois touttes choses, imprime en nos coeurs ton amour. de mesme si nous aimons la saincteté, cest parce quelle entraisne quant et quant soy la felicité, et beatitude eternelle, et si nous pouuions estre heureux sans estre saincts, nous estimerions peu, ou point du tout la saincteté, et les bonnes oeuures, tant est peruerse nostre naturelle inclination qui est du tout adonnée a mal faire. o que bien heureux est celui qui chemine droit deuant dieu, et qui est enflamé du zelle de son amour

136

puis donc que dans Lamour que nous
auons pour dieu il ya touiours de Limperfec
tion nous deuons de tout nostre coeur nous
humilier deuant dieu, et Implorer sa miser
icorde, et chercher nostre salut en Jesus christ
nostre Sauueur, et non pas en nos merites
ainsi que Les Romains qui cherchent leur
Justification par Les bonnes oeuures, et
qui disent que La Justice de christ nest point
necessaire pour nous Justifier deuant dieu
, et que cest se vouloir faire Juste par vne
Justice empruntée, que christ na point
souffert pour nous actuellement, mais que
seullement il a donné vertu a nos satisfactions
quil a bien satisfait pour la coulpe mais
non pour toute La peine deue a nos
peches. que nous pouuons satisfaire
a dieu par nos souffrances, et mortifications

, et que mesme L'on peut satisfaire pour autrui
en Jeusnant, ou se jouetant pour Lui. nest ce
pas blasphemer contre dieu de dire telles
choses, et Ruiner de fond en comble tout
le christianisme - - - - - - - -
. Si les prophetes qui nous ont predit la venüe du
messie, et qui nous ont prescript le temps, et
le lieu de sa naissance sont des Imposteurs
, si Jesus christ est un seducteur, si les apostres
, et les euangelistes nous ont trompé en
nous enseignant que Jesus est le christ
le fils du dieu viuant, Le messie promis
pour La Redemption d'israel, Jadvoue
franchement que nous sommes bien malheur
eux desperer La Remission de nos pechez
par Le sang dicelui, et de croire estre
Justifiez deuant dieu par vne Justice
emprunté dune simple creature

Mais si Jesus au contraire, et maudit qui
en doute, est le christ, le messie promis
Lemanuel dieu et homme tout en —
semble, n'auons nous pas Juste Raison
de nous apuier sur le merite de sa
mort, et passion, puisque L'escriture
nous enseigne que cest lui qui a fait
La propitiation pour nos pechez —
et que cest par Lui que nous auons
accez au pere, comme il dit lui mesme
Je suis la porte, le chemin, la verité
et la vie, et nul ne va au pere si non —
par moy: Seigneur a qui Irons nous. dict
Sainct pierre tu as les parolles de vie
eternelle, et nous auons creu, et connu que
tu es le christ le fils du dieu viuant
Si la loy morale eust esté capable de nous

Sauuer. a quel propos Jesus christ a il-
souffert une mort si Ignominieuse, et quel
profit nous en Reuient il. christ sera donc
mort en vain. La loy de dieu denonce, et
fulmine de maledictions contre tous ceux
qui ne sont pas permanens en toutes-
les oeuures de la Loy pour les faire. ou est
L'homme enflé de L'opinion de ses merites
qui puisse se vanter d'auoir accompli-
La Loy de dieu, et qui soit Irreprehensible
, et n'ait besoin de misericorde, et pardon
. il est bien vray que si l'on en croit le
cardinal bellarmin, les moines sont
venus a ce degré de perfection, et font
mesme des oeuures plus parfaictes que celles
que dieu nous commande en sa-
parolle, mais si vn ancien pere
de L'eglise a eu Rayson de dire que ce

Jeunne homme dont parle l'euangile
qui seuantoit d'auoir acompli des son-
enfançe les commandemens de la loy
de dieu estoit un menteur; a plus forte
Raison ceux qui seuantent d'auoir fait
plus que la loy n'exige d'eux sont des ins
ignes menteurs, et grands insenses. # Je
diray donc encore de Rechef, que si c'est
par oeuures que nous sommes sauuez
ce n'est point par graçe, autrement
graçe n'est point graçe . . . . . .

Les Romains disent que l'on peut don
ner le nom de merite aux bonnes oeu
ures, sans faire preiudiçe a la graçe
Je l'aduoue, pourueu que l'on prene
ce mot de merite dans un bon sens:
mais qu'en disant qu'elles ne sont point
meritoires l'on ouure la porte a la liç
ençe, et au libertinage. mais Jay

ce qui pourtant peut estre un un sens, mais pas comme il pensent.

desia fait voir que cest une chimere, et que
lon peut aussi bien induire les fidelles
a lestude de la saincteté, et a la pratique
des bonnes oeuures en leur disant que
cest le chemin du salut, et la condition
Prealable sans laquelle nul ne uerra
dieu, quen leur enseignant que cest la
propre cause en uertu de laquelle le salut
nous est donné. Jestay bien a la uerité
quil y a plusieurs profanes qui se Ran
gent du costé de la grace qui disent
en leur coeur pechons, afin que
grace abonde. mais le ueritable
fidelle dit en son coeur ne pechons plus
puisque la grace de dieu a abondé. la
loy de leuangile est appellée une loy
de liberté, mais non point une loy
de libertinage. si les profanes en
abusent il ne sensuit pas quil ni

ait des vrais fidelles qui viuent selon dieu
et Justice. ceux que dieu a eleu a salut
Il leur a aussi donné Les moyens pour
y parvenir en leur communiquant
son sainct esprit qui forme en eux un
ardent desir de s'auançer de plus en plus
dans la sainctetè pour parvenir au but
de la supernelle uocation, et a la gloire
du paradis. nous donc Reiettons les mer
ites mais faisons les oeuures . . . . .
Les Romains disent encore, qu'il y a plus
d'honneur a posseder le ciel comme le prix
de nos conquestes, et une chose que nous
auons meritée, que de l'auoir de pure
grace. mais quant a moy Je tiendray
beaucoup plus a honneur d'obtenir le
Royaume des cieux comme enfant de
la promesse* que comme un salaire
de mercenaire. de plus nous sommes

* et heritier de dieu et coheritier de christ

tous criminels conçus en peché, et eschauffez
en iniquité comment donc pouuons nous
dire que nous meritons · anathéme donc
soit la doctrine des pelagiens qui ensei
gnent que le peché n'est point originel
, et que ce n'est qu'une Imitation, et que
les enfans sont saincts des le uentre
de leur mere d'une saincteté supern
aturelle, et qui enseignent que les
Sacremens ne sont que simples fig
ures Representatiues, ou significatiues
de la grace d'adoption. Les Sacremens
ne sont point des simples figures
, ou Images denuées de toute uertu
, ce sont des signes non seullement
Representatifs, ou significatifs de
la grace, mais aussi obsignatifs, et
exhibitifs, c'est a dire que non

seullement ils nous Representent 163
la grace signifiée, mais aussi nous la
sellent, et nous en Rendent partiçipans
les sacremens sont signes, et seaux -
herres, gayes, canaux, et Instrumens
dont dieu se ser pour nous communiquer
ses graces, nous les seeller, et nous en -
Rendre participans: mais prenons bien
garde de tomber d'un autre costé dans -
lerreur des Romains qui comme des enc
hanteurs attachent la uertu a lélement
et disent que les sacremens sont des -
uaisseaux contenans la grace qui par
une uertu secrette qui leur est infuse
Imprime un caractere de saincteté
dans lame du fidelle. cest une doctrine
autre que celle de la theologie d'attac
her aux élemens la grace de sanctifier
de leur nature. Les sacremens ne

sont point signes naturels comme la
fumée est un signe naturel du feu
ains volontaires ordonnes de dieu pour
nous seeller et communiquer ses graces
. Les sacremens sont necessaires a salut
, mais non pas d'une necessité absolue
, mais d'une necessité moienne. ce n'est
pas la priuation, mais le mespris
qui nous Rend coulpables. plusieurs
ont esté sauuez sans auoir participé
aux sacremens. mais les Romains
veullent qu'a faute d'iceux l'on ne
puisse estre sauué, et selon les
principes de leur theologie, a faute
d'une goutte d'eau Reversée sur la
teste d'un enfant par une sage
femme, ou quelqu'autre auec
l'intention de faire ce que l'eglise

fait il est privé eternellement de la 165
vision de dieu, et des delices du paradis -
nous Reiettons donc cette erreur grossi
ere comme aussi celle du merite des -
oeuvres. car nous tenons pour constant
que ni les sacremens, ni les pasteurs, et doct
eurs de leuangile, ni les escriture saincte -
ni mesme les bonnes oeuvres, ni le martire
ne sont point la propre cause de nostre salut
et ne profitent en Rien aux Incredules
et Reprouuez . . . . . .
: Mr arnaud dans son liure Intitulé le
Renuersement de la morale par les calui
nistes tasche de persuader a tout le monde
que caluin a creu aussi bien que pelage
que les enfans sont saincts des le uentre
de leur mere d'une saincteté surnatur
elle, qui les Rend enfans de dieu auant -
que d'estre baptisez, de sorte que le bap

baptesme n'est qu'un seau de la promesse qui
a desia son effect en eux, pour la Ratifier
a nostre regard, afin que nous la tenions tant
plus certaine. mais quoy qu'en puisse
dire Mr Arnaud Je ne croy pas qu'il soit
assez osé d'affirmer que calvin ait creu
ou enseigné que les enfans naissent
sans peché original. mais ce qu'il en
tient a calvin, comme aussi a tous nos
theologiens, c'est qu'ils enseignent qu'un
enfant né de pere et mere fidelles peut
estre sauué mourant sans auoir participé
au sacrement du baptesme, en vertu de
l'alliance que dieu a traitté auec abraham
le pere des croians. et comme il croit
l'élection eternelle d'une maniere si
confuse, qu'il la fait dependre de
la volonté de l'homme, il veut que
ce soit les sacremens qui soient cause

que les enfans des fidelles aient part a l'ali 167
ançe d'edieu faisant dependre le salut d'une
simple ceremonie, mais il en est tout autre
ment, car les enfans des fidelles Reçoivent
les sacremens, parceqüils appartiennent a
l'aliançe d'edieu. la promesse d'edieu n'est
pas moins veritable, ni moins constante
pour n'estre pas scellée par le sacrement
exterieur: or Mr Arnaud apres avoir
fait ainsi dependre le salut d'un enfant de
la volonté d'une sage femme, ou de quelque
autre qui aura versé une goutte d'eau
~~versée~~ sur la teste d'icelui, avec l'intent
ion de faire ce que l'eglise fait. et que si
un enfant vient a mourir en le portant
au temple avant que d'estre baptisé, il
est privé eternellement de la visions de
dieu, et des delices de paradis. il veut en-
suite que tous ceux qui Reçoivent le-

le sacrement du baptesme soit en fans ou
adultes soient Justifiez, et Regenerez
par lesprit de dieu, Reçoiuent la grace
d'adoption, et soient fais enfans de dieu, et
aient part a sonaliance: puis apres iluent
prouuer que la Justice est amissible, et que
les enfans de dieu, qui ont esté Regenerez
par le baptesme peuuent deuenir apostats
et les enfans du diable, et estre damnez
eternellement; et pour le donner cause
gaimée il dit que cette verité est si connu
aincante que Mr. amirault ministre
et docteur en theologie en lacademie de
saumeur a esté contraint d'auouer que
la grace d'adoption se perd tous les iours
en une Infinité de personnes qui auoient
esté Justifiez, et Regenerez dans leur
enfançe par le baptesme. Ie ne scay
si mr. arnaud a Raison de dire que Mr.
amirault ait creu, et enseigné qun

ueritable enfant de dieu par adoption 169
peust deuenir enfant du diable, car les
escris quil a fait contre Mr de la miletiere
font bien uoir le contraire. mais quand
ainsi seroit que ce docteur auroit auancé
soit par surprise, ou autrement que ceux
qui ont esté Régéneré des leur enfançe par
le baptesme, et fais enfans de dieu par
adoption : ce qui ne peut apartenir selon
nous qu'aux seuls eleus : puissent deuenir
les enfans du diable, et perir finalement
: ce que pourtant Je ne puis croire : mais
quand ainsi seroit, Je suis touiours en droit
de me seruir de la sentençe de sainct aug
ustin qui ueut que l'on Regle touttes choses
par la parole de dieu, et que tout ce que
nous trouuons dans les peres qui n'est
pas conforme a icelle, nous ne sommes
pas en obligation de les croire, ni

d'adiouster foy à ce qu'ils disent quand
ils s'escartent de la verité : or que Mr
Arnaud, et ceux de sa secte facent tant
qu'ils voudront, pour persuader que
les Sacremens, et les bonnes oeuvres
soient la cause de nostre adoption, et election
eternelle, Ie m'asseure qu'ils ne me
feront iamais croire cela. car Ie croy
comme une chose tres constante que ni
les Sacremens, ni les bonnes oeuvres, ni
les predicateurs de la parole de dieu
ni l'escriture saincte, ni le martire
ne nous conferent point la grace par
leur propre dignité, ou vertu, ni ne
sont point la propre cause en vertu
de laquelle le salut nous est donné
* Ie ne doute nullement qu'entre les
docteurs, qui ont disputé ensemble de
la cause, et du suiect de la Iustification

plusieurs tant de l'un que de l'autre parti 171
n'aie^nt^ imposé a leurs aduersaires en la
chaleur de la dispute des choses fort
opposées a leurs sentimens, et il seroit
a souhetter, que tant les Romains que
nous fussions tous d'un mesme acord
sur ce suiect, comme aussi sur tous les
autres controuerses, car nous confessons
tous un mesme christ crucifié. mais
les Romains sont si obstinez dans leurs
préiugez, que quand on leur Reproche
leur egarement, et leur superstition
ils maudissent, et fulminent des anat
hemes contre tous ceux qui ne veullent
pas adherer a leur doctrine du merite
des oeuures, et de tous les autres poincts
qui Ruinent de fond en comble tout le
chrestianisme, et nous frustrent
entierement de nostre esperançe

172. mais que le vatican lançe tant qu'il voudra de foudres, et d'excommunications contre moy si est ce neantmoins que Je beniray dieu toutte ma vie de m'avoir fait la grace de sortir de sa communion, et Renoncer a ses erreurs [illegible], et le prieray Jncessemment qu'il en face la meme grace a tous amateurs de la verité, et desireux de leur salut - - - - - : or quant a nous qui confessons que nous sommes sauvez par grace, apres avoir aboli le merite des oeuvres, et détaché des sacremens cette vertu magique, que les Romains apellent oeuvre ouvrée ne pretendons pas nous dispenser de l'usage diceux comme d'une chose Jndiferante de sa nature, et non necessaire a salut, car ce seroit estre profanes. les choses essentielles a la Religion comme sont les scritures sainctes, le ministere, ou predication de

la parole de dieu, et l'administration des
sacremens ne doivent estre abolies comb
ien que la superstition s'i soit introduite —
, ce seroit une folie de vouloir abolir l'usage
du pain, pour ce que les meschans en vivent
c'est de mesme une brutalité sans
exemple de deffendre au peuple la lect.
ure de l'escriture saincte: comme cela se
pratique aujourd'hui dans l'église Rom
aine: a cause que les heretiques en abu
sent et les tournent a contre sens. ne
pretendons donc pas nous dispenser de
l'usage des sacremens a cause que les
Romains, ou les pelagiens en abusent
, mais ostons en l'abus, et la superstition
, et Revenons a la parole de dieu, qui est la
source, et la Regle de toutte verité, et droit
ure, afin de les Rendre conformes a la
pure Institution de Jesus christ qui est
l'auteur des sacremens, et nous serons bien

De mesme en abolissant le merite des œuures
ne pretendons pas nous dispenser de les-
faire, ains au contraire usons de toutes-
nos forces, et employons tous nos soins pour
trauailler a nostre salut auec crainte-
, et tremblement. adieu ne plaise donc que
nous aions telle pensée de demeurer oisifs
dans l'œuure de nostre salut, car la saincteté
encore bien qu'elle ne soit point la propre
cause efficiente de la felicité, et du bonheur
eternel, elle en est pourtant le chemin
pour y paruenir, et la condition préalable
sans laquelle nul ne uerra dieu, l'on ne va
point en paradis par le chemin d'enfer-
Reiettons donc les merites, mais faisons-
les œuures . . . . . .
: acceptus sum ab hominibus in ecclesiâ San-
ctorum, at nisi primò acceperit me
: Deus non mihi prodest . . . . . .

·Mais il y a a craindre que moy qui blasme 175
ceux qui disent ou croient estre en estat de
perfection, et qui enseignent que lón peut
faire des oeuures plus parfaites, que celles
que dieu nous ordonne en sa parole, Ie ne
sois condamné moy mesme pour nen auoir
point fait du tout. car que me seruira il
d'estre sorti de la babilone mistique, ou
d'egipte spirituelle, si Ie y emporte auec
moy mes dieux qui sont mes conuoitises
charnelles, aux quels Ie sacrifie tous les
iours. que me seruira il d'auoir embrassé
la Religion Reformée si Ie ne me
Reforme moy mesme. Si sachant le
bien Ie ne le fais pas quel profit m'en
Reuiendrait, Ie ne seray qu'en Receuoir
une plus grande condamnation, car
le seruiteur qui sait la volonté de son
maistre, et qui ne la fait pas sera-

batu de plus de coups. quand donc Ie me
proposerois au martire pour la Religion
et que Ie donnerois mon corps pour
estre bruslé cela ne me serviroit de Rien
si Ie n'ay la charité. comment Reconno
istray Ie si Ie suis des eleus de dieu, et son
enfant bien aimé, si Ie ne trouue en moy
des tesmoignages sensibles de son amour
si mon mal est incurable que me seruira
les Remedes de la Repentance, et des Sacr
emens, car, ni circonsision, ni prepuce
ne naut aucune chose en christ, ains la
foy ouurante par charité, et la nouuelle
creature. O seigneur laisse encore
quelque temps ce figuier Infructueux
ne le coupe point en ton ire, mais plutost
fais pleuuoir sur icelui de ton orient d'enha
ut la Rosée de ta grace, et lui fais sentir
la force des Rayons de ton soleil de Justice

, et il fructifiera moiennant ta grace des 177
fruicts de Justice et de saincteté. mes en moy
un ardent desir d'embrasser la condition
prealable du salut, et pour cet effect illu
mine non seullement mon intellec-
teorique, mais aussi le pratique donne
moy non seullement une foy historique
mais aussi Justifiante qui soit accompagnée
d'une esperance ferme, et d'une ardente
charité. Ie scay bien qu'il est difficile que
le leopard change sa peau, et qu'on ne cuil
le point des figues des espines, ni des Rai
sins des chardons, ni qu'une fontaine ne
iette point le doux, et l'amer par un-
mesme pertuis. et qu'il est impossible
qu'un mechant arbre face de bons fru
icts. mais toutes choses te sont possi
bles Seigneur tu peu mesme de pierres
en faire naistre des enfans a abraham

178 Je suis Infecté de la corruption du peché
il est vray, mais si tu le veux tu me peus
nestoyer. purge donc le mien oeil le vain qui
est en moy, et me Rend une nouvelle
paste, oste moy ce coeur de Rocher, et
me donne un coeur de chair capable de ete
pouvoir aimer. or quand mesme Je ne
pourois me persuader d'estre destiens
veu la corruption qui est en moy, Je ne
laisseray pourtant de conformer ma
vie selon ta loy, combien mesme cela
ne me profiteroit de Rien. Je scay
bien qu'il est impossible d'aller a toy si
tu ne nous attire, et que ce n'est ni du
voulant, ni du courant, mais que c'est
toy qui fais misericorde. Je ne laisseray
pourtant de crier sans cesse a toy Jus
qu'a ce que tu m'aie exaucé, et ne te

Laisseray point aller que tu ne m'aie 179
beni. mais comment auray Je ce sainct
desir si tu ne me L'inspire, puisque de
nous mesmes comme de nous mesmes
nous ne scaurions faire, dire, ou penser
aucune chose bonne. conuertis moy donc
seigneur, et Je seray conuerti. fais en
moy les choses que tu commande, et puis
commande ce que tu uoudras. graue en
mon cœur tes saincts commandemens
puis J'obeiray a ta uoix, et te suiuray
auec alegresse. que ta saincte parole
soit en moy un feu consummant qui
brusle tous les liens qui m'enpeschent
d'aller a toy, et qui m'embrase, et me
consumme du feu de ton amour. qu'el
le soit comme un marteau qui brise la
dureté de mon coeur. qu'elle soit com
me une eau uiue, qui me laue de touttes

180 mes soüilleures, et ordures. qu'elle soit
comme une trompette qui me Reveille
du Sommeil Litargique du peché. qu'elle
soit enfin un glaive a deux tranchants
pour combatre sans cesse contre mes enn
emis, le diable, le monde, et la chair, et
Les vaincre, et Les Rendre confus, et destruis
*O domine uolo pugnare cum gladio
penitentia, adiuua me deus, inimici mei
sunt potentes. non possum uincere illos
sine tuo auxilio. mihi dedisti animam
Rationalem, ut possim eligere bonum
et Reprobare malum. sed captiua est
in medio inimicorum suorum, qui uol
unt illi dare mortem. ate accepi Rati
onem, qua debet Regere uolontatem
, et intellectum, at sepe Intellectus
, et uolontas nolunt quid quid Rationale
est. facut illa Ratio gubernet omnes

sensus meos, sermones, et actus, et doceat 181
me facere uolontatem tuam, et non meam
diabolus ut leo furiens utitur totis
suis uiribus ad me deçipiendum, ponit
anté occulos meos uanitatem, deliçias
mondi, et desiderium possidendi, et cogit
alligaré uolontatem meam ad uolupt
atem carnis, et desiderium concupisse
ntiæ. fac domine, ut illi Resistere possim
in fidé. obeamqué causam da mihi uirtutes
spiritus sancti. prudentiam paçem, pati
entiam, obedientiam, humilitatem, casti
tatem, fidem, spem, et caritatem &. et
illumina intellectum meum, ut intel
ligere possim quod Rationalé est, gustare
quod est suaué, et amaré quod bonum
est, et ualeam inuenir uiam, quæ duçit ad uitam
et fugiré eam quæ duçit ad mortem
. oboné deus né permittas me damnari-

182 quem tu exnihillo creasti, et pretioso
sanguine tuo Redemisti? quæ enim
utilitas in sanguine meo, dum descendero
in corruptionem eternam, non enim
mortui laudabunt te domine, neque
omnes qui descendunt in Infernum
potius domine, potius salvum me fac
propter gloriam nominis tui, ostende
mihi misericordiam tuam, et salutare
tuum da mihi. ne memineris Iniquitatum
mearum antiquarum, cito anticipent
me misericordiæ tuæ, quia pauper factus
sum nimis, neque intres in Iudicium
cum servo tuo quia non Iustificabitur
in conspectu tuo omnis vivens. si iniqui
tates observaveris domine, domine quis
sustinebit. tu solus sanctus, et omnis
homo mendax. non ergo derelinquas
me domine, neque attendas multitudin

em, & iniquitatum mearum antiquarum 183
sed secundum multitudinem ~~miserationum~~
miserationum tuarum miserere mei,
et propitius esto mihi peccatori. dic an
imæ meæ salus tua ego sum, qui dixis
ti, nolo mortem peccatoris, sed ut magis
uiuat et conuertat. conuerte me dominé
ad te, et noli irasci contra mé. doce mé
facere uoluntatem tuam qui a deus
meus es tu: te cum lacrimis deprecor
et humiliter exoro clementissimé
pater, ut notum facias mihi finem
meum, numerum et ultimum dier
um meorum, ut sciam quid desit mihi
et concedas mihi tantum uitæ spatium
quantum peccata mea ualeam deplor
are, et ad salutem perueniam: obone
Jesus, esto mihi Jesus in hora mortis
mea, da mihi fidem, spem inté, et

184 , et caritatem, et indué me armis ad pugnandum contra Inimicos meos, mondum, carnem, et diabolum, ut illos uincéré possim et ut confondantur: Spiritus Sanctus perducat me ad bonum finem, ueram penitentiam, puram confessionem, et dignam satisfactionem × Sanguine christi, et Remissionem omnium peccatorum meorum, et introducat me in Regnum coelorum. ut ibi cum omnibus Sanctis angelis, et arcangelis, cum throsnis, et dominationibus, cumqué omni militiá celestis exercitus siné finé canam, et dicam Sanctus, Sanctus, Sanctus dominus deus noster pleni sunt cœli, et terrá maiestatis gloriæ tuæ . . . . . .

Laus honor uirtus, et gloria, et gratiarum actio sit tibi o beata trinitas nunc, et semper, et per infinita secula seculorum. Amen . .

Déuitá eternâ

naturalis homo cælesta comprehendere non potest. Iudicat neró omnia Spiritualis, et christianus

. . . . . .

La vie eternelle estant tout le fruict de la Religion. Ie ne puis assez m'estonner comment lon peut Reuoquer en doute un dogme si important. Surtout est admirable de voir combien est grand L'aueuglement de ceux qui n'ont autre Lumiere que celle de la nature. il s'est veu quelques philosophes frenetiques, qui aiant la teste eschauffée, et Remplie de chimeres sont venus a nier L'immortalité de l'âme disant qu'elle estoit mortelle comme celle des bestes, et estoit abismée dans Le chaos du neant, et passoit de L'estre

au non estre. ç'est entrautre La doctrine
d'epicure, d'autres non moins insenses
que Lui ont bien dit qu'elle estoit imm
ortelle, mais qu'elle Rentroit dans d'au
tres corps Insensiblement par L'entrem
ise de la nature: ce qu'on apelle la met em
psicause: de sorte que celui qui mourut, il
y a trois mille ans, ou plus, et qui pour lors
Reignoit, et estoit quelque puissant monarque
, pourra estre aujourd'hui quelque miserable
crocheteur. c'est ce qu'enseignoit pitagoras
philosophe paien, il disoit aussi que les —
ames des hommes morts, entroient mesme
dans le corps des bestes, parquoy il deffen
doit d'en manger: cela fait bien voir —
, combien les paiens ont esté esloignez
de la diuinité, et combien est grand L'au
euglement de L'homme apres le peché
d'adam. arriere donc la doctrine de ceux

qui enseignent que L'homme en sa 1587
nature corrompue a des preparations
a la grace, et qu'il se peut disposer a croire
en dieu, et faire des bonnes oeuures. pour-
donc reuenir a L'immortalité de L'ame
ie diray constemment que c'est un pur
atheisme de nier cette uerité, car peut on
croire que ceux qui nient L'immortalité
de L'ame croient qu'il y a un dieu createur
de toutes choses qui gouuerne tout le mon
de par sa diuine prouidence, qui est le
Remunerateur de la uertu, et Juste
Juge pour punir les meschans. L'imm
ortalité de L'ame estant destruite, il
n'est Rien de tout cela, la uie eternelle
est aneantie, et toutte Religion est
uaine, et superflue. il y a encore
aujourd'hui parmi nous des gens, qui
se nomment les Sociniens, lesquels

ont une doctrine non moins contraire
, et opposée a la parole de dieu que celles
ci dessus posées. ils tombent bien d'acord
que L'ame des bons est bien heureuse, et
qu'elle uit eternellement avec dieu Jou
issant d'un bonheur eternel. mais ils
disent que L'ame des meschans est anea
ntie comme celle des bestes qui meurent
avec Le corps. cette opinion est non
seullement heretique, et contraire
a la parole de dieu. mais aussi elle
lasche la bride aux meschans sous
pretexte d'impunité. car un impie
et un profane qui aura commis les
crimes les plus detestables, et abom
inables ne pourra craindre tout au
plus qu'un aneantissement, qui n'est
autre chose que une privation de bien

et de mal. il en sera quite a bon marché 159
car il n'aura point a apprehander la
sentence de ce Juge Inexorable qui
dira aux meschans et Reprouuez
ité maledicti In Ignem eternum
alez maudis aux flames eternelles
preparées au diable et a ses anges...
* Je trouue que Mr arnaud a Raison
de dire en son liure du Renuersement
de la morale de Jesus christ par les
caluinistes: que la mesme difference
qui se Rencontre entre Les Soçiniens, et
les autres chrestiens sur l'immortalité
de l'ame se Rencontre aujourd'hui entre
nous, et ceux de sa communion sur le
suiect de la apostasie des saincts, et de la
Justiçe Inamissible car comme ces
nouueaux heretiques les Soçiniens croient
que L'ame de plusieurs homme est mor

mortelle comme celle des bestes, et Retourne dans L'abisme du neant. de mesme ceux de la communion Romaine croient, et enseignent que plusieurs vrais fidelles Regenerez, et enfans de dieu qui ont une vraie foy et saincteté peuuent deschoir totalement de la grace de dieu, et estre damnez eternellement. ce que nous nions constamment comme estant non moins contraire a la parole de dieu que La croiance des Sociniens sur limmortalité de lame. nous disons et croions bien que ceux que dieu a eleu de toutte eternité, et adopté pour ses enfans par sa misericorde peuuent deuenir enfans Rebelles, et encourir L'indignation de leur pere celeste, et se Rendre indignes d'estre despossedez de L'heritage du ciel, et perdre laptitude

present d'entrer au Royaume des cieux, et
qu'ils seroient damnez Indubitablement
s'ils mouroient Impenitens. car comme d'un
costé Il estoit impossible que david, et saint
pierre perissent estans elcus. il n'estoit pas
moins Impossible qu'ils fussent sauvez
s'ils fusent morts Impenitens. mais nous
disons constemment qu'il est impossible
qu'un vray fidelle tel qu'a esté david, ou saint
pierre puisse devenir enfant du diable
a tous egards, car L'election estant eterne
lle, et fondée sur la volonté de dieu qui est
immuable, ce seroit poser en dieu de la
foiblesse, et du changement que de dire
qu'il casse, cet acte. ceux donc que dieu a
une fois adopté en son christ pour ses
enfans, ne peuvent plus, cesser d'estre
enfans, et dieu qui est leur pere ne perm
ettra point qu'ils soient tantez au delà

de leurs forces, et qu'ils perissent finale-
ment. nous disons enfin que ceux qui
tombent pour ne se Relever Jamais, et qui
meurent Impenitens, n'estoient ni
vrais membres de christ, ni vrais fidelles
, et enfans de dieu - - - - - avec Luy

* Je veux bien croire aussi, et tomber d'accord
que la crainte de l'enfer fasse une mesme
Impression sur l'ame des fidelles, que
peut faire la crainte de l'aneantissement
sur L'esprit des Sociniens, soit pour le leur
faire eviter Les crimes qui font decheoir
de L'estat de grace, soit pour Reveiller
les pecheurs du sommeil Letargique du
peché, et les faire travailler a leur salut
avec crainte, et tremblement. mais Mr
Arnaud qui en veut a la certitude du salut
, que tous les vrais fidelles doivent avoir
en Jesus christ dit que les Sociniens

peuvent bien avoir la crainte de l'aneanti
ssement, et s'en servir comme d'un motif
pour eviter les crimes qui font perdre la
grace de dieu, parceque une de leurs
nouvelles Impietes est de croire que
l'ame des meschans est mortelle comme
celle des bestes, et que les meschans demeu
rent entierement aneantis, et qu'il n'i a
que les bons qui Ressuciteront avec Jesus
christ. mais dit il, la crainte d'estre damné
ne peut non plus estre parmi les caluinistes
(car il lui plait ainsi nous apeller) un
moyen approuué de dieu pour Retenir le
commun des fidelles dans leur devoir
que celle d'estre entierement aneanti, ou
de ne point Ressuciter. car dit il, un
fidelle a la caluiniste qui doit estre
plainement persuadé de son salut
, et a qui sa Religion lui enseigne que le

salut nelui peut nonplus manquer quà
Jesus christ, et que par ses pechés il ne
doit nonplus estre damné que lui. ce
seroit une extravagance apres cela de
vouloir qu'il puisse estre frapé de la
crainte de l'enfer. il faudroit dit il,
avoir perdu le sens pour craindre une
chose veritablement, que l'on est entier
ement assevré ne devoir point arriver
, et que tout le monde comprend sans
peine que celui qui est plainement
persuadé que son ame est immort
elle, et qui croit l'immortalité de son
ame comme une verité capitale de
sa Religion, ne sauroit craindre en
mesme temps qu'elle ne periſſe, encore
moins s'imaginer que dieu qui l'oblige
a croire que son ame est immortelle
, et qui le menace de la damnation, s'il

en doute, approuue non obstant cela
qu'il se serue de la crainte de l'aneantisse
ment pour Reprimer les tentations
qui le portent a l'offençer. ce seroit
(dit il) une pensée folle de loger dans
un mesme cœur l'asseurançe du salut
, et la crainte de la damnation dont
l'euangile parle comme d'un moyen
dont dieu ueut que Les fidelles mesmes
se seruent pour Resister aux Impres
sions uiolentes que fait d'ordinaire dans
l'ame des hommes la crainte de la
mort, et les tourmens du martire
. comment dit il) peut on ne pas uoir
, que qui dit crainte dit un mouuement
de l'ame qui tend a fuir un mal a quoy
l'on se croit exposé; or des que çette
creançe çesse, et qu'il y a mesme une
plaine et entiere çertitude que le

mal ne peut arriuer, il est visible que
la crainte ne peut subsister. c'est
donc une absurdité de vouloir qu'un
fidelle caluiniste qui se tient asseuré
de sa foy diuine d'estre sauué puisse
craindre l'enfer, lors qu'il considere
ses peches. car le fondement de la
creance qu'il a d'estre infailliblement
sauué, et qu'estant fidelle quelques
peches qu'il commette, ils ne luy sont
point imputez, et ainsi ne peuuent
estre cause que dieu le priue du salut
qu'il a promis a tous fidelles. si on les
croit continuel, dieu veut que tous
les vrais fidelles aient une plaine et
entiere connoissance de n'estre jamais
damnez. dieu veut que chascun
d'eux s'applique tellement en parti
culier les promesses generales du salut

, qüils ne croient pas seullement en
general, que tous les vrais fidelles
seront sauues. mais que, cette proposi
tion Je seray sauué, et Reigneray etern
ellement auec Jesus Christ soit pour
chascun d'eux une verité de foy diuine
, dont ils ne doiuent nonplus douter
que des plus grandes verités de la
Religion. dieu veut que, ce soit par
cette foy de la misericorde speciale
qüils soient Justifiez. c'est a dire que
dieu a attaché leur Justification a la
creance ferme, et Indubitable, qüil
veut qu'ils aient (comme dit calvin)
qüil les aime d'un amour eternel, et
qüil ne souffrira point qüils perissent
. or il est impossible dit il, qu'au Regard
de personnes disposées de cette sorte
la crainte de la damnation soit uni

moyen dont dieu se veille servir, pour
la leur faire euiter. parceque ce seroit
attribuer a dieu deux volontés toutes
contraires, et dont l'une détruiroit
l'autre, en lui faisant dire par l'une
a tous les vrais fidelles, Je veux que
vous ayez une entiere certitude de
nostre salut, et lui faisant dire par
l'autre, Je veux que vous craignez
de n'estre pas sauué, et que cette crainte
vous retienne dans nostre deuoir. en
lui faisant dire par l'une Je veux
que vous Reiettiez comme des tentations
les moindres doutes que vous auriez
de nostre salut. et lui faisant dire par
l'autre Je veux que vous Regardiez
l'apprehension d'estre precipité dans
l'enfer comme un moyen que j'approuue
, et que Je Iuge tres propre a vous-

199

soustenir contre les plus terribles men-
aces des hommes, comme dit Jesus-
christ a ses apostres, ne craignez point
ceux qui peuuent tuer le corps. mais
craignez celui qui peut enuoier le corps
et lame en la geine des flames
eternelles . . . . . .
Voila, ce me semble toutes les esclam
ations que fait Mr arnaud contre le doyme
de la certitude du salut, et pour deguiser
nostre doctrine, et nous rendre odieux
a tout le monde. mais son Raisonnement
est Remply de fausſetes, et de calomnies
empoisonnées; cest une controuerse
a laquelle Mr. Jurieu ministre, et
professeur en theologie en lacademie
de sedan a tres bien satisfait. il a fait
voir auec une grande euidance combien
est attroce la calomnie de Mr. arnaud-

qui nous impute faussement qu'on enseig
ne parmi nous qu'un grand pecheur —
souillé de crimes enormes, et pour comble
d'impenitent, doit estre asseuré de son
salut avec autant de certitude, qu'il est
asseuré que son ame est immortelle
, et qu'il doit Repousser tous doutes de
son salut comme des tentations de l'esprit
malin. il a tres bien monstré la diffe
rance qu'il y a de croire les verités —
immediatement Revelées, et de croire
son salut, et quels sont les doutes qui
sont compatibles avec l'estat de grace
, et ceux qui lui sont incompatibles —
. il a aussi fait voir que l'acte principal
et formel de la misericorde Speciale
n'est point celui par lequel le fidelle
croit que ses peches lui sont Remis —
, et que ce n'en est que l'acte Réfléchi-

qui naist d'une serieuse Réflection — 201
que le fidelle fait sur le bon estat de
sa conscience, et partant que nous ne
sommes point Reduis a ce Ridicule —
cercle que nous propose Mr arnaud
(mes pechés me sont Remis, parceque
Je croy qu'ils me sont Remis), et que
la Justification n'est point L'effect
de la foy (omni modo) en toutte maniere
a Légard de ces deux actes, mais seulle
ment a Legard du premier qui la précede
et en est la cause. mais bien loin que ce
second acte de la foy Justifiante, par —
laquelle le fidelle croit que ses pechés
lui sont Remis qui est l'acte Reflechi —
qui prouient de l'examen que le fidelle
fait de soy mesme, soit la cause de la
Justification, il en est L'effect. il a —
enfin tres bien prouué que L'asseuran ce

du salut ne destruit pas l'utilité de la crainte par la Raison que L'asseurance qu'on a d'arriver a une fin n'empesche pas L'employ des moyens . . . . . .

* il ne s'est Jamais veu un procez plus mal Intenté que celui que nous fait Mr arnaud. tout son liure est destiné tout entier a faire voir que selon nostre doctrine on peut Renoncer a L'exercice de toutes les vertus chres tiennes, et mesme deuenir apostas sans cesser d'estre vrais fidelles, et presentement il nous accuse de dire qu'on ne sçauroit perdre la confiance qui est une vertu chrestienne, ni mesme y soussir de diminution sans cesser d'estre vrais fidelles: la confiance est elle plus essentielle a la foy que la foy mesme, ou Mr arnaud

nous a calomnié quand il a dit que 203
l'on enseigne parmi nous que l'on
pouuoit Renoncer a la foy, et tomber
dans l'apostasie sans cesser d'estre
vrais fidelles. ouil nous calomnie
presentement quand il asseure que
nous disons qu'on ne scauroit tomber
dans aucune espece de defiance, sans
perdre la vraie foy. voila ce me
semble ce qui est assé conuainquant
pour faire voir combien est grande
et attroce la calomnie de Mr Arnaud
nous faisant dire des choses si fort
oppposees a nos sentimens, et voulant
les faire croire a tout le monde comme
des verites capitales de nostre Religion
sous ombre que quelques uns de nos
Theologiens ont apellé l'asseurance
du salut une certitude de foy diuine.

 (Scauoir L'acte Reflechi qui suit la Justification)
, et que Les autres ont mieux aimé L'apeller
une certitude de confiance, et Mr. arnaud
apelle ces derniers des apostats du calvinis
me, et les exorte d'abandonner la Religion
de ceux dont ils ont (a sondire) Renoncé les
dogmes, et de Reconnoistre nostre Religion
comme une eglise schismatique, et la sinagogue
de satan, et Les exorte a n'estre pas aussi eccl
airez d'une part, et deraisonnables de l'autre
, que L'estoit L'eueſque donatiste Fichorius
lequel uoiant, et Reconnoissant, que la secte
des donatistes ne pouuoit estre la uraie
eglise ne uouloit pas, cependant l'abandonner
, ni sortir de sa communion. mais, ce seroit
bien plutost a lui qu'on pouroit faire ce
Juste Reproche, et cette exortation tout
en semble, car que ne quite il la Religion
Romaine lui qui ne veut pas tenir avec
ses confreres que le pape est infaillible, ni

dans les choses de droit ni dans celles de fait- 205.
ce n'est pas une controuerse de neant, c'est une
des plus importentes qui soient dans la
Religion chrestienne, il ne s'agit pas icy
de quelque expression d'escole Indiferente
pour donner un nom a une uertu, il s'agit
de Ratifier, ou d'inualider mille et mille actes
des papes qui se sont fais sans la participation
des conciles. Je m'estonne comment Mr. arnaud
ne fait point d'attention a l'importance de cette
controuerse. il s'agit de scauoir si le pape est
Juge, et interprete Infaillible de la saincte
escriture, s'il peut dispenser contre l'apostre
et contre l'ancien, et le nouueau testament
s'il peut casser, et annuler ce que dieu a ordonné
en sa parole, adiouster au simbole, et establir
de nouueaux articles de foy. s'il est le chef de
l'eglise uniuerselle, et successeur de saint
pierre en l'apostolat. s'il a la puissance

 ~~tant sur le spirituel que~~ sur le temporel
des Rois, et peut les dethrosner, et les deposc
eder de leur Royaumes, et leur oster la couron
ne de dessus la teste, et a la puissançe d'exem
pter les suiects de la fidelité qu'ils doiuent a
leur prinçe souuerain, s'il a la puissançe de
pardonner Les peches comme Juge, s'il peut
tirer les ames du purgatoire, et mettre qui
bon Lui semble au cotologue des saincts
, et les faire Inuoquer au peuple. bref s'il a
le pouuoir d'establir des sacrificateurs du
corps de Jesus christ, et mille autres choses
de çette nature qui ne sont pas des controuerses
de neant: ç'est donc a Mr. arnaud. que l'on
peut faire çe Juste Reproche d'estre apos
tat du papisme, puis qu'il ne Reconnoist
point son pape pour Infaillible, ce que les
Jesuites, et plusieurs autres docteurs
Romains soutiennent auec tant d'obstin

nation. c'est donc a lui que l'on peut adresser 207
cette exortation de prendre un meilleur
parti, et de n'estre pas si ecclairé d'une
part, et de raisonable de l'autre que l'estoit
leuesque donatiste tichonius, et de Rendre
de bonne foy l'authorite souueraine a
l'escriture saincte, et de quiter une eglise
qui l'a si fort mal traittée, et négligée en l'a
nommant un nes de cire, une Regle muette
un glaisue a deux tranchans. une pierre
d'achopement, et de scandale un liure dang
ereux qui Rend le monde heretique, et mille
autres Iniures semblables - - - - -
※ Je finis ce discours, mais auec des pensées fort
opposées (grace a dieu) a celles de Mr. arnaud
tant sur l'apostasie des saincts, et la certitude
du salut, que sur les autres poincts contro
uerses, qui sont en fort grand nombre
il est bien uray (quant a ce qui est de la

certitude du salut que lors que Je considere
le cours de ma vie qui n'est qu'une enchesneure
d'iniquité, J'ay tout subiect de douter de
mon salut, mais mon crime n'est pas dans
le doute parce que ce n'est pas un doute d'in
credulité et que Je ne doute point des verites
capitales de la Religion, mais il est en
la cause du doute, c'est a scauoir dans Le
deffaut de Regeneration, c'est, c'est que
Je ne trouue point en moy les conditions
qui sont d'une necessité absolue pour le
salut, dans une perfection entiere, et
acomplie comme il appartient aun vray
fidelle Regeneré, et enfant de dieu. J'ay
une Loy en mes membres qui bataille sans
cesses contre la loy de mon entendement
, qui fait que Je ne fais pas le bien que Je
veux, et que Je fais le mal que Je ne
veux point, de sorte que Je suis serf de

peché. o moy miserable qui me deliurera 209
de ce corps de mort. combien que Ie sois
ainsi abatu en moy mesme dans un certain
genre de deffiance a cause de mes pechez
neantmoins Ie me releueray en la miseri
corde de mon dieu, et ne perdray point cou
rage, car Ie espere, que puis quil a pleu a dieu
de me tirer des tenebres d'erreur, et d'ignorance
pour me mener et conduire a la clarté du
soleil de son euangile, il me fera aussi la grace
que Ie marcheray desormais dans la sainc
teté qui est la voie du salut, pour paruenir
au but de la supernelle uocation, et a la gloire
du paradis: o grand dieu pere des bontez
et des misericordes fais moy donc cette grace
de me guerir de mon doute fais que Ie fe
rmisse mon élection par bonnes oeuures
donne moy non seulement le uouloir, mais
aussi le parfaire, et me munis des clous

 d'une serieuse Repentançe, afin que J'attac
he a la croix de mon sauueur touttes mes
conuoitises charnelles, augmente moy la
foy, et alume au dedans de moy le feu d'un
uray zelle, et d'une sinçere charité. fais
moy la graçe que Je m'auançe en la confi
ançe en ta misericorde, et que Je Reiette
tous doutes de mon salut (non par une
simple action de L'entendement, et de la
uolonté comme nous l'impute de faire
Mr. arnaud, mais par un changement
de uie, et un progrez en la sanctification
, et que la crainte de la damnation ne soit
plus le prinçipal motif qui me porte à
t'aimer, t'adorer, et te seruir. mais que
J'agisse par un principe plus noble
qui est de te seruir auec un pur amour
qui soit desinteressé de touttes conside
rations, soit de crainte, ou de Recompençe

,et qui n'ait autre but que ta gloire 211
· O Seigneur Jesus mon diuin Redempteur-
aie pitie de moy. J'ay peché contre toy, contre
toy proprement, et t'ay grieuement offençé
par Ingratitude en abusant de tes graçes -
· J'ay foulé aux pieds, ce sang precieux que
tu as Répendu en la croix pour mes peches
· mais helas Seigneur en cet estat lamentable
a qui iray Je sinon a toy qui as les paroles-
de uie eternelle. auray Je mon Refuge aux
saincts, et aux martirs, mais il n'i a point assez
d'huille en leurs lampes pour eux et pour-
moy, et ils ont eux mesme laué, et blanchis
leurs Robes au sang de L'aigneau. auray-
Je Recours a la uierge bien heureuse. mais
elle te magnifie elle mesme comme son
Seigneur, et son dieu, et elle s'éiouit en toy
comme en son sauueur. m'adresseray Je
aux anges, mais il n'i a point de salut en

212 aucun autre qu'en toy, et il ni a point d'autre
nom sous le ciel qui soit donné aux hommes
par lequel il nous faille estre sauue. Je
uiens donc a toy seigneur, car a toy seul J'ay
attaché toutte mon esperançe, et Je scay
que tu as le pouuoir de pardonner les peches
, et que toutte puissançe t'a esté donnée
au ciel, et en la terre. si tu leueux tu me
peu nestoier, mon salut, et ma uie est
en tes mains. parle donc a ton seruant
selon son coeur, et si J'ay trouué graçe
deuant toy seigneur fais moy ouir cette
uoix tant desirée, uenez les benis de
mon pere possedez en heritage le Royaume
qui uous est preparé des la fondation
du monde, afin que ternellement Je te
puisse louer, et glorifier auec les miliers des
anges en L'assemblée, et eglise des premiers

nés qui sont escris au Liure de uie · amen 283
: O esprit sainct qui de toutte eternité
procede du pere, et du fils, qui es l'unique
consolation des ames affligée aie pitie de
ma pauure ame qui est en angoisse, et
amertume a cause de mes peches que j'ay
commis. le pere m'a procuré le salut, le
fils me la merité, mais je ni aurois
jamais de part si tu ne m'en fais l'aplicat
ion par ta uertu diuine. tu es le seau du
dieu uiuant. viens donc seeller en mon coeur
les promesses de la uie eternelle. uiens seeller
de pure grace les pardons, et Indulgence ple
niere de laquelle est Remise, et la coulpe
, et la peine deüe a mon peché. uiens me
consoler en mes angoisses, et Resiouir mes
os brisez. Repend dans mon ame la dilection
du pere, arose ma consciance du sang de
l'aigneau sans souilleure, et sans tache

, afin que Ie puisse eschaper le glaine de
l'ange destructeur. Le sang de Jesus-
christ est la vraie piscine, mais il me
faut que toy vray dieu eternel auec le pere
, et le fils qui me puisse plonger afin que
I'obtienne ma gueriſon. C'est toy qui es le
vray cachet de l'Epoux, la bague nupti
ale, le vrai caillou blanc, le gage asseuré
de l'absolution des criminels. C'est toy
seul qui peus graver en mon coeur ce
nouueau nom d'elen et de fidelle que
nul ne comoist sinon celui qui le Reçoit
. Remplis mon coeur, et mes sens de cette
voie Imenarable, et de cette paix celeste
, et diuine qui surmonte tout entendement
, et qui est un amant gouſt des voies, et des
fruicts delicieux de l'arbre de vie qui est
au milieu du paradis, et d'autant que

sans la sanctification nul ne verra dieu 215
sanctifie moy seigneur, et me Reforme
a ton image tesmoigne a mon esprit que
Je suis enfant de dieu, heritier de dieu, et co
heritier de christ. alume en mon ame des
prieres ardentes, et des affections surai ement
filiales, et me fais crier avec une saincte
confiance abba pere, eleve mon coeur
, et mes affections au ciel, et me Rend tout
bruslant de zelle, et d'ardeur au service de
mon dieu, Jusqu'a ce qu'estant parvenu
a ce glorieux domicile de L'immortalité
Je sois Receu entre les Seraphins qui en
vironnent le throsne de ta maiesté glori
euse et qui te louent, benissent, et adorent
Jncessemment. et amen . . . . . .
: O clementissime pater creator omnium
Rerum qui dedisti nobis notitiam nominis
tui, timorem, et imprimis amorem fac

nos habere perpetuum, ut toto corde
ore, et opere diligamus, et a tua laude
nonquam cessemus per dominum nostrum
Jesum christum filium tuum, qui tecum
vivit et Regnat in unitate Spiritus Sancti
deus per omnia secula seculorum. amen
: O domine Jesus christe qui dixisti petite, et
accipietis, quærite, et invenietis, pulsate
, et aperietur vobis. da nobis petentibus
amoris tui affectum, querentibus concede
ut tui amsalutis valeamus invenire, et Januam
cæli pulsantibus nobis aperire. tu autem
domine miserere nobis amen . . . . . :
: Veni Sancte Spiritus tuorum visita re-
mentes, veni et imple superna gratia
quæ tu creasti pectora, et in cordibus nostris
ignem tui amoris accende, ut semper te laudemus
: Laus, honor, virtus, et gloria, et gratiarum
actio sit tibi, o beata trinitas, nunc, et semper
, et per Infinita secula seculorum. amen

Démisterio Sanctissimæ, et adorabilissi
mæ trinitatis, ac de illo Incarnationis
domini nostri Jesus christi .....
.....

Les misteres de La tres saincte trinité, et
de l'incarnation du uerbe eternel sont
si hauts, et si Releues au desus de nous
qu'ils surpassent les bornes, et la portée de
nostre entendement. c'est pourquoy peu-
s'en a falu que ma trop grande curiosité
m'aiant porté Jusqu'à la deuouloir y pén
étrer, et a profondir pour sçauoir comment
cela se peut faire que trois personnes dis
tinctes ne soient qu'un seul, et mesme dieu
; et comment la seconde personne de cette
adorable trinité a sçauoir Le fils s'est
peu Incarner au uentré de la tres saincte
et bienheureuse uierge marie, la sans se
séparer des autres, et comment le pere

 et Le sainct esprit ne se sont point incarnez
aussi bien que Le fils, puis que ces trois perso
nnes ne sont qu'un seul, et mesme dieu, et
une seulle, et diuine essençe, et partant sont
inseparables. comment aussi L'humanité
de Jesus christ peut subsister auec la diuinité
apres son assensçion au ciel; peu s'en a falu
(dis ie) qu'apres auoir secoué le Joug de l'erreur
et de la superstition Romaine, et auoir esté
mis sur pieds de ce costé La par la main
toutte puissante de la graçe: Je ne sois
tombé d'un autre costé dans une apostasie, ou
heresie damnable; ainsi qu'un Jeune arbre qui
aiant esté courbé du uent auroit esté Redre
ssé par la main de l'ouurier, mais peu de
temps apres auroit esté Renuersé d'un autre
costé par un uent plus uehement, et plus
tempestueux que le premier, qui non seul
lement L'auroit terraçé, mais aussi déras

çiné, et du tout mis en pieçes. mais dieu par
sa grande bonté m'a mis a l'abri de sa protection
et m'a donné vigueur, et forçe ainsi qu'a un
arbre fort pour Resister a l'impetuosité
du vent, afin que Je pusse estre inebranlab
le contre Les tentations de L'esprit malin
et Reietter tous doutes d'incredulité, et defi
ançe. car voiant que ces misteres sont si
incomprehensible que L'esprit humain ni
peut Rien comprendre, et que nostre salut
ne depend point de scavoir comment cela
se peut faire, pour ce J'ay creu, et Reconnu
que ce seroit a moy une grande temerité
que de vouloir m'en Informer, et que le
plus seur estoit de m'arester a ce qu'en dit
la parole de dieu sans m'informer d'avan
tage du comment, car en cela consiste la
foy qui est une subsistançe des choses qu'on
espere, et une demonstration des choses

220 qu'on ne uoit point: cet adorable mistere de la trinité est une mer sans fond, et sans Riuage qu'il est impossible de sonder: ce sont choses qu'oeil n'a point ueu, ni oreille entendu, ni qui ne sont point monté au cœur de l'homme; comment donc comprendrois ie la nature de dieu, ou pour mieux dire son essence moy miserable qui ne scaurois me comprendre moy mesme - - - - -

L'euangeliste Sainct Jean nous enseigne en sa premiere epistre chap. 5e. v. 7. qu'il y a trois qui Rendent tesmoignage au ciel, le pere la parole, et le sainct esprit, et ces trois la ne sont qu'un. Le nom de l'eternel dont dieu se nomme si souuentes fois dans l'escriture est si conuaincant qu'il semble (pour ainsi dire) que dieu se soit uoulu seruir de ce nom pour nous faire uoir, et comprendre qu'en Lui il y a une trinité de personnes, car pour me seruir d'une comparaison dans l'eternité il y a trois

temps, Le passé, Le present, et Le futur, desorte 221
que Le passé n'est point Le present, ni le present
n'est point Le futur, et si neantmoins, ce n'est
qu'un seul et mesme temps, car L'eternité com
prend en soy tous les temps ainsi que les eaux
viennent de la mer, et qu'elles y Retournent
de mesme Les temps viennent de l'eternité
et Retournent en l'eternité. ainsi donc Je
diray qu'il en est de mesme du mistere adorable
de la trinité. il y a trois personnes, ou hipostases
en L'eternel Scavoir Le pere, Le fils, et le
Sainct esprit de sorte que Le pere n'est point
Le fils, ni le fils n'est point Le sainct esprit
neantmoins, ces trois ne sont qu'un seul, et mesme
dieu éternel Jnvisible Jncomprehensible
tout bon, tout Sage, et tout puissant, qui
est partout, qui voit tout, qui connoist tout
et qui gouverne tout sans que le gouverne
ment de toutes Les choses estant corporelles

 que spirituelles, visibles qu'invisibles lui
aporte~~nt~~ aucun trouble a sa beatitude com
me se l'imaginent les epicuriens. pour
me servir d'une autre comparaison l'ame
de l'homme est composée de trois facultes
scavoir l'entendement la volonté, et la ~~Rai~~
~~son~~ memoire, si bien que l'une de ces facultes n'est
point l'autre, et neant moins ce n'est qu'une
seulle, et mesme ame: Dieu le pere est le
principe, l'origine, et la source de touttes
choses. dieu le fils est l'image engravée de
la personne du pere, engendrée de toutte eter
nité, et sa parole éternelle sans laquelle
Rien de tout ce qui a esté fait n'a esté fait; et
dieu le sainct esprit est cette vertu efficace
procedante de toutte eternité, et du pere
et du fils par laquelle toutte choses ont
pris forme, et ont esté crées. c'est pourquoy
sainct Jean nous le represente dans son
apocalipse comme un fleuve procedant du

throsne de dieu, et de Laignau. dieu le pere 223
est la charité. Le fils est L'amour. Le Saint
esprit est la communication de la charité
et de L'amour, Le lien, L'unité, et L'union de
La diuinité - - - - - - - - - -
quant au sacré mistere de L'incarnation du
uerbe eternel Il n'est pas moins Impenetrable
que Le premier qui est, celui de la trinité. c'est
ce qui me fait dire apres un ancien docteur de
L'église que c'est un dieu caché, car comment
Reconnoistre un dieu gisant dans une creche
et attaché ensuite sur un poteau Infame
de La croix et y mourir Ignominieusement
un estre Infini, et tout puissant Joinct a
L'estre fini, et au uaisseau si fragile qu'est
L'homme. certes il estoit neçessaire que
christ Ressuçitast autrement nostre
foy seroit uaine. mais la Resurection du
Seigneur ~~manifeste~~, et son assension au

ciel monstrent tres euidemment qu'il estoit celui qui auoit esté promis par les prophetes pour la Redemption d'israel. Son tombeau glorieux ne dit point comme celui du seducteur mahomet (hic Jacet) icy gist mahomet reduit en cendre et en poudre mais celui du seigneur Jesus christ dit (Resurexit non est hic) il est ressuscité, et il n'est point ici son corps n'a point senti de corruption: mahomet a esté vaincu par la mort, et est devenu son esclaue, mais Jesus christ a vaincu la mort, et celui qui auoit l'empire de la mort c'est a scauoir le diable, de sorte que maintenant l'on peut dire, ou est o mort ta victoire, ou est o sepulcre ton eguillon .... or quant a ce qui est de scauoir comment le pere, et le sainct esprit ne se sont pas incarnez aussi bien que le fils, et comment le fils s'est peu Incarner seul, et Reuestir

224

nostre nature sans se separer des autres
puis que Le pere, Le fils, et Le sainct esprit
ne sont qun seul dieu, et une mesme divine
essence, et partant Inseparables. comme
ce sont choses dont nostre salut ne depend
point de scauoir Le comment cela se peut
faire, et quil suffist de croire que cela est
ainsi puis que La parole de dieu nous lenseigne
Ie croy que cest une grande temerité que
de sen vouloir Informer. Les choses cachées
sont pour dieu, mais les choses Reuelées sont
pour Les hommes. or La parole de dieu nous
aprend que cest la seconde personne de cette
adorable trinité a scauoir Le fils qui sest
Incarné au uentre de la saincte uierge
marie, et quila esté conceu par la uertu toutte
puissante du sainct esprit. Le pere, et Le
sainct esprit ont operé en ce sacré et ador
able mistere de Lincarnation. mais

ç'est une pernicieuse erreur de croire que le pere, et le saint esprit se soient incarnez aussi bien que le fils ; et de dire ou demander comment le fils s'est peu incarner seul, sans se séparer des autres : ç'est demander comment dieu est tout puissant. si ie me veux encore me servir de cette comparaison des temps : le temps passé n'est plus, le futur n'est point encore, le present est present. ce seroit donc une chimere de dire que le temps passé est present, ou le futur present, car combien que l'eternité comprene en soy tous les temps, si est ce pourtant que le passé n'est point le futur, ni le futur n'est point le present : or l'escriture sainte nous enseigne que c'est le fils la seconde personne de la tres-sainte trinité qui s'est fait homme, elle ne dit pas que ce soit le pere, ou le saint esprit. il faut donc nous arester a ce qui nous en est enseigné sans nous en informer

davantage du comment puis que nostre
salut ne depend point de scavoir comment
cela se peut faire, il suffist de croire qu'il
est ainsi puis que la parole de dieu nous
l'enseigne . . . . . .
. pour ce qui est de la substance de l'hum
anité de Jesus christ apres son ascension au
ciel, il est certain (comme le recognoist tres
bien sainct augustin) que Jesus christ a donné
a son corps l'immortalité et la gloire, mais ne
lui a point osté sa nature parquoy selon le
corps il est au ciel comme dans son lieu, et
il faut que les cieux le contiennent jusqua
la consommation des siecles, mais quant
a sa diuinité elle est rependue partout
ainsi que le soleil est au ciel dans nostre
hemisphere comme dans son lieu local et
circonscript, mais il est par toute la terre
par sa clarté et sa lumiere. il nous faut

donc bien prendre garde de tellement esta
blir la diuinité du fils de L'homme, que nous
ne destruisions la nature de son corps. car lui-
mesme a dit apres sa Resurection en parlant
a ses apostres qui croïent que c'estoit un fant-
osme. tastez, et voiez, car un esprit n'a ni chair
ni os comme vous voiez que j'ay. Jesus christ
donc estant monté au ciel nous ne l'avons
plus selon la presence de sa chair, et il n'ia
que les transsubstanciateurs, consubstanci
ateurs, et ubiquitaires qui puisse dire que
le corps de Jesus christ soit en terre pres
ent en un milion de lieux tout a la fois
et en mesme temps, sans occuper aucune
place. laquelle croiance est une erreur
damnable qui destruit L'humanité de
Jesus christ, et nous oste toutte nostre
consolation, et nostre esperance . . . . .

Or parceque dessus posé il apert tres- 229
euidemment qüil y a des choses dans La
parole de dieu dont nous ne deuons scauoir
le comment dautant que nostre salut ne
depend point de scauoir comment cela se
peut faire, et qüil suffit de croire que
cela est ainsi, puisque la parole de dieu
nous Lenseigne. nous ne deuons point
alambiquer nostre esprit pour scauoir
comment dieu a crée toutes choses de Rien
il suffit pour nostre salut de croire qüil
la fait, et qüil est tout puissant. il ne
nous est point non plus necessaire de
scauoir comment les hommes qui sont
morts depuis tant dannées, et qui sont
Reduis en poudre, et en cendre Ressus
iteront au dernier Jour du Jugement
dans Leurs propres corps pour y Receuoir
selon ce qüils auront fait, ou bien, ou mal

il Suffit de Sçauoir que dieu le peut, et de croire qu'il le fera Indubitablement Selon qu'il l'a dit dans Sa parole; nous deuons donc en choses de telle Importance et dont nostre Salut ne depend point de Sçauoir comment cela Se peut faire, nous arrestera ce qu'en dit la parole de dieu qui est la Regle de Sa volonté, et de croire qu'il est ainsi, puisque la parole de dieu nous L'enseigne Sans nous Informer dauantage du comment, car la toutte puissance de dieu n'est point la Regle de nostre foy, mais Sa volonté - - - - - - - - -

*Mais aussi il y a des choses dans la parole de dieu dont nous deuons nous Informer du comment, dautant que cela est nécessaire pour nostre Salut. par exemple nous deuons Sçauoir comment, ou par quel moyen nous

deuons estre sauuez si c'est par nos oeuures
et nos merites conformement a ce que
enseigne l'eglise Romaine, ou si c'est par
grace or j'ay fait uoir assez emplement
cy deuant que ce ne pouuoit estre par nos
bonnes oeuures, et par nos merites mais
par la seulle grace et misericorde de dieu
et par le merite de la mort, et passion de
nostre seigneur Jesus christ. il nous
est aussi expedient de scauoir comment
il nous faut manger la chair de Jesus
christ, et boire son sang puisqu'il a dit
lui mesme que celui qui ne mangera pas
sa chair, et ne boira point son sang n'
n'aura point la uie eternelle. cela donc
estant une condition de laquelle nostre salut
depend il nous est tres utile, et necessaire
de scauoir comment il nous la faut manger
pour auoir la uie eternelle, ueu que nous

n'auons plus Jesus christ en terre selon
la presence de sa chair, et qu'il est monté
au ciel, et est assis a la dextre de dieu son
pere: scauoir donc si c'est corporellement
c'est a dire par la bouche du corps, et qu'il
nous le faille fourrer dans nos estomacs
ou si c'est spirituellement par la bouche
de l'ame. a scauoir par la foy comme dit
sainct augustin qui croit en lui le mange
. or il est certain que ce ne peut estre
par la bouche du corps qu'il nous faille
manger la chair de Jesus christ, puis-
qu'il n'est plus en terre, et qu'il est monté
au ciel, et qu'il faut que les cieux le cont
iennent Jusqu'a la consommation des
siecles. car il a dit lui mesme Je delesse
le monde, et m'en vais a mon pere, et Je vous
en voiray un autre consolateur pour demeurer

a sauoir L'esprit de verité pour demeurer 233
eternellement auec nous · et en vn autre
lieu il dit, nous aurez touiours les pauures
auec vous, mais vous ne m'aurez pas touiours
· c'est donc par la bouche de la foy qu'il nous
le faut manger pour estre sauué, c'est a dire
qu'il faut croire en lui, et mettre toutte nostre
confiance en lui. celui la le mange, et aura
la vie eternelle qui croit en lui, et a attaché
toutte sones perance sur le merite de sa mort
et passion. comme il dit lui meſme qui vient
a moy n'aura Jamais faim, qui croit en moy
n'aura Jamais soif . . . . . .
· or pour vuider cette controuerse qui est entre
les Romains, et nous, il est bon de la mettre
en question et demonstrer emplement par
des passages formels de la sainte escriture
la verité, et antiquité de nostre doctrine —
et la nouueauté, et fauſſeté de la leur —

ce que Je feray moiennant la grace de dieu et Lassistance de son bon esprit. mais premierement Jay trouué a propos de suiure a la piste Les Romains qui fuient nepouuant Resister a la force de la verité car ne trouuant dans la parole de dieu aucun tesmoignage diuin pour establir Leur dogme de la trans Substanciation, et de la presence Réelle, et corporelle de Jesus-christ au Sacrement de Leucharistie comme aussi leur manducation orale, et capernaite de la chair du Sauueur, et leur charge de Sacrificateurs du corps de christ ils ont Recours a la tradition, et nous obiectent Les peres, ils Rebatent les oreilles des ignorens de ce faux vsage de Lantiquité, afin de les embroüiller, parce quils prévoient bien quils nirront Jamais chercher, ni feuilleter toutte une bibli

oteque pour scauoir si les peres ont eu la
mesme croiançe qu'eux, ils uoient bien
qu'un simple artisan n'aura pas le loisir
ni la commodité, ni mesme l'esprit, pour
lire tous les liures des anciens docteurs
dont la plus part sont liures grecs, ebreux
et latins, ou le peuple n'entend Rien, et qui sont
en si grand nombre que la uie d'un homme
tant longue soit elle ne suffiroit pas pour
en lire la dixiesme partie, ce qu'ils font
afin que le peuple se laisse du tout conduire
par eux comme des aueugles conduis par
d'autres aueugles. c'est entr'autre ce que souhette
Mr. arnaud ce grand athelete de la Religion
Romaine dans son liure des preiugez contre
les caluinistes, ou il dit qu'il faut suiure
ses pasteurs uoir par leur dieux, marcher
sur leurs pas, et nous despouiller de nostre
propre conduite pour nous reposer sur la

leur. Mais Mr Claude par son excellente
Reponçe qu'il a fait a son Livre a si bien
satisfait a cela que Mr. Arnaud ne s'est
pas acquis une grande Reputation de tous
ses preingez, car meſme ceux de sa propre
communion font l'ipeude cas de son livre
qu'il est demeuré pour fidelle gardien
de la boutique de l'imprimeur - - - - -
Mais voions si les Romains amandent
leur marché en nous proposant l'antiquité
pour preuve de leur doctrine. J'adjoute
franchement que s'ils me faisoient voir
le consentement unanime des peres, tant
anciens que modernes pour le dogme de
la transsubstanciation, et de la presençe
Reelle, et corporelle du corps de christ
au sacrement de l'eucharistie, cela me feroit
une peine Inevitable quelque eloigné que
soit l'un, et l'autre a l'esprit de dieu, et a

la verité du christianisme, et oposez a-
L'escriture, car, c'est infiniment presumer
de soy mesme de penser avoir sur des dog-
mes D'importens de nouvelles lumieres -
entierement oposees a toutte L'eglise, et
qu'on soit en droit d'establir ses sentimens
sur La Ruine de tant qu'il y a de gens sauans
au monde, car on doit tenir pour veritable
et - catolique, ce qui a esté tenu pour vray
de tous, partout, et en tous temps. mais-
Je suis persuadé que ces Messieurs pro
mettent beaucoup plus qu'ils ne tiennent
, car L'experiance fait voir que, ce qu'ils
en font n'est seullement qu'a fin d'entre
tenir Le peuple en ignorence, et a fin-
qu'il s'en Rapporte a ce qu'ils en disent, sans
s'en D'informer davantage . . . . . -
pour donc faire voir que L'eglise primitive
chrestienne n'a point creu le dogme de-

la transsubstanciation, ni la presence
Reelle du corps substanciel de christ au
sacrement de leucharistie Ie raporte
ray ici plusieurs passages des anciens
peres de leglise non pour les prendre
pour Juges en la cause de dieu, mais
pour tesmoins de la verité. Les passa
ges que Ie produiray sont tirez des
docteurs non suspects que leglise Ro
maine aprouue; en premier lieu de
sainct augustin sainct hierosme S.
chrisostome, tertulien, et plusieurs
autres; et afin dotter a ces messieurs
tout moyen de se deffendre, et de soute
nir une doctrine si erronnée, il les faut
vaincre par leurs propres armes. ueu
mesme quil nia Rien si contraire a la
messe que la messe mesme. pour cette
cause donc Ie me seruiray de leur pro

239

preuue, et Rapporteray ici ce qui se trouue
decide par les conciles, canons, et decrets
de leglise Romaine, afin d'en faire voir
plus clairement l'abus, et donnera
connoistre qu'ils ont changé de creance
sur cette matiere: quelque Romain
ne pourra y obiecter peut estre que
sans doute
moy mesme me laisse conduire par mes
ministres puisque Je m'en Rapporte a
ce qu'ils en disent, et que Je n'en sçay
que ce qu'ils en Rapportent, et que ce n'est
pas moy qui ay fait une exacte Recher
che de tous ces passages dans les escrits
des anciens peres. mais Je leur Respondray
que Je ne me laisse conduire par eux
aueuglement, ni ne les croy qu'entant
qu'ils parlent conformement a l'escriture
saincte, et que de plus Je maintiendray
qu'ils ne sont point des falsificateurs

ni corrupteurs des peres, comme les pas
teurs de léglise Romaine: qui voudroit=
faire le Recit de toutes les falsifications=
horribles, et impies qu'ont fait les docteurs
de Rome tant en la parole de dieu qu'en les
escris des peres il faudroit faire un gros=
volume mais celui qui en voudra scauoir
L'histoire n'a qu'a lire Les oeuures de
Mr du moulin ministre, et docteur en
theologie de l'academie de Sedan, et il ver
ra combien les Romains ont corrompu
le vray sens des anciens peres voire=
mesme celui de L'Escriture saincte=
Je diray encore a ce Romain que nos pas
teurs, et docteurs ne veullent pas estre
veus comme Juges, et interpretes=
Infaillibles de la parole de dieu, mais
qu'ils nous disent, voiez, et nous informez
de la parole de dieu, pour voir si ce que nous

241

nous disons nest pas conforme a icelle
que si ce que nous vous disons, et vous a non
cons nest pas conforme a la parole de dieu
ne nous croiez point; ce que ne font pas
ceux de Léglise Romaine, car ils veullent
estre creus quoy quils en disent, et ne veullent
pas que le peuple examine par la parole
de dieu si ce quils disent, ou enseignent est
veritable au contraire ils lui en deffendent
la lecture de peur quil n'aperçoive que
leurs pasteurs sont des guides qui les font
ecarter du droit chemin de la verité. le
pape se dit estre Juge, et interprete
infaillible de la saincte escriture, et
veut que lon croie tout ce quil en dit comme
article de foy. il se vante davoir la puis
sance de casser, et annuler ce que dieu a com
mandé en sa parole, et quil peut dispen
ser contre la poincte, et contre lancien, et

 Le nouueau testament. qu'il peut adiouster au simbole, et establir de nouueaux articles de soy. et pour preuue de ce que dessus qui ne se sera Interdit a soy mesme L'usage de la Raison Reconnoistra facilement que des dix commandemens de la loy de dieu leglise Romaine en a Retranché le second qui est, celui qui deffend de se faire aucune Image ou Representation taillee, et de se prosterner deuant elles, et de les seruir; et afin de faire accroire aux ignorens qu'ils les Rapportent fidellement tous dix, ils ont coupé en deux le dernier qui deffend la conuoitise. que seroit ce s'ils prouuoient de telles Ruses, et de pareilles falsifications de la parole de dieu dans les escris de nos pasteurs, eux qui nous font des crimes des choses les plus saincte, et qui nous accusent d'auoir corrompu la morale

de Jesus christ par des dogmes impies. le
pauure peuple auquel lon a interdit la
lecture de la parole de dieu, et auquel lon
donne des docteurs de pierres, et une legende
fabuleuse, vit dans une obeissance aueugle
et croit ce que croit leglise Romaine sans
sauoir si ce quelle croit est veritable ...
: afin donc de faire voir que Le dogme de
La presence Reelle, et corporelle de Jesus
christ au sacrement de Leucharistie, de
la transsubstanciation, et du sacrifice de
la messe est nouueau, et na aucun fonde
ment dans la parole de dieu ni dans les anciens
peres, et que Les Romains ont change
de croiance La dessus, Je parleray prem
ierement du mot de messe, et de la signifi
cation, afin dy proceder auec ordre, et dy
chercher Lerreur comme dans la source
car il nous est necessaire de voir, et Remar-

quer la Ruse de L'ennemi de nostre salut
, lequel voulant changer la chose a comm
encé par le changement du mot ait cha
ngé L'etiquette devant que de falsifier
les pieces du sac, et effacé L'inscription de
la boëste devant que d'y mettre de L'arseni
cela lui estoit necessaire, car s'étant proposé
d'introduire en la place de la communion
de la sainte cene, une action de laquelle
le peuple seroit seullement spectateur
sans communier, il a bien Reconnu que
ce mot de cene Lui trauerssoit son dessein
d'autant que cena signifie un souper
commun, et partant emporte communion
, comme dit sainct paul, le pain que nous
Rompons est la communion au corps
de christ. q'un chascun s'es prouue Soy
mesme, et ainsi mange de ce pain, et boiue
de cette coupe . . . . . .

×ordonc quand a ce qui est du mot de messe, et de sa signification, il est constant que messe signifie un congé ou Renuoy. ainsi le prend sainct augustin au 237. sermon du temps apres le sermon (ditil) missa sit catechumenis) qu'on donne congé aux catechumenes et les fidelles demeureront ✻ Le concile de cartage IV. au canon 84. ordonne que l'euesque n'empesche personne, ni heretique ni Juif, ni gentil d'entrer en l'eglise Jusque (ad missam catechumenorum) au Renuoy des catechumenes. or ces catechumenes estoient heretiques exclus de la participation de la saincte cene, c'est pourquoy la predication estant acheuée, et estant sur le point de celebrer la saincte cene, le diacre crioit tout haut s'il y a icy quelque catechumenes qu'il sorte, et ce conge, ou Renuoy s'apelloit (missa) comme le tesmoigne

 Le pape Inocent III. au sixiesme liure des misteres de la messe. et encore aujourdhui sur la fin de la messe le prestre, ou le diacre donne conge au peuple en ces mots (ite missa est) qui uaut autant comme qui diroit allez en paix. or Je ne me mes pas beaucoup en peine comment l'on apelle le sacrement de la saincte cene, pour ueu que la uerité y demeure quelques anciens docteurs l'ont apellée tantost eucharistie, tantost une congregation, tantost un sacrifice d'action de grace. en quoy ils n'ont Rien dit qui ne soit fort conuenable a la nature de la chose, c'est pourquoy nous ne condamnons point telles façons de parler mais ils auroient encore mieux fait de se tenir aux mots exprimes dans la parole de dieu, car ils ont par ce moyen, sans y penser entrouuert La porte a l'abus, donnant exemple a d'autres, qui sont uenus apres

eux d'inventer encore d'autres noms, moins 247
propres, et d'arracher a ce saint sacrement son
Inscription qui servoit a Recognoistre sa nature
. car il n'a si petitte faute que satan ne mesna
ge dextrement, ni si petitte estincelle de feu
dont il ne face avec le temps un grand embra
sement. c'est pourquoy nous qui parlons au
jourd'hui aux Romains comme Jesus christ
parloit autrefois aux pharisiens. au temps
passé il n'estoit pas ainsi, Reprenons le mot
usité par les apostres, et apellons ce sacrem
ent la cene du seigneur . . . . . .
: Venons maintenant au fond de la question
les evangelistes, et l'apostre saint paul
nous disent que Jesus christ faisant la cene
avec ses apostres prit du pain, le benit, le
Rompit, et le donna aux douzes leur disant
prenez et mangez, ceci est mon corps
qui est Rompu pour vous, faites ceci en

memoire de moy. puis ayant pris la coupe
et Rendu grace il la leur bailla disant
beuez en tous, car ceci est mon sang, le sang
du nouueau testament lequel est Rependu
pour nous, et pour plusieurs en Remission
des pechez. or ie vous dis que ie ne boiray
plus de ce fruict de vigne &: or nous croions
auec les apostres, les euangelistes, et tous
les anciens docteurs de leglise que le pain
est le corps de christ, et le vin son sang a
apres la consecration. cest a dire qüil en est
le sacrement. mais les Romains ne le veullent pas ainsi, car ils pretendent que ce
nest plus pain apres la consecration, ains qüil est transmué au corps substantiel de Jesus christ: La question donc nest
pas de scauoir sil le pain est le corps de
christ apres la consecration puisque
nous en tombons dacord: mais il sagit de

sçauoir comment il est le corps de christ 249
. les Romains veullent que le pain soit le
corps de Jesus christ transsubstantielle
ment et qüil ne soit plus pain apres la
consecration. nous au contraire disons
que Le pain est le corps de christ sacra
mentellement, et que le pain ne perd
point sa substance apres la consecration
ains qüil demeure en sa mesme nature
et forme. les Romains sont dacord auec
nous que ce que Jesus christ tenoit en ses
mains lors qüil a dit, ceci est mon corps
cestoit du pain. les euangelistes, et lapostre
sainct paul disent qüil a Rompu du pain
et la donné a ses apostres, or les apostres
ont mangé, ce que Jesus christ leur a
donné, donc les apostres ont mangé du
pain que Jesus christ leur a donné disant
ceci est mon corps, cest a dire, le pain est mon

250 corps, ou le sacrement de mon corps. que si
le seigneur auoit voulu transsubstancier le
pain en son corps, il auroit dit, ceci soit fait
mon corps, et non pas ceci est mon corps, car
ces paroles ceci est mon corps sont declarat
iues de ce qui est, et non effectiues de ce qui
n'est point. si le pain estoit substancielleme
nt le corps de christ, il s'ensuiuroit que
son corps seroit substancielleme nt Rom
pu, car il a dit, ceci est mon corps qui est
Rompu. c'est ce que les Romains ne croient
pas, ils disent voirement que le corps de
Jesus christ est Rompu sous les especes
mais ils veullent que lors qu'ils disent cela, l'on
entende le Rebous de ce qu'ils disent . . . . .
* il s'agit donc de prouuer ici que le pain est
le corps de christ de la meme façon que
le calice est le nouueau testament, ou la
nouuelle aliance, non a la verité de la

chose, ni a la lettre, mais par un signe sig
nifiant comme dit sainct augustin ※ Le
mesme sainct augustin en son epistre contre adim
antus chapitre 12. dit le seigneur n'a
point fait de dificulté de dire ceci est mon
corps lors qu'il donnoit la figure de son
corps ※ teodoret au premier dialogue
Intitulé L'immuable expose ainsi ces
mots ceci est mon corps ceci est mon sang
le seigneur (dit il) a donné au signe le
nom de son corps, en disant ceci est mon
corps, et en disant Je suis le vray pain
il a donné a son corps le nom du signe
※ L'eglise Romaine en ses gloses sur le
canon (hoc est) en la 2. distinction de
la consecration se fait a elle mesme
son procez. voila ses mots le celeste
sacrement qui Represente vraiement ※
※ le corps de christ. mais improprement

※ la chair de christ est apellé

252, et pourtant il est ainsi apellé selon sa façon non point a la uerité de la chose mais par un mistere signifiant, ainsi le sens est tel, qu'il est apellé le corps de christ c'est a dire qu'il est signifié. il n'ia Rien de plus contraire a la transsubstanciation que les paroles de ce canon de l'eglise Romaine, et la chose est si claire qu'elle n'a besoin d'explication ※ Sainct augustin en l'epitre 23. parlant des sacremens dit que si les sacremens n'auoient quelque Ressemblance auec les choses desquelles ils sont sacremens, ils ne seroient point du tout sacremens, la quelle Ressemblance fait qu'ils prennent le nom de ce qu'ils signifient, comme donc le sacrement du corps de christ est en quelque façon le corps de christ, et le sacrement du sang de christ est le sang de christ, ainsi le

sacrement de la foy a scauoir le baptesme 243
est la foy. Si sainct augustin eust creu
la transsubstanciation, il n'auroit jamais parlé de la sorte, il dit que le sacrement
du corps de christ est le corps de christ,
ainsi que le sacrement de la foy a scauoir
le baptesme est la foy. or dans le baptesme
il ne se fait point de transsubstanciation
ainsi que le Recognoissent les Romains. Sainct
augustin donc n'a point creu que le pain de
leucharistie fust changé au corps substanciel de Jesus christ. ✠. Beda sur le chapitre
10. de la premiere aux corinthiens produit
un passage de sainct augustin, en ces mots
Ce que nous voiez c'est du pain, et un calice
comme aussi nos yeux nous le Rapportent
mais quant a linstruction le pain est le
corps de christ, puis apres il demande
comment est ce que le pain est le corps

 de christ. La çestoit le lieu ou Jamais de
Respondre que Le pain est le corps de christ
pour ce que le pain, cesse d'estre pain, et se
convertit, ou trans substancie en la chair de
christ. S'il eust esté de l'opinion de leglise
Romaine, mais il Respond bien autrement: voici ses mots, ces choses mes freres
sont pour cette cause apellées Sacrements
pour ce qu'en icelles, on voit une chose, et
on en entend une autre. ce qu'on voit a
une chose corporelle. ce qu'on entend a
un fruict Spirituel. Si nous donc entendons ici ce mot de corps de christ escoute
L'apostre disant vous estes le corps de
christ. combien loin estoit Sainct aug-
ustin de linterpretation de ces mots, ceci
est mon corps Receue aujourd'hui en
leglise Romaine ⁂ Le mesme Sainct
augustin au troisiesme Livre de la

doctrine chrestienne chap. 16. Si nous ne
mangez dit il, la chair du fils de l'homme
et ne beuez son sang, nous n'aurez point
la vie en nous mesme, il semble qu'il com
mande un forfait ou une meschanseté.
C'est donc une figure dit il, qui commande
qu'il faut participer a la passion du seigneur
et mettre doucement, et utilement en sa
memoire, que sa chair a esté crucifiée et
naurée pour nous ⁂ Lui mesme sur le
psaume 98. Il introduit Jesus Christ
parlant a ses disciples, entendez Spiritu
ellement ce que Je vous ay dit, nous ne
mangerez point ce corps que vous voiez
et ne boirez point le sang que Respendr
ont ceux qui me crucifieront. mais Je
vous ay Recommandé un signe sacré
lequel estant pris Spirituellement vo
us vivifiera ⁂ Lui encore au 5. traitté

sur sainct Jean Le prendray Je estant
absent, comment estendray Je la main
au ciel ou il est assis, pour l'empoigner
a cela sainct augustin Respond envoie
y ta foy, et tu l'as empoigné tes parens
les Juifs l'ont tenu en corps, toy tiens le
de coeur. il dit au mesme traicté nous
auons touiours Jesus christ selon la
presence de sa maiesté, mais selon la
presence de sa chair il a esté vraiement
dit vous ne m'aurez pas touiours. par
cette sentence de sainct augustin, il
appert manifestement qu'il n'a point
creu la presence corporelle de Jesus
christ en une Infinité de lieux en
mesme temps comme l'on croit au
jourd'hui en l'eglise Romaine laquelle
croiance destruit son humanité, et nous
oste toutte nostre consolation - - - -

. . . . ce que c'est qu'un Sacrement . . . . 247.

Les docteurs de Rome sont d'accord avec nous qu'un sacrement est un signe visible palpable materiel, et elementaire. ainsi que l'eau du baptesme est un signe visible de nostre lavement Spirituel au sang de Jesus christ, mais quand ceux ci vient a parler du sacrement de l'eucharistie, ils Retirent leur epingle du jeu, et nous donnent des accidens sans subiect, des couleurs, Rondeurs, Saveurs, et pesanteurs sans substance, dont s'en suit que ce n'est point un sacrement. car ce qui n'a ni matiere ni substance ne peut servir de signe exterieur, ni estre un signe visible d'une grace Invisible. or en tout sacrement il y a ces deux choses le signe, et la chose signifiée qui sont termes Relatifs. de sorte que l'un n'est point l'autre autrement ce seroit —

confondre la nature du sacrement. si nous demandons a ces docteurs Romains ce qui est blanc, Rond, pesant, ou leger apres la consecration, ou quand l'hostie se moisit ou que les vers si engendrent, qu'est ce qui est gelé, ou moisi, ou de quelle substance est ce que les vers si engendrent, ils ne sauroient que Respondre a toutes ces difficultez ※ platine, nancer, Stella, et le faiseau des temps, qui sont docteurs Romains Raportent que victor III. a esté empoisonné en un calice, et que henri VII. empereur a esté traitté de mesme dans une hostie, si on demande a ces vrays Substanciateurs d'aujourd'hui ce qui estoit empoisonné Je ne pense pas qu'ils soient assez impies que de dire que ce fust le corps substanciel de Jesus Christ. que sera ce donc sera ce le pain et le vin, ce ne peut-

estre nonplus le pain ou le uin, car ils disent que ce n'est plus pain, ni uin apres la consecration, sera ce la blancheur Rondeur, saueur, et pesanteur denuées de substance il s'en suiura par cette Raison que ce qui n'a ni matiere, ni substance soutiendra une substance qui est le poison et tout ce beau miracle pour faire mourir un pape et un empereur . . . . . .

. . . . Des accidens sans suiect . . . .

c'est une chose non moins absurde de mettre un accident sans suiect, que de mettre un suiect sans accidens. les accidens sont tels que par iceux la substance est Reconnue ※ aristote dit au chap. 1. 6. des metaphisiques que nul accident, ne peut subsister de par soy mesme, ni ne peut estre separé de sa substance, et que les accidens sont dits estre par ce que

ce sont qualitez, quantitez, et passions
de la substance. Lon dit par exemple dun
pain, ou quil est blanc, ou noir, pesant
ou leger, bon ou mauuais, longs ou Ronds
durs ou tendres et voila les accidens de ce pain
qui ne peuuent subsister sans icelui a
ostez Le Suiect qui est le pain, il nia plus
daccidens. Il en est de mesme de toutte
autre chose. mais les Romains qui pour
establir leur transsubstanciation ont
Renoncé a tout bon terme de la Raison
et du sens commun, nous donnent des
accidens de pain sans pain, des couleurs
Rondeurs, saueurs, pesanteurs denuees
de substance encore veullent ils que ce
soit un sacrement, ou signe visible, contre
la Reigle generale de tous sacremens
qui est quun sacrement doit estre un signe
visible, palpable, materiel, et elementaire

ainsi que Leau du baptesme * Jesus christ a
Rompu Le pain deuant que de dire / hoc est / que
les Romains disent estre Les paroles conserva
ntes ; mais Les Romains Rompent L'hostie
apres auoir dit hoc est / or qui dit hostie dit
la chose sacrifiee, si donc Jesus christ est
L'hostie qui est sacrifiee en la messe Reellem
ent, il s'ensuit que son corps doit estre Reelle
ment Rompu, car la fraction est une action
du sacrifice, et Jesus christ en Rompant le
pain a dit ceci est mon corps / qui est Rompu
, et en prenant le calice il a dit ceci est mon
sang qui est Rependu ; or si le sang de Jesus
christ est substanciellement dans le calice
il s'ensuiura qu'il sera substanciellement
Rependu, car Jesus christ a dit ceci est mon
sang qui est Rependu · or Je demande si
le sang de Jesus christ sort des veines du
corps de Jesus christ, car toutte effusion

 est un mouuement * ce beau miracle des billettes
de paris, ou plutost cette fable, et imposture
faitte a plaisir; qui Jusqu'a ce Jourdhui a esté
si profitable au moines de ce couuent des
billettes; chante qu'un Juif, ou bien comme
ils disent un heretique huguenot donna
plusieurs coups de canif dans une hostie
dont il en sortit une abondance de sang, et
puis ensuite la Jetta dans une chaudiere
si on en croit les forgeurs de ce beau miracle
ces coups de canif ont piqué Jusqu'au
coeur le corps substanciel de Jesus christ
, et ce sang Répendu, est son propre
sang, sorti des ueines de son corps, il seroit
seroit a propos qu'ils nous dissent, si ces coups
de canif ont esté sensibles au corps de
Jesus christ, et lui ont fait mal, mais
Je ne croy pas qu'ils soient si impies
que de L'oser dire, et soustenir un tel

blaspheme, Les Romains sont bien emp
eschez a nous Respondre a tout cela, et ne
le scauroient faire qu'en nous ~~nous~~ donn
ant des accidens sans suiect, ils Reconnois
sent eux mesme que L'hostie se moisit, et
que Les uers s'y engendrent que les souris
peuuent manger L'hostie. or si un chien
ou une souris mange L'hostie enquis
s'ils mangent du pain, ou si c'est le corps
de Jesus christ Ils ne scauroient Jamais
sortir de touttes ces difficultes; ces messieurs
qui se disent si ennemis de figures, sont
contrains de nous en forger un nombre
Infini Inouies dans toutte lantiquité
et si opposees au bon sens, et a la Raison
qu'il ne s'est Jamais Rien ueu de semblable
ils ne ueullent pas Receuoir une figure
usitée si souuantes fois dans la parole de
dieu en la matiere des sacremens, que tous

264 les anciens peres de léglise ont Reconnu aussi bien que nous pour authentique, mais eux s'attachant a la lettre nous en forgent un milion d'impies, et blasphematoires au fils de dieu pour establir leur transsubstanciation.* Léglise Romaine a fait des Reglemens contenus es Rubriques, et cautelles par lesquelles est ordonné que si les vers, ou Rats ont mangé le corps du seigneur, ces animaux doivent estre pris, et bruslez, et leurs cendres mises en Reliques ; item si un prestre par Jurongnerie, ou un malade par Infirmité venoient a vomir la saincte hostie est ordonné que ce qui se trouverra parmi le vomissement soit soigneusement Ramassé, et mangé de Rechef, ou en cas que nul n'eust le courage de ce faire que cette matiere soit bruslée, et les cendres mises en Reliques

※ Le penitençial Romain au tiltre 5. chap. 7.
Interoge ainsi le pecheur, as tu uomi par
iurongnerie le corps, et le sang du seigneur
fais penitence quarante Jours. or pource
que quelques Romains croient que sitost que
les uers, ou Rats commençent a entamer
L'hostie Incontinent le corps de Jesus christ
se Retire, et que le pain Reuient par une
seconde transsubstanciation. pourtant
thomas ※ estimant chose Indigne de Jesus
christ d'estimer qu'il quite la place a la
uermine dit en la question. 80. article. 3
que de dire que le corps de Jesus christ
cesse d'estre sous les especes lors que
les uers, ou la souris y touchent, c'est déroger
a la uerité du sacrement ※ Le prestre
en la messe demande a dieu que le corps de
Jesus christ demeure attaché a ses entrai
lles, donc apert qu'il presume qu'il y

demeure, cependant par ces mots de la messe sont condamnez les docteurs qui ont fait la glose du canon (tribus gradibus), ou ils disent que sitost que les dents ont rompu les espèces, incontinent le corps de Jesus christ est emporté au ciel, et n'est pas une petitte difficulté de sçavoir comment le corps de Jesus christ estant dans l'estomach d'un homme, cesse d'y estre sans en sortir, car l'église Romaine tient qu'il n'en sort point, mais toutte fois qu'il n'i demeure guerre. chose certes mal aisée a accorder. Le peuple adore l'hostie dans le ciboire, mais ne l'adore point dans l'estomac d'un prestre: ô combien de fois les Romains ont ils dit comme autrefois laban disoit a Jacob pourquoy as tu emporté mes dieux. mais quant a nous qui par la grace de dieu

267

somme d'instruis de sa saincte parole, nous ne nous mettons point en peine de chercher le corps de Jesus christ, en terre comme autres fois les fils des prophetes, qui cherchoient en terre le corps du prophete elie apres qu'il fut enleué au ciel, car nous scauons que Jesus christ est monté au ciel, ou il est assis a la dextre de dieu son pere, et qu'il faut que les cieux le contiennent jusques a la consommation des siecles. il a dit lui mesme nous ne m'aurez pas toujours je te delaisse le monde, et m'en vais a mon pere, et nous a aduerti de nous donner de garde de ceux qui disent le christ est icy, ou il est la, et de ne les point croire, car faux christ, et faux prophetes s'esleueront, et en seduiront plusieurs. ✻ Les Romains blasment ceux qui disent que le corps de Jesus christ est en tous lieux les appellant

ubiquitaires, mais ils ne sont pas moins a-
blasmer qu'eux car puis qu'ils disent que
le corps substanciel de Jesus christ peut
estre, et est en effect en plusieurs lieux
en mesme temps, s'il est en mille lieux
tout a la fois, pourquoy non en cent mille
, pourquoy non en tant de lieux qu'il puisse
estre partout. ils disent que le corps
de Jesus christ est au ciel, et qu'il est
en terre en plusieurs lieux en mesme
temps corporellement, mais ils disent
qu'il n'est pas en l'espace qui est entre
deux. par ainsi ils font le corps de Jesus
christ esloigné de soy mesme, plus
haut, ou plus bas que soy mesme. ils
disent que le corps de Jesus christ est
dans chasque miette de l'hostie tout
entier, mais enquis s'il y est locale

ment, circonscriptiuement, ou definiti
uement, ils sont bien empesché a nous
dire comment il y est present, car ils
ueullent qu'ils n'occupe point de place.

Du corps sans lieu.

Il ni a pas moins de folie de mettre
un corps sans lieu, que de mettre un
lieu sans corps. aristote dit qu'il n'ia point
de uide dans la nature ※ L'eglise Romaine
oste au corps de Jesus christ sa longeur, et
largeur dont elle Ruine le corps. elle
enseigne que le corps de Jesus christ est
tout entier en chasque point de l'hostie
donc il a la teste, et les pieds sous un mesme
point ※ Sainct augustin en L'epistre. 57.
ad ardanus dit que les parties du corps dista
ntes ne peuuent estre ensemble pour ce
que chascune tient l'espace du lieu
et en la mesme epistre il dit que si lon

oste aux corps les espaces des lieux ils ne
seront nulle part, et parce qu'ils ne seront
nulle part, ils ne seront point ⁂ le mesme
sainct augustin au traitté 30. en sainct Jean
Il faut dire il que le corps du seigneur, auquel
il est ressuscité soit en un lieu, mais quant
a sa diuinité il est en tous lieux ⁂ bellarmin
au 7. chap. du 3. Liure de l'eucharistie
obiecte a soy mesme un passage de sainct
augustin de l'epistre contre dardanus
en ces mots, que si on ne donne au corps
de Jesus christ un certain lieu qui le cont
ienne en mesme façon que les autres corps
sa nature humaine est destruite ⁂ voicy
encore un passage du mesme sainct augus
tin de l'epistre a dardanus Raporté par
le mesme bellarmin. Le sauueur a donné
a son corps l'immortalité, mais ne lui
a point osté sa nature parquoy selon le

corps de Jesus christ nest point espendu
partout, car il nous faut bien garder de
tellement establir la diuinite de lhomme
que nous ne despruisions la uerité de son
corps. Si saint augustin eust creu la
presence Reelle, et corporelle de Jesus
christ en cent millions de lieux en mes
me temps comme on croit aujourdhui
dans léglise Romaine, il naurait jamais
parlé de la sorte. mais il en est bien esloi
gné, car il monstre que, cest destruire son
humanite que de dire quil est en plusieurs
lieux en mesme temps corporellement
. apres cela les Romains diront ils encore
que les peres sont pour eux, et que
saint augustin a este de leur opinion ⁂.
Les Romains admouent que Jesus christ
a participé au sacrement. quoy donc
Se sera il mangé soy mesme, aura il eu

tout son corps en sa bouche; mais quelle
utilité nous en Revient il que Jesus christ
se soit mangé soy mesme. Jesus christ
n'ayant Rien fait en sa vie qui ne soit
auantageux a nostre salut Je m'estonne
fort que les euangelistes, ni les apostres
ne nous ont point fait mantion que
Jesus christ se soit mangé soy mesme
et ait aualé son propre corps, ni qu'ils
ne nous ayent point dit quelle utilité il
nous en Revient pour nostre salut. ils
disent que le corps de Jesus christ estant
assis a table estoit passible et infirme
, mais que sous les espeçes, il estoit impa
ssible et sans Infirmité, ce qui est Rendre
le corps de Jesus christ, contraire au corps
de Jesus christ. voila de combien de contra
rieté s'enuelopent les Romains pour establir
leur dogme de la trans substanciation

De la concomitance

Les Romains tiennent que Le corps de Jesus christ est tout entier en chasque goutte du calice par concomitance, c'est ce qui a este cause que le concile de constance a deffendu le calice a deffendu Le calice au peuple, ce qu'ils ont fait parce qu'ils ont bien preveu que s'il on laissoit le calice au peuple, cela pouroit faire douter de la transsubstanciation, car selon leurs principes par ce beau miracle de la concomitance un homme qui auroit la barbe longue venant a boire le calice, il auroit le corps de Jesus christ tout entier attache a chasque poil de sa barbe, car ils tiennent que le corps de Jesus christ est tout entier en chasque goutte du calice par concomitance. ces mutillateurs & impies du sacrement pour establir leur dogme de la transsubstanciation ont Retranché au peuple le

la participation du calice contre le commandement du seigneur beuez entous, et sont contrains pour maintenir leur sacrilege et Lapuier de quelques Raisons de nous forger une chimere de concomitance Inouie dans toutte Lantiquité, et qui n'a aucun fondement dans la parole de dieu ✻ quand mesme nous accorderions aux docteurs de Rome que Jesus christ aiant dit du pain ceci est mon corps auroit fait le pain estre son corps par transsubstanciation; ce qui est faux, mais posé quainsi fust, s'ensuiuroit il pour cela que parce qu'il a dit faites ceci en memoire de moy, il lait dome la puissance aun prestre fust il malviuant, ou magicien de detransubstancier un morceau de pain, ou une oublie en son propre corps en prononçant sur ce pain, les paroles que Jesus christ a dites, en celebrant la saincte cene auec ses apostres, autre chose est

domer une bataille autre chose faire le Recit d'une bataille. dieu en creant la lumiere a dit que la lumiere soit, et la lumiere fut, s'ensuit il qu'en Recitant les paroles que dieu a dites en creant la lumiere, Je crée la lumiere en plain minuict. autre chose donc est Reciter les choses que dieu a dites, ou faites par la parole eternelle, autre chose faire, ce qui la fait par la vertu toutte puissante. mais s'il le seigneur auoit voulu faire le pain estre son corps par transsubstanciation, il auroit dit, ceci soit fait, ou, ce pain soit fait mon corps comme quand la lumiere, et toutte les autres choses par lui ont esté crées, et non pas, ceci est mon corps. car ce pronom demonstratif (ceci) estant suiui immediatement du verbe substantif (est) demonstre euidemment ce que Jesus christ tenoit en ses mains, lors

qu'endomant a ses disciples, il dit ceci est
mon corps qui est Rompu pour vous. or
les euangelistes, et lapostre sainct paul
nous disent unanimement que, c'estoit du
pain que Jesus christ tenoit en ses mains
lequel il Rompit, et dona a ses disciples
disant prenez, et mangez, ceci est mon corps
. ces paroles donc, ceci est mon corps, valent
autant a dire que ce pain est mon corps. -
c'est a dire qu'il en est le sacrement, comme
le Recongnoist tres bien sainct augustin -
: les euangelistes nous enseignent que Jesus
christ disant donné a ses apostres le pain Rompu
leur dit faites ceci en memoire de moy. or
ces paroles faites ceci en memoire de moy
ne peuvent signifier faites mon corps
en memoire de mon corps ne engne les
memoriaux d'une chose, n'est point la
chose mesme. mais linterpretation que
les Romains donnent a ces mots faites ceci-

en memoire de moy est telle sacrifiez-
mon corps en sacrifice propitiatoire pour
la Remission des pechez des viuans, et des-
morts. ils veullent que dieu ait Instituè
deux sacrements en une mesme action sauoir
le sacrement de Leucharistie, et celui quils
apellent des ordres des sacrificateurs de son
corps. ✠ Le pape Innocent. III. dit que christ
n'a pas consacrè par ces paroles, ceci est
mon corps, mais par sa puissance diuine
, comment donc Le prestre auiourdhui pret
end il faire, par ces paroles prononcées -
sur du pain, ce que Jesus christ n'a pas fait
sauoir de trans substancier Le pain en son
propre corps. c'est un pape qui parle que
l'on dit ne pouuoir errer en la foy. ✠ le pape
Nicolas. II. en un concile tenu a Rome, en
lan. 1059. definit, et declare que le pain
, et le vin qui sont mis sur l'aut el apres la

consecration ne sont pas seullement le sacrement, mais aussi le vray corps et sang de Jesus christ est sensiblement manié par les mains des prestres, et brisé par les dents des fidelles, laquelle decision fut prescrite a berenger diacre d'angers, qui enseignoit le contraire, et estoit fort ensuiui. quelque temps apres berenger fut contraint par les prelats de Rome de souscrire a cette decision de concile, et cette confession a este Inseree au decret Romain, et se trouue en la deuxiesme decision de la consecration. mais aujourdhui les docteurs de Rome ne veullent aprouuer ces trois choses, la premiere que le pain est le vray corps du seigneur. 2. que le corps du seigneur est sensiblement en la messe. 3. qui il y est veritablement Rompu par les dens des fidelles

279

par ainsi ils Reiettent leurs conciles et leurs papes quand bon leur semble, et si non obstant cela ils veullent que nous les tenions pour Juges, et interpretes infaillibles de la parole de dieu: nostre seigneur Jesus christ au sixiesme chapitre de sainct Jean dit Je suis le pain de vie qui vient a moy n'aura Jamais faim, qui croit en moy n'aura Jamais soif. et en un autre lieu il dit Je suis le vray sep, et mon pere est le vigneron, item Je suis la porte, et nul n'entre si non par moy. que si ces motz ceci est mon corps signifient que le pain soit transsubstancié au corps de christ il faudra par mesme Raison que ces parolles Je suis le vray pain, ou le vray cep, ou la porte signifient que Jesus christ est transsubstancié en pain, ou en cep, ou en porte, chose inepte seul

lement a penser. I'ay monstré ci deuant
que Theodoret Raporte que Iesus christ
en disant du pain, ceci est mon corps a don
né au signe le nom de son corps, et en
disant Ie suis le vray pain, le pain de
vie il a donné a son corps le nom du signe
: Le seigneur au 6. chap. de sainct Iean
dit, celui qui mange ma chair, et qui boit
mon sang a vie eternelle, et Ie le Ressu
siteray au dernier Iour. Item ma
chair est vraiement viande, et mon sang
est vraiement breuage, si vous ne manger
la chair du fils de l'homme, et ne beuez
le sang d'icelui vous n'aurez point la
vie en vous mesmes. il nous est donc
expedient de sçauoir comment il nous
faut manger la chair de christ, et boire
son sang pour auoir la vie eternelle

ueu quil nést plus en terre selon La presençe
de sa chair. voions la dessus les passages des
ançiens peres de léglise pour scauoir sils ont
creu com^me Les Romains d'auiourd'hui, quil faut
manger Jesus christ corporellement, et subs
tançiellement par la bouche du corps, et Le fou
rer dans nos estomach pour estre sauué ✻-
sainct augustin au 25. chap. sur sainct Jean
dit que uenir a lui, cést croire en lui. ces mots-
donc qui uient a moy n'aura Jamais faim, ni
soif, ualent autant que qui croit en moy n'aura
Jamais faim. Jesus christ donc parle d'une
faim, qui se Repaist, et d'une soif qui s'estanche
en croiant, et non en mas chant, ou aualant
par la bouche. Laquelle faim, et soif de L'ame
est un desir ardent de nous unir a Lui par
la foy. comme il dit lui mesme en sainct mat
thieu chap. 5. bien heureux sont, ceux qui-
ont faim ou soif de Justiçe, car ils seront Rassa

292 siez. quand ~~le~~ Le seigneur dit au uerset. 51
du 6. chap. de sainct Jean Le pain que Je
donneray, c'est ma chair ~~Laquelle Je donneray~~
~~c'est ma chair~~ Laquelle Je donneray pour la
uie du monde. Les Romains s'attachant a
la lettre presuposent que Jesus christ
promet en ce lieu de se donner en L'eucharis
tie, mais ces paroles demonstrent clairement
qu'il promet de se donner en sa mort pour la
uie du monde. ✻ ainsi le Reconnoist le card
inal caetan sur ce passage Jesus christ
dit il, explique manifestement que ce pain
seroit sa passion, et sa mort, disant le pain
que Je donneray c'est ma chair, car il conste
qu'en sa mort, et passion il deuoit donner sa
chair pour la uie du monde. ✻ escoutons
origene en L'homelie 12. sur sainct mat
thieu parlant de la manducation de La
chair de christ. le manger de christ dit il,

est faire La uolonté de celui qui L'a ennoié
et parfaire son oeuure, et Leboire, c'est-
estre sage selon La uolonté de celui qui l'a
ennoié, et parfaire La connoissance, selon
cette difference est entendu ce qu'il dit ma
chair est uraiement uiande, Jesus christ
au 14. chap. de L'euangile selon sainct Jean
uerset 23. dit si quelqun m'aime Il gardera
ma parole et mon pere L'aimera, et nous uiend
rons a lui, et ferons demeurance chez lui. Saint
Jean nous apprend comment se fait cette
demeure en sa premiere epistre chap. 4.
par la connoissons nous dit il, que nous
demeurons en lui, et lui en nous par ce qu'il
nous a donné de son esprit. Sainct paul aux
ephesiens chap. 3. 17. dit que Jesus christ
habite en nos coeurs par foy. et Jesus
christ au 56. uerset du 6. chap. de sainct
Jean dit celui qui mange ma chair et boit

mon sang demeure en moy, et moy en lui
or nous demeurons en christ de la mesme
facon qu'il demeure en nous, ce ne peut
estre corporellement, ains par foy. et sur
la fin de ce 6. chap. selon sainct Jean, apres
auoir dit que qui conque ne mangera pas
la chair, et ne boira pas son sang n'aura
pas la vie eternelle, il dit a ses apostres
qui ne pouuoient comprendre ses paroles
cela nous estonne il, que sera ce donc si nous
voiez le fils de l'homme monter la ou il
estoit premierement. les paroles que Je
vous dis sont esprit, et vie, la chair ne pro
fite de Rien, c'est l'esprit, qui vivifie. ✠
sainct augustin sur ces mots au 27. traitté
sur sainct Jean. Les apostres dit il,
pensoient que Jesus christ leur voulust
donner son corps a manger, mais il leur
dit qu'il monteroit au ciel tout entier

quand nous verrez le fils de l'homme
montant ou il estoit premierement
certes alors nous verrez qu'il ne se dome
point a manger comme nous pensez
alors certes nous entendrez que sa grace
ne se consume point en mordant ⁂ le mesme
sainct augustin au psaume 98. introduit
Jesus christ parlant ainsi. vous ne mang
erez point ce corps que vous voiez, et ne
boirez point le sang que répendront
ceux qui me crucifieront, mais je vous
ay proposé un signe sacré, lequel estant
pris spirituellement vous vifiera ⁂ lui
encore au 27. traitté de ce liure que veuille
nt dire ces mots, les paroles que je vous ay
dit sont esprit et vie, c'est dit il qu'il les
faut entendre spirituellement ⁂ origene
en l'homelie 16. sur les nombres dit que
nous beuons le sang de Jesus christ non

seullement es sacremens, mais aussi en
Louie de La parole de dieu ⁂ Le mesme
docteur en Lhomelie 7. sur le leuitique
parle ainsi. si tu prens selon la lettre
ce qui est dit si vous ne mangez ma chair
cette Lettre occit ⁂ Sainct hierosme dit
la mesme chose sur Lecclesiaste chap.
3. et sur le pseaume 147. voici ses mots
quand nostre seigneur dit, celui qui naura
point mangé ma chair, et naura point
beu mon sang, combien que cela se
puisse aussi entendre des misteres, tou
tesfois a parler plus veritablement
le corps, et le sang de christ est la parole
des escritures, et la doctrine diuine. et
peu apres exposant comment cest que
Jesus christ veut que nous mangions sa
chair, il dit que quand nous oions la parole
de dieu la chair, et le sang de christ sont

uerser dans nos oreilles ⁂ cirile d'alexandrie au 7. liure sur le leuitique parlant de cette manducation ces choses dit il, qui sont escrites es diuins uolumes sont figures et pour ce entendez spirituellement ce qui est dit, et non comme charnelles et puis apres situ suis selon la lettre ce qui est dit si uous ne mangez ma chair cette lettre occit ⁂ sainct augustin en lexposition de ce chapitre au 26. traitté, le seigneur dit il uoulant donner le sainct esprit, a dit quil estoit le pain qui est descendu des cieux nous exortant de croire en Lui — car croire en lui, cela est manger le pain de uie, qui croit en lui le mange ⁂ Le mesme docteur au 3. liure de la doctrine chrestienne chap. 16. Y insiste expressement sur ce lieu uoici les mots. Si uous ne mangez dit Iesus christ la

298. chair du fils de L'homme, et ne beuez son sang. il semble dit il, qu'il commande un forfait, ou une meschansete, c'est donc une figure qui commande de communiquer a la passion du seigneur, et qu'il faut mettre doucement, et utilement en nostre memoire que sa chair a esté crucifiée, et naurée pour nous ※ le decret de l'église Romaine en la seconde distinction de la consecration au canon qui commence par (ut quid) parle ainsi, pourquoy apreste tu les dens, et le uentre, crois, et tu L'auras mangé, car croire en lui, cela est manger le pain, et le uin, qui croit en lui le mange. ce decret de l'église Romaine dit qu'il ne faut aprester les dens, et le uentre pour manger la chair de christ, mais seullement croire, et que qui croit en lui le mange. pourquoy donc enseigner

qu'il faut manger oralement le corps Substançiel de Jesus christ, et le fouver dans nos estomacs, pour auoir la vie eternelle ⁂ Justin martir qui escrivoit 150. ans apres Jesus christ en sa 2. apologie Recite la forme de celebrer L'eucharistie de son temps. Il ne parle nullement d'aucune eslenation d'hostie, ni d'adoration. ceux dit il, qui sont apellez diacres entre nous donnent a chascun de ses assistans du pain et du vin auec de L'eau consacrez, et en portent aux absens. non seullement il apelle pain et vin ce qui est donné au peuple, mais aussi il met la conseration en L'action de grace, c'est a dire en la priere. or ces paroles ceci est mon corps que les Romains apellent les paroles consecrantes ne sont point une priere, car on ne parle point a dieu mais au pain ⁂ Jesus-

, ou hesichius ancien escrivain au 2. liure
sur le leuitique chap. 8. dit que de son tem
ps la coustume estoit de brusler les
Restes de leucharistie, chose certaine
qu'alors l'eglise ne croioit pas que le
pain fust transsubstancié au corps
de Jesus christ car ceust esté une
impieté de le brusler ✠ euagrius
au 4. liure de leucharistie chap. 35.
ou au grec 36. dit que la coustume de
l'eglise de constantinople estoit de don
er les Restes du corps du seigneur aux
petis enfans frequentans l'escole ✠
nicephore dit le mesme au 17. liure
chap. 25. ✠ La coustume de leuer l'host
ie, et de la faire adorer au peuple, de la
Receuoir de la bouche sans l'oser toucher
de la main. la coustume de brusler les
uers, ou Rats qui ont entame l'hostie

,et mettre Leurs ,cendres en Reliques ,et de 300
chercher L'hostie dans leuomissement de-
,celui qui par iuronnerie ,ou par Infirmité
L'auroit uomie sont coustumes Jnouie-
en toutte L'antiquité. car alors on Receuoit
le sacrement auec la main ,comme le-
tesmoigne eusebe ,saint augustin ,et plu
sieurs autres ⁂ comme aussi La feste dieu
et porterdieu en proçession ,et S'agenoüiller
par les Rues quand L'hostie passe sont cou
stumes dont on neuoit nulle traçe dans
les anciens ,aussi dans leurs escris il nest-
nullement par le daccidens sans suiect-
,nide corps sans lieu ,ni de leuer dieu ,ou-
porterdieu ,preuue manifeste qúen leglise
primitiue lón ne croioit point la Transsub
stanciation ⁂ La premiere ordonnançe de
Leuer L'hostie pour faire adorer au peuple
le sacrement a esté faitte par honorius .111.

pape en Lan. 1220. ⁂ urbain IV. peu apres ordonna La feste dieu, afin que Jesus christ eust sa faiste, aussi bien que les saincts. ⁂ Lauteur du Liure des sacremens attribue a sainct embroise dit qu'alors le prestre parloit ainsi, fais que cette oblation nous soit mise en compte Raisonnable, acceptable qui est figure du corps, et du sang de christ: ces motz sont demeurez en la maisse Jusqu'a ce jourdhui. mais au lieu de dire qui est la figure du corps, et du sang de christ, ils ont fourré afin qu'il nous soit fait le corps, et le sang de ton cher fils. ils ont osté ce mot de figure comme estant contraire a la transsubstanciation ⁂ Le canon de la maisse est composé de prieres anciennes qui ont esté faittes lors qu'on ne croioit point la transsubstanciation comme il appert. car le

prestre par le ainsi apres la consecration 302
faitte, nous tes serviteurs, nous souvenant
de christ ton fils, et de sa passion et Resu
rection, et assention presentons a ton
excellente maiesté de tes dons, et choses
données une hostie pure. il dit qúil offre
cette hostie en memoire de Jesus christ
cette hostie n'est donc pas Jesus christ
mesme. ✻ Le prestre adiouste sur les q-
uels dons veille Regarder d'un visage
propice, et serain, et les accepter com
me tu as daigné accepter les presens
de ton fils, ou serviteur abel le juste
cette priere estoit bonne quand elle
estoit ditte sur les offrandes apportees
par le peuple, et lors qúon croioit que
c'estoit encore pain apres la consecra
tion. mais depuis que la transsubstan
ciation a esté Inuantée, ces paroles-

 sont deuennes Impies, et blaspematoires
car le prestre demande a dieu qu'il ait le
sacrifice du corps de Jesus christ son
fils, aussi agreable, que Jadis il a eu
agreable le sacrifice d'une beste offerte
par abel ✻ Le prestre dit ensuite comman
de que ces choses soient portées par la
main de ton sainct ange en ton autel
d'en haut en presence de ta diuine mai
esté. or il dit ces choses apres la consecr
ation. qu'entend il donc en disant (ces
choses) ce ne peut estre le pain, car il
n'est plus selon leur opinion, et puisqu'ils
soutiennent que L'hostie est le corps
substanciel de Jesus christ. n'est ce
pas une pure moquerie de demander
que Les anges portent Jesus christ
de la terre au ciel pour le presenter
deuant dieu son pere ✻ pour closture

304.

Le prestre adiouste par nostre seigneur par lequel tu crées touiours tous ces biens les sanctifie, uiuifie, benis, et fournis. en parlant de ce quil offre il lappelle tous ces biens, donc apert que ce quil offre en la messe nest pas Jesus christ mesme le prestre dit que dieu crée, et sanctifie uiuifie, benis, et fournis ces biens tous les Jours. cela ne peut estre accomodé au corps de Jesus christ. car dieu crée il Jesus christ tous les Jours. peut on dire que dieu le benit, et le uiuifie. le prestre dit que cest par Jesus christ que dieu nous crée et uiuifit tous les Jours ces biens. ces biens donc quil offre ne sont pas Jesus christ mesme. car dieu ne crée point Jesus christ par Jesus christ, par Jesus christ. si ces parolles estoient dites sur le pain et le uin non encore consacrez

ils pouroient nous Respondre que cest du
pain et du vin dont ils parlent en ces ter
mes. mais ils prononcent ces paroles apres
la consecration sur lhostie consacrée
quils disent estre Jesus christ mesme.
Les Romains donc ont mal pris leur mes
ure, lors quils ont introduit une doctrine
nouuelle, de nauoir pas changé les mots
aussi bien que la chose, et auoir laissé en
leur messe des prieres plus anciennes
que la transsubstanciation, es quelles
le prestre parle contre son Intention.
⁂ Le prestre fait ensuite plusieurs signes
de croix sur lhostie quil dit estre Jesus
christ. mais a quoy bon fait il ces signes
de croix sur Jesus christ, est ce afin de le
Rendre plus saint ou pour le consacrer
ou fait il ces signes de croix sur Jesus
christ pour deffendre Jesus christ contre

le diable ✠ Il semble que le pape Inocent 306
·III· Le ueille dire, car au 58· chapitre du 2·
liure de la messe il dit que le prestre fait
sur ces choses le signe de la croix, afin que
par la uertu de la croix, il eschape tous
les effors de la malignité diabolique de
peur qu'elle ne preuaille en quelque façon
contre le prestre, ou contre le sacrifice
· par lequel sacrifice il est necessaire
qu'il entende, ou Jesus christ qui est en
la messe, ou la messe en laquelle, on
tient que Jesus christ est sacrifié. le
prestre donc: si on en croit, ce pape, fait
des signes de croix sur Jesus christ de
peur que le diable ne preuaille sur Jesus
christ: c'est certes un secours qui uient
bien apropos a Jesus christ dont il
est grandement obligé au prestre ✠
· teodoret· au 1· dialogue Intitulé

L'immuable au 8. feuillet de l'edition Ro
maine apres auoir dit que Jesus christ
a changé les noms, et donné a son
corps le nom du signe en disant Jesuis
le pain de vie, et au signe le nom de son
corps en disant ceci est mon corps. il a
nouluditil, que ceux qui participent
aux diuins misteres ne s'amusassent
point a la nature des choses qui se
noient, mais que par cette eschange de noms
ils creussent le changement qui a esté
fait par grace. car celui qui a apellé
viande, et pain, ce qui naturellement
est son corps, et qui de Reches s'est
nommé vigne; luimesme a honore
les Signes de lapellation de son corps
et de son sang, n'aiant point changé
leur nature, mais aiant adiouste

la grace a la nature. certes si téodoret
eut creu la trans substanciation Il n'aur
oit Jamais parlé de la sorte, il dit que
cette matiere n'est point changée, et dem
eure apres la consecration ✻. le mesme
docteur au 2. dialogue Intitulé L'inconfus
page 38. de l'edition Romaine Il fait
parler un orthodoxe contre un heretique
eutichien abolissant l'humanité de nostre
seigneur. or L'eutichien se sert de l'eucha
ristie, et dit a L'orthodoxe que comme les
signes apres la consecration sont changez
ainsi le corps de Jesus christ apres son
assension a esté changé en substance
diuine. voila le langage de L'heretique
conforme a l'opinion de l'eglise Romaine
quand au changement des signes en la
saincte cene. mais l'orthodoxe lui
Respond tu es pis par les filets que tu

309 astissu, car les signes mistiques ne changent point de nature apres la consecration, car ils demeurent en leur premiere substançe figure, et forme, et sont uisibles, et maniables comme au parauant. mais ils sont entendus estre les choses lesquelles ils ont esté faits, et sont creuz, et ueneré comme estant fais, ce qu'ils sont creuz estre. telle estoit la croiançe de L'eglise orthodoxe du temps de teodoret. 400. ans apres Jesus christ, qui est aussi la nostre ※ or puisqu'on tient en L'eglise Romaine que le pape ne peut errer en la foy, et qu'il peut establir des articles de foy comme dit le pape leon dix en La bule (exurgé) qui est au bout du dernier concile de latran. J'ay creu fort apropos de Raporter icy une sentençe de gelase ancien euesque de Rome au Liure

des deux natures. voici ses mots certainement 310
Les sacremens du corps, et du sang de
christ que nous prenons sont une chose
diuine partant aussi par iceux nous sommes faits participans de la nature diuine
et toutes fois la substance, et nature du pain
et du uin ne laisse pas de demeurer, et certes
l'image, et semblance du corps, et du sang
de christ sont celebrées en Laction des misteres. et
~~peu~~ apeu apres il nous dit que ces choses
se changent tellement au corps de Jesus
christ que toutes fois elles demeurent en
la propriété de leur nature, certes par la
sentence de cepape. ou euesque de Rome
il apert euidemment que La transsubstanciation n'estoit encore Jnuentée car il n'auroit Jamais dit que la nature, et substance
du pain, et du uin demeure apres la consecration, ains auroit dit que ce n'est plus pain, et

quil est transsubstancié au corps de Jesus christ
et le vin en son sang ⁂ qui nous doit produire
Les tesmoignages que la verité arrache
non aquelques docteurs de Rome mais a toutte
Leglise Romaine, il faudroit icy Inserer trois
ou quatre pages qui se trouvent en la seconde
distinction de la consecration ou Leglise Romaine se
fait a elle mesme son procez. dont voicy une
glose sur le canon (hoc est) qui semble faitte
a gens sue qui est telle Le celeste sacrement
lequel Represente vraiement la chair de christ
est apellé corps de christ, mais improprement
ent. pourtant il est dit par sainct augustin
quil est corps de christ selon sa façon, mais
non a la verité, ains par un mistere Sign
ifiant. Leglise des anciens a coustume
de dire que nous mangeons du pain apres
la consecration conformement a sainct
paul. Le pain que nous Rompons est la

communion au corps de christ ✻ origene au 342
8. Liure contre celsus apres l'action de gra
ce nous mangeons les pains proposez faits
par la priere un corps plus sacré ✻ cirille
d'alexandrie au 4. Liure sur sainct Jean
chap. 14. Jesus christ donna a ses disciples
croians en lui des pieces de pain disant
prenez et mangez ceci est mon corps ✻ saint
augustin sur le psaume 3. Representant
la grande bonté de dieu et l'ingratitude de
l'homme dit ainsi combien que Jesus christ
n'ignorast point les pensées de Judas, il la
admis au festin auquel il a recommandé
et donné a ses disciples la figure de son
corps. Si sainct augustin eust esté de l'opinion
des transubstanciateurs d'auiourd'hui, il
eust dit qu'il a admis Judas au festin auquel
il a donné a manger son vray corps, plutost
que de dire la figure de son corps ✻ entre

313 touttes les oeuures de sainct augustin Lepistre
23. a boniface est exellant, et merite bien
d'estre consideré de pres, uoici ses mots. Sou
uent nous parlons ainsi disant quand
pasque approche demain, ou apres demain
est la passion du seigneur, combien qu'il
ait souffert il y a tant d'années, et que cette
passion ne soit aduenue qu'une fois, de fait
au Jour du dimanche nous disons au Jour
d'hui Le seigneur est Ressuscité, combien
que tant d'années soient passées depuis sa
Resurection. pourquoy personne n'est il
si inepte de nous arguer d'auoir menti
quand nous parlons ainsi, sinon pour ce que
nous nommons ces Jours selon la similit
ude qu'ils ont auec les Jours auxquels ces
choses ont esté faites, en sorte que ce
Jour la est apellé ce mesme Jour lequel
n'est pas le mesme, mais le semblable

a icelui par la Revolution du temps. Christ 314.
n'a il pas esté Immolé en soy mesme, et
toutesfois au sacrement il est immolé
au peuple non seullement en chasque
solemnité de pasque, mais chasque Jour
et celui nement point lequel enquis
Respond qui il est immolé, car si les sa
cremens n'avoient quelque Ressemblan
ce des choses, dont ils sont sacremens, ils
ne seroient point du tout sacremens. or
a cause de cette Ressemblance les plus
souvent ils prennent le nom des choses
mesmes, comme donc le sacrement du corps
de christ est le corps de christ en quelque
facon, le sacrement du sang de christ est
le sang de christ, ainsi le sacrement de la
foy, a scavoir le baptesme, est la foy. or
dans le baptesme Il ne se fait point
de vraye substanciation, il en est donc

de mesme de Leucharistie. combien estoit
esloigné sainct augustin de Lopinion des
transsubstanciateurs dauiourdhui ⁂ —
Les Romains disent que Les meschans
et ipocrites mangent Reellement, et
defait le corps Substanciel de Iesus-
christ dans Leucharistie mais a leur
condamnation, et que Iudas la aussi man
gé ⁂ sainct augustin au contraire —
soutient que nul meschant ne mange
le corps de christ au traitté. 59. de sainct
Iean, ils mangeoient, dit il, le pain qui
estoit le seigneur a scauoir les apostres
mais lui a scauoir Iudas mangeoit le
pain du seigneur contre Le seigneur
⁂ Lui mesme en Lonziesme sermon
des paroles du seigneur, il dit Iudas
a il demeuré en christ, ou christ en
Lui combien quil mangeast, ou bust

Le premier signe sacré de sa chair, et 316
de son sang fait par ses mains auec
Les autres disciples ⁂, et autrait é. b.
Le signe de Lunité du corps, et du sang
de christ est preparé en quelque lieu
tous les jours en la table du seigneur, et
ailleurs par certains Internales, et est
pris par quelques uns a uie, et par quel
ques uns a perdition, mais la chose dont
il est signe sert auie a tout homme
qui en est participant, et a nul a perd
ition: or la chose signifiée par le signe
ou sacrement est le corps de christ. donc
plusieurs Reçoiuent le sacrement du
corps de christ, qui ne Reçoiuent, ni
n'ont aucune communion au corps
et au sang de christ. puisque selon
saint augustin la chose signifiée
par le sacrement sauoir le corps

, et le sang de christ ne peut servir
a mort et perdition
a aucun qui en soit participant. *
peu apres le mesme saint augustin
dit, celui qui ne demeure point en christ
et auquel christ ne demeure point, sans
doute ne mange point spirituellement
sa chair, et ne boit point son sang, en-
core que charnellement, et visiblement
il presse des dens le signe du corps, et
du sang de christ. * Les Romains disent
que Le corps de Jesus christ est dans
L'hostie spirituellement, comme qui
diroit que un esprit est corporellement
en quelque Lieu, si donc comme ils
enseignent les meschans Reçoivent
le corps de Jesus christ il s'ensuivra
qu'ils le Reçoivent spirituellement
, car on ne peut Recevoir une chose
qu'en la mesme maniere qu'elle est

presentée. Si donc on en croit les docteurs 315
de Rome, plusieurs Reçoivent spirituellement le corps de christ, mangent spirituellement la chair, et boivent son sang qui ne laissent d'estre damner eternellement contre ce que dit Jesus christ au 6. chapitre de sainct Jean, celui qui mange ma chair, et boit mon sang ne mourra point, ains aura la vie eternelle ⁂ voici encore une autre absurdité si Judas en Recevant le sacrement a Receu le vray corps du seigneur il s'ensuivra que Jesus christ a cedé au diable, car il est dit que sitost qu'il eut Receu le pain trempé le diable entra en lui ⁂ sainct augustin au 25. liure de la cité de dieu, chap. 25. distingue deux maniere de manger le corps du seigneur, sçavoir manger le corps

du seigneur en sacrement seullement
et le manger spirituellement. et
peu apres il introduit Jesus christ par
lant ainsi, que celui qui ne demeure point
en moy et moy en lui, ne dit point, ou ne
pense point qu'il mange mon corps —
⁂ Lui mesme au liure des sentences
Recueillies par prosper, qui conque
discorde d'auec christ, ne mange point
la chair de christ, et ne boit point son
sang, encore qu'il prene le sacrement
d'une si grande chose a sa perdition —
⁂ et en l'epistre 23. exposant ce que sainct
paul dit aux Romains chap. 6. que
nous sommes ensevelis auec christ par
le baptesme, il dit que sainct paul
n'a pas dit que nous signifions la sepu
lture par le baptesme, mais il a dit
du tout que nous sommes ensevelis auec

Lui, il n'a point (dit il) apellé le signe d'une si grande chose autrement que par le nom de la chose signifiée. et en ce lieu il monstre que Le sacrement du corps de christ est le corps de christ de la mesme facon que le baptesme est une sepulture ⁂ Lui encore es questions sur le leuitique question. 47. il dit que la chose qui signifie a coustume d'estre nommée du nom de la chose qu'elle signifie, et amene ces exemples. les sept epis sont cept ans. item la pierre estoit christ, il n'a pas dit la pierre signifioit christ, mais c'est comme si elle estoit ce que de fet elle n'est pas en substance mais en signification ⁂ Clement alexandrin au 2e liure de son pedagogue chap. 2 Reprenant les encratites qui condamnoient l'usage du uin dit que christ a beu du uin, et la benit quand il a dit

321 prenez beuez ceci est mon sang, puis il ad
iouste cette saincte Liqueur Resiouissante.
a scauoir le vin signifie alegoriquement
le verbe ou parole qui a Respendu pour
plusieurs son sang en Remission des pechez
certes si cette liqueur signifie alegoriquem
ent Jesus christ, elle n'est pas Jesus christ
mesme ⁂ et peu apres il dit que ce qui estoit
beu, ou consacré estoit du vin, et le prouue
par la mesme Raison que nous a scauoir
par ce que Jesus christ a dit a ses disciples
Je ne boiray plus de ce fruict de vigne
⁂ tertulien au 4. Liure contre marcion
qui donnoit a Jesus christ un corps phantas
tique, et non veritable, dit que Jesus christ
ayant pris du pain, et distribué a ses disci
ples le fit estre son corps disant ceci
est mon corps, c'est a dire La figurure
de mon corps. or ce n'eust point esté une

figure s'il n'auoit un corps veritable.
⁂ Lui mesme au 3. Liure contre marcion
chap. 19. dict dit il, Là ainsi Reuelé en
nostre euangile apellant le pain son corps
afin que par la tu entende qu'il a donné au
pain d'estre la figure de son corps, lequel
desia par le prophete auoit esté figuré
par le pain ⁂ origene sur les nombres
homil. 16. dit que nous beuons le sang
de christ non seulement en la seremonie
des sacremens, mais aussi quand nous Rec
euons ses paroles; ce n'est donc point par
la bouche du corps, ains par la foy qui l'ap
prehende ⁂ Lui mesme sur le 15. de S.
matieu, cette viande qui est sanctifiée
par la parole de dieu, et par la priere
quant a sa matiere descent au uentre
et est enuoiée au Retret. la mesme il
dit que cette viande ne sanctifit point

de sa nature ⁂ qui voudroit produire ici tous les passages des anciens peres de l'eglise dont les escris sont contraires a la transsubstanciation l'on n'auroit jamais fait ⁂ Lescot docteur subtil en la 4. sentence, distinction 11. question 3. dit que la verité de l'eucharistie peut estre sauve sans cette transsubstanciation et dit qu'elle n'a passé en article de foy que depuis le concile de latran tenu en l'an 1215. apres la mort de Jesus christ ce qui monstre evidemment que les Romains ont changé de croiance sur la nature de ce sacrement ⁂ or quant a nous nous croions auec tous les apostres et les evangelistes, et toute l'antiquité que le pain est le corps de christ apres la consecration, non a la verité, ni a la lettre comme dit sainct augustin

, mais par un mistere signifiant, ainsi
que la cire qui est employée au Seau
du Roy, est le Seau du Roy, Lors que Le
Seau, ou cachet du Roy a esté appliqué
sur icelle pour Seeller quelque edit=
ou Lettre de grace, nonque La cire =
change de substance, car elle est touiours
cire comme auparauant, neantmoins
elle est apellée, et ditte estre le Seau du
Roy. il en est de mesme du pain, et du
vin de Leucharistie. le pain, et le vin
ne changent point, et demeurent dans
leur propre substance, nature, et
forme, apres, comme deuant la con
secration. neantmoins ils sont hon
orez de Lapellation du corps, et du=
sang de christ, comme Le Recognoist
tres bien Sainct augustin, et par=
ces Signes Sacrez nous croions que

nous auons communion au corps et au sang de Jesus christ, et sommes incorporez en Lui comme L'enseigne Laposstre sainct paul, Le pain que nous Rompons est la communion au corps de christ, et la coupe de benediction Laquelle nous benissons est la communion au sang de christ, lequel il a Rependu pour nous . . . . . .

De La presence de Jesus christ au Sacrement de Leucharistie

*quant a ce qui est de La presence de Jesus christ au Sacrement de Leucharistie, nous disons, et croions que Jesus christ est present en cette saincte, et sacrée Seremonie lorsque Les fidelles Sassemblent pour

celebrer La memoire de sa mort, et passion
ainsi qu'il a dit Lui mesme, La ou il y a deux
ou trois assemblez en mon nom Je suis La au-
milieu d'eux. non pas aussi que nous croions
qu'il y soit d'une presence corporelle, ni qu'il soit
enclos sous les especes du pain, et du vin com
me se Limaginent Les Romains, car nous
croions que Le corps de Jesus christ est au ciel
comme dans son Lieu, et qu'il faut que Les cieux
Le contiennent Jusqu'a La consummation
des siecles, et disons qu'il ne peut estre en plu
sieurs lieux en mesme temps, sans occuper
place, d'autant que c'est destruire son humanité
comme Le Recognoist tres bien saint augustin
mais il est dit estre present dans cette sainte
action d'une presence Reelle, virtuelle, et
efficace, en ce que par la vertu de son
esprit il infuse ses graces aux coeurs des
fidelles par le sacrement, et les Rend-

participans des choses presentées par le signe
a sçavoir de son corps, et de son sang .....
* pour faire connoistre plus emplement de
quelle maniere nous croions que Jesus christ
est present en l'eucharistie. J'ay creu a
propos de me servir de la comparaison du
soleil, et de sa presence au miroir ardent
par exemple l'on dit communement que le
soleil est dans le miroir ardent lors que
ce miroir est opposé a la clarté du raion
du soleil, non pas qu'il y soit corporellement
ni localement, car le soleil est au ciel comme
dans son lieu local, et circonscript, et ne
peut estre en plusieurs lieux en mesme
temps. * mais quant a sa clarté elle est
espendue partout le monde. neantmoins
le soleil est dit estre present au miroir
ardent, et c'est point mentir de dire qu'il
y est present, non corporellement, ni

localement comme J'ay desia dit, non pas
aussi simplement figurement, ou Represen
tatiuement comme une Image denuée
de toutte uertu, mais aussi d'une presence
uirtuelle, et efficaçieuse en ce que par
la uertu de son Rayon, Joint a la force de
sa chaleur, il donne efficace au miroir
de brusler la matiere combustible qui lui
est opposée. ※ Je me seruiray aussi de cette
comparaison pour monstrer que nous
ne croions pas non plus comme Les pelagiens
que les sacremens soient simples figures, et
Images Representatiues, ou significatiues de la grace
et signes uides denues de toutte uertu, mais
qu'aussi il nous la seellent, et nous en Rendent
participants. Je diray donc que l'image du
soleil en peinture n'a autre uertu que de
le Representer comme estant son portrait
mais il y a plus que tout cela dans le miroir

ardent. Ie dis en core que Le Rayon du-
Soleil donnant dans ce miroir ardent a
quelque chose de plus particulier, que
quand Il Rayonne dans Leau. le soleil
Raiomant sur un fleuue, ou estangs
fait bien que son image y est Repre sen
tee, mais cette Image est sans effect, et o-
dennee de toutte La uertu qui l Infuse dans
le miroir ardent. cest pourquoy lon peut
dire que la presence du soleil au miroir-
ardent est non seullement Repre sent
atiue, ou figuratiue, mais aussi uirtuelle
et efficacie~~e~~, en ce que par la uertu de
son Rayon Ioint a la force de sa chaleur
il brusle la matiere combustible qui lui
est oppose. Ie dis donc de meesme que Jesus
christ est present en Leucharistie Lors-
que Les fidelles Lassemblent pour celebr
la memoire de sa mort, et passion, non-
tant au sacrement comme au coeur des-

330

fidelles par le sacrement. or ie n'entend pas dire quil y soit present corporellement ni quil soit enclos sous les espeçes du pain et du vin comme se limaginent les Romains, car le corps substançiel de Jesus christ est au ciel comme dans son lieu, mais quant a sa diuinité elle est espendue partout neantmoins Jesus christ est dit estre present plus particulierement en Leucharistie que quant il est dit estre en tous lieux, ou quand il est present en image, ou en peinture, car non seullement il y est en Représentation, ou en portrait, mais aussi il y est present Reellement, virtuellement, et efficacieusement, en çeque par la vertu de son esprit joint a la force de sa charité, et de son amour, il infuse ses graces aux coeurs des fidelles par le sacrement, et les Rend participans des choses presentes par

331 le signe a scauoir de son corps et de son sangs
si bien que le sacrement du corps de christ
n'est point une simple Image, et figure
et signe uide denuée de toutte uertu, non
seullement il nous Represente Jesus
christ chrucifié, mais aussi nous le presente
et nous selle nostre Redemption faite par le
sang dicelui, nous communique, et nous
Rend participans de touttes ses graçes. çest
ce qu'enseigne L'apostre sainct paul, quand
il dit Le pain que nous Rompons est la
communion au corps de christ, et la coupe
de benediction laquelle nous benissons
est la communion au sang de christ
* or comme Le miroir ardent n'a point de
soy mesme çette uertu de brusler la matiere
combustible, s'il n'est opposé au Rayon du sol
eil Joint a la force de sa chaleur Je dis de
mesme que le sacrement ne sanctifit point

332

de sa nature mais que cest dieu qui lui donne
cette vertu, et dis encore quil ne doit estre
honore du tiltre de sacrement hors lusage
car il faut que la parole soit jointe a
lelement, afin quil soit un sacrement
partant je dis quil ne doit estre Reserué
dans un ciboire, ni estimé comme chose
miraculeuse, ni adoré comme Religieuse
⁂ de plus comme ce miroir ardent posé a
la force du Rayon du soleil, met bien le
feu a la poudre, et autre matiere combusti
ble, mais ne brusle ni le fer, ni la pierre
je dis de mesme du sacrement quil nest
salutaire quaux seuls fidelles, et
pecheurs Repentans, et que plusieurs
Reçoiuent le sacrement, qui ne Reçoiuent
point la chose signifiee par le sacrement
qui dis corde de christ ne mange point la
chair de christ, ni ne boit point son sang

Les profanes et les impenitens ne le mangent point combien quils prennent journellement le sacrement dune si grande chose a leur perdition. cest la doctrine de s.t augustin comme aussi de tous les anciens peres de leglise qui est aussi la nostre, contre ce que dit Rome aujourdhui que plusieurs mangent Reellement, et de fait le corps Substanciel de Jesus christ qui ne laisse point destre damnez eternellement. . . .

* Mais afin que nul ne presume que par cette comparaison que jay produit cy dessus de la presence du soleil au miroir ardent auec celle de Jesus-christ en Leucharistie jeueille faire une presence dun corps phisique jelui diray que jedonne la mesme presence efficace de Jesus christ en la parole de

dieu soit Redigée par escrit es diuins uol
umes de L'ancien, et nouueau testament
soit preschée par les ministres, et predic
ateurs de Leuangile, et que par ces moye
ns externes de la parole, et des sacremens
christ se communique a nous, et nous
Repaist de sa chair, et nous abreue de son
sang. J'entens bien que cela se fait spirituelle
ment, et moralement par la bouche de la me
par la foy, et non phisiquement. les sacremens
ne sont point signes naturels, comme La
fumée est un signe naturel du feu, ains
uolontaires ordonnes de dieu pour nous com
muniquer ses graces ※ si touttesfois aucun
trouue ces expressions un peu Incommodes
, et peu solides pour prouuer la presence Reelle
uirtuelle, et efficacieuse de Jesus christ en
L'eucharistie Je le prie d'en Juger charitablement
, et quil se souuienne (me fuissé Romanum

De la manducation de la chair
..... De christ .....

nostre manducation de la chair de christ
nest point astraincte a Lintention dun
prestre Lequel sil nha pas Lintention il
nia Rien defait, cest a dire point de trans
substanciation toutes et quantes fois que
nous auons faim de ce pain celeste
et soif de sa Justice soit au champs soit
a la ville, christ nous Repaist de sa chair
et nous abreue de son sang, et se donne a
nostre ame affamee et alteree en viande et
breuage, et cest lui qui est le comble et
Le Rassasiement de tous nos desirs sans
lequel nostre ame ne peut subsister. Jesus
christ habite en nos coeurs par foy. or
nous Recevons cet aliment salutaire
et cette manne sacree non seullement
en la participation des sacremens, mais

aussi en Louie de la parole de dieu, ce n'est
pas mesme La privation des sacremens
ou d'une bible, ou de ministres de la parole
de dieu qui soit cause que nous ne puissions
auoir communion a Jesus christ, il n'y a
que Le mespris de ces choses qui nous puis
se causer ce desastre, et combien que les
sacremens soient des canaux de L'influa
nce de la grace, et que la saincte escripture
et les docteurs, et pasteurs de l'euangile
soient des moyens necessaires dont dieu
veut que nous nous seruions Indispensabl
ement, si est ce pourtant que dieu quand
il lui plaist peut sauuer sans tous ces
moiens faisant pleuuoir d'enhaut cette
manne sacrée, et ce pain celeste duquel
il est dit que quiconque en mange ne
mourra point, ains uiura eternellement
* Voici une obiection que nous font les

Romains puisque nous Recevez disent ils le corps, et le sang de christ, et mangez la chair, et beuez son sang Spirituellement en tous temps, et en tous lieux, et que christ habite en nos coeurs par foy. a quoy bon participer au sacremens puis que sans iceux lon peut auoir communion auec Jesus christ, et manger sa chair, et boire son sang. a cela Je Respond que qui aime bien une chose, aime bien aussi sa Representation, ou son portrait, et que lors que nous participons aux sacremens nous anonçons la mort du seigneur Jusqu'a ce qu'il vienne, et que par ce moyen nous obeissons au commandement qui nous en a esté donné, et donnons une preuue, et marque authentique de la profession que nous faisons de suiure nostre capitaine

Jesus christ sous L'estandard de sa croix portant sa liurée, et son enseigne . . . . . .

. . . . . De L'intention du prestre . . . . .

L'eglise Romaine tient que si le prestre n'a Intention de consacrer, et de faire ce que L'eglise fait, il ne se fait point de trans substançiation. cela est determiné par le pape ✻ eugene IV. en L'institution des armeniens qui est a la fin du concile de florençe, et par le concile de trente en La session 8. au canon 11. en ces mots si quelqun dit que L'intention de faire au moins ce que L'eglise fait n'est pas Requise es ministres, qu'il soit anathéme ✻ Le sacrement donc estant nul si le prestre n'a Intention de consacrer, il est impossible que le peuple soit asseuré qu'il Reçoit un vray sacrement, car il ne scait pas si la consecration a este faitte, ni si le prestre a eu Intention de consacrer. dieu seul connoist le coeur des

 hommes. L'adoration donc de L'hostie est une adoration faitte a tout hazard, comme aussi le pape adrian 6. en son liure des colibets. question 10. supp. 2. p. 70. dit que L'hostie doit estre adorée conditionnellement en disant tacitement en son coeur Je t'adore si tu es christ ✻ Le cardinal bellarmin grand aduocat de la transsubstançiation au 3. liure de la Justification chap. 8. dit que nul ne peut estre certain de çertitude de foy quil Reçoit un uray sacrement ueu que Le sacrement ne se fait point sans L'intention du prestre. or nul ne peut uoir L'intention d'autrui. certes ce cardinal a Raison de dire que nul ne peut estre certain de Receuoir un uray sacrement puis quil le fait dépendre de L'intention du prestre ✻ il s'est ueu des prestres magiçiens qui ont esté punis

pour auoir consacré au nom du diable. et
tout le monde scait qu'a Loudun en poitou,* il
n'i a pas bien longs temps, q'un prestre fut
bruslé estant accusé de magie, et d'auoir
Rendu Les ursulines possedées du diable.
or quelle communion, et quelle adoration
pouuoit faire Le peuple qui assistoit, et
communioit tous les Jours a la messe d'un
tel homme? quoy nostre manducation de la
chair de christ, et nostre communion auec
Lui dependra elle de L'intention d'un prestre, celerat
lequel, s'il ueut, au lieu de nous faire par
ticiper au corps, et au sang de Jesus christ
peut nous Rendre Les esclaues du demon
* Surtout est a noter, ce que dit le Jesuite
uasquéez en la 3. partie de son tosme
3. disp. 171. c'est une chose certaine, dit il,
que la puissance de consacrer a esté com
mise aux prestres, en sorte que s'ils uou

* prouince de france

loient consacrer pour un mauuais usage
, a sauoir pour empoisonnement, ou enc
hantement, la consecration ne laisseroit
pas dauoir son effect; o Impieté o blasp
heme, o execration, o monstre de trans
substanciation, par ce moyen Jesus-
christ sera en la puissance dun magi-
cien, et deuiendra Le Jouet du diable-
Jesus christ auroit il donné une puissa
nce contre soy mesme * apres cela
que dira Mr. arnaud ce grand Reforma
teur de la morale de ceux quil nomme
calumistes. si on Len croit nous auons
corrompu la morale de Jesus christ, et
auons fait une aliance monstreuse
des plus grands crimes auec la qualité
de Juste, et enfant de dieu, par ce que
nous disons quun fidelle tombé en quelque
grand crime na pas perdu totalement
la vie de la grace, et quil lui Reste tou

iours quelque habitude sans acte de laurnie 341
foy, et quelque estincelle de charité, et
d'amour de dieu, ou bien qu'autrement il
n'auroit jamais esté, ni uray fidelle
ni uray enfant de dieu, ni n'auroit eu
ni une uraie foy, ni uraie saincteté. mais
lui, et ceux de sa communion, n'ont point
corrompu la morale de Jesus christ, et
n'ont point fait une aliance monstreuse
et n'ont Rien dit qui ne soit tres conforme
a la parole de dieu en enseignant les
choses susdites ※ par cette doctrine de L'in
tention du prestre il apert que les Romains
croient que L'intention du prestre est
l'ame qui anime, et qui donne estre au
sacrement, au lieu que c'est l'institution
de Jesus christ qui en est la propre cause
efficiente que si l'intention du prestre
est Requise comme cause efficiente du

sacrement, il s'ensuivra qu'aucun prestre
ne peut scauoir s'il est prestre legitime
, car il ne scait pas si celuy qui luy a conferé
les ordres, qui selon eux est un sacreme
nt, a eu l'intention de les luy donner: dont
s'ensuit que toutes les messes demeurent
en suspens, et nul ne scait si elles sont
valables: peut estre que ce prestre aura
Reçeu l'ordre de prestrise par un e-
uesque qui auoit intention de conferer
un vray sacrement, mais que cet euesque
a Reçeu les ordres par un autre qui n'auoit
point d'intention, et ainsi Remontant
en haut l'incertitude s'augmente ⁂ c'est
ce que Recognoist gabriel biel en l'abregé
du canon de la messe. nul prestre dit il,
qui celebre ne peut scauoir euidemment
s'il est prestre, car il ne peut scauoir
euidemment s'il est baptisé, ou s'il a-

Reçeu legitimement les ordres ⁂ si l'effi
caçe du baptesme depend de l'intention de
çelui qui l'administre, il s'ensuiura que
l'eglise sous l'ançien testament auoit un
grand auantage que nous n'auons pas
sous l'euangile car alors le salut des enfans
ou adultes ne dependoit point de çelui qui
leur conferoit le sacrement de la circonsi
sion, mais de la seulle graçe de dieu qui
est un apui Infiniment plus ferme que
l'intention des hommes ⁂ uoiçi une ques
tion d'assez dure digestion, sçauoir si un
prestre de dix oublies sur la patene n'a
Intention d'en consacrer que çinq, et
qu'il uienne a les mesler touttes dix en
semble comment içelui prestre Reconn
oistra il son dieu d'auec çelle qui ne l'est
pas. il faut çertes auoir des ieux seraphi
ques pour Reconnoistre une hostie consacrée

344 entre plusieurs qui ne le sont pas, veu
qu'il n'ia nulle difference entre une hostie
consacrée, et une qui ne L'est pas : cette
erreur de la transsubstanciation est si
grossiere, et si palpable, et est suivie de tant
de contradictions, et d'absurdites que Je
m'estonne comment il y a des gens assez
aveugles, et si insensez pour la soustenir
avec tant d'obstination, car elle est contrai
re au bon sens, a la Raison, et a l'escriture
* quelques docteurs Romains Raportent qu'un
Jour aucuns bergers proferant ces paroles
(hoc est enim corpus meum) que l'on dit
estre les paroles consecrantes) sur le
pain et le vin de leur Repas, ils furent
transsubstancié en mesme temps, ce qui
fut cause qu'ils furent frapez de la foudre
du ciel. c'est pourquoy le prestre au Jour
d'hui parle tout bas au canon de la messe

de peur d'estre entendu, crainte que quelqun
ne nan aapprendre ces paroles par coeur =
ne mienne auoir la curiosite de faire la mesme
chose, et ne tombe en un mesme accident
tels beaux miracles, ou contes faits a plaisir
nous sont mis en auant pour preuue de la
transsubstanciation, ne pouuant trouuer
en la parole de dieu aucun tesmoignage diuin
pour authoriser une telle doctrine . . . . .
. . . . . contradictions de la messe . . . . . .
*oruoions maintenant les contradictions de
la messe auec la saincte cene Instituée par
le seigneur auec ses apostres. premierement
Jesus christ prit le pain, le benit, le Rompit, et le
donna auant que de dire ceci est mon corps. le
prestre au contraire Romps l'hostie qu'il dit
estre Jesus christ, apres auoir dit ceci est mon
corps. 2. Jesus christ donna a ses apostres le
pain Rompu, et ils en mangerent tous. le

prestre Recite bien les paroles que le seigneur
a dites, prenez, et mangez, mais il n'en don
ne a personne, et mange tout seul le plus
souvent: 3. Jesus christ a parlé tout haut
en une langue entendue de tous ses apostres
qui faisoient la pasque avec luy: Le prestre
au contraire parle tout bas, et en une lan
gue que le peuple n'entend point: 4. Jesus
christ en instituant ce sainct sacrement
avoit le visage tourné du costé de ses apostres
: le prestre au contraire tourne le dos au
peuple: 5. Jesus christ n'a point eslevé
d'hostie, ni fait adorer le sacrement, ni n'a
point commandé de ramasser toutes
les miettes du pain, ni les goutes du vin
qui sont restées apres cette action comme
estant chascune par soy le vray corps
et sang de Jesus christ tout entier, et en
sa mesme grandeur, et situation naturelle

347

comme le croient les Romains. 6: Jesus christ
n'auoit point d'autel priuilegié sous lequel
il y eust des ossemens de saincts comme tout
cela se pratique aujourd'hui en l'église Romaine
7. Jesus christ a dit faites ceci en memoire
de moy. mais il n'a point dit sacrifiez mon
corps en sacrifice propiciatoire pour la
Remission des pechés des viuans, et des morts
, comme le pretendent les Romains: or donc
que les docteurs de Rome nous monstre ou il
est escript que Jesus christ ait institué des
sacrificateurs de son corps. d'ou vient donc la
sacrificature de l'église Romaine de dieu ou des
hommes. est ce Jesus christ qui a establi des
prestres pour offrir son corps en sacrifice
propiciatoire pour la Remission des pechés
des viuans, et des morts, ou bien les prestres se sont
ils ingerez d'eux mesme dans cette charge
certainement comme autres fois les pharisiens

ne donnerent aucune Response a Jesus christ
nostre seigneur, lors qu'il leur demanda dou
estoit le baptesme de Jean, de dieu ou des
hommes. les Romains aujourd'hui ne font
pas moins empeschez a nous Respondre
dou vient leur sacrificature car s'ils dis
ent qu'elle est du ciel ils seront obligez
de la monstrer en L'escriture, et de prouver
que les apostres ont chanté messe, ce seroit
estre reduit a L'impossible: s'ils disent
qu'elle est des hommes, et que la messe
est une Invention purement humaine
, et que plusieurs papes y ont fourré leurs
pieces ils craignent de descouvrir leur honte
devant la multitude, car Jusqu'a present
le pauure peuple a creu que Jesus christ a
ordonné des prestres pour estre les sacrificat
eurs de son corps, et que les apostres ont chanté
messe. Je diray donc aux Romains qui nous

obiectent Lantiquité, autemps passe il 349
n'estoit pas ainsi, nous auons de nostre coste
lescriture saincte qui est plus ancienne
que toutte nos traditions, et inuentions —
nous adorez ce que nous ne comoissez point
· quant a nous nous adorons ce que grace
a dieu nous comoissons * Sainct paul en
sa premiere epistre aux corinthiens chap.
11. dit toutes et quantes fois que vous mange
rez de ce pain et boirez de cette coupe —
vous anoncerez la mort du seigneur Jus
qua ce quil viene voila ce que nous faisons
, et pratiquons conformement a ce que nous
enseigne la parole de dieu . . . . . .
. . . . De la toutte puissance de dieu . . . . .
Venons maintenant au Rempar ou se cach
ent les Romains, ne pouuant plus Resister
a la force de la parole de dieu, ils nous obiect
ent que nous doutons de la toutte puissance de

350 dieu, et disent que dieu est tout puissant pour faire q'un accident subsiste sans son suiect, et q'un corps soit en plusieurs lieux en mesme temps sans occuper aucune place. mais Je diray a cela que toutte fauce doctrines se peuuent deffendre par la mesme Raison. car lon poura dire de mesme que dieu est tout puissant pour faire que touttes les Resueries de l'alcoran soient ueritables. Il ne s'ensuit donc pas de scauoir si dieu peut faire q'un accident subsiste sans son suiect, ou q'un corps soit en plusieurs lieux en mesme temps sans occuper aucune place. il s'ensuit de scauoir s'il le uent. car sa toutte puissance n'est point la Regle de nostre foy, mais sa uolonté. Joint a cela quil y a des choses que dieu ne peut parce quil est tout puissant*, comme de pouuoir mentir, pouuoir mourir, pouu

* lequel pouuoir est impuissance

voir estre contraire a soy mesme. or la
transsubstanciation fait le corps de Jesus
christ contraire au corps de Jesus christ
car disent les Romains, le corps de Jesus
christ assis a table estoit passible, et infir
me, mais sous les especes il estoit impassible
et sans Infirmité. estant a table il estoit
mangeant, beuant, se mouuant, Respirant
et parlant. mais sous les especes, il ne
pouuoit manger, ni boire, ni se mouuoir
ni Respirer, ni parler. estant a table il
occupoit place et auoit toutes les parties
de son corps en leur situation naturelle
mais sous les especes il n'occupoit point de
place, et auoit la teste et les pieds sous
un mesme point. peut on voir une contr
ariété plus manifeste. Les Romains donc
en se mouuant comme de la toute puissance
de dieu sont eux mesme accablez de ce

pesant fardeau sous lequel ils nous vouloient
oprimer, et sont de la toutte puissance de dieu
un Repere de mosnres, et le comble de
toutte Impiete * Les docteurs Romains
apres avoir dit que la manducation du corps
de christ par foy est une manducation
en idee, et en peinture, mais que la man
ducation * Reelle, comme si lautre ne
L'estoit pas, sont contrains d'avouer eux
mesmes que la manducation orale est
inutile sans la manducation par foy
et que plusieurs mangent Jesus christ
par la bouche qui ne laissent pas d'estre
damner, mais que celui qui le mange
par foy ne peut estre damné comme
dit Jesus christ lui mesme, celui qui
mange ma chair et qui boit mon sang a
vie eternelle. Item qui croit en moy ne
moura point, ains vivera eternellem

* par la bouche le corps est une manducation Reelle

ent ✻ ces docteurs disent ensuite que ce
sacrement ne Remet pas les peches mor
tels, mais seullement les peches veniels
lesquels se peuuent aussi effaçer par une
aspersion d'eau beniste. ils font une emp
lastre de ce sacrement contre les peches
desia pardonnez par la confession auric
ulaire qu'ils apellent le sacrement de
penitance. en quoy ils font ce pretendu
sacrement de penitence beaucoup plus
efficacieux que celui de L'eucharistie en
ce qu'ils disent que par L'absolution donnée
par le prestre le penitent Recoit la Rem
ission de tous ses peches mortels, et veniels
. . . . De La messe sans communians . . .
L'apostre sainct paul en sa premiere epis
tre aux corintiens chap. 10. dit le pain que
nous Rompons est la communion au corps
de christ, et la coupe laquelle nous benissons

est la communion au sang de christ. item
nous tous sommes participans d'un mesme
pain, et d'un mesme calice. mais au jour-
d'hui en Leglise Romaine, ce n'est plus une
communion, ains un spectacle auquel le
prestre mange, et boit seul, et le peuple
Regarde sans participer, et mesme sans
entendre. le pauure peuple n'a garde de
dire alons entendre la messe, car il n'i-
entend Rien ne ou qu'elle est dite en latin
qu'il n'entend point. ou alons a la com mu
nion, car il se contente de la veue. un
homme au jourd'hui seroit estimé estre
insensé qui allant a la messe diroit qu'il
va pour Rompre le pain. ainsi la façon
de parler usitée entre les apostres. Scauoir
de s'assembler pour Rompre le pain aux
actes. chap. 20. est deuenue Inepte et fade
en ce siecle. pour preuue que dans l'eglise

primitiue chrestienne L'eucharistie ne
se çelebroit point sans communians, il
suffira de produire ici un passage de S.t
chrisostome ✻ en la 3. homelie sur l'epistre
aux ephesiens se plaignant de çeque
çette corruption commançoit a se glisser
o presumption dit il, en uain assistons
nous a L'autel puisque nul ne communie
et peu apres le seigneur dit, ces choses
a nous tous qui assistons ici Impudemment
et temererement. car tout homme qui ne
participe point aux misteres est impudent
et temeraire en assistant. il adiouste dis-
moy si quelqun Inuité au festin laue ses
mains, et s'asseoit, et est disposé a la table
et çependant ne mange point, n'outrage il
point çelui qui l'a Inuité, et ne uaudroit
il pas mieux qu'un tel homme ne fust point
present. ainsi aussi tu as chanté le himne

et en ce que tu ne tés point Retiré auec
les Indignes tu as fait profession destre
du nombre de ceux qui sont dignes, comm
ent donc es tu demeuré et ne participe
point a la table tu dis Jen suis Indigne
tu es donc aussi Indigne de la communion
des prieres ⁂ Je pourois produire ici
plusieurs passages des anciens peres
pour faire voir quaut emps passé il
il ne se uoioit point de messe sans comm
unians, mais il n'en est pas necessaire
car les Romains L'auouent eux mesmes
. . . De la communion sous une espece

Il n'est point non plus de besoin de se donner
beaucoup de fatigue pour prouuer que la
coustume de ne donner au peuple que la
moitié du sacrement est inouie dans
toute L'antiquité, car le concile de cons

tance le Reconnoist, et aduoue que Jesus
christ a administré le sacrement sous
les deux especes. et dit en la session 13.
qu'en la primitiue eglise, ce sacrement
estoit Receu par les fidelles sous Les
deux especes. neantmoins il se plaind
qu'en quelque partie du monde quelques
uns presument temererement que le
peuple chrestien doit Receuoir le sacr
ement sous les deux especes. c'est a dire
que c'est une temerité, et presumption
de vouloir ensuiure Jesus christ; et
dit que la coustume de ne donner au
peuple qu'une espece aiant esté Introdu
ite auec Raison doit estre tenue pour
loy. declare aussi ceux qui y contredisent
heretiques, et griefuement punissable
mesme par le bras seculier. que Restoit
il plus sinon de declarer Jesus christ

358 heretique, et le condamner a l'inquisition
* Les Romains pour s'excuser du Juste
Reproche qu'on leur fait d'auoir priué
le peuple de la participation du calice
contre le commandement de Jesus christ
beuez en tous, disent la dessus que quand
Jesus christ a Institué la saincte
cene, et qu'il a dit beuez en tous, il parloit
a ses apostres qui estoient pasteurs. mais
Je dis que si les Romains pretendent
prouuer par la qu'il n'i a que les past
eurs qui doiuent participer a la coupe
il s'ensuit de mesme si cette question est
ualable, qu'il n'i a que les pasteurs qui
doiuent communier au pain, puisque
Jesus christ disant prenez, et mangez
parloit a ses apostres qui estoient past
eurs (a ce qu'ils disent). or les Romains

ne croient pas que le peuple doive estre privé de
la communion au pain de L'eucharistie. leur
Raison donc est nulle, et n'amandent point
leur marché en nous disant que les apostres
estoient pasteurs, car ils ne tenoient pour lors
autre Rangs que celui de brebis estant en la
presence de Jesus christ, seul et principal
pasteur qui leur administroit le sacrement. ⁂
pour faire voir L'iniuste procedé de L'eglise
Romaine sur le Retranchement de la coupe
au peuple, Je produiray ici une sentence d'un
ancien eveque de Rome plus ancien que le
concile de constance, sus alegué qui Retr
anche la coupe au peuple, c'est gelase ⁂ -
eveque de Rome en la 2. distinction de
la consecration au canon (comperimus) il
parle ainsi nous avons trouvé que quel
ques uns aiant seullement pris une partie
du corps sacré s'abstiennent du calice du

 sang sacré lesquels sans doute pourçequ'on monstre quils sont Retenus de Je ne scay quelle superstition, doiuent ou Reçeuoir les sacremens antiers, ou en estre entierement esclus pourçeque la diuision d'un mesme mistere ne peut aduenir sans un grand sacrilege ✻ que diront a cela les mutillateurs du sacrement qui disent le contraire : L'apostre sainct paul dit aux corintiens toutes fois que vous mangerez de ce pain, et boirez de cette coupe vous anoncerez la mort du seigneur Jusqu'a ce qu'il uienne ; que l'homme donc s'esprouue soy mesme, et ainsi mange de ce pain, et boiue de cette coupe l'apostre ne dit pas comme l'eglise Romaine d'auiourdhui, vous n'en boirez pas tous ains parle a tous les fidelles generalement qu'un chascun s'esprouue soy mesme dit il, et qu'ainsi il mange de ce pain, et boiue de

cette coupe ⁂ peut estre me dira ici quelque
Romain, le pape qui est le uicaire de Jesus
christ en terre en a Jugé autrement
parce quil l'a trouué expedient, et a propos
, et son authorité merite bien qu'on ensuiue
son exemple, et ses ordonnances. mais Je
lui diray a mon tour quil me monstre si Jesus
christ lui en a donné la puissance, et l'a establi
son uiquaire en terre pour gouuerner son
eglise; il n'i a que le souuerain legislateur
qui puisse donner des loix a la consciance
que le pape seuante tant quil uoudra de
pouuoir casser, et annuler les commandemens
de dieu, et quil peut dispenser contre l'apostre
, et contre lancien, et le nouueau testament
, et quil a la puissance d'establir de nouueaux
articles de foy, et adiouster au simbole, et
quil est Juge et interprete Infaillible de
la saincte escriture, et quil ne peut errer

en la foy. Si c'est ce qu'il ne me persuadera
Jamais, cela qu'il ne me face voir un pass
age formel de la parole de dieu pour preuue
de son authorité ou Infaillibilité. mais
comment chercher en la parole de dieu de
ſ tesmoignages de son authorité ou Infaillibil
ité, puis qu'ils disent que la parole de dieu
n'est pas Juge, et qu'elle est qu'une Regle
muette Incapable de vider aucun different
un nes de cire, une pierre d'achopement et
de scandale, un liure dangereux qui Rend
le monde heretique, et plusieurs autres
Iniures qu'ils lui donnent, et que c'est le pape
qui est Juge, et interprete infaillible de
l'escriture saincte, et qu'il ne peut errer
en son Interpretation, ni en la foy. n'est
ce pas la le Jargon de la grande paillarde
qui dit Ie sied Royne, et ne suis point
uefue, et ne verray point de deuil e—

Ie produiray icy un passage de sainct paul aux ebreus chap. 9. uerset 25. qui est plus que suffisant pour abolir ce pretendu sacrifice non sanglant, et expiatoire de la messe. l'apostre dit en cet lieu que Iesus christ ne s'offre point souuentes fois soi mesme comme le pontife entre es lieux saincts chascun an auec autre sang autrement il lui eust fallu souuentes fois souffrir depuis la fondation du monde, mais maintenant en la consummation des siecles il est apparu une fois pour la destruction du peché par le sacrifice de soy mesme, et tout ainsi quil est ordonné aux hommes de mourir une fois et apres cela s'ensuit le Iugement. pareillement aussi christ aiant esté offert une fois pour oster le peché de pluisieurs apparoistra pour la seconde fois sans peché a ceux qui

364 L'atendent a salut ※ L'apostre dit que christ ne s'offre point souuentes fois soy mesme, autrement il lui eust falu souuentes fois souffrir depuis la fondation du monde. partant il ne s'offre point tous les jours en la messe par les mains des prestres en un milion de lieux en mesme temps comme le pretendent les Romains, a faute de quoy disent ils, il ne seroit point sacrificateur eternellement a la façon de melchisedec. l'apostre au 22. vers et du mesme chapitre auoit dit premierement que presque touttes choses selon la loy sont nettoiées par sang, et sans effusion de sang il ne se fait point de Remission. or en la messe il n'i a point d'effusion de sang, c'est donc en vain qu'on espere obtenir par elle Remission des peches . . . . . .

. L'on feroit des liures infinis de toutes
les contradictions que l'on pourroit alleguer
contre le dogme de la transsubstanciation
, et de la presence Reelle, et corporelle
de Jesus christ au sacrement de l'eucha-
ristie comme aussi sur ce pretendu sacrifice
expiatoire, et non sanglant de la messe
des messes pour la guerison des cheuaux
ou autre bestail. des messes du saint esprit
, ou de quelq autre sainct, ou saincte pour
Retrouuer les choses perdues. des messes
sans communians. de la communion sous
une espece, et de la manducation orale
du corps substanciel de Jesus christ
. mais i'en laisse le trauail a un autre esprit
que le mien en priant dieu instamment
qu'il enuoie des ouuriers en sa moisson, et
des pasteurs fidelles qui soient bien inst
ruis en sa parole, et vrais modelles de

saincteté, afin que par leur doctrine, et bonnes meurs ilz puissent vaincre tous aduersaires de la verité de son euangile. Et quant a moy, Ie me contenteray seullement de Rendre grace a dieu pendant le Reste de ma vie de mauoir ouuert les yeux de mon entendement pour me faire connoistre, et abhorrer cet erreur damnable — comme aussi plusieurs autres superstitions, et idolatries dont est infectée cette grande paillarde du saind laquelle il ma Retiré par sa grande bonté, et misericorde — pour me Ranger du parti de ceux qui adorent dieu en esprit et en verité, et me conformer selon sa parole, et Ie prieray dieu Incessemment quil ouure les yeux de ces pauures aueugles qui se laissent conduire par d'autres aueugles, et les fient a la foy d'autrui, et croient ce que croit leur

eglise sans sçauoir, ou s'informer si ce
qu'elle croit est veritable, ni mesme sçauoir
ce quelle croit, et qui uiuent dans l'ignorance
qui est le Reigne de l'Antechrist, et le
laberinte d'erreur, et perdition eternelle
c'est a ces pauures abuser que s'adresse
ces paroles ✠ Vos adoratis quod nescitis
sed nos dei gratiâ adoramus, quid agnos
cimus, mementoté christum dixisse
non semper habebitis me, vado ad pat
rem, et mittam vobis paraclitum
qui consolabit nos, et vobis cum semper
Remanebit, et ipsum nos monuisse
dicentem, cauetè ne decipiatis. si aliquis
dixerit vobis christus hic, uel ibi est, noli
te credere, falsi enim prophetæ veni
ent qui quam plurimos fallent: non
ergo in terrâ quæratis christum, at
in coelo, ubi sedet ad dexteram dei patris

, et inde venturus est judicare vivos
et mortuos: magdalena quæ quærebat
eum intrare tangere non potuit. Ste
phanus tetigit quia quærebat eum
in cœlo. nolite ergo parare dentes
ne cuentrem ad manducandum corpus
eius, sed credite, et manducaueritis.
credere enim in eum hoc est manducare panem vivum, qui de cœlo descendit. quis credit manducat. hanc gratiam tribuat nobis omnipotens, et misericors dominus. amen.

Dei patris —
— adoro christum ad Dexteram

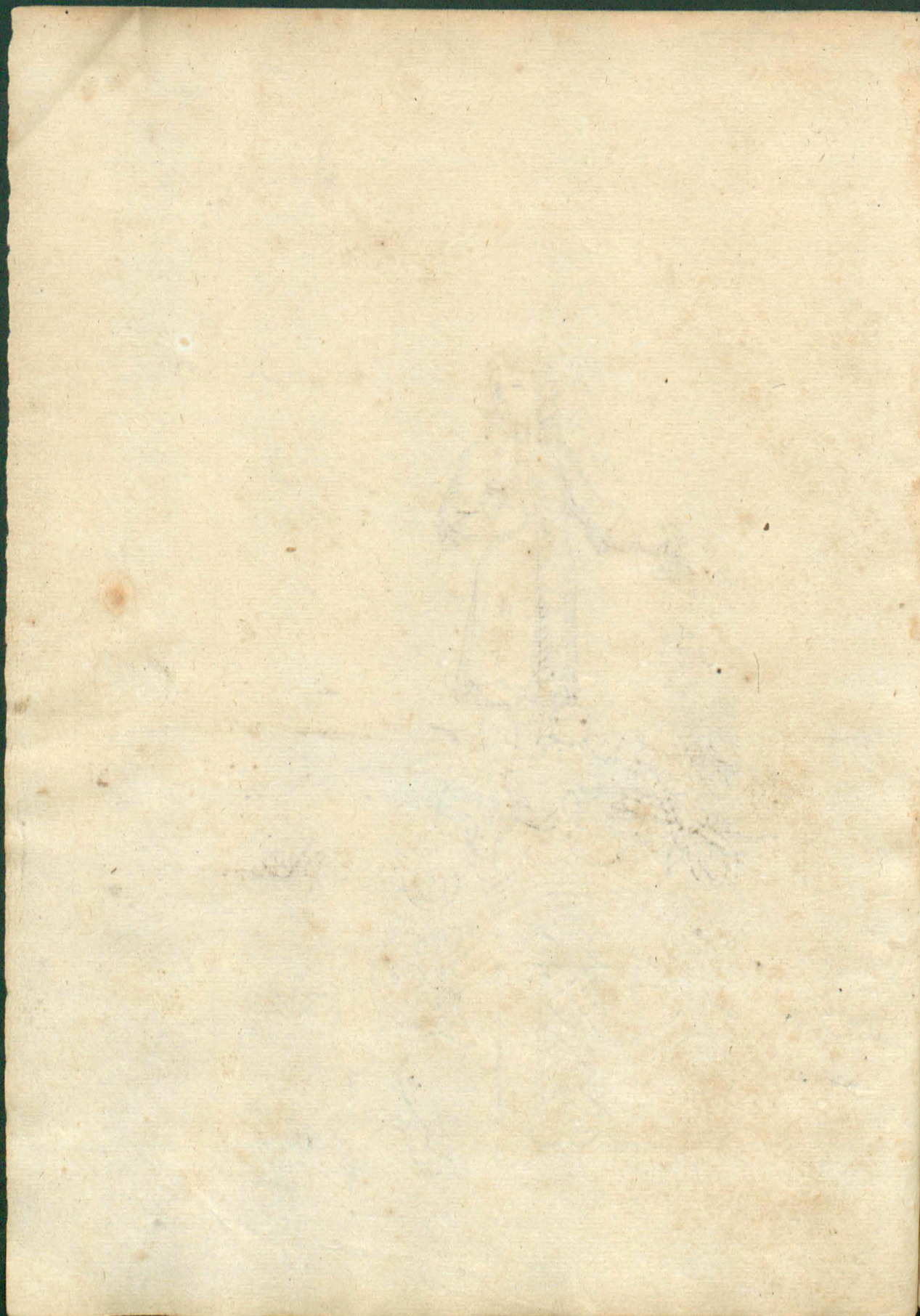

Scrutamini Scripturas dixit Judeis 369
dominus, quia uos uidemini nobis in ipsis
uitam eternam habere, et illæ sunt quæ
. . . . . testantur de me . . . . . .

Le ueritable moyen pour Reconnoistre
La uraie eglise

Le sens commun nous dicte que lors qu'il
est suruenu quelque contention, ou debat
entre plusieurs personnes pour la posses
sion d'un heritage délaissé par le pere de
famille, nul diceux ne se doit Jugerer d'estre
Juge de ce procez, car il n'est pas Juste que
celui qui n'est qu'une partie soit Juge, et partie
en sa cause, d'autant qu'il ne manqueroit Jam
ais de se donner le bon droit. il faut donc pour
uider ce different produire le contract du
pere de famille a fin d'y connoistre sa uolonté
et de faire uoir laquelle des partie a le droit
de son costé, et est le legitime possesseur de

son heritage. et quoy qu'on puisse dire
pour inualider ce contract en disant que c'est
un Juge qui ne parle point, une Regle muette
Incapable de uider aucun different, qui est
obscur, embigu, et equiuoque, si est, ce pour
tant que c'est par ici celui contract, que l'on peut
connoistre la uolonté du pere de famille, et
que se doit uider le different, qui est entre
les partie contendantes .....
Il en est a peu pres de mesme quant au fait
de la Religion, car y aiant en ce monde plus
ieurs eglises discordantes sur ce sujet, sca
uoir qui est la uerité eglise de dieu hors de
laquelle il n'i a point de salut, qui sera Juge
dans cette cause pour sauoir celle qui a le
droit de son coté, et qui est en possession de
la uerité, sera ce l'une de ces eglise. cela ne
peut estre, car il n'est pas Juste (comme
i'ay desia dit) que celui qui n'est que partie

soit Juge et partie en sa cause dautant quil
ne manqueroit Jamais de se donner le bon
droit de son coste, et cause gaimee, cela ne
se peut non plus par la Raison quil ni a pas
une eglise dans le monde qui ne se dise estre
la veritable. il faut donc par necessité
Revenir a la parole de dieu qui a este Redigée
par escrit par les prophetes, les apostres
et les evangelistes. car cest dieu qui y parle
et cest un Juge que nulle de ses partie ne doit
Recuser, cest un Juge qui ne peut estre
corrompu par avarice, ni par embition.
que lon aporte donc ce divin contract que
Jesus christ a signé de son propre sang
afin de comoistre quelle est son eglise qui
est en possession de la verité et qui a le
droit a lheritage du ciel, et de la vie eternelle
cest par icelui contract de lancien et du nou
veau testament que sont confondus les

Juifs incredules et les turz, et infidelles, et qui fait voir leur aueuglement, et obstination

Or L'eglise Romaine, et L'eglise protestante estant au Jourdhui sur ce different, Scauoir qui est la ueritable eglise, et qui est celle qui a le droit de son costé, et qui est en possession de la ueritté. L'eglise Romaine qui n'est qune partie, et qui de plus a usurpé une puissance tiranique ueut estre Juge de ce different, et voiant que l'escriture saincte lui est contraire et qu'elle ne trouue Rien dans ce diuin contract pour establir son empire, elle se despite contre son authorité, et dit que L'escriture saincte n'est pas Juge, et qu'elle n'est qune Regle muette Jmapable de uider aucun different, et l'appelle un nez de cire, une pierre d'achopement, et de scandale, un fourreau qui Reçoit une lame de plomb aussi bien qune dacier, qu'elle est obscure, et ne contient

pas tout ce qui est necessaire a salut qu'elle
est le chemin a toutte Impieté et irreligion
et dit que celui qui n'est chrestien qu'a cause
qu'il List L'escriture n'est pas chrestien et que
c'est un Liure dangereux qui Rend le monde
heretique, pour cette cause elle en deffend la
lecture au peuple, et ne veut point que le
peuple voie clair au fait de la Religion. -
elle l'entretient en ignorance lui donne des
docteurs de pierre, Sauoir des images qui
sont a Juste titre nommées L'eliure des
ignorens, parce qu'elle servent a entretenir
L'ignorence, et non a y Remedier, elle donne
au peuple un service en une Langue qu'il
n'entend point, et l'amuse d'ornemens
exterieurs, et d'un grand amas de ceremon
ies pompeuses, afin de l'apriuoiser a
la Religion Romaine, qui est disent les
Romains la ueritable, et catholique

quant a ce qui est de L'eglise protestante
elle n'a point tant de faste, ni d'esclat, ni
tout ce grand tas de ceremonies pompeuses
et de Riches ornemens qui esblouit les yeux
des simples, elle contente moins la veue
mais elle donne plus d'instruction, elle ne
cache Rien au peuple, elle L'exorte au
contraire a estudier, et a s'instruire en
L'escriture saincte. elle ne donne point
pour marque de son bon droit la foelicité
temporelle, ni la multitude, mais la con
formité de sa doctrine auec la parole
de dieu. elle prend pour Regle de sa foy
les escris des prophetes, des euangelistes
et des apostres contenus en la saincte escri
ture, elle veut estre Reglée par la parole
de dieu qui est le vray compas de la foy
la pierre de touche pour esprouuer le fin or
d'auec la fausse monoie et la Regle

par laquelle doivent estre Reglées toutes
les traditions des hommes . . . . . .
. mais Léglise Romaine ne trouvant en
la parole de dieu que sa propre condamn
ation ne veut point estre Jugée par icelle
elle fait tout son effort pour invalider
ce divin contract, elle dit que la Sainte
escriture n'est pas Juge, mais que c'est a
elle a qui appartient cet authorité. en la
question si léglise Romaine est Juge inf
aillible elle veut estre Juge de son infail
libilité, et Juger infailliblement du
sens des loix par lesquelles dieu Jugera
les pechés. par ainsi qui accusera léglise
Romaine d'erreur doit estre bien asseuré
de perdre son procez. Les docteurs de
Rome vont Jusqu'a dire que léglise
Romaine n'est point suiette a Lescr
iture (c'est a dire a dieu parlant par

ses prophetes, et apostres, ains au contr
aire soutiennent que Lescriture sainte
doit estre Reglée par la foy de Léglise
Romaine, et que cést Léglise qui lui donne
force et authorité, comme si les suiects
donnoient authorité aux Lois, et aux
Rois. Ilz disent aussi que Le pape peut
adiouster au simbole, et establir de
nouueaux articles de foy, et quil peut
dispenser contre Lapostre, et contre Lancien
et Le nouueau testament, et changer ce que
dieu a ordonné dans sa parolle, et veullent
que La parole de dieu soit creue parceque
Le pape Lordonne comme si le pape estoit
plus croiable que dieu; et quand au lieu
de Regler La foy du chrestien par La
parole de dieu, on Le Renuoie a Léglise
mais comment le pauure peuple Reconno.
istrail la uraie eglise dauec la fausse

idem
ses prophetes, et apostres) ainsi au contra-
ire soutiennent que Lescriture saincte
doit estre Reglée par la foy de Leglise
Romaine, et que, cest leglise qui lui donne
force et authorité, comme si les suiects
donnoient authorité aux lois, et aux
Rois. ils disent aussi que le pape peut
adiouster au simbole, et establir de
nouueaux articles de foy, et quil peut dis-
enser contre Lapostre, et contre Lancien-
et le nouueau testament, et changer ce que
dieu a ordonné dans sa parole, et ueullent
que la parole de dieu soit creue parce que
le pape Lordonne comme si le pape estoit
plus croiable que dieu; et quand au lieu
de Regler la foy du chrestien par la-
parole de dieu, on Le Renuoie a Leglise-
. mais comment le pauure peuple Recon-
oistra il la uraie eglise dauec la fausse-

377 ueu que tant, les Juifs que les turs, et que
les Romains se disent estre la uraie eglise
: Reconnoistra il La uraie eglise d'auec
la fausse en examinant sa doctrine par
L'escriture, mais l'escriture saincte est
un Liure dangereux, qui Rend le monde
heretique, ainsi que disent les Romains
pour laquelle cause ils en deffendent
la lecture au peuple, et disent Jusqu'a
là que l'eglise n'est pas suiette, ni astrai
nte a L'escriture, et que mesme l'eglise
peut changer ce que dieu a commandé
en sa parole . . . . . .
*. Discernera il la uraie eglise par l'anti
quité, et par la succession, mais il y a
plusieurs eglise plus ancienne que la
Romaine, et pour uoir clair dans cette
succession il faut lire infinies histoires
et auteurs grecs, et latins ou le peuple

nentend Rien, et meſme parmi le clergé
ſ'entrouuerra il un decent qui en aie
une parfaitte cognoiſſance. ce neſt plus
une bible un liure ſeul, mais une bibli
otegue de liures grecs, ebreus, et latins
qui ſont en ſi grand nombre qu'ilz ne peu
uent eſtre leus pendant la uie dun
homme tant longue ſoit elle, et quand
on eſt antré la dedans lon y uoit le ſiege
de Rome ſoüillé d'hereſie, de ſchiſme
de papes qui ſont entrez au papat par
l'aſſiſtance du diable, et qui ont eſté ne
romanciens. ceſt donc un pur abus de nous
donner une ſucceſſion de ſiege, ſans ſuc
ceſſion de doctrine. ſi le pape peut eſtre
dit ſucceſſeur de ſainct pierre, ce ne peut
eſtre que comme la maladie ſuccede
a la ſanté, et les tenebres ſuccedent a
la lumiere, ne ſuiuant pas la meſme

doctrine que Saint pierre, or quand les peres s'entre discordent comment le pauure peuple discernera il ceux qui ont droit de cause. S'en Rapportera il au pape, il naura garde d'aprouuer ceux qui ont parlé contre son empire, qui est bastie sur les Ruines de L'euangile, et dimprouuer, et blasmer ceux qui auront parlé en sa faueur. . . . . .

Regardera il la multitude mais Jesus christ apelle son eglise un petit trouppeau. luc chap. 12. 13. et nous aduertit que le chemin large, et la multitude mene a perdition; et mesmement il y a plus de payens, et de mahommettans que de chrestiens. ou Regardera il aux miracles, mais la post. nous predit que le fils de perdition qui est l'ante christ

viendra avec signes, et miracles pour seduire 2. Thessaloni. 2. et Jesus christ dit que faux prophetes s'esleveront, et feront signes, et miracles pour seduire mesme les eleus, s'il estoit possible. mat. 24. et neanmoins qu'il se fait tant de faux miracles et que mesme les cours de parlement ont donné plusieurs arrets contre les faiseurs de faux miracles; comment et par quelle enseigne le pauure peuple discernera il les vrais miracles d'avec les faux, veu qu'il n'a point de cognoissance de la vraie doctrine par laquelle dient que nous discernions les miracles, et non discerner la vraie doctrine par les miracles. bref il est certain que l'authorité de l'escriture n'estant plus le fondement de la foy toute Religion s'evanouit, et tourne

en fumée, et ne Reste plus que de croire
a tout hazard, et de suiure, et empoigner
a tastons comme des aueugles, ceux qui
marchent deuant nous. ℣. on Respond
que en cette perplexité le peuple doit
suiure ses pasteurs parce que ce sont
eux qui Respondent a dieu pour le
peuple. mais quoy faudra il que chas
cun croie les pasteurs de son pais fau
dra il qu'il suiue l'eglise en laquelle
il est né, l'homme deuera il sa Reli
gion a sa naissance, ou a la coustume
du pais, ou au succez des affaires. si
l'on entend que par les pasteurs, l'on
entend ceux de l'eglise Romaine
, c'est la le point de la difficulté, car
la question est si ces docteurs sont
bons docteurs, et s'ils enseignent la

382

verité, et la voie du salut conformement
a la parole de dieu, laquelle on cache
au peuple: comment ce pauure peuple
sçaura il si leglise Romaine d'aujour
d'hui, croit, comme elle croioit il y a
mille ans, puis qu'on lui deffend les
saintes escritures. il faudra donc
que le peuple croie que ce sont bons
docteurs auant que de connoistre la
verité, et qu'il croie ce que leglise Rom
aine croit, sans sçauoir ce que leglise
Romaine doit croire. mais puis qu'ils
veullent que chasque particulier
soit assisté de Lesprit de dieu pour
discerner la vraie eglise. pourquoy
ne veullent ils pas qu'il soit assisté du
mesme esprit de dieu pour discerner
la vraie doctrine, et l'examiner aux
saintes escritures? veu que prin

383 cipalement lon ne peut discerner la
vraie eglise dauec la fausse que par
la vraie doctrine. car il faut connoistre
la vraie foy auant que de connoistre
les fideles, et connoistre la vraie
eglise deuant que pouuoir Reconnoistre
ceux qui la suiuent. il faut connoistre
Jesus christ auant que de pouuoir con
noistre quelle eglise est vraiement
son troupeau . . . . . .
⁂ Les Romains apres auoir vilipendé
lescriture saincte, et auoir denigré
son authorité sont obligez de mandier
delle, et sont souuent contrains de pro
duire des passages pour prouuer lau
thorité de leglise Romaine. car pour
prouuer son authorité ilz ont acoustumé
dalleguer lescriture en ces motz, tues
pierre pais mes brebis. item dis le a

a leglise par cemoyen ils fondent Lau 384
thorité de leur eglise sur le tesmoignage
et authorité de Lescriture. Jedemande
donc sil faut croire a léglise Romaine
pource que Jesus christ adit dile a lég
lise, ou bien sil faut croire a léglise
Romaine pource que léglise Romaine
Lordonne sil faut croire a léglise
Romaine pource que Jesus christ adit
dile a léglise il sensuit que lauthorité
de léglise Romaine depend de lauthorité
de Lescriture. mais sil faut croire a
cette parole de Lescriture pource que
léglise Romaine Lordonne il sensuit
il sensuit que Lauthorité de léglise
Romaine nest point fondée sur
Lescriture, puis que lauthorité de
lescriture est fondée sur lauthorité
de léglise Romaine. car ce passage

de L'escriture dile a leglise donne aut
horité au pape, et a son clergé, ce n'est
point le pape ni son clergé qui donne
authorité a ce passage de L'escriture
dont ce passage est tiré car tout ainsi
que les murailles sont fondees sur le
fondement, et qu'il est impossible que
le fondement soit fondé sur les murai
lles. de meme si l'authorité de L'eglise
Romaine est fondée sur l'authorité, ou
tesmoignage de L'escriture, il est
impossible que L'authorité de L'escriture
soit fondée sur le tesmoignage, ou aut
horité de L'eglise Romaine . . . .
⁂ ce qui est de plus considerable est que
entre les docteurs Romains, apres
auoir dit que l'authorité de Juger
Infailliblement appartient a leglise
. quelques uns veullent particulierement

386

Les Jesuites que cette souveraine puis
sance Reside au pape. les autres veullent
quelle Reside au concile. les uns assuiet
tissent le pape au concile. les autres assu
iettissent le concile au pape. mais pre
sentement le pape agrainné son procez
car cest un peché irremissible dapeller
du pape au futur concile. Les uns tien
nent que Le pape peut errer. les autres
croient quil ne peut errer. mais tous
tiennent que tant le pape que le concile
peuuent errer en la question du fait, dou
depend souuent la comoissance du droit
qui uidera cette question, sera ce le pape
ou le concile, mais lun et lautre sont
parties. cest une chose estrange de nous
uouloir donner pour Juges souuerains
des Juges non Recommus ni par ceux de
dehors, ni par ceux dedans Leglise

Romaine des iuges qui peuuent estre
trompez au fait, et mesme au droit. car
celui qui douteroit si Jesus christ s'est
incarné douteroit par consequent, s'il
faut croire en Lui . . . . . .

* quant a L'authorité du pape et le pape
ledit Successeur de sainct pierre en
qualité de chef de L'eglise uniuerselle
lequel tiltre n'apartient pas mesme a
sainct pierre, ains a Jesus christ qui
est le seul chef, et Lespoux de L'eglise
et la principale pierre du coin Sur le
fondement de laquelle les edifians ont
Scauoir Les apostres, et les euangelistes
ont edifié et fondé leur doctrine
par ces tiltres le pape se uante d'auoir
la puissance Sur le temporel et Sur le
Spirituel. qu'il peut donner, et oster
les Royaumes distribuer les couronnes

dispenser les fidelles chrestiens de garder 388
leur serment, et leur vœus. cest a dire
d'accomplir ce qu'on a promis a dieu, celui
qui dispense un seruiteur d'obeir a son
maistre doit estre plus grand que ce maistre. il met qui bon lui semble au catol
ogue des saincts, et les fait inuoquer
il se vante de pouuoir donner des lois
a l'eglise uniuerselle qui soient de par
eille authorité que les saincte escritures
qu'il peut casser, et annuller ce que dieu
a commandé en sa parole, qu'il peut
dispenser contre l'apostre, et contre
l'ancien, et le nouueau testament. qu'il
est iuge, et interprete infaillible
de la saincte escriture, et qu'il ne peut
errer en la foy, et le cardinal bellarm
in vient iusqu'a la de dire que si le pape
vouloit commander les vices, et prohiber

389 les uertus le peuple seroit obligé de croire
que Les uiçes sont bons, et les uertus mau
uaises, et quil est d'une absolue neçessité pour
le salut d'estre uni au pontife Romain
* que dira a cela Mr. arnaud çe grand
Reformateur de la morale de ceux quil
apelle caluinistes, que dira il pour
excuser ses cardinaux, et ses papes
du Juste Reproche quon Leur fait d'au
oir basti sur les Ruines de l'euangile
pour establir leur domination. est çe
un principe de la morale de Jesus
christ d'enseigner que dieu a donné au
pape la puissance de casser, et annuler
ses saincts commandemens, de prohiber
les uertus, et commander les uiçes, et
quil est d'une absolue necessité pour
le salut d'estre uni au pontife Romain
* par ces considerations cy dessus posées

le pape se califie dieu en terre, sa sainct 390
eté, L'epoux de l'église universelle, La
maiesté diuine, le uiquaire de Jesus-
christ en terre se faisant baiser les-
pieds par les Rois, et empereurs, et-
porter sur les espaules en procession
comme en france l'on porte les chasses
et Reliques de quelque sainct, ou saincte
Je parle de cela comme L'aiant ueu-
moy mesme dans la uille de Rome-
un Jour de feste de sainct pierre, ou
le pape fut porté en procession sur les
espaules par les principaux du clergé
en grande pompe depuis son palais
nommé monte cauallo, Jusqu'a l'église
sainct pierre, les Rues estant tendue
de tapisserie, et le peuple s'agenoüillant
deuant lui auec autant de Reuerançe
et de Respec, comme quand l'on porte

L'hostie, ou sacrement le jour de sa
feste. ce que j'ay fait aussi moymesme
viuant dans une obeissance aueugle
et dans l'ignorence qui est le Reigne de
l'Antechrist, et le labirinte d'erreur
et de damnation eternelle, dont je ben
iray dieu Incessemment de men auoir
Retiré par sa grande bonté et misericorde
Le pape se uante aussi de Remettre
les peches en qualité de Juge, et tirer
les ames du purgatoire, il enseigne
qu'il ne faut point garder la foy aux
heretiques, par lequel edit Jean hums
et hierosme de prague ont esté bruslez
tous uifs, pour auoir dit qu'il n'estoit pas
en la puissance du pape d'establir des
nouueaux articles de foy il permet
aux enfans de faire des ueus contre
le consentement de leurs pere, et meres

comme les autres

pour entrer en quelque monastere, contre
ce que dieu commande aux enfans d'honorer
pere, et mere ⁂ il establit des bordeaux
a Rome, et autres lieux de sa sainctete
contre Le commandement de dieu tu ne
paillarderas point. l'on dit que c'est pour
euiter un plus grand mal. mais Je ne
pense pas qu'il y ait un plus grand mal
que d'aller en enfer. de plus l'escriture
nous aprend qu'il ne faut point faire
mal, afin que bien en aduienne ⁂ il
dispense les suiects de garder la fidellité
a leur Roy. contre ce qui est dit en la parole
de dieu craignez dieu et honorez le Roy
⁂ tout cela peut sans doute faire douter
si un tel homme qui se uante d'une telle
puissance, et authorité, ne seroit point
celui dont parle la postre qui doit s'assoir
au temple de dieu, et se leuer au dessus-

393 de tout ce qu'on apelle dieu se vantant de
signes et miracles ✻ tout ce que Je viens
de dire ci dessus de L'authorité du pape
, et des attribus que lui donnent ses
disciples meriteroit bien que lon insis
tast sur cette matiere pour faire voir
que L'on n'impose Rien a L'eglise Romaine
et que l'on n'auance Rien qui ne se trouue
dans les conciles, canons, decrets, et dans
tous les escris des principaux docteurs
de Rome, mais mon intention n'estant
pas de faire un gros volumes Je tousch
eray seullement du bout du doit a chas
cune des erreurs de L'eglise Romaine
afin de faire voir q'une telle eglise
ne peut estre celle que Jesus christ a
establie, et que les apostres, et les euan
gelistes nous ont enseignée, mais plu
tost une eglise chismatique, et antichr

etienne; et Renuoiray les curieux aux
escris mesmes des cardinaux, et des papes
pour s'informer, et Reconnoistre La-
uerité de mondire . . . . . .
* pour donc uenir a la Recherche, et a la
connoissance de la uraie eglise il ne faut
aller chercher, ni la foelicité temporelle
ni la succession des cheses, sans success
ion de doctrine, ni la multitude, ni les
uisions, ni les miracles. car touttes ces
marques sont trompeuses, et frustra
toires. ce n'est non plus dans les temples
magnifiques comme font les Romains
qui cherchent l'eglise es paroirs, et
qui comme les Juifs crient le temple
le temple car il uaut mieux ouir la uerité
dans une grange que d'entendre Retentir
le mansonge sous des uoutes asurées, et
prier dieu dans une estable, que de blasphe

mer dans un palais. il n'i a point de lieux
plus saincts que les autres. la terre est au
seigneur, et le contenu d'icelle. dieu est
esprit, et demande des adorateurs qui l'ad
orent en esprit, et en verité. Le temple
est sainct ou se presche la verité, et ou lon
adore Le seul, et vray dieu createur, et
conservateur de toutes choses, et ou on
lui offre des sacrifices spirituels de lou
anges prieres, et actions de grace qui lui
sont agreables par Jesus christ nostre
seigneur. mais le temple est profane
auquel se presche Lerreur, le mansonge
et Lidolatrie, et la ou Lon invoque la
creature au lieu du createur, et encense
et sacrifie on a Lidole. ⁂ la marque
donc infaillible et indubitable de la
vraie eglise, est la conformité de la parole
de dieu Jointe a la pratique des bonnes oeuvres

*voions donc par la parole de dieu laquelle 396
eglise est la ueritable, et qui est en possession
de la uerité ou de la Romaine, ou de la pro
testante puisque ce different est entrelles, et
que L'une, et L'autre se disent estre La
ueritable, et s'entreaccusent derreur
et de chisme. que Le pape de Rome, ni aucun
pasteur de L'eglise protestante ne preten
dent point estre Juge dans cette cause, car
l'un, et l'autre n'en sont que partie, et il
n'est pas Juste que celui qui n'est qu'une
partie soit iuge et partie en sa cause, car
il ne manqueroit Jamais de se donner cause
gaimnée et maintenir son bon droit. dieu
seul est celui qui en doit estre Juge, et
qui est iuste pour donner le droit a celui
a qui il a partient. prenons donc en main
les deux testamens de ce pere celeste
qui sont le contenu, et la Regle de sa uolonté

le compas de la foy. la chandelle qui esclaire
. La pierre de touche pour esprouuer le
fin or dauec la fausse monoie, et la Regle
par laquelle doiuent estre Reglées soutte
les traditions des hommes, et nous uerrons
Laquelle des deux parties a le droit de son
costé. premierement quant a la uocation
il est constant que Les protestans ont
une charge qui se trouue dans la parole
de dieu. car il est souuent parlé de pasteurs
docteurs, et ministres. mais les prestres
de léglise Romaine ont une charge
dont il ne se trouuoit nulle trace dans toutte
la parole de dieu, et que Jesus christ
na point instituée, et que les apostres
nont point pratiquée, Scauoir la charge
de sacrificateurs du corps de christ
pour la Remission des peches des uiuans
et des morts. il est bien dit en quelque
endroit que les fidelles sont Rois, et
apellez

sacrificateurs pour offrir des sacrifices 398
agreables a dieu par Jesus christ, mais
non pour sacrifier Jesus christ par Jesus
christ. de plus il est dit que tous les fidelles
sont sacrificateurs, non donc les prestres
seuls ⁘ Leglise protestante ne veut estre
Jugée par la parole de dieu qui est ce
divin contract que Jesus christ a signé de
son propre sang pour confirmer avec
nous son alliance de grace ⁘ mais la Rom
aine voiant que L'escriture lui est contraire
et qu'elle lui fait perdre son procez, elle
ne veut estre Reglée par icelle, et dit que
plusieurs choses deffaillent a L'escriture
et qu'elle ne contient pas tout ce qui est
necessaire a salut. mais c'est donner un
dement a l'apostre qui dit avoir enseigné
tout le conseil de dieu, et que L'escriture
Rend L'homme Sage a salut, et dit

que quand un apostre Ressuciteroit, ou un ange descendroit des cieux avec signes et miracles pour evangeliser outre ou contre ce qui nous a été evangelisé qu'il soit anathème ✠. Les Romains donc trompent ou font tromper en enseignant qu'il y a plusieurs choses essencielles a la Religion et necessaires a salut que Jesus christ et ses apostres n'ont point enseignées ni Redigées par escrit. c'est ce que soutient le Jesuite costel en la préface de son emanuel en parlant des protestans; il dit. es parchemins tant du nouveau que du vieil testament plusieurs choses deffaillent, et ensuite il dit, ils ne craignent point d'affirmer avec grande Imprudence que toutes choses sont contenues en L'escriture. et peu apres il semble dire qu'il que Jesus christ ait deffendu de Rediger par

escrit toutes les doctrines de la foy —
quand il a dit ne donnez point la chose
saincte aux chiens. mais quels peu
uent estre ces chiens sinon le peuple
chrestien, puis donc que Jesus christ
a donné L'escriture aux chiens —
c'est a dire au peuple pourquoy le
pape leur oste il ce que Jesus christ
leur a donné, leur en empeschant
la lecture. a ce conte la doctrine
de la naissance, et de la mort de Jesus
christ a esté donnée aux chiens —
quand elle a esté Redigée par escrit
et dieu a donné la loy aux chiens qua
nd il la escrite en deux tables. mais
quant a la hierarchie papale, au —
service des images, aux indulgences
Romaines, a L'invocation des saincts
a la doctrine du purgatoire. &. dieu

n'a voulu que des choses tant sainctes aient esté exposées aux chiens, et n'a pas permis qu'elles fussent escrites crainte qu'elles ne fussent profanées

⁂ Je voudrois bien que ces docteurs qui disent que plusieurs choses deffaillent a l'escriture saincte nous dissent quand est ce que la doctrine chrestienne sera parfaite, et si les papes pourront touiours adiouster de nouueaux articles de foy. et si ainsi est que les apostres n'ont enseigné ni de bouche ni par escrit toutes les doctrines essentielles a la foy chrestienne faudroit scauoir si les apostres ont sceu ces doctrines qu'ils n'ont pas enseignées. pourquoy ont ils dissimulé des doctrines essentielles a la Religion, que s'ils ne les ont point sceue il faudra dire que les papes

surpassent les apostres en sçauoir, et 102
que sainct paul se sera trompé quand
il aura dit aux ephesiens leur auoir
enseigné tout le conseil de dieu . . . .
Les choses qu'on nous baille aujourd'hui
pour necessaires, et essentielles a la
Religion que les apostres n'ont point
enseignées, sont les indulgences Rom
aines, et le tresor de l'eglise, auquel
le pape Ramasse le superabondant
des satisfactions des saincts, et des-
moines, et les distribue aux autres-
par ses pardons pour satisfaire a la
Iustice de dieu, De mes en ce Rangs-
l'inuocation des saincts, et des anges -
L'adoration des images et des Reliques
, la trinité en peinture, la puissance.
du pape a dispenser des sermens, et des
neux, a deposer les Rois, a disposer -

des couronnes, et des Royaumes, a canoniser
les saincts a tirer les ames du purgatoi-
re, a pardonner les pechés comme-
inge item le limbe des petis enfans
la sacrificature du corps de christ. la
messe sans communians, la communion
sous une espece, le service public, et
les prieres des particuliers en langage
non entendu, L'assumption de la vier-
ge marie au ciel en corps, et son cou-
ronnement en qualité de Roigne du ciel
et dame du monde, et plusieurs choses
semblables, esquelles aujourd'hui l'on
fait consister le service de dieu, et dont
est composé le corps du papisme, et
esquelles le peuple est beaucoup plus
soigneusement instruit, et exercé qu'en
la doctrine du salut contenue en la
saincte escriture . . . . . .

* La succession du pape en la primaute 1404
de sainct pierre estant une tradition
laquelle est le seul apui de la domi
nation du pape, il n'a garde qu'il ne
la deffende a corps, et a cri, et qu'il
n'exalte la tradition sur laquelle est
fondée son empire. Lui, et son clergé
tirent de grands profis des indulgen
ces, des messes priuees, des suffrages
pour les trepasses, des dispenses, et
anates &c. par les confessions les pres
tres scauent les secrets des familles
et se Rendent formidables, en se
Reseruant a eux et aux Rois la parti
cipation du calice, ils se Rendent
compagnons des Rois, et se Rendent
Respectables aux peuples. par la
transsubstanciation ils s'atribuent
le pouuoir de faire dieu auec des paro
les, et de creer leur createur, et d'auoir

Jesus christ en leur puissance enfermé
dans un ciboire. par le sacrifice de
la messe, ils se Rendent sacrifiate
urs sacrifiant Jesus christ a son pere.
par Linstitution des festes il usurpe
la puissance de faire fermer les bouti q
nes, et faire arester quand il leur les
seances de la Justice, et du conseil. par
la distinction des viandes il Regle les mar
chés, les cuisines, et les tables des Rois —
. par Linuocation des saincts il commande
au peuple de prier, et inuoquer tels —
hommes qu'il lui plaist. par le sacrement
pretendu de penitence, il impose des
penitences corporelles, et pecuni eres —
meme aux Rois, et princes Jusqu'a
les faire fouetter. par l'absolution
des pechés, les prestres se Rendent juges
entre dieu, et le pecheur, et veullent

406

que dieu soit obligé de pardonner parce
que le prestre Lui pardonne, en une
cause ou dieu est la partie offensée
le prestre se Rend Juge. par le service
en latin le pape entretient le peuple
en ignorence, et plante parmi les
nations une marque de son empire
leur donnant le langage Romain —
pour les apriuoiser a la Religion Rom
aine. La puissance de destrosner
les Rois, et disposer des empires, et
de se faire baiser les pieds par Les
monarques, et de se faire porter sur les
espaules en procession, de canoniser
les saincts, et detirer les ames du pur
gatoire sont traditions qui esleuent
la dignité papale par dessus toutte
puissance tant spirituelle que —
temporelle qui fut jamais en la —

terre, partant ne faut s'esbahir s'ile
pape trauaille à donner credit à ses
traditions, et à deprimer l'escriture
qui ne fait que le molester, et qui s'ac
mmode mal auec tout ce trafic, et qui
esbranle son empire, c'est pourquoy
sitost qu'il a entendu parler de Refor
mation il n'a eu garde de vouloir ente
ndre parler de Reformer des choses qui
lui sont si lucratiues, et profitables. a
veu qu'au contraire il a fait dresser
les Roues, et les gibets, et a fait tuer, ma
cerer, et bruler tous ceux qu'il a peu
trouuer, et attraper d'entre ceux qui
ont descrié sa marchandise, les faisant
passer pour des heretiques abominables
et monstres de nature. mais la verité
se persuade, et ne se fait point croire
par force. l'euangile n'est point une
doctrine qui se soit introduite dans le

monde a coups d'espée comme celle de 107
Lalcoran des mahommettans. nous
dirons donc a ces docteurs Romains —
qui nous veullent faire croire par
force des erreurs damnables, nous
auez le zelle de dieu, mais ce zelle
nest pas selon connoissance, au temps —
passé il nestoit pas ainsi .....
* Lobiection la plus ordinaire que
nous font aujourdhui les Romains
cest de dire que nous sommes des chis
matiques, qui auons fait bande apart
et que nous ne deuions pour aucun —
cas nous separer de la communion de —
leglise Romaine, et que nous deuions
atendre la Reformation de la part
des papes, et des conciles, et que ce —
nestoit pas a des simples particuliers
comme luter, caluin, zuingle, ou bése

d'entreprendre de vouloir Reformer
tout le monde ✻ or pour Respondre a
cette objection Je produiray ici un
passage de L'excellente Responce aux
preuues par Mr. claude homme
profond en Sauoir, et admirable en
ses expressions, Lequel apres auoir
fait voir a Mr. arnaud grand atelete
de la Religion Romaine que ce principe
(qu'il soutient Sauoir qu'il faut se confier
du tout sur la foy de ses pasteurs, et se
despouiller de sa propre conduite pour
se Reposer sur la leur, et que l'on ne
doit pour aucun cas se separer du
corps des pasteurs) fournit des armes
aux Juifs pour se deffendre contre les
chrestiens, et des accusations contre Jesus
christ, et ses apostres, et ai ant montre
que le peuple des Juifs pouuoient dire
aux apostres Selon cette maxime c'est

-en uain que uous nous preschez christ
,et que uous faites des miracles, et
que uous nous aleguez les escritures
pour preuue de uostre doctrine, car
nous uoions par les ieux de léglise
,nous escoutons par ses oreilles, nous
marchons sur ses pas, et nous nous
sommes despouillez de nostre propre
conduite pour nous Reposer entiere
ment sur la sienne, c'est nostre deu
oir, et la loy qui nous est imposée
,pourquoy donc nous tantez uous
,puis que nous ne deuons pour aucun
cas nous s'eparer de nos pasteurs, ou
docteurs de la loy, qui ont la charge
de nos ames - - - - - - - - - - -
⁂ Mr. claude donc en la 3. partie de
son liure chap. 11. dit que ceux qui
ne ueullent pas que pour aucun cas

411 l'on se puisse separer du corps des pasteurs n'ont jamais bien consideré de quelle nature est la communion qu'ont les fidelles auec Jesus christ et de quelle nature est celle quils ont auec leurs pasteurs, car si le peuple auoit une communion mediate auec Jesus christ, et immediate auec les pasteurs, c'est a dire s'ils n'estoient unis a Jesus christ qu'entent qu'ils sont unis aux pasteurs, et que les pasteurs le sont auec Jesus christ, comme la main n'est unie a la teste qu'entant quelle est unie au bras, et que le bras l'est a la teste. les Romains auroient peut estre quelque Raison de dire quil n'i peut auoir aucun cas ou le peuple se puisse separer de ses pasteurs, parce qu'on pouroit soutenir

412

que les pasteurs sont un milieu nece
saire au peuple pour estre joint a
Jesus christ comme le bras est un
milieu necessaire a la main pour
estre jointe a la teste. mais il en
est tout autrement, dit il, car les
fidelles sont unis a Jesus christ
immediatement, et mediatement
avec les pasteurs, c'est a dire qu'ils
ne sont unis aux pasteurs que parce
qu'ils sont unis a Jesus christ, et
que Jesus christ l'est aux pasteurs
de sorte que bien loin que les pasteurs
soient un milieu necessaire aux
fidelles pour estre joint a christ
qu'au contraire christ leur est un mi
lieu necessaire pour estre joint aux
pasteurs. or il s'ensuit, continut il, que
les fidelles ne doivent estre unis avec

413 leurs pasteurs qu'entant qu'il leur
paroist que leurs pasteurs le sont
auec Jesus christ, et qu'ils s'en doiuent
separer des qu'il leur paroist qu'ils
se sont separé eux mesmes de lui
et que nostrâme n'est pas a eux
pour en disposer comme il leur plaira
et en un autre lieu il dit, que les
pasteurs ne sont que simples moiens
pour nous amener au salut, et que
la lumiere naturelle nous dicte
que quand des simples moiens exter
ieurs s'esloignent de leur destination
et qu'au lieu de nous conduire a la fin
ils nous en detournent, et nous en priuent
alors l'amour que nous auons pour la
fin, doit preualoir sur celle que nous
auons sur les moiens, parceque Les

moiens ne sont desirables qu'a cause
de leur fin. et ensuite que ceux qui
ont accoustumé de nous distribuer
les alimens necessaires pour la vie
nous presentent au contraire des
choses mortelles sous la forme d'ali
mens, et qu'ils nous veullent for
cer a les prendre il ne faut pas
douter que l'interest de nostre vie
ne le doive pas emporter sur
l'attachement que nous pouvons avoir
pour ces personnes la. et pourtant
ainsi dit, un guide est un moien
pour nous conduire au lieu ou nous
desirons d'aller. mais quand nous
connoissons que celui qui se conduit
mal, et qu'au lieu de nous mener
droit, il nous egare, nous devons

nous separer de lui, et Renoncer a
sa conduite. il prouue enfin que
c'est leglise Romaine, qui s'est separée
d'auec nous d'une separation actiue
. mais que pour nous nous ne nous
sommes separé d'auec elle que
d'une separation passiue. c'est a dire
que ce sont les prelats de Rome qui
les premiers se sont denoiez de la
droitte voie du salut, et qui ont sec
oué le Joug de l'euangile pour se
fonder un empire. et que nos peres
au contraire ont secoué le Joug de
la superstition, et d'une puissance
tirannique pour se Regler, et conduire
selon la Regle que nous a laissé le
pasteur des pasteurs duquel il
est dit que qui conque le suit ne
marche point en tenebres. . . . .

416

mais le pape voiant que la Simplicité de l'Euangile ne pouuoit establir sa dom
ination, et que mesme elle lui estoit=
contraire, et la Ruinoit de fond en comble
il n'a voulu entendre à Reformér par=
icelle des choses qui lui aportent un
gain et profit si considerable. c'est pour
quoy il a fait tout son effort pour Rauir
a cette diuine escriture son credit, et aut
horité L'apellant une Regle muette, un
nes de cire, une pierre d'achopement, et de=
scandale, un liure dangereux qui Rend
le monde heretique, et plusieurs autres
iniures que lui donne lui, et son clergé=
, se disant ensuite estre Iuge, et interprete
Infaillible de la Saincte escriture, qu'il
peut changer, ce que dieu a ordonné en
sa parole, establir de nouueaux articles
de foy, et adiouster au simbole, qu'il=

ne peut errer en la foy, et qui l'a tout le
droit dans le coffret de sa poitrine, et
choses semblables. Le pape donc ne
voulant point entendre parler de
Reformation, et aiant fulminé au
contraire des excommunications, et
anathemes contre tous ceux qui n'ont
pas voulu adherer a sa volonté en
les faisant passer pour des heretiques
abominables, et monstres de nature
: L'amour que nos peres ont deu avoir
pour leur salut leur a deu faire penser
a se Reformer eux mesmes, et a se
separer de ces mauvais guides qui les
faisoient fourvoier de la droitte voie
du salut. C'est pourquoy il nous est tres
important d'ensuivre Leur exemple,
si nous ne voulons encourir la punition

418

de la sentençe donnée contre ceux qui
demeurerent en babilon - - - - - - -
. or donc quant a moy qui graçe a dieu
suis sorti du giron de cette grande
paillarde infectée de erreurs, superstitions, et idolatries auec laquelle
les Rois de la terre ont paillardé -
Je beniray dieu incessemment des
graçes qu'il m'a faites a moy indigne
et le priray de me faire la graçe de
me fournir des armes necessaires
pour combatre le bon combat, et
que desormais je sois touiours prest
et disposé a souffrir, voire même si besoin est de Respendre
Jusqua la derniere goutte de mon
sang pour le maintien de la cause
contre les ennemis de son euangile
a lui seul sage, et misericordieux soit
honneur, et gloire es siecles des siecles
amen

Domine ad quem ibimus tu habes
uerba uitæ eternæ, et credidimus
nouimus que te esse christum
filium dei uiui. pierre. 6. 9. . . . . .

. . . . . .

apres auoir parlé en general des
erreurs superstitions, et idolatries de
léglise Romaine, scauoir de linuocation
des saincts, du seruice des images, de lado
ration des Reliques. de la priere, et ser
uice en langage non entendu. de la
doctrine du purgatoire. de labstina
nce des uiandes. du celibat, et abstin
ance du mariage. de la puissance du
pape. Jeinsisteray sur chascune dicelles
en particulier, afin den faire noir
plus clairement labsurdite, et faire
comoistre quilnia Rien de si oppose
a la parole de dieu, et moins conforme
a la pureté du christianisme

De Linuocation des anges, et des — 420
..... Saincts trepassez .....

Léglise Romaine enseigne qúil faut
inuoquer les Saincts, et Rendre aux
anges un seruice Religieux. mais Lap
ostre Sainct paul nous le deffend en
son epistre aux collossiens. que nul
ditil, ne nous maistrise a son plaisir
par humilité d'esprit, et seruice des
anges s'ingerant es choses qúil n'entend
pas: or Linuocation des Saincts, et des
anges ne se trouue dans la parole de dieu
que pour la condamner. celui la donc
fera sagement qui adorera dieu seul
en esprit, et en uerité, et seruira
Religieusement le createur, et non la
creature. dans l'ancien israel lón
neuoit point que les fidelles aient
inuoqué les Saincts patriarches, et

421 prophetes comme abraham, isac et
Jacob, moise, dauid. ni dans Leglise
primitiue du christianisme il ne se
trouue aucune exemple de linuocation
des saincts. preuue manifeste que
alors lon ne croioit point quil les
falut inuoquer, ni rendre aux anges
un seruice Religieux ✻ Lon na que
faire de se donner beaucoup de fati
gue de produire des passages de la sain
cte escriture pour prouuer que dieu
ne nous a point commandé dinuoquer
les saincts trepassez, car les docteurs
meme de leglise Romaine le confe
essent, et aucun na peu en produire
un seul passage de la parole de dieu
pour fonder linuocation des saincts
si ce nest peut estre quils sueillent
fonder ce dogme sur ce qui est dit au

2. des cronicques chap. 6. v. 30. que dieu — 422
seul connoist le cœur des hommes, ou-
sur ce que dit le sage au 9e des ecclesiastes
que les morts ne sauent rien, et n'ont
aucune connoissance de ce qui se passe
sous le soleil. d'dire que les saincts
uoient toutes choses en la face de dieu
comme en un miroir, et entendent —
en lui comme en un écot tout ce qui se
fait ici bas, c'est deuiner bien hardim
ent. sans estre Instruis de la parole
de dieu. L'apostre sainct paul aux Rom
ains chap. 14. dit que tout ce qui se fait
sans foy est peché, et en un autre lieu
que la foy est de l'ouie de la parole de
dieu. or la priere des saincts ne se
trouue point en la parole de dieu —
. donc elle ne peut estre faitte auec —
foy, et partant ne peut estre bonne —

Lespere coton au premier liure de son institution au chapitre de linuocation des saincts est contraint dauouer quil ne se trouue aucun commandement de prier et inuoquer les saincts. uoici les mots, quant au commandement de prier et inuoquer les saincts, leglise na iamais enseigné quil y en eust aucun! pourquoy donc lenseigner et le commander, et en faire un article de foy. est ce pource que le pape dit quil a la puissance destablir des nouueaux articles de foy, et quil peut adiouster au simbole mais qui luia donné cette puissance, et authorité il seroit bon quil nous monstrast quelque tesmoignage diuin pour preuue de son authorité absolue. si donc le pape nouloit enseigner quil ya

424

plusieurs dieux soubalternes que
nous deuons adorer d'une adoration de
dulie, ou iperdulie il faudroit donc
croire ce qu'il en diroit sans s'en infor-
mer d'auantage. Sous ombre qu'il dit
Je ne puis errer, et J'ay tout le droit —
dans le coffret de ma poitrine . . . .
. L'objection la plus ordinaire des Rom
ains sur l'inuocation des saincts est
celle ci. Si nous auiez disent ils affaire
auprés du Roy pour obtenir quelque
grace de lui, n'iriez vous pas trouuer
ceux que vous croiriez bien en vuen —
au pres de lui, afin qu'ils priassent
pour vous, et obtinsent du Roy la —
grace que vous lui demandez. il en
est de mesme des saincts disent ils,
nous les prions, afin qu'ils nous Ren
dent dieu propice. mais la chose est

bien differente. car les Rois ne sont
point partout, et n'ont point une connoissance Infinie de tout ce qui se passe
dans Leur Roiaume, ils ont besoin
d'estre informez de la verité des choses
par personnes interposées. il n'en
est pas de même de dieu qui connoist
toutes choses, et qui sonde les coeurs.
et les Reins, et voit les plis, et Replis
de la conscience des hommes, et entend toutes leurs prieres sans qu'il ait
besoin d'aucun qui lui en face le Récit. il sçait discerner les prieres des
bons d'avec celles des ipocrites, ce que
les saincts ne sçavent pas. car a dieu
seul appartient cet illustre de scrutateur
des coeurs. il seroit bon de sçavoir si un
saint qui en sa vie n'aura jamais sceu
le grec, l'ebreux, le latin, ou quelque

autre Langue entendroit celui qui au 426
Jourdhui Linuoqueroit en une de
ces langues. lon nous dit que les saincts
et bien heureux qui sont dans le ciel
sont faits semblables a dieu. mais ce
mot de semblable a dieu demande
quelque limite. ils sont semblables
a dieu en ce quils sont saincts, et heu
reux comme lui, et possedent une
beatitude eternelle. mais Je ne croy
pas quaucun Romain osast soutenir
que les saincts ont une mesme com
oissance, et puissance infinie, ou quils
soient infinis comme dieu qui contient
toutes choses, et qui nest contenu dauc
une. quand mesme cette comparaison
que nous alegnent les Romains des
Rois auec dieu seroit valable. Si est ce
que si un Roy apelle quelqun de ses

subiects, ce subiect n'a que faire de
personne interposée pour parler
au Roy, ce n'est point une temerité
d'aller a son Roy, lors que lui mesme
l'apelle or Jesus christ qui est le Roy
des Rois, et Seigneur sur tous Seign
eurs nous apelle a soy disant venez
a moy nous tous qui estes travaillez
, et chargez, et Je vous soulageray
, et quand dieu nous apelle ses enfans
il nous donne par la liberté d'aller
a lui, car les enfans n'ont point besoin
d'entremetteurs pour aller a leur
pere. de plus l'apostre nous enseigne
en la 1. a timothée chap. 2. qu'il n'a
qu'un seul mediateur entre dieu et les
hommes a scavoir Jesus christ homme
me, et saint Jean en sa premiere

epistre chap. 1. nous auons un aduocat
en nous le pere a scauoir Jesus christ
le Juste, et dit que cest lui qui est la
propiciation pour nos peches. puis
donc que Jesus christ est nostre seul
aduocat qui fait Requeste pour nous
et que cest par lui seul que nous auons
accez au pere comme il dit lui meme
Je suis la porte, le chemin, la verité
et la vie, et nul ne vient au pere
sinon par moy, et qui nous a dit de
prier en son nom, et que nous serons
exaucez en nos Requestes, a quoy bon
en chercher dautre que Lui, puis-
quil nia point de salut en aucun aut
re. X. Les Romains ont Recours a
une eschapatoire ils disent que
Jesus christ est le seul mediateur
de Redemption, mais que les saincts

sont mediateurs d'interçession. en
quoy ils contrediſent a leur cardinal
bellarmin qui dit que les ſaincts
ſont en quelque façon nos Redempteurs
. et a leur meſſe, ou le preſtre demande
adieu le ſalut par le merite des ſaincts
dont les os ſont ſous l'autel, et meſme
ils eſtiment que les ſaincts, et martirs
ont ſuporté plus de peines, et de
travaux que leurs peches ne meri
toient, c'eſt ce qu'on apelle ſatiſfactions
ſuperabondantes des ſaincts les-
quelles ſatiſfactions ſuperabondantes
le pape Recuille au treſor de l'egliſe
et les diſtribue a qui bon lui ſemble
par indulgences, Jubiles, et pardons
de cent mille ans, les convertiſſant
en paiement pour les autres. Si cela
eſt ils nous Rachettent des peines

que nous auons meritée, et satisfont 430
pour nous a la Justice de dieu, cest ce
que les Romains ne monstreront
Jamais en la parole de dieu, nauqüel
est dit au contraire qun chascun
portera son propre fardeau ...
Le pape a usurpé la puissance de
mettre qui bon lui semble au catologue
des saincts, et les faire Jnuoquer au
peuple, la cause sen plaide au cons
istoire papal, ou plusieurs menus
saincts ont perdu leur procez, et ne
sont en honneur en paradis pour
n'auoir eu les hommes fauorables. ce
qui est de plus considerable, et Remar-
quable est que Les Romains n'inu
oquent Jamais, ni abraham, ni isac
ni Jacob, ni moise, ni dauid, ni autres
saincts de l'ancien testament, lon

ne les oit point dire dans leur liturgie
ou litanies sainct dauid priez pour-
nous, moise, ou abraham priez pour
nous. lon ne leur dedie point de festes
lon ne leur fait point des vœus, nion
ne leur dresse point dautels, on nen
cense point leurs statues. lon ne va
point en pelerinage deuant elles
lon ne les prend point pour patrons
des temples, ni des confrairies comme
lon fait aux nouueaux saincts nou-
ellement canonisez par le pape
dans leglise Romaine chasque sainct
a sa charge lun sur une maladie
et lautre sur lautre. non pas ceux
du vieil testament car ce sont saincts
qui ne queriſſent de Rien, mais com
me sainct Roc et sainct Sebastien
pour la peste, et autres maladies

contagieuses. Sainct Hubert pour- 432
ceux qui ont esté mordus de chiens
enragez. Sainct Maturin pour les
fols, et insenses. Sainct Lasare pour
les ladres qui n'est que similitude
que Jesus Christ a proposée, et ce
Lasare n'a Jamais esté au monde
comme aussi plusieurs autres au
nombre desquels Je mettray Sainct
Longis, Sainct Veronique, les trois
Rois, Sainct Christofle, Saincte
Catherine, les onze mille vierges
qui ne furent Jamais ※ il n'y a si petit
corps de mestier qui n'ait son Sainct
parmi les Romains semblable aux
dieux tutelaires des anciens paiens
· les aduocats, et autres gens du palais
ont Sainct Yues; les medecins, chirur
giens, et apotiquaires ont Sainct-

cosme, et sainct damien; les peintres
sainct luc ~~apostre et~~ euangeliste —
· sainct crespin est pour les cordonniers
· saincte catherine pour les charons
· sainct esloy pour les marechaux —
· sainct martin pour les uignerons
et les cabarettiers, marchans deuin
· sainct Josept pour les charpentiers
· Les cardeurs ont pris saincte mad
elaine, parçe que dit on, ils font un
grand amas de Laine. et les tailleurs
la trinité, parçe qu'ils prennent sur
le pere, la mere, et les enfans —
· touttes ces choses certes donneroient
suiect de Rire n'estoit que dieu y est
offençe, parquoy il y a plus de comp
assion de uoir combien est grande
la superstition, et l'aueuglement
de ceux qui Inuoquent la creature

au lieu du createur, et qui ne croient
pas que ce soit assez de prier dieu, et
L'invoquer au nom, et par le merite
de son fils Jesus christ nostre seigneur
mais aussi prient les saincts, et croient
estre exaucez envers dieu, lui demand
ant le salut par leurs merites ....
. Sainct paul blasmant les corinthiens
de ce qu'ils disoient, l'un Je suis de paul
l'autre de cephas, L'autre d'apollos-
les Reprend en disant paul, ou cephas
, ou apollos ait esté crucifié pour-
nous ⁂ J'accorde volontiers aux —
Romains que les saincts qui sont dans
le ciel en la presence de dieu prient pour
les fidelles en general, mais je nie-
qu'il les faille invoquer, ni leur —
Rendre un service Religieux car
la parole de dieu est formelle la dessus

comment inuoqueront ils ceux en qui
ils nont point creu. quand a ce quils
disent quil y a Joie au ciel entre les sain
cts, et que les anges se Resiouissent pour
la conuersion dun pecheur, ne fait Rien
pour prouuer linuocation des saincts
et des anges, ni quils aient une parfaite
comoissance des choses qui se font ici
bas: quant aux tiltres que donnent les
Romains a la saincte uierge au lieu de
lhonorer ils la deshonorent en lapellant
Royne du ciel, et dame du monde, mediat
rice, Inuentrice de grace. la porte du ciel
, et autres tiltres qui nappartiennent qua
Jesus christ. Les Romains donc ensei
gnant de telles choses si opposées a
la parole de dieu pechent lourdement
contre ce diuin commandement. un
seul dieu tu adoreras &. . . . . .

Du culte des images

Une erreur bien grossiere et bien palpable de leglise Romaine est le service que lon rend aux Images. Le 2. concile de nicée que les Romains approuuent commande que les images soient non seullement honorées, mais aussi adorées, et dit quetre ennemi des images, cest la pire de toutte heresie. quun temple sans images est de nulle valeur, et que limage est plus excellente que loraison: dans les temples de leglise Romaine il y a une infinité dimages de saincts, et de la trinité dont les unes sont de pierres les autres de bois, les autres en peinture. lon peind dieu le pere comme un vieillard revestu dun habit papal avec sa triple couronne afin quà cause de son habit

il en soit honoré d'auantage on peind
Jesus Christ comme un agneau, et Le
sainct esprit comme une colombe, et
lon fait mesme des images de la trinité
des enseignes de tauernes, et hostelerie, et
, cest une chose fort commune dans le
uulgaire dedire Jesuis Logé a la trinité
, ou a la teste dieu, ou au sainct esprit
contre ce que dieu deffend expressement
en sa loy tu ne feras image taillée
, ni Ressemblance aucune des choses qui
sont aux cieux &. si dieu deffend de faire
aucune Ressemblance combien plus
de son image, car a quoy ferez vous Res
sembler le dieu fort, et quelle figure
, ou image lui approprirez vous veu
qu'il est un esprit Jnuisible, incomp
rehensible, et infini qui n'a ni pieds
ni mains, ni corps. Se va ce a la Ressem
blance de l'homme comme font les

Romains qui pour ce que dieu a crée
l'homme a son image et semblance laquelle
image de dieu en l'homme consiste en saincteté
et Justice, font dieu a la Ressemblance
de l'homme comme pour lui Rendre son
eschange, mais quelle proportion y ait en
tre dieu qui est un estre infini, et tout puiss
ant a l'homme qui est fini, et qui n'est
qun miserable ver de terre. c'est dont
l'apostre blasme tant les anciens paiens
d'avoir changé la gloire de dieu incorrup
tible a la Ressemblance de l'homme
corruptible. dieu dit tu ne te prosterne
ras point devant elles ni ne les serviras
or l'eglise Romaine peche grievement
contre ce divin commandement, car on
se prosterne devant les images, on leur
fait fumer de l'encens, on les couronne
de fleurs, on les prie, on les baise

, on leur fait offrande on les porte en
procession sur les espaules, on va en
pelerinages deuant elles, en un mot on
les a en telle veneration que celui qui
auroit rompu un bras, ou une jambe a
une de ces images seroit tenu auoir fait
un plus grand crime que s'il auoit cassé
la teste a dix hommes. L'exemple de ce
qui s'est passé a paris en la Rue aux ours
a legard d'un suisse lequel par imprude
nce donna un coup d'espée, ou de couteau
a une image de la vierge qui est au coin
de ladite Rue en est une preuue assez
conuaincante, car le peuple s'esmut
tellement, qu'aiant fait courir le bruit
que cette image de terre auoit seigne
du coup que ce suisse lui auoit donné
que soudainement il fut pris puis en
suite bruslé au mesme lieu deuant

Laditte Image laquelle est entelle uene
ration depuis ce Jour La qu'en memoire de ce
beau miracle ou pour mieux dire de cette
fable manifeste, l'on brusle l'on brusle tous
Les ans un suisse depaille auec grande Resio
uissance et aplaudissement de tout le peuple
apres cela me direz vous que les Romains
ne sont pas idolastres. peut estre me dira
ici quelque Romain, celui qui brise une
image soit de dieu, ou de la uierge, ou de
quelque sainct, ou saincte merite puni
tion, car il mesprise, celui, ou celle dont
elle est la Representation, et le portrait
et le deshoneur fait a L'image, ou portr
ait du Roy, Redonde sur la personne
du Roy mesme, mais si telle est l'opin
ion des hommes, il est certain que ce n'est
pas celle de dieu. car il deffend expresse
ment de faire aucune image, ou Rep

resentation taillée des choses qui sont aux cieux, en la terre, et sous la terre, et de se prosterner deuant elles, ni de les seruir. Seroit il bien possible que dieu qui sous la loy a defendu a son peuple le culte des images auec tant d'exactitude l'eust permis, et ordonné sous l'euangile. Iosephe sacrificateur des iuifs Rapporte que cæsar voulant faire mettre son image, ou portrait en peinture dans le temple de Ierusalem, les iuifs dirent qu'ils souffriroient plutost la mort. or quant a nous, nous n'auons point dans nos temples d'images de pierre, ni de bois, ni en peinture, de peur que ce qu'on adore soit peint aux parois, et en cela ne pouuons nous estre blasmez, car en cela nous obeissons au commandement

dedieu qui demande de tels adorateurs — 172
qui l'adorent en esprit, et en verité —
mais les Romains pechent lourdement
contre ce commandement. tu ne t'enclineras point devant elles, ni ne les serviras
car le pauvre peuple abruti estant —
dans un temple ou eglise a genoux —
vient froter ses chapelets aux pieds de ces
images, et les baise, il se fait dire des —
oraisons par un prestre qui lui met une
estole sur la teste pour guerison de —
quelque maladie lesquelles oraisons —
sont tres lucratives au prestres. Lors —
quelles sont dites devant des images
qui ont le Renom de faire des miracles
Ie n'en parle comme pour avoir fait moy
meme toutes ces choses, lors que je —
y voiois dans une obeissance aveugle
et croiois ce que l'eglise Romaine croit

443. et enseigne, sans scauoir si ce quelle croit
est ueritable, et conforme a la parole
de dieu. Jay exactement bien Remarqué
que lon ne uoit point faire des miracles
par la uertu des images de la trinité
mais touiours par les images de quelques
nouueaux saincts, ou sainctes nouulle
ment canonisez par le pape, et sont cent
fois plus honorées, et Respectées que celles
de la trinité qui le plus souuent sont
negligées, et plaines de poudre, et d'er
aignies. lon uoit peu ou point du tout
des images d'abraham, isac, Jacob, noé
moise, ou dauid, ou autres saincts de
l'ancien testament, on ne les baise point
on ne leur alume point de chandelles
ni ne leur fume on point de L'encens. on
ne frote point les chapelets au pieds de
ces images. on ne ua point en pelerinage

444

devant elles. bref on ne leur fait aucun
honneur, car ce sont saincts, comme j'ay
desia dit, qui ne guerissent de rien, et
il n'y a nulle vertu en leurs images.....
quant a l'adoration de la croix les Rom
ains l'adorent de latrie qui n'appartient
qu'a dieu, ils flechissent le genouil devan
t elle en disant (ecce lignum crucis
venite adoremus) voila le bois de la
croix venez adorons le, ils l'adorent
encore en disant (o crux ave spes unica,
auge pijs Justiciam, Reisque dona
veniam) c'est a dire Je te salue, ou
salut te soit o croix unique esperance
augmente aux pieux la Justice, et
fais pardon aux pecheurs. ils parlent
ainsi a la croix qui est une chose inan
imee * il seroit bon d'entendre parler
tous les docteurs qui ont escrit en faveur

des images pour faire voir combien est grand leur aueuglement, mais, ce seroit une longueur excessiue sur tout estant a noter, ce que dit le cardinal Bellarmin au 21. et 22. du liure des images, voici les motz. les images de christ de la uierge, et des saincts doiuent estre ueues et honorees non seullement par accident ou improprement, mais en elles mesmes et proprement, tellement que la ueneration se termine en limage considerée en elle mesme, et non seullement entant qu'elle Represente son exemplaire. apres cela qui accusera léglise Romaine d'idolatrie peut il estre tancé de calomnie. si les principaux docteurs de Rome sont entachez de cette erreur combien plus le pauure peuple ignorent qui se fie a la foy

446

d'autrui. le seruice que lon Rend aux
images dans léglise Romaine monstre
assez quon nenere Les images en elles
mesmes, car dun mesme sainct il ya
plusieurs images dont lune est pou
dreuse, et plaine deraignües, lautre
nest ne de soie, et Richement ornée
;on fait des offrandes a Lune, et non
a Lautre. aussi ne uoi ie pas comment
un sainct est plus honoré quand on
encense son image, car il na que faire
de parfums, et quand on esclaire des-
pierres, il ne uoit pas plus clair.
il ne prend pas plus de plaisir a uoir
son image bien paree, et ornée, que
la uoir en un autre lieu plaine de
poudre, et deraignees; aussi ne cueille
il point les offrandes, mais le tout
est pour le curé, ou uicquaire, et si

quelqun parloit a limage dun Roy
le Roy ne setiendra pas plus honoré
* Le catechisme du concile de trente
approuue ceux qui estant agenoux
deuant une image de quelque sainct
ou saincte disent nos prepere qui es-
es cieux laquelle priere ne doit estre
dite quadieu * Les Romains naiant peu
trouuer en Lescriture aucun passage
pour prouuer Ladoration des images
ont Recours a une falsification horrible
de la bible, ils disent que Jacob estant
au lit de la mort adora le bout de son
baston. mais il y a dans les originaux
grecs, et ebreux il adora sur le bout de
son baston, ce qui suppose son infirmité
et sa foiblesse. et en un autre lieu ils
ont traduit adorez ~~uers~~ Lescabeau
de ses pieds. mais il y a adorez uers-

L'escabeau de ses pieds. apres cela ils ~~ils~~
disent qu'il y a de trois sortes d'adorat
ions, scauoir Latrie qui n'apartient
qu'a dieu, la dulie, et iperdulie, qui
est pour la uierge mere de nostre sau
ueur, pour les saincts, et les anges —
. mais ce n'est qu'une distinction friuole
qui n'a aucun fondement dans La
parole de dieu. ils demeurent donc —
touiours accrochez, puisqu'ils ne peu
uent non plus prouuer que cette —
adoration inferieure soit deue aux
saincts, ni que dieu ait commandé
de Rendre quelque seruice a leurs
images. ils nous font une grande
querelle sur ce mot d'idole, ils disent
qu'entre idole, et image il y a bien
de la difference. mais pour faire uoir
que leur Raison est nulle, il y a dans

449 leur propre bible traduite des docteurs de louuain auec approbation des Jesuites (non facies tibi sculptilé) tu ne te feras image, ou Representation taillée. mais pour oster toutte difficulté, et chicanes il y a au deuteronome au chap. 4. v. 16. ou dieu parlant a son peuple afin ditil, que par auanture vous ne vous fassiez similitude taillée, ou image de masle, ou de femelle —

x. J'acorde uolontiers aux Romains que toutte image n'est pas idole, car il est dit que dieu a crée l'homme a son image, et non a son idole, mais ie dis constemment que toutte image deuient idole, lors qu'on lui Rend un seruice Religieux. la question n'est donc pas si l'on ne peut faire aucune image, nous ne sommes point en cela

si reguliers que les anciens chrestiens 450
du temps de tertulien, qui ne vouloient
Recevoir aucun peintre, ni sculpteur
a leur communion qu'il n'eusse Ren
oncé a son mestier. nous disons la
verité que l'on ne doit faire l'image
de dieu, ni le Representer en façon
quelconque car dieu est un esprit
invisible, et incomprehensible, mais
nous ne condamnons point ceux qui
font tailler des Statues, ou peindre des
images, soit pour l'ornement public
, soit pour l'usage domestique des part
iculiers. la question n'est donc pas si
l'on peut faire des images, mais s'il les
faut adorer, les supplier, et leur
attribuer quelque vertu. ✻. le deux
ieme concile de nicée sus alegué
que les Romains approuvent, et

estiment pour autentique, enseigne
que non seullement il faut venerer
les images, mais aussi les adorer, et
anathematisent ceux qui disent le
contraire, et les estime heretiques.
Si nous en croions ce venerable concile
c'est estre heretique d'adorer dieu en
esprit, et en verité, et d'ensuivre le
commandement de dieu qui deffend
expressement de ne point faire
d'images taillées, de se prosterner
devant elles, et de les servir. c'est ce
pas ce que font aujourd'hui les Romains
quand on leur Reproche leur idola
trie ils ont de coustume de se servir
de l'excuse des anciens paiens. croiez
nous, (disent ils) que nous soions si
insenses d'adorer des images, si-

nous auons des images dans nos temples, ou dans nos maisons, cest pour nous mettre en memoire les choses qui peuuent exciter a la deuotion, et si nous les honorons, et flechissons le genoüil deuant elles, les baisons, les portons sur les espaules en procession, les couronnons de fleurs, leur fumons de lencens, leur faisons offrandes, leur nouons des nerfs, et alons en pelerinage deuant elles, tout cela nest que a cause de ce quelles represent. mais ce nest pas assez de sexcuser ainsi, il faudroit monstrer que dieu a ce seruice agreable. . . .

Les Romains disent encore pour excuse que les paiens encensoient les images des faux dieux, mais que pour eux ils ne veneroient, et encen

sent que les images de ses amis de dieu
mais ils n'ordonnent pas mieux leur
marches en disant cela, car l'escriture
appelle l'idolatrie une adultere. or
une femme adultere ne se peut excu
ser en disant qu'elle ne s'abandonne point
aux ennemis de son mari. mais seulle
ment a ses amis. il faudroit donc
en une chose de telle importance, et
dont dieu se dit jaloux estre appuié
sur le commandement de dieu, et
faire paroistre que dieu veut que
nous adorions les images de ses ser
viteurs, ou que nous leur rendions
quelque service religieux, ou que
nous ployons les genoux devant
elles. or c'est ce que les Romains
ne sçauroient faire, si ce n'est

peut estre qu'ilz veillent fonder le 444
culte de ses images, sur ce qui est dit. tu
ne te prosterneras point deuant
elles ne les seruiras. c'est donc en
vain que l'eglise Romaine querelle
sa soeur la protestante de ce qu'elle
ne veut pas adherer a ses paillardise
et se maintient chaste en la foy, et
irreprehensible enuers son loial
espoux Jesus christ son seigneur.
* or laissons donc les Romains seruir, et
enseuer a leurs images aller deuant elles
en pelerinage, et marcher apres en pro-
cession, a l'exemple des sacrificateurs de
baal, courant apres leurs idoles, car cette
erreur est trop palpable, et trop grossiere
pour estre suiuie des enfans de lumiere
plusieurs mesme dentre les Romains
confessent au jourdhui, que dieu est mieux

455 servi sans images qu'auec des images. or
donc quant a nous adorons dieu en esprit
car dieu est esprit, et veut estre adoré en
esprit, et en verité. La seulle image de
dieu, qu'il aime par dessus toutte schoses
est celle qu'il a graué en nos coeurs par sa
grace scauoir la saincteté. conseruons
celle la, et en ornons, et parons nostr'ame
afin qu'estant bien ornée, et parée ainsi
qu'une espouse, dieu y prenne plaisir, et
s'esiouisse en elle, et la fasse entrer au
banquet de son espoux Jesus christ
. mettons donc peine a Reparer cette
excellente Image du createur que
satan tasche Journellement a destruire
soions saincts, comme nostre pere, qui
est es cieux, est sainct: prenons bien garde
de faire ainsi que ces folles vierges, qui
s'endormirent au lieu de veiller, en

attendant L'espoux, et estant Reueillées
ne trouuerent plus d'huiles en leurs lam
pes. ueillons donc, et trauaillons a nostre
salut auec crainte, et tremblement
de peur que dieu en son ire ne nous dise
comme a l'espoux ces foles uierges qui uenant de
chercher de L'huile pour mettre en leur
lampes, trouuerent la porte fermée:
Je ne uous connois point, uous tous qui
faites le mestier d'iniquité, mais que
plutost comme ces uierges sages, ueillans
et priant, aiant nos Reins, ceints, et
troussez de Justice, et d'equité, et nos
lampes alumées, nous entendions cette
uoix tant desirée de Jesus christ L'espoux
de nos ames. uenez les benis de mon
pere possedez en heritage le Roya
ume qui uous est preparé des la
fondation du monde amen . . . .

 or donc aiant Renoncé a tout culte, et Service
des images de leglise Romaine travaillons
aussi a destruire de plus en plus les idoles qui
sont en nous qui sont Le peché, le monde
, et nostre propre chair, car dieu n'a pas
moins en horreur, et en hes ne le peché
que les idoles faites de main, haissons
donc Le peche, et ne sacrifions point a
nos propres convoitises, ains plutost
aimons la saincteté qui est l'image de dieu
, et offrons a dieu des sacrifices Spirituels
qui sont les bonnes oeuvres, et l'encens de
nos prieres, et oraisons en odeur de bonnes
senteurs qui lui soient agreables par
Jesus christ nostre seigneur, afin
que nous soions les temples viuans
du saint esprit, auquel il habite
. gardons nous donc bien de prophaner, ou
destruire ce sainct temple, car il est

escrit que maudit est qui conque destruira 1 Cor 3
le temple de dieu . . . . . .
: outre La saincteté qui est limage de
dieu, nous auons auons aussi Limage si-
gnifiente de christ qui est le sacrement
de Leucharistie que nous deuons auoir
en honneur et ueneration, mais non pas
Ladorer, comme font les Romains, qui
Ladorent, lui font fumer de Lencens et
le portent en procession le croiant estre
le propre corps substanciel de Jesus-
christ, qui est une pernicieuse idolatrie
et erreur damnable, dans laquelle
ils sont tombé, pour ne uouloir pas
prendre en un sens figuré les paroles
du seigneur, ceci est mon corps, mais
les prenant ~~les prenant~~ au pied de la
lettre, en un sens litteral, et charnel
, nous forgent une chimere de transsub

stanciation qui est suiuie dun grand
nombre dinconuenient Impies, et blas-
phematoires au fils de dieu, qui destruisent
son humanité, et nous ostent toutte
nostre esperance (consolation), et portent a idolatrie
, faisant adorer, comme dieu, ce qui nest
qun morceau de pain, ou sacrement: pour
ne vouloir pas Receuoir une figure (usitée)
si souuente fois dans la parole de dieu
, en la matiere de sa crement, que tous
les anciens peres de leglise ont Reconnue
aussi bien que nous pour autentique
, ils sont contrains de nous enforger un
nombre infini, inouies dans toutte Lant
iquité, et si oppose au bon sens, et a la
Raison, voire mesme a lescriture
quil ne sest Jamais Rien veu de semb
lable. mais il me semble en auoir parle

assez emplement, ci deuant pour en faire
voir l'absurdité, en traittant de la trans
substanciation, de la presence Reelle du
corps de christ au sacrement de l'eucha
ristie, et de la manducation orale de
la chair de christ, c'est pourquoy Je
ne diray pas dauantage - - - - - - -

* qu'aucun ne pense pas que pource que
J'ay dit cy deuant que Le sacrement de
l'eucharistie que anciennement quelques
docteurs, ou eueques ont apellé Limage
viuifiante de christ doit estre honoré
et reueré: J'entende qu'il nous le faille
auoir en tel Respect, et veneration -
que la chose mesme qu'il nous Represente
, et presente a nostre foy a sauoir Jesus
christ, ou qu'il se faille prosterner -
deuant les signes du pain, et du vin pour
leur Rendre un culte Religieux, qui

n'apartient qu'a Jesus christ mesme qui
est l'obiect Representé, Representé par
le signe, et presenté a nostre foy. adieu
ne plaise que j'aie telle pensée ; l'on
dit ordinairement par un commun
prouerbe, que la cacque se sent touiou
rs du haren, mais grace adieu je ne
suis plus entaché de cette erreur, et
beniray dieu toutte ma uie de m'en auoir
retiré, comme aussi de tous les autres
dont est souillée et infectée l'eglise Ro
maine du sein de laquelle il m'a fait sortir
par main forte, et bras estendu, pour
me conduire a la lumiere de son euangile
et me faire marcher comme enfant
de lumiere en la carriere du salut.
※ si donc je dis que nous deuons uenerer
et honorer les signes mistiques du corps
et du sang de christ, ce n'est pas tant

en eux mesmes, ou en egard a ce qu'ilz sont
de leur nature, que par Rapport a ce
qu'ilz nous ont esté faits par grace, et
en egard a ce qu'ilz nous Representent
, et presentent a nostre foy qui est Jesus
christ crucifié, son corps Rompu, et
son sang Rependu pour la Remission
de nos pechez, mais nous ne devons
point adorer le sacrement, ou lui Rendre
aucun service Religieux, comme si c'est
oit l'obiect mesme qui nous est là
Representé, il nous faut donc prendre
garde de nous amuser a ces signes exte
rieurs, et elemens terriens pour y
chercher Jesus christ * comme s'il estoit * enclos soubs les
especes du pain, et du vin, mais au cont
raire nous devons esleuer nos coeurs en haut
au ciel ou il est en la gloire de dieu son pere
, et celebrer sa memoire ici bas Jusqu'a ce

463 quil uienne, ainsi que lui mesme nous la
ordonné de faire - - - - - - - - - - -
Le culte Religieux Rendu aux image en
leglise Romaine, et L'adoration du sacrement
sont deux choses qui ont grandement serui
au pape pour establir sa puissance, et auth
orite, afin de maintenir Le peuple sous
son obeisance. car s'estant basti un emp
ire sur les Ruines de L'euangile, il a donné
au peuple des pierres pour docteurs, les
amusans d'images, qui sont nommez a
Juste tiltre Le liure des ignorens parce
qu'elles seruent a ignorer dieu, et a ent
retenir L'ignorence, et non ay Remedier
on amuse le pauure peuple de uains spe
ctacles, pendant qu'on endor sa conscience
on alume des sierges, pendant que la
chandelle de L'escriture est cachée

sous le boisseau. que si on n'auoit point osté au peuple, ce second commendement de la loy de dieu tu ne te feras image taillée, ni ne te prosterneras deuant elles, ni ne les seruiras, et s'il entendoit ce quon dit quand a uespre on chante (In exitu israel de egipto), il uerroit bien que les images sont deffendue, mais il est apris des le berceau a prier en une Langue qu'il n'entend point et ne scait pas si en priant il dit bien ou mal ni si sa priere est bonne, ou mauuaise contre ce que deffend expressement l'apostre sainct paul en sa premiere espistre aux corintiens chap. 14. disant que de prier en langage inconnu L'intelligence est sans fruict. il deffend aussi de parler en l'église en langage non entendu, Remonstrant que celui qui prie en l'église en langage non entendu

Redifie point le peuple, et est barbare
a ceux qui l'escoutent, et d'autant qu'ils ne
scauent ce qu'il dit, ils ne scauroient dire
amen, a son action de grace, cependant
c'est ce qui se pratique aujourd'hui dans
l'eglise Romaine, ou les prieres se disent
en latin que le peuple n'entend point
. le pauure peuple s'enua voir la messe
et non l'entendre, car il ne scait ce qu'on
y dit. la parole de dieu a esté traduite
en latin, afin que le pauure peuple ne
la puisse lire, et mesme il lui est desfe
ndu de la lire comme un liure dange
reux qui rend le monde heretique. les
docteurs Romains disent pour excuse
que plusieurs en abusent, et la tournent
a contre sens, et pour cela il faut
l'abolir, et en deffendre la lecture.

comme qui diroit qu'il faut abolir l'us
age du pain, pour ce que les meschans
en uiuent. mais Jesus christ au contr
aire l'ordonne expressement, disant
enquerez uous diligemment des escri
tures. que si les docteurs de Rome ont
peur que le peuple Interprete mal
les escritures, et ne les tourne a contre
sens, pourquoy ne lui en font ils la lec
ture eux mesmes, dans les temples, en
une langue qu'il puisse entendre, et
ne lui en donnent ils l'interpretation
au lieu de lui conter des fables, comme
sont la plus part des predicateurs Ro
mains au lieu de prescher la parole de
dieu. le mal est que ceux qui abusent
ainsi de la simplicité du peuple, et
qui uiuent de son ignorence, ne ueullent
estre eclairez de trop pres, et haissent

la lumiere de l'euangile, pour ce qu'elle
leur est contraire, et fait uoir touttes
leurs fausset es, et supercheries - - - -
※ pour closture de la ueneration des images
Je Raporteray içi ce que Jay ueu a Rome
et autres lieux d'italie, afin de faire uoir
combien est grande la superstition, et
l'idolatrie. Jay ueu de mes propres ieux
des gens qui aloient d'un Lieu, en autre
portant sur le dos une Image de la uie
rge dans une male, laquelle image
sculpturée estoit si pesante que c'estoit
tout ce que pouuoit faire un homme de la
porter, et quand ils scauoient qu'il y
auoit quelque feste en un uilage, ils y
portoient leur image la mettant a la
porte d'une eglise, et la monstrant au
peuple, l'ui disant que cette image estoit
pleine de uertu, et auoit fait plusieurs

miracles; et ce pauure peuple abruti — 465
et dutout adonné a la superstition, et a
lidolatrie croioit tout cela comme articles
de foy, et faisoit des offrandes a ladite
image qui venoient bien a point a ceux
qui la portoient, et y faisoit toucher des
chapelets, puis les baisoit - - - - - -

* Jay veu aussi dans Rome, naple, et a
autres lieux plusieurs freres mandians
de tous ordres de moines questeurs, qui
aloient de tauerne en tauerne, tenant
en main une boeste, au deuant de laquelle
il y auoit une Image de quelque sainct
ou saincte, un chascun demandant
pour son sainct, lun pour sainct anthoine
, lautre pour sainct françois, lautre pour
sainct dominique, un autre pour lame
du purgatoire, et un autre pour la madona
sanctissima del Rosario &, et le pauure

peuple ignorent, faisant offrande a lim
age, la baisoit en grande Reuerence. . . .
⁂ Jay veu encore des vieilles bigotes qui
estant agenoux dans un coin d'eglise
frotoient leurs chapelets aun morceau
de chaine de fer attachée a la muraille
, se frapant la poitrine, et baisant la
terre et disant seigneur veille tirer, ou
benir les ames du purgatoire: ilia
aparence quils croioint quil y eust en
ce morceau de chaine quelque vertu pour
soulager, ou tirer les ames du purgatoire
⁂ Jay veu encore plusieurs confrairie de
penitens qui seuont souetants par les Rues
allant en procession, tant quils se font sortir
les sangs a lexemple des Sacrificateurs
de baal courans apres leurs idoles, et ces
gens la sont si enflez de la bonne opinion
de leurs merites, quils croient que dieu

leur rendoit de reste: voila quels sont les fruicts de l'ignorence de la parole de dieu et de cette obeissance aueugle en laquelle est nouri le peuple Romain: peut estre me diras ici quelque Romain honteux d'entendre telles choses, que s'il y en a quelques uns parmi le peuple qui soient capables de faire, et de s'adonner a de telles superstitions, il ne faut pas s'imaginer que tous soient semblablës a ceux la, et aussi superstitieux, mais i'ay fait voir ci deuant que mesme les principaux docteurs de Rome en parlant de la veneration, ou culte de simages enseignent qu'il les faut honorer en ellës-mesmes, et non seullement par accident, ou improprement; si telle est l'erreur des chefs, et principaux de l'eglise Romaine, quelle peut estre celle de

* il y a des penitens blancs, et des penitens Rouges et lors qu'ils sont en procession ils se disputent le pas, si bien que les coups de poings marchent, les coups de poing et le baston de la croix, de telle sorte que il y en a qui au sorti de cette baterie s'en vont pour se faire penser par vn chirurgien

471 tout le Reste du corps. les Romains donc
en Rendant aux Images un culte Religi
eux pechent lourdement contre ce com
mandement: un seul dieu tu adoreras —
*certes qui uoudroit Raporter ici touttes
les superstitions, qui ont la uogue —
dans cette uille a sept montagnes —
l'on auroit beau camp ouuert, et l'on
n'auroit Jamais fait. c'est pourquoy
le degoust que l'on a en se les proposant
a la memoire, fait perdre l'enuie —
de les escrire. J'en diray quelque —
chose dans le chapitre suiuant —
en traittant de l'adoration des —
Reliques, touchant ce que J'ay ueu
a Rome, et autres lieux d'italie, et —
en espagne, afin d'en faire uoir auec
plus d'euidence L'absurdité - - - - - -

De l'adoration des Reliques

L'eglise Romaine adore Les Reliques des saincts, et leur Rend un seruice Religieuse on leur fait des offrandes, on les met sur les autels, on leur fait fumer de L'encens, on les porte en procession, on les baise, on les prie en parlant a des choses inanimées, et tout cela se fait cedit on en l'honneur des saincts. mais ce n'est pas assez de dire cela pour establir le culte Religieux Rendu aux Reliques comme un article de foy, et un dogme essentiel a la Religion, car il faut monstrer premierement que dieu la commandé, et produire quelque exemple en L'histoire sacrée et si ce n'est pas un commandement de dieu, c'est donc un seruice uolontaire, que L'apostre sainct paul condamne aux collossiens chap 2 secondement il faudroit estre asseuré que les saincts ont ce seruice agreable, car

plusieurs choses se font a bonne Intention qui sont peché, d'autant qu'elles sont faites sans foy. Je ne sçay si ceux qui parlent a des choses inanimees peuuent croire auec certitude de foy d'estre exaucez dans leurs prieres veuque les choses aux quelles ils adressent leurs prieres ne les entendent point. nul s'il n'est insensé ne saluera un pourpoint que le Roy aura despouillé encore moins vouldroit il parler a ce pourpoint, comme on fait en leglise Romaine, ou l'on parle a la croix en disant dieu te gard bois triumphal. ou dieu te gard saincte face en adorant le linge dont la veronique s'est serui disent les Romains pour essuier le visage du seigneur lors qu'il alloit au calvaire portant sa croix, et que la face du seigneur demeura empreinte dans ce linge lequel on fait adorer au peuple. mais Je m'estonne grandement de ce que les euangelistes, ni les apostres ne nous ont

fait mention de cette veronique, veu qu'ils
nous ont si fidellement Raporté tout ce qui
s'est passé dans sa passion: a turin en piedm
ont le sainct Suere auquel on fait une pareil
le adoration. de la mesme estoffe est nostre
dame de lorette, que lón dit auoir esté trans
portée par dessus les mers auec la chambre
ou maison ou elle se tenoit, par les anges de
nazaret en italie. lón voit dans ladite
maison ou chapelle de lorette une escuelle
de terre dans laquelle Jesus christ et la
vierge ont mangé, ce que lón dit. il en est
de mesme de nostre dame de liesse en franca
dans la prouince de champagne laquelle
a esté transportée. si on en croit la tradition
de turquie en france par dessus les mers
du soir au matin (Candemain), auec deux esclaues chre
stiens, et la fille dun grand seigneur turc
laquelle ensuite se fit chrestienne

 L'image de nostre dame de mont ferrat en espagne est tombée du ciel, et a esté peinte par sainct luc euangeliste, lequel estoit peintre, si on en croit les Romains. I'ay veu dans la ville de Rome en l'église de sainct Jean de latran une escalier de marbre d'enuiron uint cinq, ou trente marches, lequel l'on dit estre celui que Jesus christ monta alant au pretoire. l'on monte ledit escalier a genoux par Reuerance, ce que I'ay aussi fait comme les autres. or Je ne sçay comment l'on n'a pas point aussi bien aporté a Rome de la ville de Jerusalem quelques bras de la chese, ou pilate estoit assis, lorsquil donna sentence de mort contre le seigneur, ou bien quelque centaine de pauez de sa chambre, ou quelques tuiles de la maison, veu que cela est plus portatif que cet-

escalier de marbre. Il faudroit faire un — 476
naré trop longs pour Raconter touttes
les Reliques que J'ay ueu a Rome, et autres
lieux d'italie. estant ariué a Rome Je
fus a la maison du pape, que lon apelle
(monte cauallo). le pape qui estoit alors
successeur du sainct siege estoit alexandre
sept, l'on me donna des agnus de cire blan
che auxquels il n'est permis de toucher
parce quils sont sacrez, l'on donne a ces
agnus uertu contre la puissance du diable
, et d'estre un preseruatif contre la peste
, noire mesme telle efficace qu'au sang
de Jesus christ, sçauoir de Remettre les
peches. Je portay aussi en la maison du
pape plusieurs medailles, chapelets, et
camandules pour les faire benir, ainsi
que les autres pelerins, sur lesquelles
medailles, et chapelets, le pape susdit

J'ay esté nourry trois Jours dans L'hospital de la trinite la ou un cardinal me laua les pieds comme aussi a tous les autres pelerins et nous les baissa nous estions plus de trente

177. Jetta une poignée d'indulgences de couleur
d'innisible, lesquelles indulgences se
communiquent a ceux qui lon fait pré
sent desdits chapelets, ou medailles.
les merciers et orphevres de Rome ont
grand nombre de Reliquaires de toutte
sorte d'offemens de saincts qui ne furent
Jamais, lesquels ils rendent a ceux
qui en veullent: or afin de gaimer
les Indulgences Requises au bon pele
rin Je m'en fus voir les eglises de Rome
entr'autre celle de sainct pierre qui
est la catedrale en laquelle Je fis mes
devotions, ce fut un prestre penitencier
du pape qui me confessa, lequel sans
doute avoit beaucoup plus de pouvoir
de pardonner les pechez qun simple
prestre, il y en a un, ou deux de chasque
nation en laditte eglise, afin qun

chascun se puisse confesser en sa langue naturelle. Le peuple de Rome flechit le genoüil lorsquil passe deuant leurs confessionnaux et ces penitenciers ont une baguette blanche, de laquelle ils touschent sur la teste de ceux qui se prosternent deuant leur puissance Juridique. ce qui efface, dit on, les peches ueniels. or apres auoir seiourné quelque temps a Rome pour y uoir ce que Je peu de ses misteres, Je passay outre, et m'en fus a naple uille excellente en beauté qui est la capitale de ce Royaume, et tres beau port de mer. Je fus aussi abarri uille, et port de mer dudit Royaume de naple pour y uoir Sainct nicolas que l'on dit estre en chair, et en os, et

Un cardinal nous Laua les pieds a nous tous pelerins auant Le souper, et les baisa

479 que par son genoüil il destile de leau
qui a grande uertu contre L'orage
et tempeste de la mer, et contre la
puissençe du diable, ceux qui uont en
pelerinage en ce lieu en emportent
en des garafes, ou burettes comme
une Relique preçieuse, ce que Je
fis aussi comme les autres, que J'ay
longs temps gardée, Je fus donc pour
uoir ce beau miracle qui est dans une
chapelle sous terre de l'église catéd
rale de la ditte uille de barri, la ou-
estant entré, l'on me fit Regarder
par un petit trou, Je uis un plat bassin
d'argent, et un sierge alumé pour
donner clarté d'autant que le lieu
est obscur, et sous un autel, Je uis aussi
destiler de leau dans ce bassin par-

480

un chalumeau d'argent, mais quant a
scauoir si cette eau qui destiloit, sortoit du
genoüil de sainct nicolas, ou d'autre part
c'est une question a laquelle Je ne puis
Respondre, car Je n'ay ueu ni le genoüil
de sainct nicolas, ni le Reste de son corps
que l'on dit estre tout entier en chair, et
en os, et cela est si imperceptible que
que l'on est aussi scauant auant d'y entrer
que quand on en est sorti. ils n'ont garde
de monstrer a fond leurs misteres de
peur que l'on ne uienne a en Reconnoistre
l'abus, car par ce moyen ils osteroient
le credit des offrandes qui Jusqu'a ce Jour
ont aporté un tresor de grandes Richesses
a cette eglise, il y a encore plusieurs
autres Reliques dans la ditte eglise
qu'il seroit difficile de Raconter: or
estant de Retour a la uille de naple

181, Je me mis au seruice d'un capitaine napolitain
[redacted]
qui s'en alloit [redacted] en espagne, Je demeuray quelque
temps a naple auec lui auant que departir, en
attendant les ordres du Roy, puis l'ordre
estant uenue nous fumes embarqué sur
une flote de sept galeres. or Je ne me
estendray pas fort au longs sur nostre
nauigation, pour en faire connoistre
touttes les circonstances, ni les lieux ou
nous passames, ni le temps que nous
fumes sur mer, mon desir n'estant
pas de faire une longe histoire, mais
seullement de monstrer comment Je
passay d'italie en espagne, et ensuite
Raconter les Reliques que J'ey ay-
ueu m'en Reuenant en france. Je
[redacted]
estant donc arriué en espagne Je pris congé
de mon capitaine, et m'en fus a St. Jacques

182

[illegible]

m'en fuy a sainct Jacques qui est dans
la ville de compostelle en galice prouin
ce en espagne, et ma costay de deux
pelerins auec lesquelz Je reuins en fran
ce, nous fusmes voir le tresor de léglise
sainct Jacques ou il y a plusieurs Relignes
entr'autres le bourdon de sainct Jacques
l'on dit aussi que le chef de sainct Jacques
y est enchassé, mais d'autres disent que
son corps est tout entier a tolose en france
en léglise de sainct saturnin * a sainct
saluateur ville sur la Route des pelerins
Jay veu dans le tresor de léglise

une pantoufle que l'on dit estre de sainct-
pierre, du laict de la uierge, une croix
qui a este faitte de la main des anges, com
me si les anges estoient corporels, et auo
ient des mains, et des pieds. un des trente
deniers que Judas Reçut des Juifs, pour
leur liurer Jesus christ entre les mains
et plusieurs autres Reliques de telle nature
* a burgos uille sur la mesme Route des
pelerins J'ay ueu un cruçifix auquel
croissent la barbe, et les ongles (ainsi que
l'on fait a croire a ceux qui en sont loin)
mais quand on est sur le lieu ce n'est plus
Rien de tout cela. ce cruçifix est dans
l'eglise des augustins. l'on dit qu'il sua sangs
et eau tous les uendredis cause pourquoy
J'ay demeuré deux Jours en cette uille pour
uoir ce beau miracle, mais Je n'ay Rien ueu
de tout cela, et m'auoit * mesme * aucun uaisseau

aux pieds du crucifix pour Recueillir — 484
cette sueur, et si neantmoins ces amuse
fols de moines donnent a tous les pelerins
et m'en ont donné aussi, et a ceux qui
estoient auec moy des petis pains qui
sont de la grosseur d'une noix qu'ils disent
estre petris auec la sueur du susdit
crucifix*; mais pour moy J'estime que
c'est plutost de la sueur des offrandes, et
du lucre, et profit que leur aporte cette
fable. quand on le fait uoir au peuple il
fait de grands gemissemens, en se frapant
la poitrine, et baisant la terre . . . .
* a sainct dominique uille sur le mesme
chemin J'ay ueu dans une eglise un coq, et
une poule que l'on dit estre le miracle du
pelerin. Je Raconteray cette histoire, afin
de faire uoir combien est grande la super
stition. cette histoire dont Raporte qu'un deuo

* lesquels pains guerissent des fieures a ce qu'ils disent

484 tieux pelerin alant a sainct Jacques
auec son pere, et sa mere, un Jour aduint
qu'estant Logez dans une hostelerie
sur le chemin une seruante fut
es prise d'amour pour ce Jeune homme
qu'elle trouuoit bien fait a son gré, mais
que ce pelerin aiant la chasteté en
Recommandation, la Repoussa fierem
ent ne uoulant consentir a sa lubricité
, parquoy cette seruante fut si irritée
contre Lui, que pour se uanger de
cet affront, elle mit maliçieusement
dans le sac du dit pelerin quelque
tasse d'argent, ou chose semblable et
que sitost qu'il fut sorti de l'hostelerie
pour continuer son uoiage elle l'acu
sa enuers sa maistraisse, parquoy
il fut aresté, et fouillé, et qu'aiant

trouué en son sac ce que cette seruante malicieuse y auoit mis sans quil en sceut Rien, il fut mis en prison puis condamné a estre pendu comme un voleur de grand chemin, ce qui aiant esté exécuté, le pere, et la mere dudit pelerin tous contristez de la perte quils auoient faite de leur fils continuerent leur voiage a sainct Jacques, et quéniron un mois apres ils Repasserent par le lieu ouil ouil auoit esté pendu pour l'enterrer, mais quéstant approchéz du gibet ils uirent quil n'estoit pas mort, parquoy ils furent tous joieux en aduertir la Justice mais que le Juge ne les voulant croire, et s'estant moqué deux, ils lui dirent que cela estoit aussi uray que le coq, et la poule qui pour lors estoient en la broche

477 a moitié Rostie en la maison du Juge
aloient sortir * de la broche et chanteroient * en sa presence, ce qui ariua
(ce dit on) en mesme temps quils eurent
parlé. et ce coq et cette poule si on en croit ces messieurs ont sur
uescu, et fait d'autres poulets, dont on
uoit touiours de leur Race dans une grande
cage de fer qui est, comme J'ay desia
dit, dans leglise de Sainct dominique, que
J'ay ueu de mes propresieux, et en ay apo
rté des plumes en france, ils en donnent
a tous les pelerins de sainct Jacques. tels
contes a dormir debout ont esté forgez
sur L'enclume de l'embition, et de l'auarice
afin de s'atirer par ce moien le credit des
offrandes, et deuiure de L'ignorence du
peuple superstitieux. il ne faut donc
pas s'estonner si ceux qui abusent ainsi
de la simplicité du peuple, et qui uiuent
de son ignorence lui deffendent la lecture

lorsque le coq et la poule meurent on les enterre dans leglise au fond des grosses cloches Je ne dis pas l'auoir veu mais un pelerin ~~qui passoit~~ m'a dit l'auoir veu lorsque il a passé a sainct Dominique.

de L'escriture saincte, et enseignent que 188
la foy du chrestien se termine mieux
par ignorence que par connoissance. car
pour estre bon catholique Romain il faut
auoir la foy du charbonnier, (comme on
dit dans le uulguaire) lequel estant enquis
ce quil croioit, Respondoit Je croy ce que
croit l'eglise, et enquis ce que l'eglise
croioit, Respondoit elle croit, ce que Je
croy, et Recommençoit touiours la mesme
chanson, ainsi de l'ignorence on en fait une uertu
⁂ Mais a quoy bon aller a Rome ou a sainct
Jacques pour uoir des Reliques, ueu quil
y en a tant en france a sainct denis pres
paris il y a dans le tresor la lanterne de
Judas, laquelle sans doute est plaine de
uertu, il y a aussi une piece de la uerge
daron qui a ce conte doit auoir duré 3.
mille ans, et plus sans se pourir, et ce

pendant les Romains confessent que les hosties consacrées se moisissent, et que les vers s'y engendrent, la presence de Jesus christ ne les garantit point de putrefaction. a cologne en alemagne lon adore le corps des trois Roys, qui ne furent jamais. Sainct Jean dangeli en biscaie, amiens en picardie, et arras en flandre, toutes ces trois villes se vantent d'avoir le chef de sainct Jean babtiste. on rempliroit une maison de tout le bois de la ~~croix~~ vraie croix qui se trouve en Relique dans tous les lieux de la papauté. des espines de la couronne des espines du sauveur, des cloux qui ont percé ses pieds, et ses mains, comme aussi du laict de la vierge, et de ses cheveux il y en a en une infinité de lieux. a treve ville en alemagne, et argenteuil

pres paris seuantent toutes deux
d'auoir la tunique, ou Robe sans couture
de nostre seigneur - - - - - - -
*certes qui uoudroit Raconter touttes
les fausses Reliques que la superstition
a Inuentée Lon n'auroit Jamais
fait, c'est il Jamais ueu Rien de sem
blable dans toutte L'antiquité. c'est
merueille de ce que les anciens israelites
ne se sont point auisé de tirer hors du
monument les os des saincts patriarches
et prophetes pour les mettre sur des
autels, et leur fumer de L'encens, les
saluer, baiser, et leur faire offrande
Je m'estonne qu'ils ne se sont point aduisé
de mettre en Relique la maschoire
d'asne dont sanson defit les philistins
ou la manteline du prophete elie, ou
la uerge de moyse, ou celle d'aron, et

492 ne leur ont point adressé leurs prieres
en disant dieu tegard manteline de lie, ou
dieu tegard uerge de moyse, ou d'aron
comme on fait aujourd'hui dans l'eglise
Romaine en adorant la croix, et autres
Reliques. Les Romains donc Rendans
aux Reliques des saincts un culte Reli
gieux sans aucune parole de dieu, ni
aucune exemple dans toutte l'antiquité
pechent lourdement contre ce diuin
commandement. un seul dieu tu adoreras
* qui conque ueut honorer Jesus christ
c'est non en adorant la croix, et autres
Reliques, mais en obeissant a ses
saincts commandemens; et les Reliques
Des saincts qui peuuent estre a nostre usage
ce sont leurs uertus heroiques, et bonnes
exemples qu'ils nous ont laisse lesquels
nous deuons tascher d'imiter - - - - -

ce feu Imaginaire du purgatoire qui
Jusqu'a present, a si bien fait boüillir la mar
mite des convens est fondé sur cette maxime
de la parole non escrite que Jesus christ par
sa mort, et par ses souffrances nous a bien
acquité de la coulpe, et de la peine des pec
hés commis avant le baptesme, mais ne
nous a point acquité, ni deschargé de la
peine des pechés commis apres le baptes
me, que c'est a nous de satisfaire pour
cette peine a la Justice de dieu soit en
ce monde, ou en purgatoire. ceux qui
ont fait moins de pechés comme les moines
et qui ont fait une Longue penitence, se
mortifiant, et portant la haire ont
plus satisfait que leurs pechés ne
meritoient, lesquelles satisfactions
superabondantes se mettent au tresor

de leglise, et se dispensent par le pape
, pour ceux qui nont pas assez satisfait
pour leurs peches. le pape ne fait
sortir de cette prison Infernale qúa
force d'argent. Si un Riche vient a
mourir, et qúil ait laissé quelque
bonne somme d'argent a léglise
, il aura un enterrement magnifique
. son corps sera suiui de quantité de
prestres auec torches, et cierges
alumes, il aura la grosse sonnerie des
cloches, et la croix d'argent. Son corps
sera enterré proche le maistre autel
, on lui dira quelque centaine de messes
, et obits pour le faire sortir de cette
prison imaginaire du purgatoire
. mais si un pauure vient a mourir
a peine viendra il un prestre pour
enleuer ce pauure corps. il naura

qu'une croix de bois a son enterrement 195
il n'a que faire de pretendre d'auoir
la grosse, ni la moienne sonnerie des
cloches, ni torches alumées, ni messes
ni obits, ce prestre fera enterrer ce
pauure corps dans quelque coin de
cimetiere, et puis Requiescat in pace;
il bruslera bien cent ans dans le feu
du purgatoire que personne ne l'en
tirera, car il n'a point laissé d'argent
a l'eglise pour faire chanter pour
lui: un Riche par ce moyen aura
un grand auantage que le pauure
n'a pas, car il peut pour de l'argent
s'exempter de brusler plusieurs
ans dans le feu de purgatoire, mais
le pauure qui n'a dequoy faire dire
messes, et obits, pourra bien y demeurer
longs temps, et n'en sortira point —

 qui l'ait paié Jusqu'au dernier qua
drain. car il y a peu de prestres qui
disent de messes pour les trepassez
sans argent: il y a dans leglise des
autels priuilegiez Sur lesquels qui
conque dit une messe tire a son chois
une ame du purgatoire, il y a aussi
des personnes qui sont priuilegiés
qui n'entrent point en ce feu purga
ant, ou et en sortent incontinent, encor
qu'ils soient aussi chargez de pechés
que les autres, comme sont tous les
moines de l'ordre des carmes, qui
ont ce priuilege de ne rester en pur
gatoire que Jusqu'au samedi apres
leur mort, comme aussi ceux qui
portent le scapulaire de la vierge
*ceux que le pape tire de ce feu purga

eant par Indulgences sont exceptez 497
de la Regle de L'euangile qui dit en
uerité Je te dis que tu n'en sortiras
point, que tu n'aie paié Jusqu'au dernier
denier. cette persuasion qu'il y a un
purgatoire a pris un tel empire sur
L'esprit de ces pauures superstiçieux
que l'on n'entend parler que d'ames qui
se plaignent. les Resueries de ces uieilles
bigotes sont Remplies de uisions. ils
uont a un confesseur lui dire qu'ils ont
ueu, ou entendu de nuict un esprit se
pleindre, et L'amenter. L'une aura
ueu son mari deffunct, L'autre son
pere, ou sa mere, sa soeur, ou son frere
ce confesseur Les exorte à faire dire
des messes, pour les faire sortir du
purgatoire, et que c'est un tesmoignage
qu'il y est detenu, et que s'il Reuient

ainsi de nuict, cest quils viennent les
aduertir de faire prier dieu pour eux
et leur faire dire des messes. ce prestre
confesseur s'offrira a les dire lui mesme
et en prendra la charge moiennant
une piece de dix sols t. pour chasque messe
cest il Jamais veu
Rien de semblable dans toutte lantiq
uité, cest merueille que dieu qui en
la loy auoit ordonné des sacrifices
et expiations pour toutte sorte de
souillures Jusqua la lepre, et au flux
de sang, et a l'atouchement d'un
mort, n'a ordonné aucune expiation
ni sacrifice, ni satisfaction, ni prieres
pour les ames du purgatoire. Les
fidelles alors pleurdient leurs morts
mais parmi ces pleurs, nulle priere
pour les tirer de ce feu purgeant
il n'i auoit point alors d'autels pri

ni legiez, ni de sacrifice pour les mors
ni de tresor de leglise ou les sacrificateurs assemblassent les satisfactions
surabundantes dabraham, isac, ou Jacob
et de tous les patriarches, et prophetes
pour en departir quelque partie aces
ames Rostiez. dieu sans doute ne sen
estoit pas encore aviséé. dans toutte
la parole de dieu il nest fait aucune
mantion de ce feu purgeant au contraire ony noit plusieurs exemples
de personnes qui apres la mort sont
entrez en paradis, et ont este Recueillis en paix. le bon vieillard Simeon
avoit promesse d'estre Recueilli en
paix apres avoir veu le messie. luc
4. chap. 2. L'ange de dieu en lapocalipse de saint Jean dit ainsi bienheureux sont les mors qui meurent

500 au seigneur, oui pour certain dit lesprit
qu'ils se Reposent de leurs trauaux et
leurs oeuures les suiuent, s'ils se Repo
sent de leurs trauaux ils ne sont donc
point tourmentez dans un feu aussi-
ardent que celui de l'enfer. Iesus christ
dit au brigant conuerti tu seras aujour-
d'hui auec moy en paradis. par le
paradis il faut entendre le purgatoire
si on en croit l'eglise Romaine, ce
seroit tirer en une longueur excessiue
qui voudroit produire tous les passages
de la sainete escriture, qui sont contr
aires a ce feu Imaginaire du purg
atoire. ce qui est de plus considerable
est que tout purgatoire, ou purgation
est une tache, ou ordure a nettoier
ou purger, ces taches, ou souilleures
disent les Romains, sont les pechez

pour les quels lon na pas plainement satis 201
fait en cette vie. or en tout peché disent ils,
il y a ces deux choses la coulpe et la peine
or je demande si cest la coulpe dont on est
purgé en purgatoire cene peut estre la
coulpe, car eux mesmes disent que Jesus
christ nous a deliuré de toutte la coulpe
et saint Jean en sa premiere epistre chap.
1. dit que le sang de Jesus christ nous nettoie
de tous peches. or le peché a proprement
parler nest autre chose que la coulpe, car
la peine nest point peché mais punition
de peché, aussi est il impossible que la
peine soit purgée en purgatoire, car
la peine nest point une tache elle ne peut
donc estre purgée estre puni nest point
une purgation, le souet ou la gibet nest
point une purgation dun meurtre ou dun
larecin. or Jesus christ qui par lesprit

eternel s'est offert a dieu son pere, lui-
Juste pour les iniustes, est dit auoir porté
nos langeurs, et chargé nos douleurs, et
qu'il a esté fait propiciation pour nos
peches. que s'il a porté la peine satisfac
toire que nous deuions a la Justice de dieu
n'a ce pas esté pour nous en descharger.
* Sainct augustin a tres bien Reconnu cette
verité quand il a dit au sermon. 37. des
paroles du seigneur, que christ en prenant
sur soy la peine, et non la coulpe, a aboli
, et la coulpe et la peine. L'escriture saincte
nous enseigne que par le sang de christ
nos peches nous sont pardonnez, et que
quand ils seroient Rouges comme L'esc
arlate, ils seroient blanchis comme
la neige. la coulpe donc estant ostée
et Remise par Jesus christ, il n'i a plus
de peine satisfactoire, qui a cause de
la coulpe coulpe; comme dit tertulien

au chap. 5. du bapteſme. quand dit il, on 403
n'eſt plus coulpable il n'i a plus de peine
. c'eſt donc eſtimer le ſang pretieux de
Jeſus christ de peu d'efficace que de dire
qu'il ne nous purge pas de toutte la peine
deue a nos pechés, et c'eſt un impieté, et
blaſpheme de dire, comme fait bellarmin,
que la Juſtice de christ n'eſt point neceſ
ſaire pour nous Juſtifier devant dieu
. que Jeſus christ n'a point ſatisfait
pour nous actuellement, mais ſeulle
ment il a donné vertu a noſ ſatisfactions
, et qu'il n'i a point d'autres ſatisfactions
actuelles que les nos autres. c'eſt a dire que
ſainct paul s'eſt abuſé de dire que Jeſus
christ s'eſt donné en Rançon pour nous
, puis que ſeullement il nous donne vertu
de ſatisfaire, et paier Rançon, et nous
Racheter nous meſmes. c'eſt auſſi Ren

yet. dre dieu moqueur de dire qu'il nous punit
apres nous auoir pardonné comme qui
diroit aquelqun Je te requite la debte, mais
non le paiement. Sainct paul aux ephe
siens chap. 4. nous commande de pardon
ner les uns aux autres, comme dieu nous
a pardonné. or nous deuons pardonner
a ceux qui nous ont offensé sans leur Res
erruer aucune peine satisfactoire, et ne
les deuons punir apres leur auoir pardo
nné. dieu donc nous pardonne de mes
me. car si dieu apres nous auoir pardonné
exigeoit de nous des peines satisfactoires
en un feu si longs, et si horrible, l'apostre
en nous proposant pour exemple le
pardon que dieu nous octroie, ouuriroit
la porte a la mangence au lieu de nous
exciter a l'union, et a la concorde. car
celui qui par l'interuention de ses amis

aura pardonné a un sien ennemi, et aura 505
esté Reconsilié auec lui, poura le faire
tuer puis apres en trahison, et dire Je lui
uoirement pardonné sa faute, mais non
La peine, car uoulez uous que Je sois plus
patien, et plus misericordieux que dieu, qui
nous traitte de mesme, car apres auoir
declaré que toutte nostre coulpe est Remise
ne laisse de nous tourmenter quelques
millaines d'années dans un feu ardent
du purgatoire ※ nous confessons bien
que lors que nous offensons dieu en cette
uie, dieu apres nous auoir pardonné
nous chastie pour nous amander, et Rete
nir en sa crainte. telles punitions sont
chastimens et corrections de pere, et
non satisfactions a sa Justice, ainsi
a esté puni dauid apres le pardon de
son peché. Je ne doute point que le

peché de dauid n'aie esté la cause efficiente de sa peine, mais le different entre les Romains et nous, est la cause finale. Scauoir pourquoy, et a quelle fin dieu l'a chastié. Les Romains disent que dieu l'a chastié pour satisfaire a sa Iustice, mais nous disons que c'estoit pour Remedier a l'iniustice de dauid. ils disent que dieu le chastioit comme Iuge, mais nous disons qu'il exerçoit comme pere. telles peines sont compatibles auec le pardon gratuit de nos offences, car un pere ne chastie Iamais son fils pour se contenter soy meme, mais pour l'amander, les corrections ne sont point uangences. mais pardonner le peché, puis apres en tirer neantmoins satisfaction par peines, par les quelles le pecheur n'amande point, et lors qu'il n'a plus besoin de correction pour l'aduenir

comme sont les peines du purgatoire, car
les Romains tiennent que les peines ne
sont point chastimens, et corrections —
mais satisfactions, pour payer, et contenter
la Justice de dieu. telles peines satisfact
oires sont incompatibles auec le pardon
gratuit de tous nos pechés par Jesus christ
. que si Jesus christ est le sauueur, et inter
cesseur pour ces pauures ames qui bruslent
dans ce feu. Je ne croy pas que les Romains
osent dire que Jesus christ a quitté enuers
ces pauures ames L'office de mediateur —
. si donc il est encore leur mediateur, et
s'il intercede encore pour elles enuers son
pere, pourquoy a sa Requeste ne sort
ent elles point de ce tourment si longs, et
si horrible, aussi bien que par les indulgen
ces du pape. Je demande si Jesus christ
en sa mort n'a point satisfait pour la

peine du purgatoire, et sil na point assez
paié pour nous en deliurer, car sil a assez
paié pour nous en deliurer, pourquoy
dieu ne Recenera il son payement pour-
autant quil vaut, pourquoy Rabateroit il
quelque chose du prix de la mort de son
fils. La postre Saint paul aux hebrieux
chap. 7. verset 25. dit que Jesus christ
peut sauuer a plain tous ceux qui sapro
chent de dieu par lui estant touiours
viuant pour Intercéder pour eux
pouuant donc sauuer a plain, et nous acqu
iter totalement, pourquoy ne le fera il point
son amour sera il Inferieur a sa puissance
souffrira il ses frères, ses membres son
espouse tourmentée plusieurs siecles
dans un feu aussi ardent, que celui de lenfer
quelques uns plus Rafinés disent que le
feu du purgatoire est un moyen par

lequel la purgation de nos offences nous est 409
appliquée. mais qui croira que le benefice
de Jesus christ qui est le souverain tesmoignage de la misericorde de dieu, nous soit
appliqué par l'execution de sa Justice,
comme qui appliqueroit une medecine par
un poison. Les moyens d'appreshender Jesus
christ est une action qui se fait en croiant
ce n'est point une passion comme se limaginent les Romains, qui s'obstinent a estre
bruslé, et ne veullent point tant estre
obligé a dieu. le baptesme, et la saincte
cene sont moyens pour nous appliquer
le merite de la mort, et passion de Jesus
christ. mais de se les appliquer par des
peines satisfactoires, il n'en est nullement parlé. Sainct paul aux Romains
chap. 8. dit que les souffrances du
temps present ne sont point a contrepeser

a la gloire qui est a venir. Jesus christ a
souffert des tourmens pour nous deliurer
de tourmens i mais disent les Romains,
le fruict de cette deliurance nous est ap
pliqué en nous tourmentant. cette impieté
est lourdement absurde ✻ bellarmin
au 2 Liure des indulgences chap. 1. dit si
quelqun apres la grace de Reconsiliation
acquise est encore Redeuable de peines
temporelles, un tel na pas besoin necessa
irement du merite de Jesus christ, et
qu'il peut bien ne Requerir de dieu une
si grande liberalité, mais se contenter
de ses propres trauaux, comme s'il disoit
a dieu tu me veux tout quitter, mais il
n'en sera pas ainsi, car Je veux payer
et satisfaire par mes peines et trauaux
. il y a du courage a ces gens de taschez a
se passer de Jesus christ. car aussi il

"n'est pas bon d'estre trop obligé, c'est une
belle embition d'donner a dieu plus qu'on
ne lui doit en faisant de ses satisfactions —
superabondantes, tellement qu'il est a —
craindre que dieu se trouuant tant Rede
nable a tant d'moines, ne soit en danger
de faire cession. o esprit de blasphème
o profanation de Leuangile. ce feu de
purgatoire disent les Romains, ne doit
durer que Jusqu'au Jour du Jugement
. or je suis en peine de sauoir si quelqun
peu deuant le Jour de Jugement auoit
gaimé a Rome cent mille ans d'indul
gences, si ces indulgences, et pardons
lui seroient utiles. Je laisse maintenant
a penser si tout ceci il y a la moindre
trace de la Religion Chrestienne, ou
si Jamais l'auarice empieta sur la
piete d'auantage . . . . . .

* quelques uns nous produisent quelques menus passages qui ne sont qu'allumettes sans soulfre qui ne peuvent alumer ce feu imaginaire du purgatoire, ils disent que Jesus christ a dit que Rien d'souillé n'entrera au Royaume des cieux, et que le peché fait contre le sainct esprit ne sera pardonné ni en ce monde icy, ni au siecle qui est a venir, de la ils presupposent que dieu pardonne ce peché fait contre le sainct esprit en l'autre monde apres avoir satisfait a sa Justice dans le feu du purgatoire. mais Jesus christ ne dit point que ce peché soit pardonné dans l'autre monde, non plus que dans cettuicy, mais dit positivement qu'il ne sera pardonné, ni en ce monde cy, ni en l'autre, cela ne sert donc de Rien pour prouver le feu du purgatoire...

* quant a ce qui est de cet autre passage de

cet autre passage de Lescriture qui dit que
Rien de souillé nentrera au Royaume des-
cieux ne fait de Rien non plus pour ce feu-
purgeant, car quant il plaist a dieu de nous
tirer de ce monde il laue nos peches, et souil
leures au sang de Jesus christ, afin que pui
sions comparoistre deuant sa face nets-
sans souilleures, et sans taches. mais disent
les Romains Si la mort nous surprend tost-
apres auoir commis quelque peche veniel
, cest a dire leger, comme un mansonge, ou
autres semblables auant que pouuoir en
faire penitence quen arriuera il, car Rien
de souille nentrera au Royaume des cieux
? il semble quils ueillent que la penitence-
soit la propre cause de la Remission, et
absolution de nos peches, mais il se tromp
ent, Sils croient cela, car mesmes il est dit
que Les dons de dieu sont sans Repentence

514. mais pour Respondre a cette obiection que si la mort vous sur prend apres auoir commis quelque peché qui n'est pas a la mort. c'est a dire mortel Je Respond que cela ne dit Rien non plus pour establir Le purgatoire comme un dogme essentiel a la Religion, et qu'il vaudroit mieux pour exalter la bonté, et la miser icorde de dieu, dire, et croire comme la verité est, que dieu en destruisant le corps d'un de ses enfans, et fidelles destruit aussi tels peches, et Lui es pardonne en vertu du merite de Jesus christ, que d'enseigner que dieu L'en voie dans un feu aussi ardent que celui de L'enfer pour en faire L'expiation, lui disant pour ce que tu as commis tels, ou tels peches ven iels, et que tu n'en a pas fait penitence, et que tu n'as point assé satisfait a ma Jus tice tu seras tant d'annees dans le feu du purgatoire, non pour te corriger, et

amander, mais pour satisfaire a ma Juste 415
uengence, et tu ne sortiras point de la que
tu n'aie paié Jusqu'au dernier quadrin —
, en moins que tes parens, ou amis par leur
bonne uolonté, et L'argesse ne donnent de
l'argent pour faire dire pour toy messes
, et obits, pour te Racheter, et en faire sortir
, ou bien par les indulgences du pape. —
· peut on uoir une plus grande extrauag
ance, et un plus grand aueuglement
que celui de l'église Romaine - - - - -
* J'en produirois quelques autres pour les
Refuter, sinon que Je croy en auoir assez
dit pour monstrer que nous n'auons autre
purgatoire, ou purgation que le sang
pretieux de Jesus christ qui a esté Resp
endu en l'arbre de la croix pour nos peches
* peut estre me dira ici quelque Romain
partisan des calomnies que nous fait Mr

516 arnaud qui nous accuse d'avoir corrompu la
morale de Jesus christ; si tant est que le
sang de Jesus christ nous nettoie tant de
la peine que de la coulpe de nos pechés
commis, et devant, et apres le baptesme
, nous n'avons qu'a pecher librement sans
apreander le chastiment, car nous n'avons
point a satisfaire a la Justice de dieu ni
en ce monde ici, ni en l'autre Jesus christ
ayant plainement satisfait a dieu son
pere pour tous les pechés que nous pouvons
commettre en cette vie. mais Je lui
Respondray que ce sentiment est prophane
, et ne peut estre que le langage d'un Reprouvé, et que ceux pour lesquels ce sang
precieux a esté Respendu n'auront Jamais
de telles pensées, ains au contraire se purifieront comme Jesus christ est pur

et blanchiront leurs Robes au sang de cet 517.
aigneau occis des la fondation du monde.
afin qu'aiant ainsi passé par les flames du pur
gatoire de cet amour diuin, ils puissent
comparoistre nets de touttes souilleures de
peche deuant la face du pere eternel. amen
* Le seul motif qui a porté L'eues que de Rome
a Inuenter cette prison ardente du pur
gatoire afin d'en estre le geolier, et tirer
de la les ames par Indulgences, et par
achapts de messes autant fructueuse
aux prestres, qu'inutiles aux trepassé
car il ne faut pas moins de messes pour
tirer une ame du purgatoire, qu'il faut
de plotes de neige pour chaufferun four;
n'est autre chose que L'embition, et
L'auarice. voici ce qui descouure clair
ement L'abus, et la tiranie, car si le pape
peut soit par puissance de Jurisdiction

soit par maniere de suffrages comme ils
disent tirer les ames du purgatoire, pour
quoy laisse il croupir dans ce feu tant de
milions d'ames Les en pouuant tirer, il
est bien peu charitable de ne le pas faire
s'il est vray qu'il en ait la puissance, il ne
Ressemble pas a sainct paul qui auroit voulu
estre anathesme pour tous ses freres
. mais il n'a garde de les faire, et de mettre
ces ames prisonnieres hors de cette
prison Imaginaire ni de se dessaire
de ses clefs dorées, car s'il le faisoit, et s'il
tiroit toutes ces ames qui bruslent dans
le feu du purgatoire depuis plusieurs
siecles, Infinies messes et services pro
fitables a l'eglise, cesseroient, et ce feu
Imaginaire ne feroit plus bouillir
la marmite des couuents, comme il a

fait jusqu'a ce jourdhui. La priere 249
qui se dit en la messe pour les morts mon
stre tres evidemment que lors qu'elle y
a esté mise l'on ne croioit point encore
le purgatoire, car le prestre dit souviens
toy seigneur de tes serviteurs, et ser-
vantes qui nous ont precedé avec le signe
de la croix, et qui dorment en un sommeil
paisible, ils ne sont donc point tourm
enter dans un feu aussi ardent que
celui de l'enfer, puis qu'ils dorment en
un sommeil paisible .....

De l'abstinance des viandes

c'est une belle chose que l'abstinance
et la sobriété pourveu qu'elle ne dége
nére point en superstition et en opinion
de merite, ou de satisfaction a la justice
de dieu, car alors un exercice de pieté
et d'humilité est changé en matiere

d'orgueil, et ce qui doit servir a descouvrir
a dieu nos pechés est changé en couverture
d'ipocrisie, c'est ce qui se voit en l'eglise
Romaine ou les abstinances sont données
a dieu pour payemens, et les jeusnes sont
mis entre les satisfactions, comme si quel
qu'un vouloit paier ses debtes en jeusnant
presumant que ses creanciers lui Rabateront
quelque chose en consideration de ce qu'il
n'aura mangé que du poisson a disner. e
L'abus est venu jusqu'a la dedire qu'un
homme peut jeusner pour un autre, et
satisfaire pour lui envers dieu et qu'un
homme auquel le prestre a imposé quel
que jeusne pour penitence, peut Rach
eter ces jeunes par argent: tout ceci sert
a hausser la dignité du pape lequel par
ce moyen a usurpé la puissance de Regler
les cuisines, et les ventres, et donner

des Regles aux marchés. Joint que tant plus
souvent il y a des deffences, tant plus-
souvent convient a lui pour avoir dispe
nse. L'apostre sainct paul en la premiere
a timotée chap. 4. Raconte que L'esprit
dit notamment que des derniers jours aucuns
se Revolteront de la foy s'amusant aux
esprits abuseurs, et aux doctrines des diables
deffendant de se marier, et commandent
de s'abstenir des viandes que dieu a créé
pour en user avec action de grace aux
fidelles, et a ceux qui ont cognu la verité
car toutte creature est bonne, et Rien
n'est a Reietter quand il est pris avec
action de grace. il nous marque certains
faux docteurs qui enseigneront de s'ab
tenir des viandes, et du mariage, chose
qui convient a l'eglise Romaine. le mesme
apostre en la premiere aux corinthiens

chap. 10. dit mangez de tout ce qui se vend
a la boucherie, sans vous enquerir pour
la conscience. que si quelqu'un des infidelles
vous convie et vous y voulez aller man
gez de tout ce qui est mis devant vous, sans
vous enformer pour la conscience. si au
jourdhui un Romain avoit fait le sem
blable, et avoit mangé de la viande un
vendredi, ou quelqu'autre jour defendu
il seroit tenu pour heretique. le mesme
apostre condamne ceux qui disent ne
mange, ne touche, ne goustez et dit
que ce sont choses detestables, lesquelles
dit il, ont quelque aparence de sapience
ou de devotion volontaire en humilité
d'esprit en ce qu'elles n'espargnent
nullement le corps, et n'ont aucun
egard au Rassasiement de la chair
. dans l'eglise Romaine, celui qui auroit

mangé de la chair en caresme auroit 423
plus de difficulté d'auoir l'absolution
de son confesseur, que s'il auoit paillardé
ou fait quelque meurtre, car c'est peu de
chose de transgresser les commandemens
de dieu au prix de violer les ordonnances
du pape. Le jeusne et la sobriété ne
gist pas en la qualité des viandes ains
en la quantité, mais le jeusne de l'église
Romaine n'est mesuré par la quantité
ains par la qualité des viandes. celuy la
est estimé auoir gardé le caresme qui
n'a mangé ni chair, ni oeufs, encore qu'il
ait fait excez de vin, et se soit saoulé de
poisson exquis, fruicts secs, confitures
et autres choses semblables. — . . .
en espagne la petite oye des moutons
passe pour poisson, et est permis d'en
manger le caresme, c'est ce que on a

apelle en espagne munidillos. cest a dire
la teste, les pieds, et tout ce qui est dans le
corps du mouton . . . . . .
en france le loutre, le biefve, et la macre
use passent pour poisson, et est permis
den manger le careme. la chose en a
este disputée en sorbome, et lon a defini
que cestoit du poisson dautant quils
auoient le sang froit. mais nen deplaise
a messieurs de sorbome, qui ont fait
cette decision sorbonique si je dis que
jay de la peine a croire, que le loutre
le biefve, ou la macreuse soient poisson
quand ainsi seroit quils auroient le sang
froit et quils ont plus dapparence de chair
mande, que de poisson . . . . . .
Jejunium optimum sea peccato
abstinere constat, atque abstinentia
cibi vana est, cum malauita . . .

Du celibat, et abstinançe

Du mariage

Quand a la deffençe de se marier: sainct-
paul nous dit que c'est la doctrine des-
diables; en la premiere a timothée chap. 3.
Il veut que L'euesque soit irreprehensib
le mari d'une seulle femme conduisant
honestement sa propre maison aiant ses
enfans suiects en toutte Reuerençe et
peu apres que les diacres soient maris
~~maris~~ d'une seulle femme conduisant
honestement leurs enfans. et au 7. chap.
de la premiere aux corintiens, pour-
euiter paillardise que chascun ait sa
femme, et chas. que femme son mari-
par ces passages cy dessus, il apert que
du temps des apostres le mariage n'estoit
point deffendu aux pasteurs de l'eglise
dans L'ancien israel les sacrificateurs

528, et prophetes estoient mariez, et au 1.
chap. de sainct marc il est parlé de la
mere, et de la femme de sainct pierre
dont il s'ensuit que la postre sainct pierre
estoit marié. mais l'eglise Romaine
d'auiourdhui deffend le mariage aux
clercs y compris les moines, et euesques
si on uoit un prestre auoir plusieurs
concubines personne ne s'en ement, et
il n'est point degradé pour cela. mais
si pour obeir au commandement de dieu
et de la postre que s'il ne se peut contenir
qu'il se marie il est degradé tout aussi
tost, et deposé de ses benefices, et ne
peut plus dire messe, quelqu'un me
dira peut estre qu'il a fait ueu de
ne point se marier, mais n'ail point
aussi fait ueu d'obeir au commandem
ent de dieu, qui deffend la paillardise

et qui commande de se marier plutost 427
que de brusler, le pape fait il bien de permettre
les bordeaux a Rome, et deffendre le Ma-
riage. fait il bien d'enseigner que celui-
qui a fait vœu de continance fait pis de se
marier que de paillarder. si le mariage
est un sacrement aux uns comment est il
devenu un sacrilege aux autres. nul ne doit
faire vœu de ce qu'il ne croit pas pouvoir
accomplir. or il n'est pas tousiours en la-
puissance de l'homme de s'abstenir de
conuoitise. L'apostre nous dit que le mari
age est honorable entre tous, et la couche
sans tache, mais aux paillards, et aux
adulteres, consequemment a ceux qui
permettent la paillardise et l'authorisent
et en tirent tribut est Reservé l'estang
ardent de feu, et de soulfre. quelque
Romain medira peut estre que si le

pape permet les bordeaux publics a Ro
me et autres lieux de sa saincteté, cest
pour euiter un plus grand mal. mais
Ie ne trouue pas quily ait un plus grand
mal que daller en enfer. de plus Lapostre
Sainct paul dit quil ne faut point faire
mal afin que bien en aduienne: Laurai
cause qui a meu le pape a deffendre Le
mariage aux prestres a esté, afin de con
seruer le bien de Leglise, et les Reuenus
des benefices, de peur que par auanture
un euesque, ou chanoine, curé, prieur, ou
abé nen eclipse quelque chose pour en
acommoder sa femme, et ses enfans
. La chastete du celibat est utile, et auan
tageuse a ceux qui ont le don de continance
, mais tout le monde ne lá pas sans doute
me dira ici quelque Romain il lá faut

demander en soy adieu, et faire tout son effort 529
sur son esprit pour Resister aux tentations
violentes que Satan nous liure pour nous
porter a la concupiscence, et qui Rande tout
autour de nous comme un lion Rugissant
cherchant qui deuorer, et que nous deuons
veiller, et prier sans cesse, et nous donner
sur nos gardes pour Resister a toutes ses
embusches, J'aduoue que ce conseil est bon
et mesme necessaire pour toutes personnes. mais de la il ne sensuit pas que
lon doine faire veu perpetuel du celibat
car la continence est un don de dieu que
dieu ne trouue pas expedient de donner
a tous. il vaut donc mieux se marier que
de garder un celibat impur. or auant
que de se lier d'un veu il faut scauoir s'il
est bon, et licite, et s'il est en nostre pou
voir; car si ce veu n'est licite, il est illic

530 cite de le garder. les choses mauuaises a pro
mettre sont encore pires a acomplir
comme L'enseigne Le decret Romain au
canon (in malis) es mauuaises promesses
Romps ta foy, en un ueu malhoneste
change de conseil, ne fais point ce que
tu as uoué Imprudemment, la promesse
est impie qui s'acomplit en pechant
si donc, il n'est pas en nostre pouuoir
d'acomplir ce ueu, il y a de la temerité
a s'y obliger, et le garder quand on uoit
ne le pouuoir faire sans pecher. nul
ne doit faire ueu de garder une chose
quil ne scait pas s'il l'aura toutte sa
uie, or l'un est continent en un temps
qui ne l'est pas en un autre, et L'experie
nce fait uoir que plusieurs d'entre les
Romains qui font ueu perpetuel de chas
teté n'en sont pas plus chastes pour

cela l'on uoit des peres, et meres qui 531
mettent Leurs enfans dans des couuens
a l'age de neuf a dix ans, qui estant uenus
en age bruslent d'incontinençe, et mau
dissent pere, et mere pour les auoir ainsi
sequestré. L'apostre sainct paul en la
premiere aux corintiens chap. 7. uerset. 7
Reconnoist que tous nont pas comme lui
le don de continençe il uaut donc mieux
pour obeir au commandement de dieu
et de lapostre q'un chascun ait sa femme
et chasque femme son mari pour euiter
paillardise, et que s'il ne se peut contenir
quil se marie, que de transgresser ce diuin
commandement, qui dit tu ne paillarderas
point. Je ne scay mesme si Je dois preferer
la chasteté de sainct Jean, au mariage
d'abraham le pere des croians. et Je ne
pense pas quil y ait des personnes assez

 Impudentes pour preferer Le celibat des
prestres, et moines de ce ciecle au mariage
des anciens patriarches, prophetes, apostres
, et euangelistes. Les moines de leglise Romaine
font trois ueus, le ueu de chastete, celui-
de pauurete, et celui dobedience qui sont
mis au nombre des oeuures de Supererogat
ions. mais Ie ne say si ces ueus temerere
ment fais, et sans aucun commandement
de dieu peuuent estre des oeuures plus
parfaites que celles que dieu nous ordonne
dans sa parole, et si le celibat des moines
, ou nomains, est une oeuure plus parfa
ite que daimer dieu de tout son coeur
. pour donc conclure a la louange de la
uirginite, et du mariage. Ie diray que
qui se marit fait bien, et qui ne se ma
rie point fait encore mieux pourueu
quil ait le don de continence, car il sera

exempt de plusieurs afflictions en la 533
chair; qu'ont asser ordinairement les
gens mariez, et sera plus en liberté pour
s'adonner au service de dieu: dieu donne
aux uns de viure dans un celibat continent
et aux autres en un chaste mariage
le mariage n'est rien, et la virginité
n'est rien, mais la nouuelle creature
et l'obeissance aux commandemens de dieu

De l'authorité Des Rois, et des pasteurs de l'Eglise

quant a ce qui est de l'authorité des Rois
et de celle des pasteurs de l'Eglise, il est
bon de sçauoir quelle est l'authorité qu'ont
les Rois sur les pasteurs de l'Eglise, et
de quelle nature est celle qu'ont les
pasteurs de l'Eglise sur les Rois, et Jus
qu'ou le peut estendre cette authorité

mais, ce seroit tirer en une Longueur excessiue qui voudroit traitter de toutes les circonstances que lón pourroit alleguer sur cette matiere pour faire voir combien les papes ont usurpé une puissance tirannique sur le temporel des Rois pour secoüer le joug de leur domination. pour donc ne pas grossir ce volume par un trop longs discours Je passeray sous silence plusieurs choses qui ont esté pratiquées par les papes enuers les Rois, et empereurs pour s'affranchir de leur authorité, et marcher du pair auec eux. Je m'arresteray seullement a prouuer en peu de mots que la puissance qu'ont les Rois sur les pasteurs de Leglise est bien differente, et fort esleuée au dessus de celle qu'ont les pasteurs de Léglise sur les Rois, et empereurs. car quant au temporel tous pasteurs, ou euesques dependent

du Roy ~~bien doivent paier tribut, impos, et~~ 533
~~tailles~~, et quand Les euesques, ou pasteurs
ne s'acquitent pas bien de leur charge, ou
soient deuenus heretiques, Le Roy, ou le peu
ple mesme les peut deposer de leur charge
ou ministere, et en mettre d'autres en leur
place. mais il n'est en la puissançe d'aucun
pasteur, ou euesque de Léglise uniuerselle
de deposer un Roy, ou empereur pour mal
quil gouuerne son Royaume quand mesme
il seroit deuenu heretique, ou idolastre. tout
Roy Legitimement establi peut dans son
Royaume peut establir des ordonnançes, et
droits de poliçe auxquels toutte personne
doit estre subiecte tant les euesques, et
pasteurs de léglise, que le parlement, et
le Reste du peuple, et comme il porte
L'espée pour la deffençe de la cause de dieu
pour faire Justiçe, et punir les coulpables

tant les pasteurs que les peuples sont subiects
a cette Loy, car toutte personne doit estre
subiette au Roy non seullement pour Lire
mais aussi pour la conciance, et quoy quien
dise le pape pour sexempter lui, et son
clergé de cette subiection, Je ne voy pas
aucune Regle qui le puisse exempter de
cette sentence de sainct paul qui ordonne
que toutte ame soit subiecte aux puissances
superieures, combien quil die qun prestre
moine, ou eueque coupable dun meurtre
ou de trahison a son Roy ne doit estre Jugé
deuant les magistrats ciuils, ou criminels
et quila Lui apartient tels Jugemens. toutte
personne donc doit honorer son Roy, et lui
obeir, non seullement pour Lire, mais
aussi pour la conscience. Je ne doute point
que si un Roy vient a ordonner des choses

qui contreuiennent aux commandemens de dieu 337
ou quil soit deuenu heretique et idolastre, et
quil veille contraindre Le peuple de faire
le semblable, alors tant les pasteurs de Leglise
que le parlement de la Justice, et le Reste du
peuple sont en droit de Lui dire voiez et —
Jugez sil est plus Juste de nous obeir plut
ost qua dieu, Lequel nous deffend ce que
vous nous commandez de faire, mais sil ne
sensuit pas de la que ni les pasteurs de Leg
lise, ni le parlement, ni le Reste du peuple
doiuent attenter a sa personne sacrée, ni —
secouer le Joug de sa domination pource
quil donne Liberté de conscience au contr
aire Lon doit prier dieu Jncessemment
pour Lui, et tascher par des moyens
legitimes comme sont les enseignemens
et Remonstrances, afin de le faire quitter
son herreur et Reuenir a son deuoir a Leglise

Ie dis mesme que nous trouuant dans un
Royaume dont la plus grande partie du
peuple est dune fausse Religion auec le
Roy, comme cela se uoit ordinairement par
tout le monde, et que le Roy ne nous uoulust
pas donner liberté de conscience, Le zelle
que nous deuons auoir pour la uerité ne
nous doit Jamais porter Jusqua telle
extremité dauoir Laudace datanter a
sa personne sacrée, mais que plutost
nous deuons sortir de son Royaume pour
obeir au commendement de dieu que si on
nous persecute en un lieu fuiez en un
autre. La uerité a este de tous temps opp
rimée, et nous en auons mille exemples
en la parole de dieu; il nault donc mieux
alexemple du peuple israel, qui sortit de egi
pte, ou il estoit sous la captiuité de pharao
sortir dun tel Royaume, et aller, ou dieu

nous apelle que de commettre un atentat en 439
la personne de son Roy, qui est l'oinct du seigneur
: Je m'estonne fort comment les docteurs de Rome
peuuent affirmer qu'un peuple peut deposer
son Roy quand il est deuenu heretique, veu
qu'ils enseignent que le concile n'a pas la
puissance de deposer un pape pour quelque
chose que ce soit. ce sont les peuples qui dem
andent un Roy, ce sont les pasteurs, ou eues
ques qui lui donnent l'onction, mais il
ne s'ensuit de la qu'ils puissent le degrader
quand bon leur semble, ni qu'ils puissent
leur oster cette puissance, et authorité
que dieu leurs a donnée. autres fois les
empereurs Romains aloient a Rome
pour Recevoir la couronne par la main
du pape ce qui se faisoit par une maniere
de ceremonie observée par le peuple
afin que son election en fust d'autant plus

authentique, mais de la il ne s'ensuivoit pas
qu'il fust en la puissance du pape de lui oster
cette couronne de dessus la teste quand bon
lui sembloit, car ce n'estoit pas de lui qu'il
la tenoit comme si c'eust esté son propre bien.
pourtant les papes estant devenus opulans
par la liberalité de nos Roys, et empereurs
chrestiens sont venus jusqu'à ce degré
d'orgueil de leur mettre le pied sur la
gorge. le pape a usurpé la puissance
de desthrosner les Roys, et empereurs, et
donner leur Royaume au autre, et dispe
nser les subiects du serment de fidellité
envers leur Roy, et les faire tuer. Les
flateurs des papes vont jusqu'à la de
dire que celui qui tue un Roy excommu
nié par le pape n'est point homicide,
ni coulpable du crime de laise mai
esté, et disent aussi que la puissance

des Roys n'est point d'institution divine
et que le pape peut mettre en Interdit
un Royaume, et l'exposer en proie au
dernier conquerant, et interdire le
service public, et l'administration des
sacremens, hormis en quelques lieux
privilegiez pour certaines personnes
non comprises en l'interdit, et y faire
faire les cloches, et faire fermer les
cimetieres. et que le pape est le chef
de l'eglise universelle, et successeur
de sainct pierre en l'apostolat. qu'il
peut donner des Loix a l'eglise adiouster
au simbole, et donner de nouueaux art
icles de foy. qu'il peut casser, et annuler
ce que dieu a commandé en sa parole.
et dispenser contre l'apostre, et contre
l'ancien, et le nouueau testament. qu'il
est interprete infaillible de la sainte

escriture. qui ne peut errer en la foy.
qui a la puissance sur le temporel des
Roys. qui est Juge de toy, et ne peut
estre Juge de personne, et qui est de
necessité absolue pour le salut
de estre subiect au
pontife Romain. mais qui peut estre
cet homme qui se vante d'une telle
puissance, et authorité qui est nommé
dieu en terre, la maiesté diuine, le pape
de l'Eglise, qui se fait adorer, et baiser les
pieds par les monarques, et se fait por-
ter sur les espaules en procession, qui
tire les ames du purgatoire, et qui
met qui bon lui semble en paradis, ou
en enfer, et qui pardonne les pechez
comme Juge en une cause ou dieu
est la partie offensée. tout cela peut
faire douter si ce n'est point celui qui

dont parle L'apostre qui deuoit uenir
se uantant de signes, et miracles, et qui
doit s'assoir au temple de dieu, et se faire
adorer par dessus tout ce qu'on apelle dieu
: en la question si le pape peut deposer
les Rois, et leur oster la couronne, si le
pape est Juge dans cette cause, il sera
bien tost monarque de tout le monde, il
n'a qua dire Je ne puis errer, J'ay tout
le droit dans le coffret de m'a poitrine
: il seroit bien necessaire a tout le moins
que le pape monstre ses tiltres, et nous
produise quelque tesmoignage diuin
pour establir son authorité en des
choses de telle Importance, scauoir
si dieu lui a donné le pouuoir de casser
auec ses clefs les testes couronnées des
Rois, et empereurs. Je m'estonne
grandement de ce que l'apostre sainct

pierre dont le pape sedit successeur ne
sest point servi de ses clefs ou de ses deux
glaives dont se sert le pape au jourdhui
pour establir son empire tant sur le
spirituel que sur le temporel des
Roys. Saint pierre dis ie, a la parole
duquel ananias, et saphira expirerent
ne pouvoit il pas par la mesme vertu
escraser ce monstre de nero[n] son grand
persecuteur des chrestiens, et le precip
iter du haut du capitole. sil est vray
qui la esté a Rome comme ils disent
lors que nero[n] Reignoit. mais ce saint
apostre n'avoit garde d'authoriser la
Rebellion des subiects contre leur Roy
puis qu'au contraire il ordonne en
sa premiere epistre chap. 2. de se
Rendre subiect a tout ordre humain

soit au Roy comme a celui qui est par dessus
tous les autres. Les Rois sont les oincts
du seigneur, l'image de dieu en terre
les peres nourissiers de L'eglise dont
les anges ne parlent qu'avec Respec
anathemedone soient ceux qui pour
secouer le joug de leur domination ont
ont eu l'audace de dire que la puissance
des Rois n'est point d'authorité divine
* il vaut mieux avoir un neron pour
Roy que de n'en avoir point du tout, car
une populace sans guide et sans conduite
n'est que confusion, et ne peut longs
temps subsister . . . . . .
quand donc nous aurions un Roy heret
ique ou Infidelle nous ne devons pas
laisser pour cela de L'honorer, Lui
payer tributs, Impos, et tailles, et
il n'est en la puissance d'aucun soit

* que si J'ay J'ay poussé la puissance des Rois trop loin ce n'est pas que Je veille blasmer la conduite du parlement D'angleterre

soit eu esques, ou pasteurs, ou conseils de parlement, ou peuples de le degrader et lui oster sa couronne de dessus la teste ~~pourquoy que ce soit~~, et l'on ne doit en façon quelqu'onque secouer le Joug de sa domination moiennant que dans son estat le seruice de dieu y demeure dans son entier. mais quant a la puissance qu'ont les pasteurs, eu esques, ou ministres de la parole de dieu sur les Rois empereurs, ou peuples, il en est tout autrement, car si un pasteur, ou eu esque ne s'acquite pas bien de son ministere, qu'il nous conduise mal, et qu'il soit deuenu heretique, ou Idolastre, alors non seullement les Rois, mais aussi les peuples sont en droit de se separer de lui, et Renoncer a sa conduite, et ont le pouuoir de Jesus christ

a dieu ne plaise au contraire J'aprouue fort leurs loix penales mais J'ay ~~J'ay~~ seullement voulu ~~prou~~ affirmer que la puissance du Roy est superieure et qu'il n'est pas en la puissance du pape de luy oster sa courone

de le degrader, et deposer de sa charge 547
, et en substituer un autre en sa place
ainsi quil est en la puissance des
habitans d'une uille d'oster les clefs
d'entre les mains de leur gouuerneur
, et les donner a un autre lors quils
uoient quil est traistre a son Roy, et
ueut liurer la uille a ses ennemis
car il uaut mieux estre sans pasteur
que sans dieu, et nostrame n'est point
en la disposition des pasteurs pour
en user comme il leur plaira, ainsi que
nos corps, et nos biens sont en la puissance
du Roy. dieu seul est celui qui est le
maistre de nos consciances, qui peut
destruire l'ame, et le corps, et l'enuoier
a la gesne des flames eternelles

timé deum

ac Regi tribué honorem

Sur le clergé

mais apres auoir parlé de la puissance du pape sur le temporel des Rois, il est aussi necessaire de sçauoir si sa preeminance sur le clergé est de droit diuin et si Jesus christ l'a estably chef de l'eglise uniuerselle priuatiuement aux autres pasteurs, et lui a donné la puissance d'establir de nouueaux articles de foy, et de casser, et annuller ce que dieu a ordonné en sa parole, et lui a donné le pouuoir d'establir des sacrificateurs de son corps: car si cela est pas dieu qui lui a donné cette authorité dont il se uante, et qui l'a estably chef de l'eglise uniuerselle, c'est donc le pape luimesme qui l'a usurpée, et nous sommes en droit de lui dire comme autres fois Jesus-

christ disoit aux pharisiens autemps
passé il nestoit pas ainsi. il est dit dans
la parole de dieu quil nia quun seul chef
a sauoir Jesus christ. Je nie donc quil
soit en la puissance daucun pasteur ou
euesque desingerer dauoir une puissance
Iuridique sur les autres pasteurs, et
destre chef de leglise uniuerselle priu
atiuement aux autres, et comme il nia que
le legislateur qui puisse donner des loix a
la conscience, Je nie aussi quil soit au pou
uoir daucun pasteur, ou euesque destablir
de nouueaux articles de foy, ou dadiouster
au symbole des choses essentielles a la
Religion, et necessaires a salut, encore
moins de casser, et annuller les comma
ndemens de dieu, et abolir les choses
essentielles a la Religion. car les choses
essentielles a la Religion, et necessaires

a salut ne doiuent estre abolies combien
mesme l'abus, ou la superstition si seroit
introduite, mais il faut en oster l'abus
et Reuenir a la source de la parole de dieu
afin de les Remettre a leur premiere
origine. mais quant aux choses non
necessaires de leur nature, et non perpe
tuelles ni obseruées des le commancement
et sans lesquelles la foy chrestienne peut
subsister, quand la superstition si est
mise, et que l'usage est tourné en abus
ou idolatrie, alors, c'est sagement fait
d'abolir telles coutumes, et Retrancher
les occasions de l'abus, et fermer entiere
ment cette porte au diable - - - -
Ie ne doute point que chasque pasteur
ou euesque de l'eglise uniuerselle, et
catholique non preoccupé d'un desir
desponeste, tel qu'est l'auarice ou
l'ambition ne puisse estant d'accord

avec les anciens de son eglise establir des 341
Reglemens de police et ordonnances ec-
clesiastiques, soit pour porter le peuple
a la deuotion soit pour le Ranger a son de-
uoir, pourueu que telles ordonnances
ou ceremonies n'imposent point un lourd
fardeau sur les consciences, et qu'elles ne
portent point le peuple a la superstition
ou a l'idolatrie, et je croy que c'est mo-
difier de s'accommoder a telles coutumes
lors qu'on est sur les lieux, ou ces coutumes
et ceremonies sont obseruées, plutost
que d'esmouuoir la dessus des dissentions
et faire un schisme, et se separer de la
communion de l'eglise sur des choses
non necessaires a salut de leur nature
car ce seroit se Rendre inciuil et
ennemi de concorde que de troubler la
paix et l'unité de l'eglise pour des

Reglemens de policez ecclesiastiques authorisez depuis plusieurs années de toutte une societé. dans léglise primitive chrestienne Il y avoit quelques telles coutumes touchant les pecheurs Repentans qui avoient esté esclus de lassemblée des fidelles, ou privez de la participation de la saincte cene pour quelques fautes considerables, lesquelles coustumes ou ceremonies Je ne croy pas qu'aucun de nos theologiens aient Jamais condamnées si non depuis qu'il s'est introduit la superstition, et lopinion de merite, et de satisfaction a la Justice de dieu — il se trouve encore aujourdhui en quelque lieu de la chrestienté nommement en angleterre quelques menues ceremonies Indifferentes de leur nature Jemes en ce Rang le chant de psaumes et quelque exort

ation a la mort que fait le pasteur, ou mi 553
nistre au peuple assistant a l'enterrement
d'un mort, comme aussi la genuflection
qui si pratique, lors qu'on se presente a la
table du seigneur pour y Reçeuoir La
communion. Je ne ferois nulle diffic
ulté de m'acommoder a telles coutumes
si j'estois sur le lieu plutost que de causer
du scandale, et troubler la paix de l'eglise
car cela se fait non pour adorer le sacrem
ent, comme font les Romains, ni pour
y chercher Jesus christ enclos sous
Les especes du pain, et du uin, mais par
un acte d'humilité, et de Respec, que
l'on a pour ces sacrez misteres, et
soit qu'on le Reçoiue debout, assis, ou
a genoux, cela n'est point de L'essence
du sacrement, mais il faut prendre garde
d'en faire un obiect d'adoration - - -

 mais il y a telles coutumes parmi les autres
chrestiens aux quelles Je ne voudrois mac
coustumer d'autant qu'elles sont contrai
entions a l'escriture par exemple la
coustume de ne baptiser que les adultes
pratiquée par les anabaptistes, cette
coustume est mauuaise, et ne voudrois
mi acommoder par ce qu'elle est entachée
derreur. L'escriture nous enseigne que
les apostres ont baptisé des familles ent
ieres, partant les enfans estoient de ce
nombre. cette mesme escriture les
apelle souuentes fois enfans de la
promesse, et Jesus christ dit que le
Royaume des cieux leur apartient
ce seroit donc une temerité de ne vouloir
donner le sacrement du baptesme
qui n'est qu'un seau confirmatif de l'ali
ance de dieu aux enfans des fidelles

a qui apartient cette aliance, et qui ont droit a L'heritage du paradis . . . . .
Je scay que Mr. arnaud nous cherche des chicanes pour ce que nos theologiens ont de coustume de ne baptiser les enfans qu'aux assemblées Immediatement apres le sermon, et les apelle des meurtriers spirituels, pour ce que aucuns enfans peuuent mourir sans baptesme auant que Le dimanche soit uenu auquel Jour on s'assemble; mais Je Respond a cela que La cause pourquoy ils font, et pratiquent cette coustume est d'autant quils ne croient pas comme Lui, et ceux de sa communion que Le sacrement du baptesme soit d'une absolue necessité pour le salut; et qu'a faute d'une goutte d'eau uersée sur la teste d'un enfant par une sage femme, ou autres, auec Intention de faire ce que L'église fait, cet enfant soit priué eternellement de La

uision de dieu, et des delices du paradis. nous-
noions dans Lancien testament que les enfans
des fidelles n'estoient circoncis que dans la
huitaine, et david auquel il mourut un enfant
auant que d'estre circoncis ne le croit point
damné, ains au contraire, il le croit au lieu des
bien heureux, ou il aspiroit Lui mesme. or
pource que les peres, et meres fidelles sont
bien aises de voir donner a leurs enfans le sacr
ement du baptesme, qui est le seau de laliance
de grace. Je ne doute point que si en france, nous
auions la mesme Liberté que lon a en angleterre
, holande, suice, ou autres lieux, nos ministres
pouroient sans aucune difficulté administ
rer le sacrement du baptesme tous les jours
, et a toutte heure, par ce que lon n'auroit qua
porter les enfans au temple pour estre
baptisé; mais surtout il se faut donner de
garde de retomber dans l'erreur des Romains
qui attachent la grace du salut aux elemens

que si lon fait dependre le salut dun enfant
du sacrement du baptesme comme de la propre
cause efficiente, il sensuiura que sous la loy
les enfans auoient un grand aduantage que
nont pas ceux de la nouuelle alliance de grace
car sous la loy le salut des enfans ne dependoit
point de la circonsision, et pouuoient estre
sauuez sans cela ainsi que le Reconnoissent
les Romains, mais sous Leuangile si un
enfant uient a mourir en le portant au temple
auant que pouuoir estre baptisé, il est exclus
eternellement du Royaume de sieux, et le
uen des parens ne lui profite de rien. seroit
il bien possible que Jesus christ qui par sa
mort a deschiré leuoile de toutes les ceremo
nies Judaiques eust attaché le salut des
enfans des fidelles a une nue, et simple
ceremonie qui est de uerser une goutte deau
sur la teste dun enfant par une sage fem

558 me auec Intention de faire, ce que l'eglise fait
, et qu'a faute de cela, il soit damné eternelle
ment. dieu n'attache point sa grace a des
elemens corruptibles, ce n'est point la priua
tion des sacremens, mais le mespris qui nous
Rend coulpables. Le baptesme donc n'est
point, ce qui fait que les enfans des fidelles
ont part a la liance, mais ils Reçoiuent le
sacrement, parce quils sont de L'aliance
: or afin de faire uoir quil n'apartient point
a une sage femme de baptiser non plus que
de prescher la parole de dieu; et que cette
charge apartient seullement a ceux que
dieu a apellé pour estre docteurs, et pasteurs
en son eglise, il suffit de monstrer que Jesus
christ a conioint ces deux choses l'adminis
tration de la parole, et des sacremens
quand il a dit a ses apostres, allez, et endoctrinez
touttes nations, les baptisant au nom du

549

pere, et du fils, et du sainct esprit, et il avinera
que qui conque croira, et sera baptizé sera sauué
mais qui ne croira point sera condamné —
· quant aux coustumes, ou ceremonies de Léglise
Romaine il est constant qu'elle pratique
aujourdhui plusieurs mauuaises coustumes
sur des dogmes importens, aux quelles lón-
ne se peut conformer, et les pratiquer sans
se Rendre griefuement punissable, et emne
mi declare du christianisme, car ce sont —
non seullement additions a lescriture —
lesquelles neant moins sont condamnées —
par Jesus christ, et ses apostres, mais aussi
contrauentions a la parole de dieu, cést
pourquoy les Romains nous blasmant
aujourdhui dauoir outrepassé leurs trad
itions, nous leur Répondons comme autre
fois le seigneur Respondit aux pharisiens
, et nous pourquoy auez vous outrepassé

les commandemens de dieu par nos traditi
ons. Les coustumes qui se pratiquent au
jourdhui dans léglise Romaine imposent
un joug tirannique sur les consciences, et
portent le peuple a la superstition, et a-
lidolatrie, et ruinent de fond en comble le
christianisme. ce seroit ne finir jamais
qui les voudroit raconter toutes par ordre
il me semble en auoir assez dit ci deuant
pour en faire voir labsurdité. pour le
present je me arresteray seullement a-
produire celles qui concernent la nature
des sacremens. Rome par une main sacri
lege a retranché au peuple la partici-
ation du calice, cette coustume dene-
dommer que la moitié du sacrement ~~et~~
au peuple chrestien est impie, et pro
fane, car elle est contraire a lescriture
qui dit, ce que dieu a ioinct que lhomme

ne le separe point. or Jesus christ a conioint 561
ces deux choses scauoir le pain, et le uin de
la saincte cene, et a dit de la coupe beuez en tous
c'est donc une Impiété, et un sacrilege, que
de priuer le peuple de la coupe puisque
nostre seigneur l'a commandé, car la diui
sion de ce mistere ne peut aduenir sans un
grand sacrilege ainsi que le re connoist gelase
ancien euesque de Rome Je ne puis donc me
Ranger du parti de ceux, qui quant au fait
de la Religion disent ainsi . . . . . .

Dum fueris Romæ, Romano uiuito
more; dum fueris alibi uiuito sicut ibi
. . . . . .

. . . Des sacremens . . .

Auant que de finir ce traitté Je ne puis
m'en pescher de produire ici les erreurs les
plus grossieres, et les plus palpables de
ces mutillateurs Impies, et profanes

 des sacremens, qui apres auoir du tout corrompu et abastardi le sacrement du baptesme, et celui de la saincte cene ont adiousté cinq autres sacremens batards, et suposes qui sont remplis d'abus, superstitions, et idolatries et auxquels comme des enchanteurs, ils attachent une uertu magique scauoir de conferer grace Justifiente par L'action nue, et simple sans quil soit necessairement requis que celui qui administre le sacrement y aporte de la deuotion, ou pieté, ni que celui qui le recoit y aporte aucune attention, pourueu seullement quil ni aporte point d'empeschement par expres c'est ce qu'enseigne le concile de trente en la session 7. le mesme concile enseigne aussi que les sacremens sont nuls si celui qui les confere n'a intention de faire ce que L'eglise fait - - - - - - - - -

ce nombre septenaire des sacremens demo 463
nstrent clairement le ministere d'iniquité
selon le nombre de la beste qui a sept testes
et la grande paillarde assise sur sept ~~mont~~
montagnes. description de la uille de Rome
* peut estre me dira ici quelque Romain
qu'au commencement de ce traitté Je semblois
estre plus docile, et moins emporté, et que
mesme Je blasmois Mr. arnaud, et l'acusois
de trop d'emportement en ce que dans la
chaleur de la dispute, il traittoit nos minis
tres d'impies, de profanes, de monstres, de
demoniacles, de blasphemateurs, d'abomin
ables, de predicateurs du serpens de mini
stres du demon &. mais que presentement Je
suis tombé dans la mesme faute que lui
parceque Je traitte les pasteurs de l'église
Romaine, a laquelle J'ay fait banqueroute,
de la mesme maniere, et les paie en mesme

monoie, et que Je deuerois bien a tout le moins
porter plus de Respec a ceux qui ont esté autre
fois mes pasteurs, et mes guides. mais Je lui
diray que Je n'en veux point a leurs personnes
, mais a leur doctrine, qui est fausse, et pernicieuse
, et que Mr. Arnaud en poussant toutes ces
inuectiues ardentes contre nos docteurs, et
ministres il les accuse faussement d'auoir
corrom pu la morale de Jesus christ par
des dogmes Impies, et leur Impose des
fausset es, et calomnies aussi opposées a
nos sentimens que les tenebres le sont a la
lumiere, et le mensonge a la verité, mais
que pour moy en traittant de la matiere
des sacremens Je n'impose point a l'eglise
Romaine, et que Je n'auance Rien qui ne
soit Reconnu par les docteurs de Rome
, pour des dogmes essentiels a leur Religion
, et que pour ce qu'il s'agit ici de combatre

et Repousser des erreurs, superstitions, et 264
idolatries si grossieres, et si palpables qu'il ne
s'est jamais veu Rien de semblable, il n'y a
pas lieu de se taire, et d'avoir la bouche close
mais qu'il faut parler un peu haut, pour
le faire entendre, afin d'en faire connoistre
avec plus d'evidence l'absurdité. Je dis de plus
que celui qui plaide pour la cause de la verité
a toujours droit d'estre zellé pour la maintenir, et deffendre, lequel privilege n'ont pas
ceux qui soutiennent le mensonge . . . . .
Pour donc faire voir les erreurs de l'Eglise
Romaine sur la matiere des sacrements
Je produiray ici les traditions les plus Remarquables, qui sont tirées des docteurs les plus
celebres de la communion de Rome comme
aussi des conciles, canons, et decrets avec le texte
cotté, afin que personne ne pense pas que
l'on impose a l'eglise Romaine . . . .

..... Des Sacremens en .....

Les docteurs Romains, en parlant des Sacremens de L'ancien testament disent quils ne profitent point par oeuure ouurée, mais seullement par L'oeuure de L'ouurant, cest a dire selon la foy, et deuotion de celui qui les administroit ou les Receuoit, et par forme de merite en mesme façon que Les prieres profitent a celui pour lequel on prie * dont sensuit que la circonsision conferée par un hipocrite ne profitoit en Rien †. vasquez. in partem tertiam. thom. disput. 164. cap. 4. artic. 4. et bellarm. de effectu sacramenti. lib. 2. cap. 13. .....

† La circonsision neffaçoit pas le peché original, mais les enfans estoient Sauuez par la foy des parens qui leur estoit appliquée par forme dimpetration, et par le merite de celui qui les circonsisoit. thomas. part. 3. quest. 70. et vasquez idem

† Les enfans des fidelles mourans sans la circonsi- 367
ion ne estoient point envoyez aux Limbes des petis
enfans, car ils pouuoient estre sauuez en la foy de
leurs peres, et meres † Sous l'ancien testament si =
un enfant mouroit sans sacrement, il n'en Recevoit
aucune Incommodité, cela ne lui estant pas nec
essaire a salut. Vasquez In part. thom. 3. disp. 163. cap. 2
† Mais les sacrements du nouueau testament cont
erent grace Justifiante par L'action nue et sim
ple sans qu'il soit necessairement Requis que celui
qui administre le sacrement y apporte de la deuot
ion ou pieté ni que celui qui le Reçoit y apporte
aucune attention, pourueu seullement qu'il
n'i apporte point d'empeschement par expres
concil. tridentin. sessione 7. capiti. 8. . . . . .

— Du sacrement du bapteseme —

ce seroit ne finir Jamais qui uoudroit parler
de tout ce grand amas de ceremonies controuuées
par les quelles les Romains ont corrompu le

568. sainct baptesme car non contans de la naiue simp
licité dont Jesus christ L'auestu, et paré, qui est
de baptiser d'eau pure, et simple au nom du pere
, et du fils, et du sainct esprit, ils ont adiousté une
consecration magique L'exorcisme, ou coniurat
ion du diable, le soufflement du prestre, et le signe
de la croix par laquelle il chasse le diable arri
ere de L'enfant, L'onction du cresme, ou huille
charmée. le sierge alumé, le sel, et le crachat
du prestre, et autres fatras qui n'ont aucun
apui sur l'authorité diuine des escritures, et
qui ont plus d'aparence de magie, et d'enchan
tement que d'autres choses. Joint quil s'est
ueu des prestres sorciers qui ont baptisé au
nom du diable. le prestre parle au parain
, et a la maraine de L'enfant en latin, quils
n'entendent point, et leurs fait dire (uolo
et amen) combien quils ne sçachent a quoy
ils Respondent, ni lintention du prestre de laquelle
on fait dependre toutte L'efficace du sacrement

traditions Romaines touchant Le Sacrem 569
- - - - - - - ent du baptesme - - - - - - -

†. Le baptesme de Jean baptiste ne conferoit point de graçe ni de Remission des peches - thomas. 3. parté. quest. 38. artic. 3. et 6. - - - -

†. Le baptesme de eau, a faute di, celui le ueu du baptesme est necessaire a salut, et nul ne peut estre sauué sans, cela consil. trid. sess. 7. canon. 2.

†. Les petis enfans mors sans baptesme sont enuoyes au Limbe qui est une prison obscure et ardente, ou ils sont eternellement priues de la uision de dieu, dont aussi on ne Les enterre point en terre saincte, et on ne dit pour eux ni messes, ni prieres. †. Les enfans qui sont au limbes sont dans le feu, mais ne le sent ent pas. bellarm. lib. amissione gratiæ, et statu peccati. capiti. 3. et 4. - - - - -

†. au Jour du Jugement, ces enfans mors sans baptesme ne seront ni a la dextre.

ni a la gauche ne seront enuoyes, ni en enfer
ni en paradis ✠ il seroit bon de sauoir quelle
sera touchant eux la sentence du Juge, et
si leurs noms sont escris au liure de vie, car
il est dit. apocal. 20. que tous ceux la seront
enuoyes en la geesne dont les noms ne sont
point escris au liure de vie . . . . . .
†. Si un enfant meurt en le portant au bapt
esme auant que pouoir estre baptisé il est
exclus eternellement du Royaume des
cieux, et le veu des parens ne lui profite de
Rien. Lombard. Sent. Lib. 4. dist. Lit. E
†. a faute du bapteesme d'eau un enfant peut
estre sauué par le martire pource que le mar
tire est un bapteesme ✠ combien qu'on noye
ou estouffe l'enfant sans aucune effusion de sang
†. Le martire est un bapteesme qui est adminis
par les bourreaux, lesquels n'ont point d'inte
ntion de faire ce que l'eglise fait, de laquelle

intention l'on fait dependre toutte l'efficace 371
du sacrement, et sans laquelle il n'a point de
sacrement. t. Le martire d'un homme baptisé
n'est point un baptesme, mais s'il n'est point
baptisé son martire est un baptesme . . . . .
† Le baptesme efface, et abolit entierement le peché
original, et tout ce qui peut estre apellé peché
concil. trid. sessione 5. x. cependant plusieurs
Recoivent le baptesme par hipocrisie auxquels
leur impieté seroit profitable, et les petis
enfans sans baptisés ne laissent de mourir, on dem
ande pourquels pechés ils meurent . . . . .
t. pour tous les pechés commis devant le baptesme
on ne doit aucune penitence, ni satisfaction
ni en ce monde, ni en purgatoire . . . . .
t. un paien, et un juif non baptisés peuvent
administrer le baptesme, et leur baptesme
est bon, et legitime, combien qu'ils le baptisent
par moquerie pourveu seullement qu'ils a-

172. aient intention de faire ce que léglise fait
papa. nicol. 1. dist. 4. de consecrat. can. a quodam
Iudeo. nauar. concil. Lib. 3. de bapt. tolet. et thom. idem
t. combien que Le bapteſme ait eſté inſtitué
par Jeſus chriſt deuant ſa mort, toutesfois
il na commencé destre neceſſaire quapres
la mort de Jeſus chriſt. bellarm. de bapt. capſ
t. Jeſus chriſt a adminiſtré le bapteſme a plu
ſieurs. mais ce bapteſme neſtoit point neceſ
ſaire a ſalut. ✻ dont ſenſuit que le bapteſme
conferé par un turc, ou un Juif eſt plus digne
et plus excellent, et plus profitable que le
bapteſme adminiſtré par Jeſus chriſt. car
le bapteſme conferé par un Juif, ou paien
eſt neceſſaire a ſalut, mais celui que Jeſus
chriſt conferoit neſtoit pas neceſſaire
t. Le martire confere grace en meſme façon
que le bapteſme, ceſt a dire par la ſimple
et nue action, et ſans que la foy, ou deuotion
du martir y ſoit neceſſaire. thomas. 4.

distinc. 4. quæst. 3. artic. 3. et quæst. 4. 273

†. Le baptesme est nul si celui qui baptise n'a l'intention de faire ce que l'Eglise fait

concil. trid. sess. 7. can. 11. et Sinod. Florent. idem.

. . . . . .

. . . . . De la confirmation . . . . . .

Les Romains non contens d'auoir corrompu et falcifié et souillé de superstition, et d'erreur damnable le sainct baptesme. mais aussi par une main sacrilege, ils lui Rauissent toutte sa dignité, et vertu pour en parer, et Reuestir un autre sacrement bastard, et contrefait, qu'ils apellent de confirmation. cette confirmation n'est autre chose qu'un engraissement de cresme c'est a dire d'une huille mixtionnée auec du baulme a laquelle ils attachent la vertu efficacieuse par l'operation secrette de leur consecration magique, qui n'est

Rien autre chose q'une mussitation de paroles
, auec signes de croix en l'air, et coniurations
, laquelle huille charmée estant appliquée
sur le front de celui qui ia a esté baptisé
en figure de croix par le pouce de l'Euesque
mitré, et embeguiné qui donne un soufflet
sur la ioue en disant, ces paroles Ie te signe
du signe de la croix, et te confirme du cresme
du salut. et toutes fois par l'operation secrete
et vertu de ces enchantemens ils veullent
que ce cresme soit leur vaisseau du sainct
esprit. le sainct cresme du salut, deuant
lequel par hommage l'Euesque se prosterne
et le salue disant (aue sanctum crisma
dieu te gard sainct cresme parlant a une
chose inanimée, cette confirmation selon
le stile Romain confere grace Iustifiante
par oeuure ouurée, et sans aucune disposi
tion de celui qui la reçoit, et imprime

en lame un caractere Ineffable ainsi que 274
L'enseigne Bellarmin au liure de la confi
rmation. chap. 11. et en ce careſme eſt infuſe
une plus grande vertu que celle du bapt
eſme par laquelle ceux qui au bapteſme
n'eſtoient chreſtiens qu'a demi ſont parfais
, et accomplis, et Reçoiuent le ſainct eſprit
de ſapience, et de force . . . . . .
Mais la deſſus il ſeroit bien a propos que
les Romains nous monſtraſſent, ou eſt le
commandement du ſeigneur qui ordonne
cette huille enchantée pour eſtre la mat
iere d'un ſacrement, et ou eſt la promeſſe
declarée en ſa parole qu'en cette greſſe
charmée ſoit liée la preſençe du ſainct
eſprit, et la graçe du ſalut. que ſi cette
huille embauſmée, et coniurée n'a cette
vertu Infuſe, ni de ſa nature, ni par
L'inſtitution du ſeigneur accompagnée

operation

de sa promesse. toutte efficacieuse qui lui est attribuée, ne peut estre sinon superstitieuse et magique plaine de sorcelerie. or donc que Les eueſques de Rome qui au lieu de prescher la parole de dieu qui est leur vray cresme et onction du sainct esprit. se sont ingerez dans Lart de droguistes, et apotiquaires auec leur cresme, et leur baulme nous disent si leur huille enchantée qu'ils honorent du tiltre de sacrement est de dieu, ou des hommes. si c'est Jesus christ souuerain auteur des sacremens qui a ordonné, cette huille embaulmée pour estre un sacrement perpetuel en son eglise, et un seau confirmatif de ses graces appartenant a tous fidelles. ou si ce sont eux mesmes qui se sont ingerez dans cette charge d'engresseurs. Je ne croy pas qu'ils osent affirmer que ce cresme, ou huille mixtionnée.

soit du ciel, car iusques ici, ils n'ont peu 377
produire un seul passage de la parole de
dieu pour monstrer que le seigneur ait ord
onné cette onction, et engressement d'huile
en baumée pour estre un sacrement, ou
un seau confirmatif de son aliance, et un
gage asseuré de nostre adoption . . . . .
. . . . . tradition Romaine . . . . .
t. Le baptesme peut estre conferé par un
laic, et par une sage femme, voire mesme
par un turc ou un Iuif pourveu qu'il ait
intention de faire ce que l'eglise fait, com
me i'ay monstré ci deuant. mais la confirm
ation ne peut estre conferée que par l'euesque
papa. mich. distinc. 4. de consecra. can. Spiritus

. . . Du sacrement de l'eucharistie . . .

Tout vray sacrement doit auoir un signe
visible palpable, et materiel, ainsi que

576 L'eau du baptesme. ces deux choses sont Req
uises en tous vrais sacremens, Scavoir le signe
et la chose signifiée. le signe, et la chose Sign
ifiée sont termes Relatifs de sorte que l'un
n'est pas l'autre, c'est ce que les Romains Reco
moissent aussi bien que nous, mais quand
ce vient a parler de L'encharistie ils Retir
ent leur espingle du feu, et ne nous donnent
que des accidens sans suiect des couleurs, Ron
deurs, saveurs, et pesanteurs sans substance
dont s'ensuit que ce n'est point un sacrement
car ce qui n'a ni matiere ni substance ne peut
servir de seau exterieur de la grace Justifi-
ante, et le corps de Jesus christ ne peut-
estre lui mesme le sacrement, car autrem
ent il seroit le signe visible, et la chose
signifiée qui est invisible, contre La
Regle generale de tous sacremens qui-
porte que le signe, et la chose signifiée

sont termes Relatifs. en sorte que le signe 279
ou sacrement n'est point la chose signifiée
par le sacrement. l'un est materiel, et visible
l'autre est immateriel, et Invisible. cela
est plus que suffisant pour faire le procez
aux destructeurs de
a l'eglise Romaine qui destruisent la nature
et substance de l'eucharistie pour establir
leur transsubstanciation. Je ne parleray
pas dauantage pour le present de cette
matiere, car Je croy en auoir parlé assez
emplement cy deuant pour en faire voir
la bute tout a descouuert en traittant de la
transsubstanciation. de la presence
Reelle et corporelle de Jesus christ au
sacrement de l'eucharistie. de la mand
ucation orale de la chair du sauueur
et du pretendu sacrifice expiatoire
et non sanglant de la messe pour la Rem
ission des pechez des viuans, et des morts

380 Les Liures sacres de Lancien et dunouueau
testament sont Remplis dexortations a
la Repentance ou penitence: Sainct Jean
baptiste, et le seigneur Jesus christ ont
commence leur embassade par cette exor
tation, Repentez vous car le Royaume
des cieux est prochain. et sainct pierre en
ce notable sermon quil adressa aux
Juifs leur dit amandez vous, et vous conu
ertissez, afin que vos peches soient effa
cez. or combien que la Repentence ne soit
la propre cause de la Remission, et absolu
tion de nos peches par laquelle descoule
, et Ruisselle cette seulle, et vraie source
a scauoir le sang pretieux de Jesus christ
, qui nous purge de tous peches, et ce par
la seulle grace, amour, bonte, et misericorde
de dieu qui en est la vraie cause efficiente

tant y a que une si grande bonté de dieu est 581
conferée a ceux la tant seullement qui se
Repentent estant sollicitez et animez a ce
deuoir par la consideration serieuse dun si
grand benefice de dieu qui leur pardonne et
les Reçoit a soy en Jesus christ afin quen
Renonçant aux desirs de ce monde ilz suiuent
en ce present siecle sainctement sobrement
et Religieusement comme un peuple peculier
addonné a bonnes oeuures qui sont les fruicts
conuenables a une vraie Repentence. cette
vraie Repentence a son siege dans le coeur
et est louurage du sainct esprit besongnant
en nous, et elle ne procede daucune vertu
puissance ou faculté qui soit en nostre ent
endement, ou volonté. dieu seul en est Lau
teur. cest lui qui met en nous auec efficace
le vouloir, et le parfaire selon son bon
plaisir. nous ne pouuons de nous mesmes

comme de nous mesmes dire, faire, ou penser
aucune chose bonne il faut que ce soit la grace
qui nous preuiene. nous ne pouuons auoir
une uraie Repentence sans la foy en Jesus
christ, car pour se conuertir a dieu, et Reto
urner a lui, nous deuons auparauant par
foy estre asseuré de sa bonté, et de son
amour enuers nous, autrement nous ne
pouuons si non l'auoir en hesne, et le fuir
. La Repentence uraie, et sincere, ou pour
mieux dire Recipissance est particuliere
aux seuls eleus, et fidelles qui de bon cœur
se conuertissent a dieu, et elle differe gran
dement quant a son principe, et a son
essence de la Repentence des Reprouuez
. car la Repentence des urais fidelles prod
uit en eux une componction de cœur, et un
Regret cuisant d'auoir offence dieu parce

qu'il est souuerainement bon, et elle engendre 273
une hesne tres grande du peché acompagnée
d'une saincte sollicitude, d'effence, Indignation
, crainte, grand desir, zelle, uengence. mais
la Repentence est temporels, et Repreuuez
a pour obiect non tant L'amour de dieu, et sa
gloire, que la crainte de L'enfer. Les Repreuuez
sont parfois naurez d'une grande douleur
et triste de leurs peches. mais cette trist
esse n'est pas selon dieu qui engendre Recipis
sance a uie, et salut par une hesne du peché
, ains est une tristesse selon le monde qui pro
cede d'une fraieur, et crainte formidable de
la peine et uangence, qui engendre la mort
abismant le pecheur en un gouffre de
de sespoir, ce que confirme assez L'exemple
de cain d'esau, de pharao, a cab, et Iudas-
* ou il s'en suit presentement de sauoir si la
Repentence, ou penitence est un sacrement

c'est a dire un signe visible ordonné de dieu pour
nous estre un seau obsignatif de ses graces
pour ce sui ect. J'ay creu a propos de Raporter
ici la croiance de L'eglise Romaine sur la mat
iere de ce pretendu sacrement, afin d'en faire
voir auec plus grande euidence La superstition
--- e — traditions Romaines e — ---
t. La penitence disent les Romains, n'estoit
point un sacrement sous L'ancien testament
, mais sous le nouueau, elle est un sacrement qui
confere grace par oeuure ouuré, et est la cause
de la Remission, et absolution des peches, et est
le uaisseau du saint esprit. Lequel sacrement
de penitence est necessaire a salut a ceux qui
sont tombez en peches apres le baptesme
, car pour les peches commis deuant le baptes
me, on ne fait point de penitence, combien mes
me l'on n'auroit esté baptisé qu'a laye de
cinquant' ans. concil. trid. sess. 14. chap. 1. et 3.

†. La penitence que Jean baptiste, Jesus christ, et ses apostres ont preschée aux Juifs, et gentils non encore convertis n'estoit point un sacrement car le sacrement n'estoit point encore Institué et ne se confere qu'apres le baptesme

†. La penitence est un sacrement composé de quatre pieces qui sont la contrition du coeur, la confession de bouche, l'absolution du prestre et la satisfaction par peines. de ce sacrement les trois parts se font par le pecheur. tellement que les trois parts s'administrent par le pecheur et non par les prestres. concil. trid. et florent. idem

†. C'est un abus de croire que la meilleure penitence de toutes soit l'amandement de vie. bulla exurge. leonis. 10. ad calcem. concil. latran. et concil. trid. sess. 14. cap. 13. . . . . .

†. L'on nous donne pour la matiere de ce pretendu sacrement, la confession de bouche, et l'action externe du penitent. et la parole d'absolution

586 auec L'imposition des mains en est la forme, et
sert d'element. uidé concil. florent instructioné
ad armenos. et concil. trid. sess. 14. cap. 3. . . .
* Mais tout sacrement doit estre non seullement
uisible et sensible, mais aussi materiel, et
elemantaire, et qui plus est doit estre ordonné
par expresse parole du seigneur uraiauteur
des sacremens, a celle fin de nous estre un seau
obsignatif de sa promesse enuers nous, et instru
ment de grace. car autrement au lieu de deux
sacremens, ou bien de sept sacremens bastards, et sup
poses, L'eglise sera fourmillante d'un milion
de sacremens. ueu que touttes les sainctes
actions, et ceremonies exterieures seront
autant de sacremens. le flechissement du
genouil, et l'eleuation des mains en la priere
la predication de l'euangile. la boue dont
Jesus christ se seruit pour donner la ueue
a la ueugle né, et toutte oeuure de pieté
enuers dieu, et de charité enuers les hommes

seront autant de sacremens. tout sacrement 587
doit estre un signe visible palpable, et
materiel, mais il ne s'ensuit pas de la que
tous signes soient sacremens. car il faut que
Jesus christ ait Institué ce signe pour nous
estre un seau, serre, gage, et mareau de
son aliance. ce qui ne se trouve point dans ce pret
endu sacrement de penitence. La confession
de bouche, et L'action externa du penitent
dont on fait la matiere de ce pretendu sacre
ment de penitence sont les plus souvent
pratiquées par les plus grands hipocrites
Judas a pratiqué tous ces signes. il confes
sa L'enormité de son crime, et sa satisfac
tion est euidente quand en detestation
de son forfait d'auoir uendu Le sang
Juste, il Jetta les trente deniers dans le
temple en presence des principaux
sacrificateurs, et anciens. et toutes fois

588 cette belle penitence est suivie dun horible
desespoir, par lequel Judas est poussé a ses
trangler. ⁂ La contrition ne seuoit point
, et neantmoins elle ne laisse pas destre
partie dun sacrement, cestadire dun signe
sacre ainsi que disent les Romains. parainsi
les mouuemens du coeur seuoient ⁂ Le prestre
ne scait pas si le pecheur a contrition, et par
consequent il ne scait pas sil confere un vray
sacrement. comme aussi le penitent ne scait
pas sil Reçoit un vray sacrement, car il ne
scait pas lintention du prestre confesseur
de laquelle on fait dependre toute lefficace
du sacrement ainsi que lenseigne le coni
le de trente. sess. 14. cap. 6. et can. 9. - - -
†. Lattrition qui nest qun marissement
dauoir offencé dieu procedant de la crainte
destre puni deuient contrition par la uertu
des clefs, et est suffisante pour obtenir-

grace concil. trid. sess. 14. cap. 4. et bellarm- 259
de penitentiâ. lib. 2. cap. 17. . . . . .

†. tous chrestiens nemy enage sont obligez de confesser ponctuellement tous leurs pechez- mortels dont ils se peuvent souvenir avec- toutes les circonstances, mais il n'est pas- necessaire de confesser les pechez veniels- concil. trid. sess. 14. cap. 5. et concil latran. sous inocent III. capiti. 21. . . . . .

†. un muet doit se confesser par signes thomas. In 4. sent. distinc. 17. quast. 3-

* cependant il y a des pechez qui ne peuvent estre presentez par signes qu'ils ne soient- mal honestes, comme est l'impudicité. . . .

†. mentir en confessant les pechez veniels ou les mortels desia confesses n'est qun- peché veniel. emanuel. Sa. aphoris. - verbis confessio, et confessor. . . . . .

†. les putains publiques ne sont obligées a se

590 confesser, ni a faire leur pasque ibid. num. 42.

†. tout prestre n'a pas le pouuoir de confesser. un confesseur ne doit Reueler en aucune façon la confession du pecheur, pecheur quand mesme il seroit question d'une entreprise contre la vie d'un Roy ou de la Ruine entiere d'un estat, c'est ce que ensegne le cardinal du peron en sa harangue prononcée aux estats de paris le 15. Ianuier 1615. et plusieurs autres. idem sentiunt . . . .

†. nul qui a peché mortellement depuis le bapteſme ne peut estre Reconcilié a dieu sans la sentence du prestre, et celui auquel le ciel est fermé pour son peché ne peut entrer au ciel, s'il ne lui est ouuert par le ministere des prestres. c'est a dire par l'absolution que le prestre donne. bellarm. lib. 3. de penit. cap. 2

†. Les pardons du pape, et de l'eglise sont ualables encore que dieu ne pardonne pas

. concil constant. sessione 4. . . . . .

il y a certains peches dont nul ne peut absoudre 391
que le pape hormis en larticle de la mort. ces
peches ne sont pas l'homicide, la paillardise
L'adultaire. L'inceste, le paricide, la magie
l'idolatrie, le blaspheme, la sodomie, et autres
de telle nature mais c'est le crime d'auoir apellé
du pape au futur concile, d'auoir leué decimes
sur le clergé, d'auoir molesté les pelerins de
Rome, et d'auoir detroussé les uiuandiers qui
portent des uiures en la cour du pape. bula
de cena domini. concil. trid. sess. 14. cap. 7. . .
†. Les absolutions, dispences, et Indulgences don
nées pour cause Iniuste ne laissent d'estre
ualables. tolet. lib. 1. Instructioné sacerdoti
cap. 14. et bellarm. de Indulg. lib. 1. cap. 2.
*. ce seroit ne finir Jamais qui uoudroit faire
un denombrement de touttes les impietes
et blaspheme que proferent le cardinal
bellarmin le concile de trente, et tous les

 docteurs de la communion Romaine contre
la satisfaction tres parfaite de nostre diuin
Redempteur, ils sont reduits iusqu'a dire
qu'il n'i a point d'autres satisfactions actuelles
que les nostres, et que Jesus christ n'a point
satisfait pour nous actuellement, mais que
seullement il a donné ouverture a nos satisfactions
. ils enseignent cependant qu'un homme peut
satisfaire a dieu pour un autre en se fouettant
ou jeusnant pour lui, et que cela est aloué
au pecheur comme si c'estoit lui mesme qui
eust jeusné, ou se fust fouetté, par ce moyen
un homme pendant qu'il fait bonne chere
peut pour peu d'argent trouuer quelqun qui
jusne pour lui; comme l'on dit vulgairement
priez, ou jeusnez pour moy, et j'iray en pa
radis pour vous. ces impies, et profanes, nous
font un crime, et nous accusent d'auoir corro

mpu la morale de Jesus Christ pource que 593
nous disons que la satisfaction tres parfaite
de Jesus christ nous est imputée et alouée
a Justice, et ne trouvent pas que ce soit un cri
me que d'enseigner qu'un homme peut satis
faire pour un autre a la Justice de dieu, et que
le Jeusne d'un homme est alloué a celui pour
qui il Jeusne, comme si c'estoit lui meſme qui
eust Jeusné contre ce qui est dit que chascun
portera son propre fardeau. et puis vous
me direz que ces gens croient en Jesus christ
: L'on feroit de gros livres de toutes les choses
que l'on pourroit alleguer contre les erreurs
damnables de la communion de Rome sur
ce pretendu sacrement de penitence et con
fession auriculaire. premierement elle imp
ose un Joug tyranique sur les consciences
2. une gehenne qui boureelle les pauures
ames. 3. une opinion de merite detestable

4. un comble d'inconueniens infames. 5. une
usurpation superbe d'une puissance et Iuris
diction pretendue qui est de pardonner les
pechés comme Iuge en une cause ou dieu
est la partie offensée, au lieu que les pasteurs
de l'euangile ne peuuent pardonner, et abso
udre sinon comme ambassadeurs enuoiez
de dieu. comme dit sainct paul, nous nous
exortons pour christ que vous soiez Reconsilié
a dieu, mais non point comme aiant authorité
sur nos consciences. et nous nous anonçons
que par le sang de christ tous nos pechés
nous sont pardonnez. voila Iusqu'ou se
peut estendre la puissance des pasteurs
de l'eglise, et non pardonner les pechés comme
Iuges. Ie ne doute point que les pasteurs de
l'euangile ne puissent euser tu des clefs
que Iesus christ a donné a son eglise en

la personne de sainct pierre Lier dexcommu ou delier 395
nication le pecheur pour quelques peches
considerables, et scandaleux, comme fit sainct
paul enuers lincestueux de corinte, auquel
il pardoma puis apres voiant sa Repentance
mais pour Reuenir a ce pretendu sacrement de
penitence, et confession auriculaire pratiquée
en leglise Romaine apres auoir monstré combien
de superstitions elle entraisne quant et quant
soy, Ie diray encore que par satisfaction du
penitent qui est la troisiesme partie de ce pret
endu sacrement de penitence est destruite La
satisfaction de Iesus christ, et la perfection
tres parfaite qui lui est deue, et la Remission
de nos peches aneantie, et despoüille Iesus
christ de son honneur, et trouble la paix de
nos ames, et par icelle la misericorde de dieu
est amoindrie bref cette confession auricul.
aire est un comble dimpieté, et irreligion

 ⁂ nectarius euesque de constantinople fit sagement dabolir cette confession auriculaire qui nest que pure Inuention humaine qui na aucun fondement en la parole de dieu. Si du temps de cet euesque de constantinople qui viuoit en lan. 381. apres la mort de Jesus christ Lon eust creu que cette confession auriculaire estoit un sacrement ordonné de dieu pour estre perpetuel en son eglise il ne l'auroit Jamais aboli, car il auroit esté un sacrilege, car les choses essentielles a la Religion comme sont les sacremens ne se doiuent abolir combien que la superstition s'y soit introduite, mais lon doit en oster les abus, et reuenir a la parole de dieu, afin de les remettre a leur premiere origine ainsi faisons nous du sacrement du baptesme quand nous abolissons cette ouerture secrette de couure ouuerte

que Les Romains luidonnent et Cedeuelopons
de ce grand tas de ceremonies controuuées dont
ils lont souillé, et corrompu lestdusacrement
de la saincte cene en luiostant lerreur de la
transsubstanciation de la presence corporelle
de Jesus christ, et de ladoration. ainsi faisons
nous encore quand nous abolissons lemerite
des oeuures que les Romains y ont attaché pour
donner adieu toutte la gloire qui lui est deuë
mais quand il sagit dune coustume indiferente
ou ceremonie non obseruée des le commen
cement non necessaire a salut de sa nature
et sans laquelle la foy chrestienne peut
subsister, comme est cette confession aur
iculaire laquelle Je ne doute point auoir
esté introduitte en leglise a bonne intention
mais presentement est tournée en abus
et superstition, et est deuenue Impie, et
blasphematoire au fils de dieu, dautant que

598 s'y est introduite L'opinion du merite, et de
satisfaction a la Justice de dieu. alors donc
c'est sagement fait d'ensuiure L'exemple de
nectarius eues que de constantinople qui abo
lit cette confession auriculaire pour une
paillardise commise par un diacre dans le
temple mesme auec une matrosne de la uille
sous ombre, et couuerture de cette confession
secrette, et auriculaire, et deuons en faire
de mesme de touttes les autres telles coustumes
quand s'y est introduite la superstition, ou
L'idolastrie. Joint a cela que plusieurs
choses se font a bonne Intention qui sont
peches d'autant qu'elles sont faites sans
foy laquelle est de l'ouie de la parole de
dieu ✻ Leuray usage de la confession est
de confesser a dieu ses peches, et au proch
ain que l'on a offensé, en lui faisant Repa
ration, ou satisfaction du tort, qu'on lui a fait

soit de ses biens, ou de sa Reputation, ou de 599
quelque Iniure ainsi que lenseigne St.
Jacques confessez vous les uns aux autres
et priez lun pour lautre, afin que nos
peches nous soient pardonnez

. . . . . .

. . . . . De Lextreme onction . . . . . .

en la naissance de Leglise primitive chresti
enne La predication de Leuangile estant
nouuelle au monde auoit besoin destre
confirmée par miracles, et signes admir
ables. cest pourquoy Jesus christ aiant
donné a ses apostres la charge de prescher
et publier Leuangile de grace par tout
le monde il leur donna quant, et quant les
conditions Requises pour vn si grand ouur
age. il les doua dvn don de prophetie, et leur
donna puissance de faire des miracles. ils
Jettoient hors les diables en son nom, ils

faisoient marcher les boiteux, et impotens-
ils donnoient laueue aux aueugles, ils Ress
uscitoient les morz. ils gueriſſoient les-
malades en les oignant d'huile, et meſme
les lingez, et mouchoirs qui auoient touché
les apostres estant poses sur les malades
ils estoient gueris. en la pratique de ces-
miracles les apostres usoient souuent de
quelques ceremonies, ou signe externe. st
pierre s'encline, et se courbe sur un mort
pour le Ressuſciter. acte. 28. sainct paul
impose les mains a publius pour lui faire
Recouurer la santé, et generalement tous
les apostres gueriſſoient les malades en les
oignant d'huille: or le don de gueriſon flor
iſſant en ce temps la, la apostre sainct Jacques
exorte Les fidelles de se seruir d'un Remede
si important, et du tout miraculeux disant
s'il y a quelque malade entre nous, qu'il

apelle les anciens de L'eglise, et quils pri bon
ent pour lui, et quils L'oignent d'huile au
nom du seigneur, et La priere de foy sauu
era le malade, et sil a commis peché il
lui sera ~~ant~~ pardonné - - - - - - - -
mais comme il est question entre les Romains
et nous de scauoir si cette onction d'huile
pratiquée par les apostres pour la guerison
des malades est un sacrement de la nouuelle
aliance. il est necessaire qu'elle soit comp
assée a la Regle de tout sacrement. il faut
premierement que cette onction d'huile
ait esté Institué par un expres comman
dement de Jesus christ seul vray, et unique
auteur des sacremens pour estre un signe
sacré perpetuel en son eglise qui soit
un gage, et un seau obsignatif de la prome
sse du salut. ou bien, pour me seruir du
Jargon, et stile Romain, qui selon

L'oeuure ouurée confere la Remission, et la grace du salut. mais Rien de tout cela ne se trouue dans ce pretendu sacrement, car cette onction d'huile qui estoit appliquée sur les malades par les apostres n'auoit pour but, et fin immediate le salut des ames, ains la gueriſon des corps, laquelle estant toutte miraculeuse procedoit de la seulle grace, et puissance de dieu, ou-quelle peust confever la Remission des pechés, laquelle sainct Jacques Raporte non a L'onction d'huile ains a la priere de foy. mais d'autant que sous la loy, cela estoit tout commun que L'huile figuroit la grace du sainct esprit, cette onction-d'huile estoit pratiquée par les apostres-pour estre un signe de la grace de dieu en la gueriſon des malades. or quant a l'extreme onction qui se pratique au Jourd'hui en

L'eglise Romaine, elle n'a aucun Raport 603
ni conuenance a cette onction d'huile, dont
par le sainct Jacques, veu que c'estoit un
simbole extraordinaire de guerisons mir
aculeuses, qui se pratiquoient du temps des
apostres. cette huille dont se seruoient les
apostres estoit commune, et naturelle, et
n'estoit point exorcisée, charmee, et enchan
tée auec coniurations, et signatures de
croix comme cela se pratique au Jour-
d'hui parmi les Romains. de plus, cette onc
tion d'huile estoit appliquée sur les ma
lades dont la santé n'estoit pas du tout
desesperée. mais en l'eglise Romaine
elle est appliquée a ceux la tant seulle
ment, qui sont agonizans, et auxquels
il n'i a plus espoir de guerison: Lors-
qu'on donne L'extreme onction a un ma
lade se mourant on chante les litanies

des saincts auec cierges alumes, et on oint auec des estoupes les organes des sens, les pieds les mains, et les Reins, hormis aux femmes, cet oignement estant fait ainsi que emplastres appliquées a des plaies. Le prestre dit plusieurs fois au malade semourant dites Jesus maria ~~aiez~~ pitié de moy, voila la belle consolation, et exort ation a la mort que fait le prestre aun agonizant, puis sen va. quand Le prestre passe par les Rues auec saboeste d'huille charmée et empunaisie le peuple abruti lui fait presque autant d'honeur que quand il porte son dieu imaginaire. J'ay veu de mes propres yeux des gens qui non seullement osterent leur chapeau le prestre passant auec son huile puante, mais aussi se mirent a genoux comme pour l'adorer, ce que

le prestre voiant ne leur en dit Rien. O ignorance brutale, o estrange aueuglement. Les Romains en parlant de la saincte çene veullent faire d'un sacrement un miracle ici au contraire d'un miracle ils en font un sacrement. mais quelle conformité ou conuenance ce sacrement bastard, et contrefait de léglise Romaine ait auec cette onction d'huille que propose sainct Jacques, et a quel tiltre cette extreme onction sera elle qualifiée du nom, et Revestue de l'effect de sacrement. car puisque le don de guerison corporel pour lequel estoit usitée cette onction d'huile a eclipsé, et du tout cessé, il s'ensuit que la cérémonie a sauoir l'onction d'huile estant nüe, et sterile de son effect, ne doit, et ne peut plus estre pratiquée en léglise. veu que ce seroit une singerie pour-

contrefaire Les apostres Sans profit, et Sans
utilité, cette onction d'huile ne doit donc
plus maintenant estre mise en usage —
puis que nous ne sommes plus dans le tem
ps des miracles, ni ne doit estre mise au
Rang des Sacremens, veu que les Sacrem
ens ont une telle parole de dieu, et comm
andement de la promesse, qui les appartien
nent a toutte L'eglise Jusqu'a la consomm
ation du monde, ce que confirme assez
L'institution du baptesme, et de la Sainte
cene. or nous ne lisons point que cette —
onction d'huile, laquelle maintenant —
est inutile, et Sans effect, apres que le
don de guerison, et d'autres miracles a
cessé, soit fondée Sur aucune parole
de dieu, et commandement expres de la
parole de vie eternelle, ainsi qu'il a par

apartient a tout vray sacrement de l'aliance de grace. cette uertu donc, et efficace que lui attribuent les Romains scauoir de Remettre les peches, ne peut estre sinon superstitieuse et magique . . . . . .

. . . . . .

. . . . traditions Romaines . . . .

†. L'extreme onction doit estre faite d'huile doliue, et si elle est faite d'autre huille comme de noix ou de cheneuis &c. elle est nule, et le sacrement nul. emanuel sa. uerbo. extrema onctio. n. 6

†. Le sacrement du baptesme peut estre administré par un laic, ou une sage femme. mais L'extreme onction ne peut estre administrée que par les prestres seuls. concil. florent. Instructioné armeniorum

†. un aueugle doit estre oint par les ieux combien que par la il n'aie point peché adhuc concil florent. num. 18. . . . . .

†. L'extreme onction a un homme qui s'embarque ou a un qui on va pendre est nulle, et le sacrement nul. ibid. . . . . .

†. apres que le prestre a confessé le malade mourant, et lui a donné plaine absolution de tous ses pechés, et qui a Receu l'hostie se confera L'extreme onction laquelle sert a effacer ce qui Reste de peché, et quoy qu'il soit ainsi net de tous pechés, l'on ne laisse de lui faire dire apres sa mort des messes, et obits pour le faire sortir du feu de purgatoire. . . . . .

†. Les autres sacremens effacent le peché par accident. mais L'extreme onction L'efface proprement, et par elle mesme bellarmin. de extrema onctione capiti. 18. et concil. trid. session 14. 2. . . . . .

Lordre, ou ordination des fidelles pasteurs anciens, diacres, ou euesques qui tiennent Les Resnes, et gouuernail de Léglise tant en la doctrine comme aussi en la police ecclesiastique, est uoirement saincte, et sacrée ueu quelle est fondée sur l'authorité, et Institution du seigneur, qui a ordonné les uns pour estre apostres, les autres pour estre prophetes. les autres pour estre euangelistes, pasteurs, et docteurs pour le Rassemblage des saincts, pour Lœuure du ministere, pour Ledification du corps de christ desquels Loffice nous est depeinte es escritures qui est deuacquer au ministere de la parole, et des sacremens. or pour signaler dauantage cette ordination des pasteurs ils estoient uoues, et consacres a dieu par prieres publiques en Léglise, et Limposition des mains estoit souuent emploiée par Les

apostres pour tesmoigner Leur Reception
. mais cette ceremonie de Limposition des
mains n'a point esté exercée en lordination
des pasteurs pour estre un sacrement pro
prement dit auquel compete La vraie définition
dun vray sacrement. car premierement
cette ceremonie estoit appliquée non pas a tous
chrestiens communement ainsi que lusage
des sacremens doit estre commune a tous
fidelles sains aquelques uns tant seullement
qui estoient choisis, et Juges capables pour
exercer le sainct ministere. secondement
cette ceremonie de Limposition des mains
n'a esté Instituee par le seigneur Jesus
christ, veuque dicelle Il ne sen trouue
aucune exemple, ni ordonnance dans la
parole de dieu, ains a esté pratiquée par
les apostres comme une chose dont la pra
tique n'estoit pas necessairement Requise

en lordination des pasteurs ainy estoit libre 611
, et indifferente. en troisiesme Lieu, cette
ceremonie nest point un signe visible palpa
ble, materiel, et elementaire que dieu
ait ordonné en son eglise pour estre un
seau obsignatif de son alliance de grace
et nest point Revestue de la promesse de
vie laquelle promesse est la forme essen
tielle de tout sacrement, et comme lame
qui lui inspire la vie, et vertu efficace. car
puisque cette grace appartient a tous fide
lles eleus auxquels aussi est offerte par le
Seigneur. si les ordres estoient confers
a cette fin d'estre un signe sacré, et seau
obsignatif de la grace Justifiante
pourquoy, et de quel droit tous les fidelles
seront ils forclos, et deboutes de ce sacrement
. cela posé il apert que lordination des
pasteurs en sa plus belle signification

612 et en sa plus grande pureté ne peut estre
califiée du tiltre de sacrement. combien
moins L'ordre de prestrise Romaine qui
est Regorgeante d'impieté, et de blaspheme
: La sacrificature Legale sous l'ancien
testament n'estoit point un sacrement
combien moins la sacrificature du corps
de christ qui ne se trouue en la parole
de dieu, que pour la condamner . . . . .
. . . . . .
. . . . traditions Romaines . . .
†. L'euesque donne le sainct esprit, disant
Reçoy le sainct esprit &. combien que
L'euesque soit en peché mortel. concil.
trid. sessioné 14. capiti. 6. . . . . .
†. Le sacrement des ordres confere grace
Justifiante par oeuure ouurée, c'est a dire
en uertu de la nue, et simple action, quand
mesme celui qui confere les ordres, ou

celui qui les Reçoit ni apporteroit, ni deuotion 613
ni attention †. Le sacrement des ordres est
nul si l'euesque qui le confere n'a Intention
laquelle Intention se presume par conie
cture, car au fond nul ne peut scauoir
ni auoir une connoissance parfaitte de
L'intention de L'euesque, par consequent
un prestre ne peut estre asseuré que les
messes quil chante, et les sacremens quil
administre sont ualables, car Il ne scait
pas s'il est prestre, ni s'il a Receu legitim
ement les ordres. il ne scait pas si l'euesque
a eu Intention de Lui es donner. le peuple
aussi par la mesme Raison en peut douter
et il ne scait pas si en adorant L'hostie
il adore la creature, ou le createur. s'il
adore du pain, ou Jesus christ. car il ne
scait pas si le prestre a eu Intention de
consacrer, et puis que le prestre ne scait

pas lui même si la Reçeu legitimement
l'ordre de prestrise d'autant qu'il ne sait
si l'eveque a eu Intention, il s'ensuit aussi
que le peuple en est ignorent, et qu'il ne
sait pas si ce prestre est prestre legitime
. peut estre que cet eveque a eu bonne
intention de conferer l'ordre de prestrise
a ce prestre, mais que cet eveque a Reçeu
les ordres par un autre eveque qui n'a
oit point Intention, et ainsi en Remontant
plus haut L'incertitude s'augmente. =
L'adoration donc de L'hostie est une ador
ation faitte a tout hasard comme le
Reconnoist le pape adrian. 6. en ses
colibets. quæst. 10. supp. 2. p. 7. qui veut
que L'hostie soit adorée conditionnelle
ment en disant tout bas en son coeur
Je t'adore si tu est christ . . . . . -

†. L'ordre de prestrise peut estre conferée 615
a un enfant n'aiant encore l'usage de Raison
, et ne l'aisse pas d'imprimer le caractere —
thomas. in 4. sent. dist. 25. bonauent, et tolet idem
†. prescher l'euangile n'est pas un acte formel
de prestrise, car plusieurs prestres ne sont
obligez a prescher. emanuel. sa. aphoris —
uerbo predicare. num. 1. . . . . .
†. un prestre qui a perdu les doits dont on
fait le signe de la croix deuient irregulier
et incapable d'exercer ~~de prescher~~ l'office de prest
rise. il en est de mesme s'il est chastré
. touttesfois l'opinion commune entre plusi
eurs est que le prestre chastré peut —
chanter messes, pour ueu qu'il porte sur
soy les parties qui lui deffaillent Reduites
en cendres. emanuel. sa. verbo Irreguli
aritas. nauar concil. 2. 4. tolet. de instructi
one sacerdotis. libro. 1. capiti. 63. . . .

† un prestre devient irregulier pour se marier
mais non pour avoir plusieurs concubines
innocet. III. extra de bigamis. cap. quia circa...
† un prestre n'est pas irregulier pour estre
sodomite. navar. tomo. 2 In caput ad finem
dam. 23. quæst. 3. de confessione proximi. num
7. car dit il la sodomie n'est point un si
grand peché que l'heresie mentale ✻ la
quelle toutte fois ne rend pas un prestre
irregulier, ni incapable de chanter messe
† un prestre degradé peut consacrer, et trans
substancier le pain, et en faire Jesus christ
pource que le caractere ne peut estre effacé
seulement l'usage lui en est interdit. tolet
de Instruct. sacerdotis. libro primo. cap. 4.
✻ J'ay produit ici toutes ces traditions tirées
des escris des principaux docteurs de l'eglise
Romaine, afin de faire voir combien est

Rempli, et souillé d'ordures, et de superstitions 617
le caractere Impie de leur prestrise, ou sacr
ificature, dont ils se uantent tant au Jourd'hui

Du mariage

quoyque Le mariage ait esté ordonné de
dieu pour bonnes fins, et necessaires, et que
cette conionction saincte, et Legitime qui fait
que L'homme, et La femme sont dits estre
une mesme chair, nous Represente en quel
que sorte L'union spirituelle de christ
auec son eglise, si est ce pourtant qu'a par
ler proprement, il n'a point esté ordonné
de dieu a cette fin la qu'il soit un vray
sacrement de L'eglise chrestienne, c'est
a dire un element substanciel, uisible
et corporel pour seeller en nous la
promesse du salut, et confirmer nostre
foy en esperance de la uie eternelle

car le mariage a esté institué de dieu dés
le paradis terrestre auant le peché entre
nos premiers parens. et sous la loy auant
la uenue de Iesus christ il estoit estably
par toutes les nations de la terre, et encore
au jourdhuy il se trouue parmi les infidel
les. sainct paul aux ephesiens chapitre
5. dit parlant du mariage, ce mistere est
grand, il adiouste ensuite, or ie parle
touchant christ, et l'eglise, ce mot de
mistere dont use sainct paul en cet
endroit est par trop general pour estre
restraint a celui de sacrement, autre
ment tous les secrets de l'euangile
esquels le mot de mistere est tourné
par celui de sacrement par l'ancien trans
lateur seroient autant de sacremens
par ainsi l'eglise seroit fourmillante

619

dun milion de sacremens. finalement
Sainct paul declare assez que ce mistere
ou sacrement ne doit estre consideré pro
prement en la conionction du mari, et de
la femme au mariage charnel, ains en
celle de christ auec son eglise. or lunion
et conionction de christ auec son eglise
nous est plus viuement depeinte, et
exprimée par le mariage d'adam, et
de sue quant a lorigine quelle nest
pas es nostres. et si toutesfois le ma
riage de nos premiers parens nest pas
creu par leglise Romaine pour estre
un sacrement, ou signe sacré . . .
. . . . traditions Romaines . . . .
Le mariage sous la nouuelle loy est
un sacrement qui confere grace iust
ifiante. concile de trente. session 24.
canon premier - - - - - - - - - -

620 †. au mariage la parole du prestre est au lieu de sacrement. contre la Regle qui dit que la parole soit jointe a lelement afin que ce soit un sacrement . . . .

†. Le mariage aux clecs est un sacrilege mais aux Laics, cest un sacrement . . .

†. Le mariage n'est point parfait, ni un sacrement entier qu'apres la consummation ⁂ dont s'ensuit que par la coabitation coniugale s'acheue, et se parfait le sacrement et que le prestre ne confere qu'un demi sacrement. bellar. libro de monachis. cap. 38. ad secundum

†. Le mariage entre personnes Infidelles n'est point sacrement ⁂ dont s'ensuit que si deux personnes se conuertissent a la foy apres le mariage, il y aura des mariages en l'eglise chrestienne qui ne sont point sacrement . . .

++. si le prestre benissant un mariage en 621
L'eglise n'a point intention de conferer
un vray sacrement, le sacrement de
mariage est nul ⁂ dont s'ensuit qu'il est
en la puissance d'un prestre malicieux
de faire que le mariage deuienne paill
ardise, et de faire que celle qui pense
estre femme Legitime d'un homme
soit sa putain . . . . . .
+. quand on craind quelque empeschem
ent malicieux comme est le nouement
d'esguillette, le prestre se peut contenter
de ne faire q'une fois les bancs, et mar
ier secretement en presence de deux
ou trois tesmoins. concil. trid. sess. 24. in Reform
+. on peut se marier par procureur, et un
tel mariage ne laisse pas d'estre un
sacrement. emanuel. sa. verbo
matrimonium. num. 12 . . . . .

622 †. Les mariages clandestins contractés nol
ontairement sont nulables, et ceux la
sont anathematisez qui disent que les
mariages des enfans fais sans le consen
tement de leur peres, et meres, sont
nuls, et peuuent estre dissous par les
peres et meres. concil. trid. sess. 24 in Ref
†. Le pape peut dissoudre, et separer les
mariages legitimement contractes
, et benis en Léglise ⁂ parainsi il annule
, et abolit un sacrement . . . . . .
†. La penitentiaire du pape peut perm
ettre le mariage au premier degré
d'affinité, c'est a dire qu'elle peut
permettre de espouser la propre soeur
de sa femme contre la Regle faitte
en la parole de dieu. bellarm. libro

623 de matrimonio. cap. 28. Le liure de la taxe de la chancelerie, et de la penitentiaire apostolique taxe cette dispence a neuf ducats, et six gros . . . . . .

†. La dispense de se marier, c'est a dire La permission d'espouser sa cousine germaine ne se doit accorder si non entre grands princes, et pour cause publique concil. trid. sessione. 24. cap. 5. . . . .

†. La dispence c'est a dire la permission d'espouser la commere par la taxe de la chancelerie et penitentiaire est quelquefois taxée a cent gros, quelquesfois a six cens gros. selon la qualité des personnes cap. de matrim. fol. 23. editionis parisiensis

†. presenter un enfant au sacrement du baptesme ou de confirmation empesche, ou dissoud un mariage ✻ parainsi un sacrement en efface un autre . . . . . .

t. La consecration des cloches qui communement s'apelle baptesme laquelle se fait au nom du pere et du fils, et du sainct esprit en donnant aux susdites cloches un nom et un parain. le mesme se fait aux galeres neufues lors qu'on les met en mer.

t. Les agnus dei faits de cire blanche consacrés par le pape auxquels ils donnent efficace contre le diable, et contre les tempestes, et vertu semblable a celle du sang de christ. desquels la consecration est apellee baptesme au liure des ceremonies sacrées libro. 1. sect. 6. cap. 8. Jay-longs temps porté de ces agnus comme aussi des medailles, chapelets, camandules sanctifiees par le pape auxquels il octroie indulgences a ceux qui les portent, ou les baisent

+. La benediction des fonds qui se fait le 623
samedi deuant pasque par laquelle l'eau
baptismale est faitte nouuelle creature
et Rendue une eau Régénérante les ames
+. La benediction du cierge qui se fait le
mesme Jour auquel, on attache des
grains d'ençens en prononçant paroles
misterieuses. la coniuration, ou exorçisme
du sel, et de L'eau qui se fait par le prestre
ou curé pour en esloigner les diables, et
leur donner uertu contre l'esprit malin
et effaçer les peches ueniels, ou le prestre
parle au sel, et a L'eau qui sont choses
inanimées, qui ne l'entendent point. —
+. La confrairie du Rosaire, et du conrdon
sainct françois scapulaires, et autres
de telle nature auxquels le pape ottroie
de grandes Indulgençes Jusqu'a la de
tirer les ames du purgatoire. et ord

626. ordonne que ceux qui se Rangeront a la
ditte confrairie participeront a toutes
les bonnes oeuvres Jeunes prieres, et
satisfactions que font ceux de la ditte
confrairie encore qu'eux mesme ne Jeu
snent pas, et ne portent aucune penite
nce ✻ Jay eu ce grand aduantage des
ma tendre Jeunesse destre mis dans la
ditte confrairie du Rosaire en léglise
, et monastere des Jacobins au mans. Si
bien que Jay des merites a Reuendre
ai ant touiours participé aux oeuures
de supererogations de ces moines, et aut
res de la ditte confrairie. mais il y a a craindre
pourtant que Je ne sois interdit, car il
y a bien longs temps que Je nay paié
ma confrairie, ce qui il faut Renouueler
tous les ans, et se faire escrire sur le
liure de la ditte confrairie. payé - - -

627

†. La coustume d'offrir en Leglise un bras, et une Jambe, ou une teste, ou des mamelles de cire, ou d'argent pour la gueriſon de quelque Incommodité aduenue a ces parties

†. La coustume d'aller a leglise nostre dame de pariſ au commencement du careſme pour obtenir permiſſion de manger du beure ou du fromage en careſme - -

†. La creance qu'enoc, et elie ont eſté transportés en le paradis terreſtre, et Jſont encore, et doiuent reuenir au monde pour combatre Lantechriſt, lequel les tuera. bellarm. libro. 3 de Romano pontifice. cap. 6. - -

†. La creance que Lantechriſt ſera Juif de la lignée dedan, et rebaſtira le temple de Jeruſalem, et abolira la meſſe, et ne reignera que trois ans. bellarm. ibid. - -

⁂ dont ſenſuit que Jeſuſchriſt ne ſera plus ſacrificateur eternellement a la

façon ou selon l'ordre de melchisedec
car on dit qu'il ne seroit point sacrificateur
eternel, s'il ne se sacrifioit journellement
par la main des prestres - - - - - -

†. La coustume de coniurer les diables, et
les nommer tous par leurs nom particul
ierement, lorsque quelqun est possedé
du diable le curé, ou eueque a un liure qu'on
apelle le gremoire dans lequel est les noms
de tous les diables d'enfer. l'eueque, ou
curé les apelle, et les coniure l'un apres
l'autre. ⁂ mais ie voudrois bien sçauoir qui est ce
qui a donné ce gremoire, ou sont escris les
noms de tous ces anges de tenebres a
leglise Romaine, et si les apostres s'en sont
point seruis pour ietter hors les diables
. sçauoir aussi si leglise Romaine n'a point
le liure de vie ou sont escris les noms des
eleus, et fidelles, et anges de paradis -

. ce gremoire ne peut estre sans doute, que 629
le liure de quelque magicien. Jay ouï dire
a plusieurs quun jour il arriua quun euesque
ou magicien, quelque soit de ses deux, auoit
laissé celiure sur sa table parmes garde
et oubliance, et quun si endomestique eut
la curiosité de louurir pour liure dedans
mais quil neut pas plutost leu deux ou
trois mots quun diable sapparut a lui a lins
fant, et lui dit que me veus tu, et pourquoy
mapelle tu, a quoy ne pouuant Respondre
pour la crainte, et Lespouuante ou il estoit
le diable lemporta . . . . . .
†. La croiance que les excommuniés cour
ent le garoux, et quils sont gueris lorsque
quelqun passant de nuict venant a lui ter
contre lui, lui donne un coup au mi lieu du front
et quil en sorte du sang †. cela fait lexcom
munié nest plus en la puissance du diable

630 ,et ne court plus le garoux, et est absous de son excommunication . . . . . .

†. La coustume de benir de Rechef une eglise, et cesser de dire messe en icelle, Jusqua ce que ce temple, ou eglise aié esté Rebeni lors qu'il y est ariué quelque meurtre ou effusion de sang . . . . . .

* touttes ces traditions cy dessus posées ne sont qu'un eschantillon de touttes celles dont est composé Le corps du papisme. ce seroit un trauail Infini, qui uoudroit Les Raconter touttes car elles sont en si grand nombre que de les uouloir touttes produire, c'est comme qui uoudroit conter touttes les estoiles du ciel. ~~Je ne~~ Je ne pense pas que dans tout le paganisme il y ait eu plus de misteres que dans La nouuelle Rome * il seroit bien a propos que les docteurs de Rome qui au lieu d'enuoier le peuple a la parole de dieu pour s'instruire

de Lauraie eglise, et de Lauoie du salut- 631
. Le Renuoie a la tradition, et qui nous blasm
ent dauoir aboli Les coustumes, et ordonnan
ces de Leglise Romaine nous fissent un-
catologue de touttes ces traditions. mais-
cest ce qui n'oseroient entreprendre, car-
ils en ont honte eux mesmes Lors quon
leur Raconte, et quon en fait voir Labus-

Dum Juuenis eram, sicut puer Loquebar
nunc ætaté maior, sicut homo Loquor-

excuse de Lauteur

ora fin que personne ne presume que Je
ueille passer ici pour quelque grand hist
orien fortuersé dans Les escris des peres
de Lantiquité tant orthodoxes, que heresiar
ques. comme estant celui qui ay fait une exac
te Recherche de touttes ces traditions cy

dessus posées dans les escris mesmes des docteurs de L'eglise Romaine, Ie veux bien que L'on sache, que Ie n'ay point cette ambition, mais que seullement Ie desire passer pour copiste de plus sauans que moy, qui m'en ont facilité La peine, et m'en ont fait voir Labus tout a descouuert, et que tout ce qui peut y auoir du mien dans ce traitté n'est que Le Rebut et La Racleure de tout ce qui peut y auoir de bien dit, ou de bien fait; Ie n'ay eu autre but en le faisant, que de donner a comoistre de plus en plus, et Rendre plus authentique L'abiuration que Iay fait des erreurs damnables de L'eglise Romaine, en Laquelle Iay pris naissance et Latestation que Ie fais d'embrasser et de viure desormais en La communion de ceux qui adorent dieu en esprit, et en verité. et afin de faire voir, que ce que Ie n'ay fait

n'a point esté par ignorençe, ou par Inconst
ançe, et Legereté d'esprit, comme d'un homme
qui aime Le changement, et Les doctrines nou
uelles, car ce n'est point sans auoir longs tem
ps combatu auparauant, mais que ça esté
par un pur desir d'embrasser La uerité pour
faire mon salut: quand Je uiuois dans La
communion Romaine J'estois aussi grand
Zelateur qu'aucun Romain qui en fasse prof
ession, et haissois tout autant ceux de la Relig
ion contraire. mais uoiant les abus qui s'y
commettent Journellement; de plus ce que
J'ay ueu a Rome, et autres Lieux d'italie, et
d'espagne, ont grandement contribué a m'en
d'egouster, Joint a cela que quelque effort
que J'aye peu faire sur mon esprit, pour
croire La transsubstanciation, et la pres
ençe corporelle de Jesus christ au sacrement de L'eucharistie
Je ne L'ay Jamais peu fortement croire. car

, car cela Repugne si fort au sens commun
, et a la Raison, aussi bien qu'a L'escriture
, que Je ne pense pas qu'aucun Romain
La puisse croire veritablement. il me
souuient que viuant dans cette erreur, et
idolastrie il m'est arriué souuent qu'en ador
ant L'hostie, et ne pouuant gaimer sur mon
esprit que cette hostie fust le propre corps
substanciel de Jesus christ Je disois ai
ainsi; ouy Je veueux croire, puis que L'eglise
le croit, et L'enseigne, quand mesme Je
deuerois estre damné pour le croire. voy
la, quels sont Les propos que Je tenois
comme un homme qui viuois dans
une obeissance aueugle, et croiois ce que
croit L'eglise Romaine, sans sauoir si ce
que elle croit est veritable, et conforme
a la parole de dieu. mais apres auoir long
temps Resisté aux Inspirations du sainct
esprit

peu a peu Il m'est venu au coeur de
m'instruire dans La parole de dieu. J'ay
leu aussi plusieurs liures tant de la
communion Romaine que de La pro
testante, afin de voir Laquelle des
deux. a une doctrine plus conforme
a la parole de dieu, et a la croiance de
la primitiue eglise .....
or en ceci est du tout admirable le doit de
dieu, car ai ant pris naissance dans le
sein d'une eglise, qui enseigne que la
foy se termine mieux par ignorence que
par connoissance. J'estois apris a suiure
plutost qu'a sauoir, Je marchois sur les pas
de ces conducteurs d'aueugles, et me laissois
entierement conduire par eux. en cela.
Je suiuois le precepte de Mr. arnaud
qui dit que nous sommes tous suiects a
nous tromper, et que le plus seur est

de nous despouiller de nostre propre conduite
, pour nous remettre a celle de léglise
Romaine. mais comme nous auons une
inclination naturellement portée a
faire ce quon nous deffend, et nous info
rmer des choses quon ne veut pas que
nous sachions. il semble pour ainsi
dire, que dieu se soit voulu seruir de ce
mien panchant, pour me releuer de mes
ruines, et me faire gouster du fruict de
discernement du bien, et du mal, de la
verité, et du mansonge, car aiant jetté
les yeux sur quelques liures de ceux qui
m'estoient ci deuant en horreur, combien
que j'eusse dans ce parti de mes plus
proches, et mesme dans le ministere
. J'ay veu qu'ils n'estoient pas si criminels
qu'on les faisoit, et ay tres bien recomu

que La haine que Leur portoit léglise
Romaine ne procedoit d'autre motif
qu'a cause qu'ils ont fortement descrié
sa marchandise, et qu'ils ne Reproch
oient Rien a léglise Romaine qui ne
soit tres ueritable. c'est pourquoy
m'informant de plus en plus de la
uerité, et uoulant examiner le droit
des deux parties par la parole de dieu
, il m'a esté du tout impossible de
Regimber contre Leguillon, estant
donc le ueincu, et le ueinceur tout
ensemble, j'ay esté contraint de
ceder a la force de la uerité, et obligé
de changer de propos, et de passer
condamnation de la doctrine erronée
qui m'a esté catechisée des mon en
fançe, pour me Ranger du parti
de ceux qui autre fois passoient

dans mon esprit pour gens abominables
et ames damnées. car voiant que ceux
a la conduite desquels je me estois
entierement addonné, estoient des
faux guides qui me conduisoient mal
et me faisoient fourvoier de la droitte
voie du salut, Le desir que j'ay eu de
parvenir au Lieu, ou j'aspire, qui
est le but de la supernelle vocation
a preualu, et emporté le dessus sur
L'attachement, que j'avois pour ces
mauuais conducteurs, et m'a fait
Renoncer a leur conduite pour
me guider, et conduire selon La
Reyle que nous a prescrit le paste
ur des pasteurs, et ~~e~~ marcher com
me enfant de lumiere dans la
carriere du salut eternel - -

639

or Je suis maintenant Resolu de ne-
suiure Les pasteurs, ou ministres
de la parole, entant que Je verray
et Reconnoistray qu'ilz suiuront
Le pasteur des pasteurs, duquel
il est dit que quiconque le suit ne
marche point en tenebres. mais
voiant qu'ilz enseigneront La ver
ité conformement a la parole de
dieu, Je Leur Rendray L'honneur
qui leur est deu comme a des emba
sadeurs du dieu souuerain, et ne-
m'informeray pas s'ilz choppent
quant aux meurs dans la uoye de
Salut, pourueu qu'ilz enseignent
la uraye doctrine. - - - - - -
Les Reliques de quelques bons doc
teurs, Scauoir leurs escris, ont eu-
la mesme uertu a mon egard que

Les epulcre, ou estoient inumes les
os du prophete elisée eut autres fois
de Ressusciter un mort. c'est aux escris
de ces diuins heraux dont la lecture
m'estoit ci deuant deffendue comme
d'heretiques detestables, a qui Je doy
apres dieu L'oeuure de ma conuersion
et qui m'ont conduit a la lumiere
de L'euangile. comme autrefois
les ieux [redacted] de Jonatan furent
éclaircis
~~ouuers~~ pour auoir mangé un Rayon
de miel, ainsi aussi aiant beu de ces
eaux que l'on me disoit estre emp
oisonnees, mes ieux m'ont esté ouu
ers, et J'ay Reconnu mon ignor
ance, et uoiant que ces eaux salu
taires procedoient du Rocher des

ciecles, Remontant de plus en plus
le Long de ces diuins canaux, Je
suis parvenu de par dieu, Jusqu'a
la source de ses eaux saillantes en
vie eternelles, dont il est dit que
quiconque en boira n'aura Jamais
soif, ains qu'il procedera un fle
uue d'eau viue de son ventre a
dieu seul sage, et tout puissant
qui par sa grande bonté, et miser
icorde m'a ouvert Les yeux
pour me faire sortir de L'abisme
profond de ses tenebres d'erreur, et
dignorance, et me conduire a la
clarté de ses Rayons de son soleil
de Justice, soit honneur, et gloire
es ciecles des ciecles. amen

Dimitte nunc seruum tuum domine
secundum uerbum tuum In pace, quia
viderunt occuli mei salutare tuum amen

---

fecit Dominus

et dei gratiâ scripsit Ludouicus Seuault
filius danielis Seuault tabellionis Regij
præsidialis curiæ urbis cenomani et maria
gasselin sponsæ eius, anno domini mille
simo sexentesimo, octagesimo. 1680

Lucernam pasuisti pedibus meis domine, ne
In precipitium caderem, dum ambulabam
in tenebris. nunc deduce me ad Lumen
christi Solis Iustitiæ, et ambulabo per
vias Rectas ~

quid Retribuam tibi domine
pro tantis beneficijs, quia Retribuisti
mihi tibi sacrificabo hostiam laudis, et
nomen tuum Invocabo ~

Sonnet a La Saincte vierge, et aux Saincts Glorifiez

Saincte Mere De Dieu vierge tres glorieuse
qui Dans tes chastes flancs as porté Le Seigneur
autre na possedé que toy ce grand Bon heur
qui fait qu'a tout Jamais on te Dit Bien heureuse

Je suis Raui De voir ce l'oeuure merueilleuse
qu'ne vierge ait conceu son Dieu son createur
, et qu'elle ait Enfanté au monde vn createur
qui nous a Deliuré De la mort Rigoureuse
que Les graces Du ciel t'ont amplement Beniste
De nous auoir Donné vn fils qui nous acquite
par le prix De son sang De nos faicts vicieux
J'admire, et Reconnois Le Bon heur De la Mere
, mais J'adore Le fils qui par sa mort amere
nous a tire D Enfer et placé Dans les cieux

Tous Les sainct Bien heureux, et Les martirs J'honore
qui pour Le nom De christ ont souffert tant De maux
Leur foy, et charité Leur Zelle et Leurs trauaux
meritent qu'a Jamais D'Eux on se Rememore
mais c'est vn seul Jesus que mon Esprit adore
que J'inuoque toûiours De coeur D'ame, et De voix
son sang, et ses Douleurs, et sa mort, et sa croix
font Le Riche thresor qui mon ame Decore
La mort Des saincts Martirs Dedans les feux ardents
Leur constance au milieu Des plus cruels tourments
enflame mon courage, et ma foy fortifie
mais la mort De Jesus mon Ame viuifie
L'Arrache Des Enfers aussi christ en mon coeur
sera seul Reconnu pour parfait Redempteur amen

finis

Ex Biblioth. Regia Parisiensi